

SOMMAIRE

FRONTIÈRES

- Les rapports commerce-environnement et les dangers de l'écoprotectionnisme.
par *Carlos Milani* 5

DOSSIER

BRÉSIL. OBSERVATIONS DES DYNAMIQUES TERRITORIALES

Coordonné par *Martine DROULERS*

- La méthode, les données, les outils.
par *Martine Droulers, Hervé Théry, Philippe Waniez* 29
- Dynamique du peuplement et du développement.
par *Bernard Bret, Martine Droulers, Enali de Biaggi*..... 43
- Des "frontières" agricoles en marche.
par *Hervé Théry*..... 99
- Des situations régionales et locales. Le sertão nord, le Paraná, l'Amazonie
par *Martine Droulers, Tatiana Engel Gerhardt, Hervé Théry* 112

INFORMATION SCIENTIFIQUE

- La mise en place du dispositif français d'information scientifique et technique sur l'Amérique latine
par *Mona Huerta* 133
- Lectures
par *A. M. Diaz-Moreno, P. Ragon*..... 189

FRONTIÈRES

LES RAPPORTS COMMERCE - ENVIRONNEMENT ET LES DANGERS DE L'ÉCOPROTECTIONNISME

CARLOS MILANI*

Au noyau de l'actuel débat sur les rapports entre la promotion des échanges commerciaux sur le plan mondial et la protection de l'environnement réside la réflexion sur la compatibilité entre le concept de développement durable et le processus de libéralisation économique tous azimuts. Afin d'essayer de bien discerner les éléments de cette discussion, il faut abandonner de tous les préjugés de l'économie traditionnelle, ainsi que des arrière-pensées de tant de mouvements écologistes de la "société civile organisée"¹. Car ce débat repose fondamentalement sur la nécessité de définir les nouvelles priorités des rapports entre les pays industrialisés et les pays moins développés ou en voie de développement, dont les pays latino-américains en particulier.

Notre objectif, dans cet article, est de décrire les intérêts en jeu au sein des rapports environnement-commerce, pour ensuite tenter de lancer l'hypothèse d'un retour de la régulation par "un État qui ne peut laisser l'économie à elle-même"². Pour ce faire nous avons divisé l'article en trois parties, selon le schéma suivant :

- un historique de la problématique environnement-commerce et des exemples des répercussions en Amérique latine ;
- un inventaire des effets environnement-commerce et vice-versa ;
- une analyse des deux priorités qui en résultent : la priorité à la libéralisation, d'un côté, et la priorité à l'environnement et au développement durable, de l'autre.

* École des hautes études en sciences sociales, Paris.

HISTORIQUE

La problématique environnement-commerce est axée sur le besoin de plus en plus demandé et publiquement attendu de faire internaliser les coûts externes de l'environnement, c'est-à-dire qu'elle dérive fondamentalement du renversement de la notion d'infinité et de gratuité de l'exploitation de la nature lato sensu dans le seul but de la croissance économique³. Cela vaut en même temps pour les coûts dits environnementaux (de dégradation de la nature) que pour les coûts écologiques (de gaspillage des ressources disponibles). A très gros traits, la question pourrait se résumer au raisonnement présenté dans l'encadré I.

Encadré I

*Résumé du raisonnement "environnement-commerce"
au niveau des relations internationales*

1. Le commerce mondial (comme pratiquement tout le processus économique) produit des coûts dits externes, dont les coûts écologiques et environnementaux.
2. Les mouvements sociaux pour l'environnement et l'opinion publique en général s'engagent contre le commerce basé sur l'exploitation sans limites des ressources naturelles.
3. Les producteurs nationaux peuvent s'allier aux ONG contre l'importation des biens axés sur ce qu'ils appellent le "dumping écologique"⁴
4. Les pays développés font objet de pression par les acteurs sociaux afin de lutter, au niveau commercial multilatéral, contre cette forme de "dumping".
5. Les pays du Sud, formellement appuyés jusqu'à maintenant par les règles du GATT, essaient d'écarter ce qu'ils appellent le "protectionnisme vert".

Du point de vue historique, l'analyse de l'interaction du commerce international et de l'environnement peut remonter aussi loin que l'histoire du commerce lui-même. La prise de conscience des incidences de cette interaction dans la perspective de l'intérêt général est pourtant plus récente, apparue dès 1933 dans les dispositions de la Convention relative à la faune et à la flore applicables au commerce⁵. Durant les années 1960 et 1970, avec les problèmes écologiques posés surtout par le rejet de déchets et autres polluants dans le milieu naturel, de nouveaux efforts de débat intergouvernemental ont eu lieu, efforts pratiquement mort-nés en fonction de l'opposition des pays sous-développés et des NICs ("newly industrialized countries") à tout essai d'arrêt de leur processus de croissance économique (et de contrôle du commerce international par des mesures protectionnistes), au nom de la protection de l'environnement⁶.

De la part des pays industrialisés, il n'y avait pas non plus un grand intérêt à discuter, durant les années soixante-dix, la problématique environnement-commerce. Cependant, certaines questions concernant les politiques commerciales et les investissements étrangers directs ont été soulevées, mais principalement parce que les industriels et les travailleurs des pays de l'OCDE craignaient que l'adoption des normes antipollution trop rigoureuses ne réduise leur compétitivité sur les marchés mondiaux et qu'ils demandaient des compensations sous forme de subventions ou de mesures protectionnistes⁷.

A Stockholm, la problématique n'a pas occupé une place de premier plan sur

la scène politique. A l'issue de la Conférence, le GATT, par exemple, a établi le Groupe sur les mesures relatives à l'environnement et le commerce international, qui n'a rien produit jusqu'à la fin 1991, lorsque ses travaux ont été (re)amorçés. L'Accord relatif aux obstacles techniques au commerce, signé à la fin des négociations du Tokyo Round, disposait lui-aussi des mesures à caractère écologique.

Au début des années quatre-vingt, le "conflit" commerce-environnement éclate, lorsque les mouvements de la société civile se manifestent contre le fait que les politiques commerciales nuisent à l'environnement. En même temps, les pays sous-développés et les NICs s'aperçoivent que les politiques de protection de l'environnement deviennent davantage une excuse au protectionnisme rampant. Dans ce contexte, le débat se polarise entre les "puristes" du libre-échange et du GATT versus les "enthousiastes" des ONG, sans pour autant déborder les limites de l'élite politique mondiale (notamment les experts internationaux).

C'est donc seulement au début des années quatre-vingt-dix que la question devient un point central de l'ordre du jour mondial. Pourquoi? On pourrait envisager les raisons de ce ressurgissement sous deux angles : les raisons d'ordre général et les raisons immédiates. En premier lieu, du point de vue des relations internationales, la fin de la guerre froide et la relative perte d'importance de l'idéologie dans les rapports mondiaux ont motivé l'émergence d'autres sujets de négociation dans un cadre beaucoup moins hiérarchisé et plus flexible, par exemple, l'environnement et le développement, mais aussi les droits de l'homme et la démocratie, le trafic de la drogue, les mafias et le terrorisme, etc.⁸.

En deuxième lieu, le taux de chômage croissant et la pression de certains industriels et de la société dans les pays industrialisés ont fait de l'environnement et encore plus de la question sociale le bouc émissaire de la crise économique. Les raisons du "mauvais pas" du processus de croissance seraient donc ailleurs que dans les pays de l'OCDE, car reconnaître le contraire, notamment au niveau des "mass media", pourrait signifier remettre en cause le modèle de développement économique préconisé par les grandes instances financières régionales et internationales.

Aussi, la nouvelle concurrence "déloyale" des NICs devrait-elle être combattue par le biais des mesures de protection, ou alors par une amélioration de leurs standards environnementaux. Tout d'un coup, les industriels européens et nord-américains (et dans une moindre mesure, les entrepreneurs japonais) se sont intéressés à des questions qui auparavant passaient quasi inaperçues : les droits de l'homme, la démocratie, les niveaux des salaires dans le Tiers Monde et, bien sûr, l'environnement. Un exemple très récent de cette tendance dénoncée par les pays du Tiers Monde et les partisans du libre-échangisme mondial est le nouveau "comportement éthique" des entrepreneurs américains dans la contrainte de "moraliser" leurs achats : plus question de polluer les pays pauvres ni de faire travailler des prisonniers ou des enfants⁹.

En troisième lieu, la décennie 1990 est caractérisée par l'affirmation des mouvements écologistes, qui dénoncent, avec l'appui des média et du milieu scientifique, la surexploitation des ressources naturelles comme moyen de création des avantages comparatifs (et en même temps la tendance à sous-utiliser toute une gamme des ressources disponibles). Cette deuxième "vague verte"

prônent la mise en place d'un concept (souvent manipulé) de développement durable par le biais d'un commerce contrôlé, négocié et réciproque.

Quant aux raisons immédiates, il faut d'emblée reconnaître qu'elles ne se justifient que dans le contexte décrit ci-dessus. C'est-à-dire qu'elles n'auraient pas produit les effets qu'elles ont produits sans être comprises dans ce cadre d'analyse. Tout a commencé avec l'affaire du thon mexicain (voir encadré infra), à laquelle ont suivi des débats et des conférences internationales sur les rapports environnement-commerce. La Déclaration de Rio, par exemple, dans le principe 12, affirme que "les mesures de politique commerciale motivées par des considérations relatives à l'environnement ne devraient pas constituer un moyen de discrimination arbitraire ou injustifiable, ni une restriction déguisée aux échanges internationaux" (sic). Le chapitre 2 de l'Action 21 reconnaît également que "les politiques commerciales et les politiques de l'environnement devraient s'étayer mutuellement"¹⁰.

Des discussions ont eu lieu au sein de l'OCDE, de la CNUCED, du PNUE, autour des négociations des accords de l'ALENA et du GATT, mais également dans le cadre d'institutions d'envergure régionale (par exemple le SELA). A l'OCDE, le Comité de politique de l'environnement, en décembre 1993, a organisé une rencontre de haut niveau, à l'issue de laquelle les pays-membres prônent plus de contact avec les ONG et réaffirment que le GATT n'est pas l'organisme compétent afin de régler les différends au sujet de l'environnement. La libéralisation des échanges est considérée comme nécessaire; mais non comme condition suffisante pour que les objectifs de développement durable soient atteints ("[...] necessary but not sufficient condition for the successful delivery of sustainable development")¹¹.

Les discussions autour de la ratification de l'ALENA, principalement lors de l'éclatement de l'affaire américano-mexicaine du thon, ont fait en sorte que le débat débordât le cercle étroit des économistes et spécialistes des organisations internationales. Malgré les essais de dénonciation de "dumping" écologique et social, dont feraient usage les producteurs au Mexique, fondés sur une politique environnementale laxiste, principalement en ce qui concerne les "maquiladoras" dans la frontière américano-mexicaine, l'Accord signé affirme que chaque pays a le droit de déterminer le niveau de protection de la santé et de la vie des personnes, des animaux ou des végétaux ainsi que de l'environnement, qu'il considère approprié.

En outre, chaque pays s'engage à ne pas réduire ses normes d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement dans le but d'attirer des investissements. Pour autant, un comité des mesures sanitaires et phytosanitaires encouragera l'amélioration des conditions de salubrité et de sécurité des aliments dans la zone de libre-échange, favorisera l'harmonisation et l'équivalence des mesures sanitaires et phytosanitaires et facilitera la coopération et les consultations techniques, notamment les consultations sur les différends concernant ces mesures¹². Les amendes prévues pour les infractions à la législation environnementale ont été fixées à 20 millions de dollars. Dans le même esprit, 600 millions de dollars seront alloués au nettoyage de la zone frontalière entre le Mexique et les EUA, et la participation de Washington à ce budget sera de 200 millions de dollars¹³.

Finalement, le PNUE et la CNUCED ont organisé, en février 1994, une réunion ministérielle sur le sujet¹⁴. Les représentants des 27 pays¹⁵, malgré

Encadré II
L'affaire du thon mexicain

L'affaire a éclaté en hiver 1990, lors de l'embargo américain contre le thon à nageoire jaune pêché à la senne coulissante et ses dérivés. La Loi des États-Unis sur la protection des mammifères marins ("Marine Mammal Protection Act"-MMPA) fixe des normes pour la protection des dauphins, limitant le nombre des dauphins pouvant être capturés, à l'intention des bateaux de pêche nationaux et étrangers. A partir d'un procès mené en justice par des ONG écologistes et d'autres organisations de la société civile (plus précisément, le "Public Citizen", le "International Ladies's Garment Workers Union", l'Eglise méthodiste unie, la Société américaine pour la protection des cétacés et le "Sierra Club"), le gouvernement des EUA a mis l'embargo sur toutes les importations de cette espèce de thon et de ses produits dérivés en provenance du Mexique, du Venezuela, du Panama, de l'Equateur et du Vanuatu, ainsi que du Costa Rica, de la France, de l'Italie, du Japon et de l'Espagne, en tant que pays intermédiaires.

Le Panama et l'Equateur ont réagi en adaptant leur propre législation nationale selon les règles américaines, et l'embargo a été levé ultérieurement. En février 1991, le Mexique a demandé au GATT l'établissement d'un groupe spécial pour régler le différend l'opposant aux EUA, sur base d'application de restrictions commerciales déloyales. En mai, la CEE à son tour a porté plainte contre les mesures américaines vis-à-vis des conserveries européennes.

Le 16 août, le Groupe spécial du GATT a prononcé une décision favorable au Mexique et aux pays intermédiaires (à l'exemple de celle prise en 1982 à propos de l'interdiction américaine des importations de thon canadien). Le Groupe spécial a constaté que d'après l'énoncé de l'article III de l'Accord Général -à savoir que les produits importés doivent recevoir un traitement non moins favorable que celui qui est accordé aux produits nationaux- il fallait comparer les produits des pays exportateurs et ceux des pays importateurs, mais non pas les réglementations des processus de production. Le gouvernement américain ne pouvait donc pas mettre l'embargo sur les importations du thon et ses dérivés du seul fait que les réglementations mexicaines (et autres) touchant ce type de production ne satisfaisaient pas à celles des EUA. Le Groupe a considéré que l'article XX-b de l'Accord concernait une protection assurée à l'intérieur des frontières nationales, et non en dehors de la zone de souveraineté d'un pays.

En effet, ces constatations reposent sur le fait que si les arguments des EUA étaient acceptés, tous les pays pourraient alors interdire l'importation d'un produit quelconque simplement parce que le pays producteur suit une politique différente de la sienne en matière d'environnement ou de santé. Cela ouvrirait une véritable brèche dans l'Accord Général, les risques d'abus à des fins protectionnistes étant alors très présentes. Le Groupe spécial concluait aussi que les mesures américaines auraient été légitimes au regard de l'Accord s'il avait existé une convention multilatérale concernant la pratique en question.

Bref, en fonction des ratifications de l'ALENA, le Mexique et les EUA ont fini par négocier un moratoire sur la capture accidentelle de dauphins, qui pourrait servir de base à un accord multilatéral en la matière. Ils ont ensuite demandé au Conseil du GATT d'ajourner *sine die* l'examen du rapport du Groupe spécial en vue de son adoption formelle.

toutes les difficultés d'un consensus à partir d'intérêts aussi divergents, se sont mis d'accord sur le fait que "there are no intrinsic conflicts between free trade and environmental treaties and laws"¹⁶.

INVENTAIRE DES EFFETS ENVIRONNEMENT-COMMERCE

Etudier les effets environnement-commerce signifie, en ce qui concerne cet article, faire un effort de synthèse des interrelations existant entre les politiques commerciales et les politiques de l'environnement. Par "politiques commerciales", nous comprenons l'ensemble de mesures prises par les États, dans le domaine strict de leur souveraineté ou sur le plan d'un traité international, visant à définir des instruments de contrôle ou de libéralisation du commerce extérieur (par exemple, les droits de douane, les taxes à l'exportation, les prohibitions à l'exportation et l'importation, les restrictions quantitatives, etc.). Les "politiques de l'environnement", par contre, correspondent aux dispositions, nationales ou internationales, qui prévoient des normes de protection de la nature lato sensu et de maintien de certains niveaux de qualité de vie. Il s'agit donc d'un inventaire qui porte essentiellement sur les corrélations entre deux pôles publics (deux typologies de la politique), dans la formulation desquels peuvent interférer des agents de la société civile, tels que les entrepreneurs et les mouvements sociaux et de protection de l'environnement.

*Effets commerciaux des politiques nationales
de protection de l'environnement*

Les législations nationales de l'environnement peuvent être considérées comme *l'ensemble des normes juridiques qui règlent le comportement humain relevant des processus d'interaction entre les systèmes d'organismes et les systèmes de l'environnement, dont les effets peuvent déboucher sur la mutation des conditions de vie des dits organismes* ¹⁷. Mais comment s'appliquent les lois de l'environnement? Grosso modo, les lois environnementales prévoient des instruments réglementaires ou contraignants, qui peuvent se définir comme des mesures institutionnelles visant à influencer directement sur le comportement des pollueurs à l'égard de l'environnement. Les normes, les "standards", les interdictions, les permis, les zonages et les limites à l'utilisation en sont des exemples. Une fois que ces normes sont appliquées, dans la plupart des cas, aux produits nationaux et étrangers, le commerce extérieur est directement impliqué. Autrement dit, bien que l'effet sur l'environnement soit limité au pays où se situe l'activité polluante, l'attitude du gouvernement face aux pollutions affecte d'autres pays par le biais de ses répercussions sur les flux commerciaux et économiques. Plusieurs exemples illustrent cet effet :

- en 1990, le gouvernement allemand établit pour objectif de ses lois environnementales l'obligation de récupération et recyclage de tous les produits et matériaux (des sèche-cheveux aux voitures) ;
- en janvier 1989, la CEE a annoncé une restriction commerciale sur toutes les importations de viande en fonction de l'emploi d'hormones ;
- l'embargo temporel sur les fruits chiliens par les EUA et le Canada en fonction du cyanure ;
- le 25 avril 1991, un texte de loi a été soumis au Sénat américain qui permettrait l'imposition de droits spéciaux sur les importations de biens produits selon des normes écologiques moins strictes que celles qui sont appliquées aux EUA, et ainsi de suite.

Les lois environnementales peuvent aussi prévoir les instruments de persuasion, tels que l'éducation, la diffusion plus large de l'information, la formation, l'encouragement à la constitution de mouvements sociaux et à la négociation publique. Cela implique et présuppose en même temps un processus de prise de conscience des problèmes de l'environnement au niveau de la société, ce qui correspond en dernière analyse à la constitution des mouvements et des "lobbies" contre toute production économique (en ce qui nous concerne dans cet article, les flux commerciaux) qui ne tient pas compte de la protection de la nature.

En plus, cet argument tend à rassembler aux côtés des écologistes (en général, les "ultra-verts" des pays développés) les groupes de pression des industriels qui attaquent les normes moins rigoureuses appliquées à l'étranger (caractérisant le commerce "déloyal"). Ou alors le contraire : les normes de l'environnement sont considérées comme trop rigoureuses par les partenaires sociaux et, sous cet angle d'analyse, constituent des barrières non tarifaires au commerce extérieur (optique des partenaires du Sud). Dans cette catégorie on peut classer les problèmes d'environnement qui ont des retombées transfrontalières de nature écologique, qu'elles soient physiques ou psychologiques. Dans ce dernier cas de figure, il s'agit de l'inquiétude que suscite le risque de voir disparaître une espèce animale ou végétale à laquelle l'opinion publique attache beaucoup d'importance, ou de l'indignation devant la cruauté envers des animaux tels que les bébés phoques ou les poulets de batterie ¹⁸.

En troisième et dernier lieu, les politiques de l'environnement peuvent établir des instruments économiques, terme qui renvoie aux redevances, aux taxes, aux subventions, aux systèmes de consigne, à la création de marchés et aux incitations financières pour le respect des normes. Ces instruments délivrent en général des signaux du marché sous la forme d'une modification des prix relatifs ou d'un transfert financier (paiement) entre les agents économiques.

Dans ces trois genres d'instruments que peuvent utiliser les politiques de l'environnement, à partir du moment où il y a un effort pour internaliser les coûts écologiques et environnementaux, dépendant évidemment du degré d'internalisation, une modification des prix aura lieu, si bien que la concurrence entre les entreprises peut être affectée (voir, à ce sujet, l'encadré III). Par conséquent, les lois environnementales peuvent se servir de mesures d'ordre commercial afin de contrecarrer les difficultés envisagées par les entreprises nationales.

Sur le plan domestique, il est vrai que les mesures de restriction des marchés protègent la production nationale respectueuse de l'environnement et empêchent l'entrée de certains produits considérés comme dangereux à la qualité de vie des citoyens nationaux. Or, comment être sûr que ces mesures sont vraiment nécessaires ? Comment les distinguer d'une volonté des pays du Nord, basée sur le "power politics" ès relations internationales, de faire valoir leur propres paramètres au niveau de la législation des pays considérés comme irresponsables à l'égard de l'environnement national et/ou global ? L'imposition -et non la négociation- de critères écologiques ne peut-elle pas être considérée comme une règle typique du protectionnisme "vert" ?¹⁹

*Effets commerciaux des politiques de protection
de l'environnement accordées au niveau multilatéral*

Sur les 127 accords multilatéraux conclus jusqu'à 1991 dans le domaine de l'environnement, 17 contiennent des dispositions commerciales (voir Tableau A). Les deux conventions signées à Rio ne prévoient aucun engagement sérieux en matière commerciale. La Convention sur les changements climatiques affirme simplement, dans les paragraphes 3, 4 et 5 de l'article 4, la responsabilité des pays développés en ce qui concerne l'aide en matière de finances et de transferts de technologie aux pays moins développés. La Convention sur la diversité biologique en fait pareillement dans son article 16, mais établit en plus que les transferts de technologie doivent se faire selon les règles sur la protection de la propriété intellectuelle²⁰.

TABLEAU A

ACCORDS MULTILATÉRAUX SUR L'ENVIRONNEMENT PAR SUJET (1933-1990)

| | Contenant des dispositions commerciales | Total |
|------------------------------|--|-------|
| Pollution marine | 41 | 0 |
| Pêche en mer/Baleine | 25 | 0 |
| Protection de la faune/flore | 19 | 10 |
| Pollution nucléaire/atmosph. | 13 | 1 |
| Antarctique | 6 | 0 |
| Règlements phytosanitaires | 5 | 4 |
| Lutte anti-acridienne | 4 | 0 |
| Eaux limitrophes | 4 | 0 |
| Actes cruels envers animaux | 3 | 1 |
| Déchets dangereux | 1 | 1 |
| Autres | 6 | 0 |

Source : GATT, *Le Commerce International*, op.cit., p.28.

En général, les dispositions commerciales des accords sur l'environnement prennent la forme de l'interdiction toute simple des échanges (comme dans le cas de la Convention sur le commerce international des espèces sauvages de faune et de flore menacées d'extinction -CITES) ou de l'incitation négative ou sanction (le plus souvent, des restrictions à l'importation). Dans d'autres cas, les prévisions des accords environnementaux peuvent atteindre le commerce international indirectement, par exemple, quand ils entraînent une réduction de la production. La majorité des études affirment que, à long terme une réduction de 40 à 50% des émissions de CO₂ entraînerait une diminution de 2 à 4% du PIB mondial. En ce sens, le commerce mondial diminuerait aussi, puisqu'une réduction de la demande de produits énergétiques (surtout le pétrole) tendrait à amoindrir les exportations de ces produits et donc les importations de produits finaux. En plus, l'effet des mesures de réduction des émissions ne serait pas le même pour tous les combustibles et modifierait donc probablement la structure du commerce de l'énergie. Ainsi, les échanges de gaz naturel et d'uranium pourraient-ils s'accroître aux dépens des échanges de charbon et d'huile de schiste, et les prix relatifs se modifieraient²¹.

Prenons un exemple : le Protocole de Montréal. Dans son article 4, il définit les mesures de contrôle du commerce avec les États non-membres de l'accord. A part la limitation quantitative de la production des CFC et des halons ²², les États se sont mis d'accord sur l'interdiction d'importation des CFC et des produits contenant des CFC en provenance des pays non signataires (à compter respectivement du 01.01.91 et du 01.01.93). Les exportations des CFC, par les pays non concernés par les dispositions de l'article 5 (conditions particulières des pays en voie de développement), vers des pays non signataires du protocole, sont aussi interdites depuis le 01.01.93.

*Effets environnementaux des politiques
commerciales nationales ou régionales*

Certains affirment que le commerce international n'est jamais ou presque la cause directe d'un problème d'environnement²³. Nous sommes d'accord avec le fait que la clef-de-voûte de la problématique environnementale est axée, au fond, sur une option de développement économique et sociale, dont la politique commerciale n'est qu'une partie. Or, il est évident que les politiques commerciales ont nécessairement un impact sur l'environnement du fait qu'elles modifient le volume et la répartition géographique des activités de production et de consommation.

Trois cas de figure peuvent illustrer ces conséquences du commerce et des politiques commerciales, nationales et régionales, sur l'environnement en général. D'abord, les politiques commerciales peuvent viser à protéger la production nationale, par le biais des subventions et des restrictions au marché. L'exemple classique est celui du commerce mondial de charbon et des produits alimentaires, deux groupes de produits qui préoccupent beaucoup les écologistes, vu que les politiques commerciales menées surtout par les pays développés sont à l'origine de nombreux problèmes d'environnement.

En deuxième lieu, les politiques commerciales des ensembles régionaux peuvent parfois encourager la localisation ou la concentration des industries dans certains points géographiques. Dans l'exemple des "maquiladoras" à la frontière américano-mexicaine, les dégradations causées à l'environnement au niveau de l'air et des eaux sont pratiquement irréversibles²⁴.

Finalement, l'environnement sera touché par des mesures d'ordre commercial lors d'exportations des parts de la production interdites dans le marché domestique. Au sein de l'Union européenne (UE), le rôle des politiques commerciales, dans les cas d'exportation de pesticides produits, mais interdits, en Europe, ou encore des déchets toxiques et dangereux sont bien connus²⁵. Il s'agit ici de protéger, par l'intermédiaire des politiques commerciales, l'environnement national ou régional. Or, le marché extérieur reste ouvert à ce genre de production. Et si on interdit le marché domestique à une production car elle est hautement polluante (ce qui est absolument méritoire dans la perspective des citoyens nationaux), mais si on autorise à ce que cette même production soit vendue à l'étranger, il y a d'abord une question juridique à résoudre (de compatibilité des objectifs de la Convention de Bâle et des accords du GATT, comme nous verrons infra), mais il reste, néanmoins, un problème majeur d'éthique és relations commerciales entre les États qui devrait être discuté plus largement. C'est-à-dire, le même gouvernement qui a imposé une réglementation plus stric-

te à la production dirigée vers le marché national doit-il appliquer ces mêmes normes aussi pour ses exportations ?²⁶

Effets sur les politiques de l'environnement des accords commerciaux multilatéraux (cas de figure : le GATT).

Il y a plusieurs accords commerciaux sur le plan multilatéral, tels que les accords sur le café et le cacao, l'accord international sur les bois tropicaux (qui a débouché sur la constitution de l'Organisation Internationale du Bois tropicaux, dont le siège est à Tokyo), les Conventions de Lomé, cela sans parler des accords d'interdiction ou de contrôle de certaines technologies (notamment les technologies dites "duales"). Ils portent tous, directement ou indirectement, des effets au niveau de la promotion du développement durable. Malgré cette immensité de flux commerce-environnement qu'il faudrait examiner, dans cet article, nous nous consacrerons uniquement à l'étude préalable des effets des accords du GATT sur les politiques publiques de protection de l'environnement, qu'elles soient nationales ou multilatéralement accordées. Ceci parce que les accords du GATT ont des conséquences plus générales et plus vastes que les autres conventions internationales. Et pour autant, nous tâcherons de répondre à quatre questions principales :

1. Comment la problématique a surgi au sein du GATT?
2. Quels sont les principes généraux de l'Accord?
3. Quels sont ses dispositions en matière d'environnement?
4. Comment l'Uruguay Round a traité la problématique et quelles perspectives se présentent pour l'Organisation Mondiale de Commerce?

Première Question : la problématique au sein du GATT

La problématique de l'environnement se présente véritablement aux partenaires de l'Accord sur les Tarifs Douaniers et le Commerce durant les années soixante-dix, avec la mobilisation internationale pour l'écologie et la préparation de la Conférence de Stockholm. En 1971, le GATT a élaboré, puis publié, une note intitulée "Lutte contre la pollution industrielle et commerce international", qui était sa contribution à la documentation destinée à la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement Humain. En novembre de la même année, un Groupe spécial sur l'environnement a été créé²⁷, mais son travail n'a débuté qu'en 1991, lorsque l'Autriche (parlant au nom de l'AELE) a demandé sa réactivation. Le Conseil du GATT a tenu son premier débat plénier sur l'environnement en mai 1991. Le rapport du GATT du printemps 1992 témoigna de l'ampleur du changement de l'importance du sujet dans le cadre de l'Accord. La question tout entière du commerce international, de l'environnement et du développement a figuré en bonne partie à l'ordre du jour du GATT en 1993, principalement à l'égard du suivi de la Conférence de Rio (paragraphe 2.22 de l'Action 21) et des programmes d'emballage et l'étiquetage écologiques. Un nouveau bulletin d'information du GATT commence à être publié le 1er avril 1993, "Commerce et environnement", au sujet des activités de l'Accord en la matière. Le 15 décembre 1993 (jour de la clôture de l'Uruguay Round), le Comité des négociations commerciales a identifié le programme de travail pour

la période 1994, ayant pour prémisses fondamentales la compatibilité entre la libéralisation des échanges et la promotion du développement durable²⁸.

Deuxième question : les principes généraux de l'Accord

Le GATT, signé le 1^{er} janvier 1948, a la nature juridique d'un traité international et le caractère politique d'un "club occidental". Formellement, il ne s'agit pas d'un traité de libre-échange, vu que le texte ne dit rien sur la décision de protéger les économies nationales ou non. C'est le pays signataire qui en décide, différemment du traité de Rome, par exemple, qui impose aux signataires le libre-échange total entre les États-membres et ne laisse pas à ces derniers la liberté de choix dans la protection intra-communautaire. Le GATT vise donc à assurer la transparence des politiques commerciales, en établissant des règles de conduite que doit respecter tout pays signataire de l'Accord, qu'il penche vers le libre-échange ou vers la protection de ses marchés. Ces règles sont de deux types : une loi fondamentale et un code de protection conditionnelle.

La loi fondamentale prescrit des règles de non-discrimination et d'emploi des droits de douane qui jettent les fondements d'un régime libéral des échanges. Le code de protection conditionnelle définit les conditions sous lesquelles un pays signataire du GATT peut prendre des mesures de protection. Par exemple, l'article XIX permet la restriction des marchés lors d'une hausse des importations après une libéralisation²⁹.

Ses principes économiques peuvent se résumer à quatre, à savoir : la non-discrimination (ou la clause de la nation plus favorisée, alliée au traitement national), l'abaissement général et progressif des tarifs douaniers, la prohibition des restrictions quantitatives et la réglementation du "dumping" et des subventions à l'exportation.

Troisième question : les dispositions spécifiques en matière d'environnement

C'est dans l'article XX de l'Accord que se trouvent les principales dispositions sur les questions relevant de l'environnement. Les exceptions, définies dans cet article, permettent aux parties contractantes de donner aux objectifs en matière de santé, de sécurité et de conservation des ressources naturelles nationales, priorité sur la non-discrimination, pourvu que certaines conditions soient respectées. En général, ces conditions consistent à exiger qu'une mesure commerciale soit vraiment nécessaire à la réalisation de ces objectifs et qu'elle soit appliquée également aux produits nationaux, sans servir de prétexte pour réduire la concurrence des importations.

En ce qui concerne les deux premières exceptions (la protection de la vie et la conservation des ressources naturelles), l'interprétation de la Commission d'arbitrage du GATT va de pair avec l'inclusion de seuls les règlements sur les produits, mais jamais les méthodes et les processus de production (PPM), car cela équivaudrait à accepter l'extraterritorialité, avec tous les dangers qu'elle représente.

Il faut toutefois ajouter quelques remarques. En premier lieu, il est admis par les pays membres du GATT que les règlements techniques ne doivent pas être formulés de façon à constituer des obstacles non nécessaires au commerce. Parmi les accords signés à l'issue du Tokyo Round (et qui complètent l'Accord général) figurent notamment l'accord relatif aux obstacles techniques au com-

merce, qui obligent les États à utiliser pour les produits importés des normes internationales de taille, qualité et degré chaque fois que possible. Cependant, cet accord autorise les parties à s'écarter des normes techniques internationales si et quand elles sont "inappropriées... pour les raisons suivantes : ...protection de la santé ou de la sécurité des personnes, de la vie ou de la santé des animaux, préservation des végétaux, protection de l'environnement, facteurs climatiques et autres...". Depuis le milieu des années 80, la protection de l'environnement est de plus en plus fréquemment indiquée dans les notifications des parties au Secrétariat du GATT comme objectif et raison d'être de l'application de règlements techniques. De fait, entre 1980 et 1990, 211 notifications de ce type ont été présentées ³⁰. D'où la crainte des pays moins développés que la protection de l'environnement ne servent que d'excuse à l'usage abusif des mesures restrictives prévues dans cet accord.

En deuxième lieu, le GATT n'a pas résolu la question du conflit juridique entre ses dispositions et les articles sur les mesures commerciales de certains accords internationaux en matière environnementale. Nous avons déjà commenté le cas des dérogations au principe de la non-discrimination vis-à-vis des pays non-membres du Protocole de Montréal.

Afin d'éviter la contradiction entre le Protocole et l'Accord Général, les experts du GATT ont suggéré l'application d'autres mesures que la restriction au commerce : des taxes à la consommation de CFC, ou alors contingenter la consommation intérieure au moyen d'un système de licences de vente sur le marché intérieur mises aux enchères (qui permettrait au détenteur de la licence d'acheter à tous les fournisseurs potentiels). Dans les deux cas, la valeur de rareté de la quantité réduite de CFC profiterait aux gouvernements, sous la forme de recettes provenant des taxes ou des ventes aux enchères. Or, dans la pratique, les entreprises privées ont été les bénéficiaires de cette rente. Officiellement, les rédacteurs avaient pour objectif additionnel d'assurer une compensation aux producteurs de CFC en leur donnant la possibilité de réaliser des bénéfices supplémentaires sur la vente de quantités moindres de CFC.

Deux autres exemples sont la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontaliers des déchets dangereux et la CITES. Dans la perspective des règles du GATT, les mesures restrictives de ces trois accords sont illégales, pour des raisons différentes auxquelles nous ne nous arrêtons pas dans cet article. Il est vrai que, dans la pratique, cette contradiction n'a jamais été invoquée par les parties contractantes du GATT. Certes, il s'agit en effet d'un aspect juridique formel, mais qui illustre parfaitement deux types de raisonnement complètement opposés, à savoir la libéralisation commerciale sans freins ou contrôle et la promotion d'un développement socio-économique viable du point de vue de l'environnement.

Quatrième question : l'*Uruguay Round* et l'OMC

L'*Uruguay Round* a été conclu après sept années de négociations multilatérales et présente la forme d'un ensemble d'accords ouverts à la signature des États à Marrakech, en avril passé, et qui devrait entrer en vigueur à partir de 1995, sous l'égide de l'Organisation Mondiale du Commerce. A très gros traits, on pourrait résumer les principaux objectifs de l'*Uruguay Round* aux six points suivants :

TABLEAU B : OBJECTIFS DE L'URUGUAY ROUND

- 1 - intégrer le textile et l'habillement dans le texte de l'Accord, mettant terme ainsi à l'accord multi-fibres de 1974³¹, sous la pression principale des pays asiatiques,
 2 - libéraliser les services, sous la demande des EUA et de l'UE,
 3 - libéraliser le marché de l'agriculture, dans lequel les 14 pays du CAIRNS (notamment l'Australie, l'Argentine, le Brésil et la Nouvelle Zélande) s'opposaient aux subventions à l'exportation de l'UE et des EUA,
 4 - la protection de la propriété intellectuelle (les brevets et les marques déposées), sujet qui provoque le clivage entre les pays hautement industrialisés et les NICs,
 5 - l'accès au marché et la réduction de 30% en moyenne des tarifs douaniers actuels,
 6 - le contrôle des entorses aux multinationales, clauses de sauvegarde, législation anti-dumping, subventions et accords bilatéraux UE-Japon (pour les automobiles) et EUA-Japon (sur les composants électroniques).

Source : CASSEN (Bernard), *op.cit.*, p.6.

Considérant l'ensemble des résultats de l'Uruguay Round, il n'est pas surprenant que les pays moins développés aient constaté des zones d'insuffisance et notamment une absence générale d'engagement et de concrétisation du traitement spécial et différencié au Tiers Monde (par exemple, dans le domaine des produits agricoles et tropicaux, les produits de la pêche, le textile, les services, entre autres). C'est donc une première promesse faite aux pays du Sud à Punta del Este qui n'a pas vu le jour.

En outre, la structure de l'Accord n'a pas été changée en faveur des pays moins développés. La règle du "principal supplier", par exemple, établit que les demandes de réduction tarifaire (négociées toujours sur le plan bilatéral) sont faites par l'exportateur du volume plus important du produit en question. Et comme les pays moins développés ne sont que très rarement dans cette situation, il leur faut attendre une négociation parmi les pays développés dans leur intérêt. Ils seront donc bénéficiaires de la clause de la nation la plus favorisée, moyennant ce que les experts du GATT appellent le "splashing effect".

Quant au sujet "environnement", il n'est pas directement prévu dans l'accord de l'Uruguay Round, mais il se trouve indirectement lié à des thèmes tels que les mesures concernant les investissements, les mesures antidumping, l'accord des mesures sanitaires et phytosanitaires, les obstacles techniques, les droits de propriété intellectuelle ou les règles d'origine. C'est au sein de la future Organisation Mondiale du Commerce que la problématique devrait prendre le relais.

Du point de vue technique, l'OMC devrait, en principe, avoir pour fonction de surveiller l'application des résultats de ces négociations, mais l'aspect le plus important est la nouvelle stature politique qu'elle donnera au commerce international, notamment au regard de nouveaux défis, dont l'environnement, le droit du travail, la concurrence internationale. Or, l'OMC n'a pas été constituée "to promote environmentally conscious trade" ; l'Uruguay Round lui a conféré la mission de "supervise environmental policies that impinge on trade" ³². En ce sens, on pourrait affirmer que l'Uruguay Round n'a pas su profiter de l'occasion pour mettre en évidence les effets environnementaux de la libéralisation commerciale.

L'annexe IV de l'Accord Final, par exemple, ne prévoit pas le développement durable comme objectif. La seule mention à la problématique se fait dans le préambule de l'annexe, sans aucune obligation légale, lorsque les parties reconnaissent le besoin de "developing the optimal use of resources of the world at sustainable levels" ³³. Quatre principes ont été annoncés comme guides des négociations environnement-commerce à l'avenir : 1-les marchés doivent rester ouverts et concurrentiels, 2-les ressources naturelles doivent être payées à un juste prix (il est rare que cet objectif puisse être atteint au moyen de restrictions au commerce), 3-les pays n'ont pas à établir les mêmes politiques en matière d'environnement, 4-les problèmes internationaux touchant l'environnement doivent être réglés par une action coopérative multilatérale et non par des mesures unilatérales ³⁴.

LA LIBÉRALISATION DU COMMERCE MONDIAL EST-ELLE COMPATIBLE AVEC LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ?

A partir de cet essai d'inventaire des rapports environnement-commerce, nous pouvons conclure que :

1 - les pays ont des différences de priorité en matière d'environnement et de développement, et l'harmonisation des politiques n'est pas envisageable pour le moment ;

2 - ces différences aboutissent à l'augmentation des coûts de production dans les pays qui mettent en place une politique plus rigoureuse en la matière, bien qu'il ne soit pas très évident, à nos jours, si cette augmentation au niveau des coûts serait suffisante à point de représenter un facteur de délocalisation pour cause environnementale (voir encadré III) ;

3 - dans de nombreuses situations, la protection de l'environnement et le maintien de la qualité de vie dans les pays développés peuvent être utilisés en tant qu'instruments d'un protectionnisme qui va à l'encontre des intérêts des pays sous-développés ;

4 - les deux priorités - celles de la protection de l'environnement et de la libéralisation commerciale - ne sont pas compatibles, sauf dans des conditions très particulières.

Ceci étant, deux questions s'imposent :

1 - Quels sont les bénéfices et les dangers de la libéralisation commerciale au niveau multilatéral ?

2 - Faut-il limiter les échanges mondiaux afin de protéger l'environnement ?

Première question : les bénéfices et les dangers de la libéralisation commerciale au niveau multilatéral

La mise en oeuvre des accords de l'Uruguay Round permettra un élargissement de l'accès aux marchés, en abaissant les obstacles qui entravent les exportations. En ce sens, le travail du GATT profite à toutes les nations du globe (mais beaucoup plus à celles qui sont développées) par la baisse des droits de douane, qui ont diminué de 40% en moyenne en 1947, à 5% en moyenne pour les années 1990. Or, l'abaissement des tarifs douaniers et la libéralisation éco-

Encadré III

La délocalisation est-elle un danger ?

Il est très probable que la protection de l'environnement ne puisse pas être considérée comme un facteur majeur de délocalisation industrielle. Certes, les entrepreneurs prennent en considération, lors du processus de prise de décision sur l'installation d'une industrie, toute une panoplie de coûts de production, dont les éventuels coûts écologiques et environnementaux. Or, ces derniers ne semblent pas représenter un montant très important dans la comptabilité des sociétés privées, sauf dans certains cas de figure. De surcroît, il n'est pas évident que toute émigration industrielle soit une perte pour le pays d'origine et un gain pour le pays d'accueil.

En avril 1993, à un séminaire tenu à Santiago du Chili à propos des rapports environnement-commerce, plusieurs auteurs ont émis leur avis sur la relocalisation. Konrad Von Moltke, par exemple, soutient que les coûts environnementaux ne constituent pas un facteur de délocalisation pour les entreprises bien administrées, et qu'il y a une forte probabilité que les entreprises qui font très attention actuellement à leur "comportement environnemental" soient motivées par les parts de marché à conquérir³⁵. En effet, les entrepreneurs constatent que le fait de commercialiser leurs produits auprès de consommateurs sensibles à l'environnement (comme étant des produits plus "sûrs" et "propres") peut contrebalancer l'incidence des dépenses engagées au titre de la lutte contre la pollution. En plus, les précurseurs pourront avoir à l'avenir une meilleure position concurrentielle même si les dépenses à court terme leur font perdre de leur compétitivité. En ce sens, y compris les apôtres néolibéraux de la compétitivité reconnaissent que des normes rigoureuses relatives aux propriétés des produits, à leur sécurité et à l'incidence sur l'environnement contribuent à créer un avantage concurrentiel et à l'accroître³⁶.

Patrick Low, économiste de la Banque mondiale, affirme que les données disponibles suggèrent que la présence d'industries polluantes dans les pays moins développés ne peut pas être attribuée à un degré important de différence internationale de dépenses environnementales (dans le contrôle et prévention de la pollution, par exemple). A la base de la délocalisation seraient plutôt des facteurs tels que les niveaux de salaires, la demande des marchés, la distribution internationale des ressources naturelles et les stratégies nationales de développement industriel³⁷. Par conséquent, les pays développés n'auraient pas à craindre une délocalisation industrielle pour cause des facteurs liés à l'environnement.

Ce n'est pas le cas des habitants des pays moins développés, car les industries qui tendent à relocaliser leur production sont en général les plus polluantes. Entre 1963 et 1980, les pays du Sud ont vu leur part de valeur ajoutée se développer au sein de branches industrielles telles que le textile, les produits en bois et liège, l'industrie chimique, la pétrochimie, l'acier et le fer. Comme l'affirme Charles Pearson, toutes les industries ne sont pas susceptibles de se relocaliser dans les pays en développement pour des raisons de contrôle environnemental, car les coûts induits par ces contrôles rapportés à la valeur ajoutée sont relativement bas. En revanche, deux candidats rassemblent, selon l'auteur, les conditions nécessaires pour une délocalisation "intéressante" économiquement : les industries de traitement des matières premières, pour lesquelles les coûts antipollution comparés à la valeur ajoutée sont élevés, et pour lesquelles les matières premières ou les marchés sont localisés dans les pays du Sud (raffineries de pétrole, production de pulpe de bois et papier, fertilisants, production d'aluminium, d'acier et de fer), ainsi que les industries caractérisées par des conditions de travail dangereuses et par de possibles effets nuisibles sur le voisinage, telles que la production de textile en amiante, de chlorure de vinyle et la fonte du plomb³⁸.

nomique en général impliquent-ils nécessairement le bien-être des populations du Sud et du Nord ?

Déjà au niveau de la rhétorique ès relations internationales, il serait intéressant de voir comment l'idée d'un seul marché global a conquis pratiquement tout l'espace du débat politique. Standardisation, homogénéisation, uniformisation, vitesse dans les transports et communications (la "planète câblée"), instantanéité, omnivision, ubiquité, etc. sont tous les mots d'ordre de la libéralisation. A la base de ce schéma, deux modèles, l'un politique (démocratie parlementaire) et l'autre économique (économie de marché), sont annoncés comme étant les attitudes rationnelles et naturelles dans le monde après-guerre froide.

Point fondamental, il n'y a pas que les institutions de Bretton Woods (traditionnellement liées à cette optique) qui prônent le marché comme "le grand principe inspirateur" de cette fin de siècle. La CNUCED, le SELA, la CEPAL travaillent tous actuellement sous ce même angle. Il n'y a que le Centre Sud (issu de la Commission Sud), le Groupe de Lisbonne (réunissant une vingtaine d'intellectuels indépendants, sous les auspices de la Fondation Gulbenkian, et qui a publié en 1993 l'ouvrage "Limits to Competition") et des économistes ou politologues dispersés dans le monde qui continuent à creuser le raisonnement de la "dégradation des termes d'échange" et du besoin de coopération pour une société planétaire³⁹.

Ces petits groupes de la "résistance" essayent de montrer, par exemple, que le commerce international connaît sans cesse une dégradation des termes d'échange aux dépens des pays moins développés. Par ailleurs, en 1980, la part du marché des marchandises des 102 pays les plus pauvres représentait 7,9% des exportations mondiales et 9% des importations. En 1990, ces chiffres ont baissé à respectivement 1,4% et 4,9%. En revanche les parts de marché des trois blocs commerciaux ont passé de 54,8% à 64%, pour les exportations, et de 59,5% à 63,8%, pour les importations⁴⁰. Et si entre 1950 et 1990, grâce au GATT, les droits de douane se sont réduits significativement, il faut rappeler qu'en 1960, 60% du commerce international s'effectuait sous l'égide de la clause de la nation la plus favorisée, alors qu'en 1990 ce pourcentage est d'environ 25 à 30 %⁴¹. En plus, pendant la décennie 80, les prix des produits manufacturés exportés par les pays du Sud ont accru de 12% (en dollars, nominalement), tandis que ceux des pays de l'OCDE ont augmenté de 35%⁴².

Aussi dans la perspective des pays industrialisés, le processus de libéralisation économique ne semble pas à son tour tenir compte des besoins fondamentaux. Au contraire, il peut être vu comme la cause majeure d'une tendance de fonds qui mène à un chômage de plus en plus massif et à des inégalités sociales difficilement tolérées, surtout en Amérique latine. Le cas de figure du Brésil est très éloquent. Comme le rappelle Jean Chesneaux, l'économie est "désencastree", elle est devenue une fin en soi, un système auquel sont soumis tous les autres champs de la vie sociale⁴³.

Bref, "compétitivité", "rentabilité" et "productivité" résument les recherches de l'économie de marché. On oublie que la compétitivité, en économie, n'est qu'une modalité de comportement des acteurs dans le contexte des marchés concurrentiels. On arrive même à créer un "outil scientifique" afin de mesurer les degrés de compétitivité des entreprises : le "World Competitiveness Index"⁴⁴. Les effets pervers de cette idéologie du marché, la sacralisation de

l'exclusion, la primauté de la logique de guerre dans les relations entre entreprises, opérateurs économiques, villes et États, l'émergence des nationalismes et des fondamentalismes, sont suffisants du moins pour la remettre en cause. Et du point de vue de l'environnement, il est difficile d'imaginer comment soutenir une croissance économique à l'infini, qui est à la base de tout le raisonnement néolibéral.

*Deuxième question : Faut-il limiter les échanges
mondiaux afin de protéger l'environnement*

La difficulté de répondre à cette question peut se démontrer dans l'exemple suivant. Imaginons trois pays limitrophes donnés ("A", "B" et "C"). "A" est le responsable d'une production polluante. "B" et "C" importent les produits (dont le processus de production est polluant) de "A". Imaginons encore que toute la pollution de "A" retombe sur "B". Si celui-ci réduit ses importations de "A", sa pollution ne réduira pas forcément, puisque "A" peut toujours vendre à "C".

La problématique se pose donc au niveau de l'internalisation multilatérale des coûts environnementaux. Si "B" est soucieux de son environnement, mais ne veut pas nuire à la compétitivité de son industrie, que devrait-il faire?

1. Établir des droits de douane pour contrebalancer le coût de la pollution afin que les industries nationales ne soient pas défavorisées dans la concurrence avec les importations provenant de "A" (qui possède une priorité de développement différente)?

2. Subventionner le coût de la protection de l'environnement au niveau interne? Et si "B" n'en a pas les moyens? Devrait-il établir une taxe sur la consommation, évitant ainsi un traitement différencié aux produits nationaux et étrangers?

3. Essayer de négocier un accord avec "A" et "C" afin d'éviter les différences au niveau de standards de protection de l'environnement? Ne risquerait-il pas de diminuer son niveau d'exigence de protection de l'environnement?

D'autres aspects pourraient encore venir compliquer la situation, tels que les différentes capacités d'absorption (la capacité d'absorption étant une ressource utilisée dans la production au même titre que l'ensoleillement, la qualité de la main d'oeuvre ou la fertilité du sol), les différents niveaux de demande d'un environnement propre et l'importance sociale de la problématique.

Du point de vue de l'efficacité économique, on ne peut imaginer pratiquement aucune situation concrète dans laquelle une mesure protectionniste de politique commerciale constituerait le moyen le plus efficace de résoudre ces problèmes. D'abord parce qu'elle est plus éloignée de la source du problème, et deuxièmement parce qu'elle crée généralement des "distorsions dérivées" dans d'autres domaines de l'économie. De plus, dans la pratique, l'argent dépensé pour la protection de la production domestique pourrait financer les projets de coopération internationale. Par exemple, le seul coût du protectionnisme au sein du G-7 (dans les branches industrielles et agricoles), qui s'élève à plus de 600 milliards de dollars américains à l'an, serait suffisant pour payer pratiquement tout le budget du programme de l'Action-21.

Les pays du Sud sont déjà conscients des risques qu'ils courent, ils savent que le coup des accords du GATT peut être double : affronter à la fois la compé-

tition inégale au sein de leurs frontières et les nouveaux obstacles à leurs exportations à l'étranger. Dans le processus actuel de "satanisation du Sud", aux manques de responsabilités en matière nucléaire, dans le domaine du terrorisme, du racisme et des droits de l'homme vient s'ajouter finalement l'irresponsabilité eu égard à l'environnement⁴⁵.

A la réunion organisée par le PNUE et la CNUCED, en février 1994, par exemple, les Ministres de l'environnement de l'Inde et du Brésil ont souligné leur crainte devant la montée d'intérêt pour la question environnementale dans les forums économiques et commerciaux, et que les tentatives de définition de programmes d'éco-label, d'éco-emballage et d'éco-étiquetage pourraient tomber sur la vallée commune des mesures protectionnistes. Pis encore, comme l'a affirmé un expert indien à l'issue de cette rencontre, "the Western delegates conveyed the message, albeit subtly, that though they understand the problems faced by developing nations, the authority to take decisions lies in the hands of those who hold the purse strings - finance ministers of the developed world"⁴⁶.

CONCLUSION

Nous avons essayé de démontrer, dans cet article, que les termes du débat environnement-commerce, tel qu'il est mené actuellement, sont manipulés de façon à rendre les conclusions politiquement intéressantes, tant dans l'optique des institutions commerciales que dans celle de beaucoup d'ONG et d'industriels des pays du Nord.

D'un côté, dire que la protection de l'environnement et la promotion des échanges commerciaux tous azimuts sont parfaitement compatibles est faux. Nous savons que le modèle commercial en vigueur depuis 1948 a aidé à accélérer la dégradation environnementale partout dans le monde. S'il était vrai que le commerce international garantissait le développement durable en général, alors son augmentation depuis les quatre dernières décennies aurait dû produire de meilleurs effets sur l'environnement. Comme le soulignent Lang et Hines, *present international trade rules and those of regional trading blocs encourage more environmental degradation by maximizing trade*⁴⁷.

De l'autre côté, dire que les mesures commerciales peuvent être utilisées dans la protection de l'environnement révèle une prise de position très claire. Dans plusieurs études, par exemple, du WWF International, ONG internationale basée à Gland (Suisse), les mesures commerciales sont élues comme une bonne politique en faveur de la protection de l'environnement. *Green protectionist trade measures provide economic protection to a domestic industry ostensibly for environmental reasons. They do not achieve any environmental gain. A Trade Related Environmental Measure (TREM) is one which protects the environment while having an effect on trade*⁴⁸. Or, comment différencier une mesure protectionniste d'une mesure d'ordre environnemental liée au commerce ? Quelle serait la distinction entre les deux au niveau de leurs effets ? La décision de la Maison Blanche à l'encontre des marins-pêcheurs et l'industrie du thon au Mexique visait-elle la protection des dauphins ou plutôt des industries nord-américaines du même secteur ? Est-ce que les effets commerciaux et économiques dans les PVD qui résultent de ce genre de mesures protègent vraiment l'environnement globalement considéré, notamment si on tient compte des

dégradations de l'environnement liées aux facteurs sociaux ?

A la rencontre de La Haye, en janvier 1994⁴⁹, les ONG des EUA et de l'Union européenne ont présenté un communiqué commun, dans lequel elles reconnaissent que les pays ont toute la légitimité d'employer leurs standards d'environnement comme base de mesures commerciales restrictives. L'appui de certains ONG à l'unilatéralisme et à l'exercice extraterritorial du pouvoir en matière environnementale constitue un élément inquiétant et qui n'aide guère à bâtir, au moyen d'incitations positives et non négatives, les fondements d'un consensus global pour la coopération. De fait, c'est un exercice qui vise plutôt à transférer ailleurs la pression de l'ajustement environnemental et social des économies du Nord.

En outre, il y a tout le commerce transnational qui est maintenu à l'écart du débat comme si les sociétés multinationales n'avaient pas d'intérêts très importants en jeu. Serait-il judicieux de parler des effets du commerce international sur l'environnement en général sans au moins mentionner les dégâts écologiques entraînés par la production des multinationales et le commerce intra-industries ?

Quand nous nous sommes donné pour objectif de faire un bilan de la problématique environnement-commerce, nous ne voulions pas dresser un constat d'échec. D'autant plus que nous croyons que les intérêts en faveur des échanges commerciaux et de l'environnement peuvent se réconcilier, pourvu que soient remplies les conditions élémentaires de promotion de l'écodéveloppement au niveau des relations internationales. Grosso modo, il s'agit de garantir l'accès aux financements, les transferts de technologies sur base non-commerciale (contrairement à l'accord des TRIPs) et de reprendre le long terme dans le raisonnement politique et économique⁵⁰. Pour les pays latino-américains, il s'agit en fait de revisiter les stratégies déjà décrites dans le document *Nuestra propia agenda*, de la Commission pour le développement et l'environnement d'Amérique latine et des Caraïbes⁵¹.

Car la politique libérale d'ouverture des frontières économiques se fonde normalement sur l'instauration d'un commerce déréglementé, sur l'intégration maximale dans un marché mondial soumis à la concurrence internationale -très fréquemment par l'intermédiaire de la dévaluation-, sur la " flexibilité " de la main-d'oeuvre, sur la déréglementation en général (et environnementale, en particulier) et la réduction drastique du rôle de l'État⁵².

En ce sens, il est très fréquent que la notion d'ouverture commerciale soit justifiée par la théorie des avantages comparatifs. Tous les pays bénéficieraient du commerce extérieur et de l'abaissement des tarifs parce que la spécialisation produit des avantages comparatifs aux niveaux de la qualité et du prix. Or, les théories d'Adam Smith et David Ricardo ne pouvait pas envisager la liberté des flux de capitaux. En effet, depuis la Seconde Guerre mondiale la mobilité internationale du capital ne cesse de croître, tandis que les théories développées par les pères fondateurs de l'économie classique ne fonctionnent que si les capitaux demeurent nationaux. Une fois sorti de ce cadre d'analyse, l'avantage n'est plus comparatif, mais absolu, puisque le capital recherchera les travailleurs les plus productifs au moindre coût, les matières premières les moins chères, le minimum de réglementation au détriment de la protection de l'environnement.

Le marché a donc besoin d'aide des instances publiques, sur le plan national,

mais aussi international. A cet égard, les thèses de Polanyi demeurent de toute actualité, puisque le système des marchés imbriqués les uns dans les autres fonctionne au niveau international⁵³. Ce que Polanyi avait évoqué à propos de l'Angleterre d'autrefois se réalise dans le cadre planétaire : destruction de l'environnement et la société à une échelle sans précédent. Paradoxalement, comme nous le rappelle Susan George, *si nous voulons protéger un marché qui rend tant des services, il faut le contrôler, l'empêcher de se détruire lui-même et de nous détruire par la même occasion*⁵⁴.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

| | |
|--------|--|
| AELE | Association européenne de libre-échange |
| OCDE | Organisation pour la coopération et le développement économiques |
| NIC | <i>Newly industrialized countries</i> |
| GATT | <i>General Accord on Tariffs and Trade</i> |
| CNUCED | Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement |
| ALENA | Association de libre-échange de l'Amérique du Nord (Canada, Mexique, États Unis d'Amérique) |
| PNUÉ | Programme des Nations Unies pour l'Environnement |
| SELA | Système économique latino-américain |
| CITES | Convention sur le commerce international des espèces sauvages de faune et de flore menacées d'extinction |
| OMC | Organisation mondiale du commerce |

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Anderson (Kym), Commerce mondial et environnement, 1992, 338 pages.
- Arden-Clarke (C.), Green Protectionism, WWF International Discussion Paper, février 1994, 12 p.
- Arden-Clarke (C.), South-North Terms of Trade, Environmental Protection and Sustainable Development, W.W.F. International Discussion Paper, février 1992, 12 p.
- Cairncross (Frances), Protection de l'environnement et commerce international, in Problèmes économiques, 2301, 25.11.92, pp.17-24.
- Charnovitz (Steve), The World Trade Organization and Environmental Supervision, in International Environment Reporter, 26 janvier 1994, pp.89-93.
- Comelieu (Christian), Les relations Nord-Sud, Paris, La Découverte, Collection Repères, 1991, 124 p.
- Description du projet d'Accord de Libre-Echange Nord-Américain, in MARCELIN (Jacques), La Guerre du commerce mondial : forces et faiblesses des Français à l'étranger, Collections Essais, Editions Eska, 1993, annexe 3, pp.200-222.
- GATT, Report by Ambassador H. Ukawa (Japan), Chairman of the Group on Environmental Measures and International Trade, to the 49th Session of the Contracting Parties, 02.02.94, 24 p.

- GATT, Commerce et environnement, Bulletin de la Division de l'information et des relations avec les médias, nos.1-5.
- GATT, FOCUS, Bulletin d'information, Division de l'information et des relations avec les médias, depuis 1990.
- GATT, Rapport "Le Commerce International 90-91", volume I, 66 p.
- Grimmett (Jeanne), Environmental Regulation and the GATT, C.R.S. Report for Congress, mars 1991, 43 p.
- Grubb (Michael), The Earth Summit Agreements, The Royal Institute of International Affairs, London, Earthscan Pub., 1993, 180 p.
- Lang (Tim) et HINES (Colin), The New Protectionism, protecting the future against free trade, Earthsacn Publications, 1994 (1ère édition : 1993), 184 p.
- (Le) Monde, Dossiers & Documents, no.218, février 1994, "Le Gatt, enfin", 8p.
- (Le) Monde Diplomatique, Manière de voir 18, Les frontières de l'économie globale.
- (Le) Monde Diplomatique, article de Cassen (Bernard), Vivre sans le GATT, mai 1993, pp.6-7.
- (The) South-North Development Monitor (SUNS), "Environment : Ministerial meeting on Trade", 10.02.94, p.2.
- (The) South-North Development Monitor (SUNS), "Trade : environment debate hotting up?", 02.04.94, p.4.
- (The) South-North Development Monitor (SUNS), "Environment : trade-development package of principles", 09.02.94, p.2.
- (The) South-North Development Monitor (SUNS), "Trade : green protection, eco-protection and TREMS", 04.03.94, p.3.
- (The) South-North Development Monitor (SUNS), "Environment : impact of Northern production, trade patterns", 24.02.94, p.6.
- (The) South-North Development Monitor (SUNS), "Trade : NGOs on comprehensive environment work programme", 07.02.94, p.5.
- (The) Third World Network, "The world Trade Organization, Trade and Environment", Position paper, Malaisie, mars 1994, 11 p.
- UNCTAD, Trade and Environment related activities of UNCTAD, Genève, février 1994, 27 p.
- UNCTAD, UNCTAD's Contribution, within its mandate, to Sustainable Development : Trade and Environment, TD/B/40 (1)/6, 33p.
- UNCTAD, Trade and Environment : work programme of UNCTAD, Genève, février 1994, 11 p.

NOTES

- 1 Pour une révision du concept de société civile organisée, voir GHILS (Paul), "Le Concept et les notions de société civile", in Associations Transnationales, 3 (1995), mai-juin 95, pp.136-155.
- 2 Notion développée par Ramonet (Ignacio), op.cit., in Le Monde Diplomatique, Manière de voir no.18, p.6.
- 3 Pour une introduction à la problématique des rapports environnement-commerce, voir Cairncross (Francis), op.cit.
- 4 Le "dumping écologique" aurait lieu quand les producteurs d'un pays profitent des normes environnementales moins rigoureuses afin de faire vendre leur produits à des prix de marché moins élevés à l'étranger (de l'anglais "dump products").
- 5 GATT, "Commerce et environnement", op.cit., pp.21-57.
- 6 Voir, par exemple, les discours prononcés par l'Ambassadeur brésilien Araújo Castro, en particulier "Comércio internacional e desenvolvimento", in Amado (Rodrigo), Araújo Castro, Coleção Itinerários, Editora Universidade de Brasília, 1982, pp.43-49.
- 7 Anderson et Blackhurst, op.cit., p.3.
- 8 Voir Pericas Netto (Bernardo), "Meio ambiente e relações internacionais", in Contexto Internacional (PUC-RJ), 9, janvier-juin 1989.

- 9 "Après la gestion verte, le management éthique", in *Courier International*, 18.03.93, pp.36-37.
- 10 Voir Nations Unies, *Principaux Textes de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement*, New York, 1993, p.4-16.
- 11 OCDE, *Environment Policy Committee High-Level Session, Environmental Perspectives on Trade-Environment Issues*, Rapport du Président, Paris, décembre 1993.
- 12 Voir Marcelin (Jacques), *op.cit.*
- 13 Vaughan (Scott), *L'environnement et les échanges commerciaux*, in *Notre Planète (PNUE)*, volume 5, no. 6, 1993, pp.10-12.
- 14 *Informal High-Level Session "Environment and Trade: Perspectives of Developing Countries"*, CNUCED/PNUE, Rapport, Genève, février 1994.
- 15 Ont participé, entre autres, les représentants de l'Argentine, de l'Australie, du Brésil, du Canada, de la Chine, de l'Union européenne, de l'Inde, du Japon, de la Corée du Sud, de la Malaisie, du Mexique, des EUA et de la Thaïlande. Voir *UNEP/UNCTAD Informal Meeting on Environment & Trade, List of Participants*, Genève, février 1994.
- 16 PNUE/CNUCED, *Communiqué de presse*, Genève, février 1994.
- 17 Bañes (Raúl), *Aspectos institucionales y jurídicos del medio ambiente, incluida la participación de la organizaciones no gubernamentales en la gestión ambiental*, Washington D.C., BID, 1991, 142 p.
- 18 Blackhurst et Subramanian, *Coopération internationale dans le domaine de l'environnement*, in *ANDERSON et Blackhurst, op.cit.*, pp.305 et ss.
- 19 Voir, à ce sujet, Ricupero (Rubens), *O Protectionismo Verde*, in *Jornal do Brasil*, 01.03.94, pp.10-11.
- 20 Grubb (Michael) et al., *op.cit.*, pp.66 et 80.
- 21 Winters (Alain), *Quantifications de l'incidence de la réduction des émissions de gaz à effet de serre sur le commerce international et le bien-être*, in *Anderson et Blackhurst, op.cit.*, pp.115-142.
- 22 Les CFC sont utilisés comme intrants intermédiaires dans la fabrication des réfrigérateurs, des climatiseurs et des pompes à chaleur (qui représentent 30% du total utilisé), dans la production de mousses rigides ou souples (28%), comme gaz propulseurs pour bombes aérosols (27%) et pour le nettoyage de composants électroniques, le dégraissage et le nettoyage à sec (14%). Les Halons, par contre, sont utilisés surtout dans les extincteurs. Données retirées de Enders (Alice) et Porges (Amélia), *Une Convention peut-elle être efficace? Le sauvetage de la couche d'ozone*, in *Anderson et Blackhurst, op.cit.*, pp.163-180.
- 23 Lloyd (Peter), *Optimisation des politiques de l'environnement*, in *Anderson et Blackhurst, op.cit.*, p.84.
- 24 Le programme des "maquiladoras" a commencé au Mexique, dans le cadre de sa stratégie de développement, en 1965. Quinze ans plus tard, le pays comptait sur 578 sociétés du genre avec plus de 120 mille employés, alors qu'en 1990 ces chiffres étaient, respectivement, de 1700 et 500 mille. Après la signature des accords de libre-échange (ALENA), la tendance serait d'augmenter davantage le nombre de "maquiladoras". Voir Goldrich (Daniel) et Carrothers (David), *Sustainable Development in Mexico? The International Politics of Crisis or opportunity*, in *Latin American Perspectives*, volume 19, no.1, hiver 92.
- 25 Agrasot et Van Ermen, *Si la Communauté européenne voulait...*, in *Le Monde Diplomatique, Une Terre en renaissance, op.cit.*, p.50.
- 26 Horst Siebert, quand il essaye de répondre à cette même question, se base sur le postulat kantien de "do unto others as you would have them do unto you". Mais ce type de principe ne semble pas avoir convaincu les grandes puissances, vu que le GATT, par exemple, depuis la première réunion ministérielle de 1982 consacrée à ce sujet, n'a pas été capable de résoudre le problème, malgré les exhortations surtout des pays africains. Voir Siebert (Horst), "Environmental Scarcity: the International Dimension", *Tübingen, Institut für Weltwirtschaft, J.C.B. Mohr, 1991*, 216p.
- 27 Ce groupe avait pour mandat "d'examiner, sur demande, toutes les questions spécifiques relevant des problèmes de politiques commerciales liés aux mesures destinées à lutter contre la pollution et à protéger l'environnement, notamment au regard des dispositions de l'Accord général...". La Conférence de Stockholm, elle-aussi, a adopté la recommandation 103, selon laquelle "tous les pays ... acceptent de ne pas invoquer leur souci de protéger l'environnement comme prétexte pour appliquer une politique commerciale discriminatoire ou réduire l'accès à leur marché". Voir *GATT Focus*, no.78, janvier-février 1991, p.5.
- 28 GATT, *Report by Ambassador H. Ukawa(Japan), Chairman of the Group on Environmental*

- Measures and International Trade to the 49th. Session of the Contracting Parties, Genève, 02.02.94, 24 p.
- 29 Messerlin (Patrick), Le rôle du GATT et les enjeux de l'Uruguay Round, in *Politique étrangère* (Paris), n° 2, été 1993, IFRI, pp.255-275.
- 30 GATT, *Le Commerce International*, op.cit., p.26 et 37.
- 31 L'accord de janvier 1974 prévoit des dérogations aux normes fondamentales du GATT en matière de commerce de produits textiles, basé sur un système de contrôle de quotas correspondantes à chaque pays. En 1977 il a été renouvelé jusqu'à 1982 (depuis lors toujours en vigueur). Une telle exception aux règles de la nation la plus favorisée et au traitement national n'a été possible que grâce à la politique américaine, qui à l'époque défendait les intérêts des producteurs de coton et des agriculteurs en général. Voir Tussie (Diana), *The Less Developed Countries and the World Trading System, a challenge to the GATT*, New York, St. Martin's Press, 1987, 162 p., surtout le chapitre 4.
- 32 Voir Charnovitz (Steve), op.cit., p.93.
- 33 Cité in WWF, "The Multilateral Trade Organization: a Legal and Environmental Assessment", op.cit., p.1.
- 34 Voir "Le Commerce Mondial-les nouveaux défis", allocation prononcée par Peter Sutherland devant le World Economic Forum, Davos, 28.01.94, 8 p.
- 35 Moltke (Konrad Von), "Environmental Protection and its Effects on Competitiveness", Séminaire OEA sur commerce international et environnement, Santiago (Chili), avril 1993, p.4.
- 36 Raisonnement appuyé, par exemple, par Michael Porter, dans l'ouvrage "Competitive Advantage of Nations", pp.647-648.
- 37 Low (Patrick), "The International Location of Polluting Industries and the Harmonization of Environmental Standards", Séminaire OEA sur commerce international et environnement, Santiago (Chili), avril 1993, p.50.
- 38 "Multinational Corporations, environment and the third world", World Resources Institute Book, Durham, 1987, p.111-172.
- 39 Pour les idées de la Commission Sud, voir, par exemple, "Facing the Challenge"(1993) ou "The Challenge to the South"(1990), ses deux principaux rapports.
- 40 *Le Monde Diplomatique*, Manières de voir no.18, p.32.
- 41 Cela est dû au processus d'intégration régionale, aux accords de l'UE avec la zone ACP et les anciens pays socialistes de l'Europe de l'Est, mais surtout à une "zone grise" englobant toutes les interventions qui se situent entre la "lumière du libre-échange" et "l'obscurité de la protection". Voir Khavand (Fereydoun), Les diplomaties commerciales et l'Uruguay Round", in *Le Trimestre du Monde*, 4e. trimestre, 1991, pp.20-24.
- 42 Furtado (Celso), *Globalização das estruturas econômicas e identidade nacional*, in *Política Externa*, 1(4), mars-mai 1993, pp.8.
- 43 Le terme "désencastrée" est employé par Polanyi et repris par Chesneau (Jean), Dix questions sur la mondialisation, in *Le Monde Diplomatique*, Manière de voir no.18, p.10.
- 44 Produit depuis 1989 par une institution privée suisse, avec l'aide de l'Institute for Management Development, il couvre 34 pays et exploite 330 critères d'agressivité des entreprises à l'échelle mondiale. Cité par Petrella (Ricardo), L'Évangile de la compétitivité, in *Le Monde Diplomatique*, Manière de voir no.18, p.14.
- 45 Le terme "satanisation du Sud" a été employé par Santos Neves (Carlos Augusto), O Brasil e o futuro: linhas para uma presença do Brasil na vida internacional, in *Política Externa*, 1(4), mars-avril 1993, p.25.
- 46 "Fighting green imperialism", in *Down to Earth*, March 31, 1994, p.9.
- 47 Lang et Hines, op.cit., page 64.
- 48 Voir WWF, *Green Protectionism*, op.cit., p.2.
- 49 Rencontre UE-EUA sur les rapports commerce-environnement, à laquelle ont participé les ONG des deux pôles. L'Union européenne et les pays de l'AELE ont tenu, à Vienne, une rencontre du même genre en janvier 1994.
- 50 Pour l'étude des principes fondamentaux dans l'approche environnement-commerce, voir IISD, *Trade and Sustainable Development Principles*, op.cit. Pour un commentaire sur la notion temps-espace dans le cadre de la problématique de l'environnement, voir SACHS (Ignacy), Ces temps et ces espaces qui s'emboîtent, in *Le Monde Diplomatique*, Savoirs no.2, pp.32-33.
- 51 Voir Nuestra propia agenda sobre desarrollo y medio ambiente, Comisión de Desarrollo y

Medio Ambiente de América Latina y el Caribe, PNUD/BID/FCE, 1991, 102 pages.

52 Voir l'article de Susan George, in *Le Monde Diplomatique*, juillet 1995, pp.23-24.

53 Polanyi (Karl), *La Grande Transformation*, Paris, Gallimard, 1963.

54 Susan George se base sur les exemples utilisés par Karl Polanyi à propos de l'Angleterre du XIXe siècle. Lorsque la menace du marché avait paru trop présente, l'Angleterre entreprit de l'éviter en se protégeant. Les autres États capitalistes ont agi de la même manière; du coup, il y a eu renforcement du marché, mais également des réglementations, des tarifs douaniers, des lois sur le travail et sur la sécurité au travail. L'action de grandes instances internationales issues de Bretton Woods préconisent justement davantage de déréglementation, de privatisation, d'intégration forcée des communautés, de la nature, du travail dans ce grand marché mondial.

RÉSUMÉ - RESUMO - ABSTRACT

Le thème concerne la compatibilité entre la protection de l'environnement et le processus de libéralisation économique. Cette question qui recouvre celle des relations Nord-Sud pose le problème de l'intervention des États dans la protection de l'environnement, en contradiction avec la volonté d'ouverture commerciale. L'idée d'internaliser les externalités, c'est-à-dire, de faire supporter aux agents économiques les conséquences négatives de leurs activités sur le milieu est au cœur des politiques de l'environnement. C'est aussi la juxtaposition des mesures dirigées contre la notion de dumping écologique.

L'article fait l'histoire de cette problématique, en particulier pour les pays latino-américains, et analyse les conventions passées en la matière. Il discute des priorités possibles, soit en faveur de la libéralisation des échanges, soit en faveur du développement durable.

Este artigo discute a compatibilidade entre a proteção do meio ambiente e o processo de liberalização da economia. Esta questão que passa pela discussão das relações norte-sul, coloca o problema da intervenção do Estado na proteção do meio ambiente, em contradição com a disposição de abertura comercial. A idéia de interiorizar as exteriorizações, isto é, de fazer que os agentes econômicos arquem com as consequências negativas de

suas atividades sobre o meio ambiente, está no centro das políticas ambientais. Ela é também a justificativa das medidas dirigidas contra o dumping ecológico.

O artigo traça a história desta problemática, em particular para os países latino-americanos e analisa as convenções assinadas a este respeito. Ele discute as prioridades possíveis, tanto a favor da liberalização do comércio como a favor do desenvolvimento sustentável.

This article discusses the possibility of making compatible both the need of environmental protection and the trend of trade liberalization. This debate cuts across North-South relations, the role of the State in environmental protection, as well as contradictions of economic opening of markets. The idea of internalizing external effects ("externalities"), i.e. making economic agents fully responsible for their activities and the effects on the environment, lies in the center of environmental policymaking. Moreover it justifies measures taken against the notion of ecological dumping.

This article summarizes the historical evolution of this issue, particularly in Latin American countries, and also analyses conventions signed in this respect. It presents possible scenarios both under economic liberalization processes and in favour of sustainable development.

D O S S I E R

BRÉSIL : OBSERVATIONS DES DYNAMIQUES TERRITORIALES 1

MARTINE DROULERS (COORD.)

BERNARD BRET

ENALI MARIA DE BIAGGI

HERVÉ THÉRY

PHILIPPE WANIEZ

AVEC LA COLLABORATION DE

MICHEL AGIER

EDSON CAMISADES

TATIANA ENGEL GERHARDT

Ce dossier, préparé pour les *Cahiers des Amériques latines* par un collectif de géographes, vise à évaluer les changements à l'oeuvre sur le territoire brésilien. Il s'appuie sur le traitement original d'une base de données géoréférencées, déjà riche de quelques milliers de variables et devant encore s'enrichir. Il vise par le traitement des données et leur expression cartographique, à produire des images nouvelles du Brésil. Encore à sa phase initiale, le présent travail ne manquera pas de connaître d'autres développements.

Il est bien connu que la cartographie a tout d'abord une fonction stratégique, mais elle a aussi une fonction heuristique: elle apprend à faire découvrir les territoires, à les lire dans la complexité de leurs maillages et de leur organisation, en l'occurrence, à les analyser par grandes régions, États et système urbain brésilien.

Les travaux présentés ci-après n'auraient pu voir le jour sans le programme de coopération internationale engagé initialement entre l'IBGE - Institut Brésilien de Géographie et de Statistique - et le GIP RECLUS* - Groupement d'Intérêt Public. Ils ont pu être menés à bien grâce à la collaboration établie entre le CREDAL - Centre de Recherche et de Documentation sur l'Amérique latine - et le GIP RECLUS de Montpellier. Actuellement la coopération se poursuit dans le cadre d'une convention que l'ORSTOM et l'IBGE ont signée au mois de juin 1995.

La présente version de ce travail a été construite collectivement, même si plusieurs parties ont été préparées et rédigées plus spécialement par tel ou tel auteur, certaines tâches relevant des compétences particulières de chacun. Le chapitre sur les méthodes doit beaucoup à Philippe Waniez, de l'ORSTOM; il y expose l'esprit géographique qui préside à l'utilisation des outils informatiques et statistiques. Les chapitres concernant la "frontière" agricole et l'Amazonie sont issus des recherches actuelles d'Hervé Théry, du CNRS, sur la structuration et la spécificité des fronts pionniers au Brésil pouvant conduire sur la voie d'une modélisation. Les pages sur les mouvements démographiques et l'alphabetisation relèvent des analyses de Bernard Bret, de l'Université de Paris XII-Val de Marne, qui repère ainsi les phénomènes de diffusion spatiale de la croissance et les évolutions régionales entraînées par la capitale pauliste. L'exploitation des données concernant les couleurs de peau est due à Michel Agier, de l'ORSTOM. Les chapitres traitant le développement urbain, les inégalités régionales et les situations locales, ainsi que les tableaux statistiques, ont été réalisés par Martine Droulers, du CNRS, avec le souci de trouver une expression significative des importants contrastes socio-spatiaux du Brésil en combinant les différentes échelles d'approche. Enfin, l'élaboration des graphiques et des cartes a été menée à terme par Enali Maria De Biaggi (Leca), doctorante au CREDAL, qui entreprend une thèse sur les outils graphiques dans la recherche géographique. La coordination de ce dossier a été assurée par Martine Droulers, tandis que la base de données informatisées a été établie sous la responsabilité de Philippe Waniez et Hervé Théry.

Bien que les auteurs assument l'entière responsabilité de leurs écrits, ils tiennent à associer à cette publication les géographes de l'IBGE avec lesquels ils entretiennent des relations suivies depuis de nombreuses années, notamment Cesar Ajara, Directeur du Département de Géographie de l'IBGE, Maria Mônica O'Neill, Evangelina X. G. de Oliveira et Luis Bahiana.

Enfin, il n'est que justice de souligner l'appui sans faille de Jacques Bertheaud, attaché de coopération à l'Ambassade de France au Brésil, de Pierre Gondard, chef de l'unité de recherche "espace et territoire" du département Sud de l'ORSTOM et de Jean Revel-Mouroz, Directeur du CREDAL.

* Réseau d'études des changements dans les localisations et les unités spatiales

LA MÉTHODE, LES DONNÉES, LES OUTILS

MARTINE DROULERS, HERVÉ THÉRY,
PHILIPPE WANIEZ

Ce travail représente la première série de résultats de l'exploitation de la chaîne statistique et cartographique *Samba/Cabral*. Il s'agit dans notre esprit de montrer quelques unes de ses possibilités d'utilisation, tant pour les géographes que pour les autres chercheurs en sciences humaines. Divers phénomènes sont observés, à plusieurs échelles, mais le fil conducteur des documents qui vont suivre est d'analyser les changements dans l'usage du territoire, la dynamique des activités et de leur localisation.

Cet outil, fruit d'un travail de collaboration entre géographes français et brésiliens, vise à faciliter les analyses spatiales et à fournir les moyens d'une étude de la dynamique des territoires, à partir de l'évolution des données socio-économiques de ces vingt dernières années, et à vérifier les permanences ou les ruptures des grandes identités régionales du pays.

Cet ensemble de textes est donc le résultat d'une histoire, déjà longue: celle de la conception et de la mise au point d'un outil adapté aux besoins de la recherche. Pour y parvenir, une fois l'objectif défini, il a fallu en passer par le rassemblement et la mise en œuvre – sous une forme utilisable – de données pertinentes, par le développement d'un logiciel convivial, le tout dans la perspective d'une approche intuitive des problèmes, celle de l'analyse exploratoire des données.

Au départ, le projet Fronteiras...

Intitulé «*Fronteiras*, des frontières agricoles brésiliennes aux marchés mondiaux», ce projet de recherche avait été mis sur pied en 1990, lors du renouvellement du GIP Reclus, par des économistes et des géographes de l'INRA, du CNRS et de l'ORSTOM. Le point de départ de la réflexion commu-

ne avait été une approche mettant en rapport les marchés mondiaux et les frontières agricoles brésiliennes.

Le Brésil est, en effet, un des pays du Monde où l'on peut observer sur une période relativement courte (une quinzaine d'années), l'émergence de nouvelles formes d'occupation du territoire, d'exploitation des ressources naturelles et de mise en valeur agricole. Plus précisément, dans les zones dites de «frontière agricole», aux marges de l'œkoumène, comme l'Amazonie ou les *cerrados* (savanes arborées du plateau central), l'accélération de l'expansion économique brésilienne s'est manifestée par d'importants impacts sur l'espace comme, par exemple, l'appropriation de vastes territoires par des intérêts privés (grands propriétaires terriens, firmes agro-alimentaires, industries minières, souvent multinationales), l'afflux de populations en provenance des espaces en crise du Nordeste ou du trop plein des métropoles du Sud, l'émergence de nouveaux centres urbains créés de toutes pièces, etc.

Or, pour comprendre cette nouvelle forme d'occupation de l'espace, il apparaissait nécessaire d'observer également les transformations en cours dans les autres régions du Brésil, en crise ou en voie de consolidation économique. Dans ce pays plus qu'ailleurs, et peut-être en raison de ses dimensions exceptionnelles, l'articulation des échelles géographiques semblait nécessaire pour aboutir à une véritable compréhension des changements en cours.

L'accent fut d'abord mis sur les échanges Japon-Brésil et leurs effets sur la mise en valeur des *cerrados*. En 1973, en pleine crise sur les marchés internationaux du blé et du soja, le Brésil et le Japon avaient décidé de coopérer et le programme de mise en valeur du Alto Parnaíba (Minas Gerais) avait été lancé par une société à capital partagé (Brésil/Japon), la CAMPO, dépendant de la COTIA, coopérative agricole dont le siège est à São Paulo. Au début des années 1980, les difficultés rencontrées par le Brésil dans la poursuite de sa modernisation agricole n'avaient pas remis en cause cette coopération. Bien au contraire: un nouveau programme fut lancé dans les *cerrados*, le PRODECER, élargi à l'Ouest de Bahia et au Mato Grosso do Sul. Sur 150 000 hectares, il s'agissait de produire des grains (soja, maïs), mais aussi d'autres denrées qui variaient selon les régions. Le programme de recherche voulait donc évaluer l'impact de cette coopération japonaise et expliciter les objectifs du Japon en matière de coopération agricole.

L'innovation consistait à considérer la totalité des *cerrados*, adoptant ainsi un niveau d'analyse qui faisait gravement défaut dans les études existantes, pour la plupart de type monographique. En se donnant les moyens de préciser les contrastes du peuplement et l'ampleur des phénomènes migratoires, d'apprécier le dynamisme de l'agriculture au regard de l'explosion urbaine, d'examiner le degré de corrélation entre le développement régional et le milieu naturel ou l'infrastructure de communication, on visait à établir une connaissance de base de la géographie des *cerrados*.

Il manquait alors en France, mais aussi au Brésil, un outil d'analyse spa-

tialisée des changements de grande ampleur qui affectent les activités et leur répartition sur le territoire, telle que la profonde réorganisation de la production caféière depuis quinze ans: déclin dans le Paraná (au profit du soja) et progression rapide dans le Minas Gerais.

Pour faire converger ces projets de recherche évidemment apparentés, des activités communes aux membres de l'équipe avaient été définies, dont la création et l'utilisation commune de la base de données statistiques *Fronteiras*. La réalisation par Ph. Waniez de la base de données SISECSO (relative aux seuls *cerrados*) en coopération entre l'ORSTOM et l'EMBRAPA-CPAC de Brasilia avait permis d'acquérir une bonne connaissance des sources statistiques brésiliennes et des fichiers disponibles. Il s'agissait donc ensuite d'étendre la méthodologie adoptée pour les *cerrados* à l'ensemble du Brésil, en constituant progressivement une base nationale.

Un principe avait d'emblée été retenu: adopter le niveau géographique le plus fin, celui des *municípios*. La numérisation du fond de carte a évidemment été une opération assez longue, mais une contribution importante au système futur, puisque aucun fichier de ce type n'existait alors au Brésil. Le savoir-faire de la Maison de la Géographie en matière de traitement des données et de cartographie statistique a permis de créer une bonne base d'échanges avec l'IBGE, le principal producteur de cartes géographiques et de données statistiques du Brésil, avec qui la suite du travail a été entreprise et se poursuit grâce à la présence, pour quelques années, de Ph. Waniez auprès du Département de Géographie de l'IBGE à Rio de Janeiro.

Le système SAMBA 2000

Le nom «Système d'Analyse des *Municípios* Brésiliens pour l'An 2000» désigne à la fois la plus grande base de données accessible sur l'ensemble des *municípios* brésiliens (en dehors de celles de l'IBGE) et le système de gestion de base de données qui organise et rend accessible cet ensemble d'informations.

Le logiciel, initialement construit en langage SAS sur un gros système IBM 3090 sous MVS/XA, a été entièrement réécrit en 1993 pour fonctionner sur micro-ordinateur Macintosh. Cette évolution a été guidée à la fois par l'accroissement des capacités de traitement offertes par le Macintosh permettant de s'affranchir d'un équipement informatique lourd et coûteux, sans qu'il soit nécessaire de mettre en œuvre un système de gestion des données complexes, très surdimensionné par rapport aux fonctions assignées à SAMBA.

Les données gérées par SAMBA se composent d'environ 4 000 variables disponibles pour l'ensemble des 4 500 *municípios* brésiliens. La majeure partie de ces données provient de l'IBGE. Le reste est issu de ministères comme celui de l'Éducation, ou d'organisations non-gouvernementales de portée nationale, comme par exemple la Conférence Épiscopale.

Quatre types d'archives donnent accès aux ensembles de données:

- *Agri* comprend les données relatives à l'agriculture. Elles se composent de deux sources différentes: d'une part les recensements agricoles de 1970 et 1980, et la totalité du recensement de 1985, le dernier en date, et d'autre part les enquêtes annuelles de production de 1977 à 1992.
- *Démo* rassemble les données relatives à la population, c'est-à-dire, les recensements de 1970, 1980 et 1991. Pour les deux premiers, il s'agit d'extraits alors que pour le dernier, il s'agit de l'intégralité des données disponibles fin 1995.
- *Éco* regroupe les recensements économiques de l'industrie, du commerce et des services de 1980 et 1985, les derniers en date. À cela s'ajoutent des données sur l'extraction végétale (PEV) en 1985.
- *Soc* liste des données relatives à la société qui, pour l'essentiel n'ont pas été produites par l'IBGE. On y trouve des informations sur les élections et l'électorat, sur les assassinats en milieu rural, sur l'éducation et la santé.

Le fonctionnement du logiciel de déroule en plusieurs étapes:

- Étape n°1: on choisit en cliquant les variables que l'on désire exploiter.
- Étape n°2: SAMBA demande ensuite de sélectionner l'espace géographique pour lequel les variables précédemment retenues seront extraites de la base de données.
- Étape n°3: SAMBA propose l'option d'agrégation géographique des données. L'agrégation au niveau des micro-régions ou des États peut être retenue.
- Étape n°4: l'extraction proprement dite a lieu, ce qui peut demander quelques minutes. Les résultats du traitement peuvent être lus dans le dossier nommé Samba-sélection.

Ce qui fait la richesse de SAMBA n'est pas tel ou tel tableau de données, mais bien la possibilité d'extraire les variables désirées, de les joindre afin de former un nouveau tableau correspondant au problème à analyser, et l'option d'agrégation de ces données à un niveau géographique supérieur. Peut-on dire que Samba est un SIG? Dans le sens large où un SIG désigne tout système informatique destiné à analyser des données relatives à l'espace géographique ... oui¹. Et bien entendu la possibilité d'exploiter immédiatement ces données dans un logiciel de cartographie adapté.

Cartographie des données avec le logiciel CABRAL 1500

On trouve dans Cabral 1500 le nécessaire pour réaliser des cartes en plages colorées, dites cartes choroplèthes, en cercles proportionnels, ou bien encore des cartes combinant les deux représentations, cercles sur plages colorées ou cercles colorés, et, enfin des cartes représentant des flux sur un réseau.

Ces fonctions, rudimentaires par rapport à certains logiciels existant sur

le marché, répondent pourtant à la majorité des besoins de ceux qui ont à réaliser des cartogrammes. Par ailleurs, Cabral 1500 a été conçu pour être utilisé conjointement avec d'autres logiciels, cette compatibilité est basée sur les formats de fichiers, textes tabulés pour les statistiques, PICT ou Postscript pour les cartes. Cabral 1500 accepte en entrée les données de Samba, mais aussi des tableaux de données provenant d'autres logiciels (comme Excel ou Data Desk) et produit en sortie des images directement utilisables par des logiciels de dessin (comme Adobe Illustrator), pour l'enrichissement graphique des cartes et leur insertion dans des publications du meilleur niveau professionnel.

Au total, cette chaîne donne aux chercheurs intéressés par les aspects territoriaux des mutations économiques et sociales les moyens de tester leurs hypothèses et d'explorer, de façon souple et intuitive, les données rassemblées dans Samba et d'autres sources.

Les outils de l'analyse exploratoire des données

Les méthodes statistiques que mettent en œuvre bien des géographes sont en effet souvent inadaptées aux données dont ils disposent. Par exemple, les unités spatiales utilisent le plus souvent des agrégats d'observations faites à des niveaux inférieurs, mais on ne dispose en général pas d'indications sur la variance de ces agrégats. Les distributions des variables apparaissent parfois inadéquates face aux hypothèses sous-tendant des méthodes pourtant usuelles comme la régression linéaire. À cela s'ajoute auto corrélation spatiale, difficile à prendre en compte alors même que la plupart des méthodes exigent l'indépendance des observations pour produire des résultats valables. Les géographes font fréquemment l'impasse sur ces problèmes dont l'ignorance (ou l'absence volontaire de prise en compte...) ne peut conduire qu'à des résultats douteux. Si ces défauts demeurent encore très fréquents, c'est que les géographes n'ont pas encore bien perçu qu'à côté de l'Analyse Confirmatoire, celle qu'ils pratiquent sans le savoir, et qui suppose que l'on lui puisse faire des hypothèses mathématiques contraignantes permettant l'inférence statistique, il existe une autre approche, plus intuitive.

L'Analyse Exploratoire des Données (EDA) imaginée par le statisticien J.W. Tukey est une approche moins normative qui conduit à «radiographier les données», autrement dit à chercher ce qui se passe dans les chiffres, sans a priori, au lieu de rechercher à tout prix l'adéquation à un test statistique et de prendre, de manière quasi rituelle, une décision à caractère probabiliste. De plus, elle cherche à prendre en compte les anomalies ou les cas extrêmes, souvent considérés comme aberrants car s'ajustant mal aux «lois» statistiques. Le géographe, fréquemment confronté à ces cas particuliers, expressions de contingences physiques ou historiques, ne doit bien entendu pas les ignorer sous prétexte qu'ils «entrent mal dans le modèle». L'Analyse Exploratoire des Données établit une véritable intimité de l'analyste avec ses données et permet d'éviter

les conclusions prises à la hâte, de manière trop mécanique, conduisant parfois à nier l'évidence, ou pire, à imposer des conclusions absurdes sous la foi d'un test mal adapté aux questions auxquelles il est censé apporter une réponse. On peut résumer comme suit les principaux caractères des deux approches:

Analyse Exploratoire

Approche descriptive
Statistiques résistantes
Plan de recherche souple
Expression graphique
Vision intuitive

Analyse Confirmatoire

Approche inférentielle
Statistiques sensibles
Plan de recherche rigoureux
Expression numérique
Vision précise

Source: BERTRAND, VALIQUETTE, 1986

En recourant toujours aux représentations graphiques, en associant souvent plusieurs modes de représentation des mêmes données, en effectuant un retour constant aux données d'origine, le chercheur regarde les données selon des perspectives variées pour mieux saisir la portée des relations qu'il détecte et la pertinence des groupes qu'il identifie.

En résumé, l'approche exploratoire demande au chercheur de mener une enquête en tentant, indice après indice, de construire un raisonnement. En revanche, l'approche confirmatoire serait plutôt celle d'un juge au cours d'un procès cherchant à administrer une preuve en soupesant le poids de chaque pièce à conviction. L'Analyse Exploratoire des données ne doit donc pas être comprise comme une alternative à l'Analyse Confirmatoire; chacune d'elles est une étape dans la construction d'un véritable raisonnement.

Quelques logiciels d'analyse statistique ont exploité de manière innovante les possibilités d'interaction homme-machine de manière à faciliter l'exploration des données. L'un d'entre eux, *DataDesk* représente un modèle du genre. L'exploration des données y commence en général par la construction de quelques figures simples, comme des diagrammes en boîtes et moustaches, qui visualisent, sur la même figure, l'intervalle inter quartile (la boîte), la médiane, les valeurs fortes et faibles (les moustaches) et les cas extrêmes. La juxtaposition des diagrammes permet d'apprécier en un seul coup d'œil leur différence et l'utilisation d'une matrice de graphiques bivariés permet d'obtenir une vue synoptique de l'ensemble des relations entre deux variables prises deux à deux.

Cabral ayant été conçu de façon à pouvoir utiliser directement les données issues de *DataDesk*, on dispose au total d'une chaîne complète d'analyse qui permet d'aborder dans les meilleures conditions l'exploration des données brésiliennes, à plusieurs échelles.

Les régions, les États, les municipes

Un des objectifs de cette première présentation des données est de tester la pertinence et l'opérationalité des grandes divisions régionales du Brésil.

Celles-ci ont été élaborées lors d'une période de gouvernement autoritaire et centralisateur accompagnée d'une forte croissance économique et suivie d'une période de récession et de libéralisme, évolution qui n'a pas été sans affecter les identités régionales.

TABLEAU 1
MAILLAGE MUNICIPAL ET POPULATION 1980 ET 1991

| États | Superficie (km ²) | Nbre municipales 1980 | Nbre municipales 1991 | 91 taille moyenne municip km ² | Population 1980 | Population 1991 |
|---------------------|-------------------------------|-----------------------|-----------------------|---|-------------------|-------------------|
| Rondônia | 238 378 | 7 | 23 | 10 364 | 491 069 | 1 130 874 |
| Acre | 153 697 | 12 | 12 | 12 808 | 301 303 | 417 165 |
| Amazonas | 1 558 987 | 44 | 62 | 25 145 | 1 450 089 | 2 102 901 |
| Roraima | 230 100 | 2 | 8 | 28 763 | 79 159 | 215 950 |
| Para | 1 246 833 | 83 | 105 | 11 875 | 3 403 391 | 5 181 570 |
| Amapá | 142 358 | 5 | 9 | 15 818 | 175 257 | 288 700 |
| Tocantins | 277 322 | - | 79 | 3 510 | - | 920 116 |
| <i>Nord</i> | <i>3 847 675</i> | <i>153</i> | <i>298</i> | <i>12 912</i> | <i>5 900 268</i> | <i>10 257 276</i> |
| Maranhão | 329 555 | 130 | 136 | 2 423 | 3 996 404 | 4 930 029 |
| Piauí | 251 273 | 114 | 118 | 2 129 | 2 139 021 | 2 581 215 |
| Ceará | 145 694 | 141 | 178 | 819 | 5 288 253 | 6 362 620 |
| Rio Grande do Norte | 53 166 | 150 | 152 | 350 | 1 898 172 | 2 414 121 |
| Paraíba | 53 952 | 171 | 171 | 316 | 2 770 176 | 3 200 677 |
| Pernambuco | 101 023 | 165 | 168 | 601 | 6 143 232 | 7 122 548 |
| Alagoas | 29 107 | 94 | 97 | 300 | 1 982 591 | 2 512 991 |
| Sergipe | 21 862 | 74 | 74 | 295 | 1 140 121 | 1 491 867 |
| Bahia | 566 978 | 336 | 415 | 1 366 | 9 454 346 | 11 855 157 |
| <i>Nordeste</i> | <i>1 552 610</i> | <i>1 375</i> | <i>1 509</i> | <i>1 029</i> | <i>35 812 316</i> | <i>42 471 225</i> |
| Minas Gerais | 586 624 | 722 | 723 | 811 | 13 378 553 | 15 731 961 |
| Espírito Santo | 45 733 | 53 | 67 | 683 | 2 023 340 | 2 598 505 |
| Rio de Janeiro | 43653 | 64 | 70 | 624 | 11 291 520 | 12 783 761 |
| São Paulo | 248 255 | 571 | 572 | 434 | 25 040 712 | 31 546 473 |
| <i>Sudeste</i> | <i>924 265</i> | <i>1 410</i> | <i>1 432</i> | <i>644</i> | <i>51 734 125</i> | <i>62 660 700</i> |
| Paraná | 199 324 | 290 | 323 | 617 | 7 629 392 | 8 443 299 |
| Santa Catarina | 95 318 | 197 | 217 | 439 | 3 627 933 | 4 538 248 |
| Rio Grande do Sul | 280 674 | 232 | 333 | 843 | 7 773 857 | 9 135 476 |
| <i>Sud</i> | <i>575 316</i> | <i>719</i> | <i>873</i> | <i>649</i> | <i>19 031 182</i> | <i>22 117 023</i> |
| Mato Grosso do Sul | 357 471 | 55 | 72 | 4 965 | 1 369 567 | 1 778 741 |
| Mato Grosso | 901 420 | 38 | 95 | 9 489 | 1 138 691 | 2 022 524 |
| Goiás | 340 166 | 223 | 211 | 1 612 | 3 859 602 | 4 012 562 |
| Distrito Federal | 5 794 | 1 | 1 | 5 794 | 1 176 935 | 1 596 415 |
| <i>Centre-ouest</i> | <i>1 604 851</i> | <i>317</i> | <i>379</i> | <i>4 234</i> | <i>7 544 795</i> | <i>9 410 242</i> |
| Brésil | 8 511 996 | 3 974 | 4 491 | 1 895 | 119 002 706 | 146 917 460 |

Source : IBGE annuaire 1992

DOSSIER

CARTE 1
BRÉSIL 1991
MAILLE DES MICRO-REGIONS HOMOGENES



ETATS

| | | |
|-----------------------|-------------------------|--------------------------|
| AC - ACRE | MA - MARANHAO | RJ - RIO DE JANEIRO |
| AL - ALAGOAS | MG - MINAS GERAIS | RN - RIO GRANDE DO NORTE |
| AM - AMAZONAS | MS - MATO GROSSO DO SUL | RO - RONDONIA |
| AP - AMAPA | MT - MATO GROSSO | RR - RORAIMA |
| BA - BAHIA | PA - PARA | RS - RIO GRANDE DO SUL |
| CE - CEARA | PB - PARAIBA | SC - SANTA CATARINA |
| DF - DISTRITO FEDERAL | PE - PERNAMBUCO | SE - SERGIPE |
| ES - ESPIRITO SANTO | PI - PIAUI | SP - SAO PAULO |
| GO - GOIAS | PR - PARANA | TO - TOCANTINS |

Source : IBGE/SAMBA - CABRAL/CREDAL, 1995.

Les cinq grandes régions brésiliennes actuelles proviennent de la division que l'IBGE avait adoptée dès sa création en 1939. Cette division régionale procédait d'un regroupement d'unités politiques, fondé sur les points cardinaux (nord, nord-est, est, sud, centre) qui n'effaçait pas complètement les régions naturelles: le *nord* correspondait à l'Amazonie; le *Nordeste* avec sa zone de forêt (*zona da mata*) et celle du *sertão* semi-aride; le *centre* correspondant au Plateau Central. La distinction macrorégionale essentielle opposait toujours la frange littorale et l'intérieur tandis que la division en bassins hydrographiques restait encore perceptible, les bassins de l'Amazonie (Nord), du São Francisco (Nordeste), du Paraná et du Paraguay (Pantanal-Centre-Ouest) polarisant les hommes et les activités.

Il subsista une hésitation sur la délimitation entre Est, Sud et Centre, ce qui souligne combien l'entité *Sudeste*, retenue en définitive, rassemble des régions aux identités très diverses: São Paulo exerce une domination démographique et économique impressionnante sur l'ensemble du pays en concentrant l'essentiel des activités industrielles et financières du pays; Rio de Janeiro décline et le Minas Gerais, plus vaste que la France, est un ensemble régional complexe qui inclut des fragments du *cerrado* (Plateau Central), du Nordeste semi-aride (Vallée du São Francisco) et une zone de montagnes au Sud.

La division retenue en cinq régions : Nord, Nordeste, Sudeste, Sud, Centre-Ouest, est donc à la fois physique et socio-économique. Reste-t-elle toujours aussi pertinente cinquante ans après qu'elle a été conçue, d'autant que la population brésilienne est passée de 40 à 150 millions d'habitants?

Le Nordeste et l'Amazonie restent les plus intangibles, avec des villes où prédominent les activités tertiaires et des campagnes très pauvres, où les conditions de vie sont particulièrement mauvaises, tandis que les régions Sud, Sudeste et Centre-Ouest subissent plus directement l'impact de l'extension du modèle urbano-industriel pauliste qui, sous l'effet d'un processus de modernisation accélérée, redessine les flux, recompose les réseaux et homogénéise les conditions de vie.

Les unités politiques regroupées dans les grandes régions sont les actuels 26 États de la Fédération (auxquels s'ajoute le District Fédéral de Brasilia) très différents en taille (de plus de 1 million de km² à quelques dizaines de milliers de km²) en population (de 31 millions d'habitants à quelques centaines de milliers), mais qui constituent encore une intéressante échelle de représentation des caractères géographiques.

Toutefois, pour les États les plus vastes et pour étudier les phénomènes de transition, il s'avère nécessaire de travailler avec des unités plus réduites comme celles des regroupements dits mésorégions (181) ou encore microrégions homogènes (587) opérés par l'IBGE (voir la carte). Celles-ci sont enfin composées d'un certain nombre d'unités administratives de base, les *municípios*, dont le nombre s'élevait à 3 974 en 1980, à 4 491 en 1991 et à plus de 5 000 en 1995. Le maillage de ces municipes est fort différent selon les

DOSSIER

CARTE 2 BRÉSIL 1990 MAILLE MUNICIPALE



ETATS

| | | |
|-----------------------|-------------------------|--------------------------|
| AC - ACRE | MA - MARANHAO | RJ - RIO DE JANEIRO |
| AL - ALAGOAS | MG - MINAS GERAIS | RN - RIO GRANDE DO NORTE |
| AM - AMAZONAS | MS - MATO GROSSO DO SUL | RO - RONDONIA |
| AP - AMAPA | MT - MATO GROSSO | RR - RORAIMA |
| BA - BAHIA | PA - PARA | RS - RIO GRANDE DO SUL |
| CE - CEARA | PB - PARAIBA | SC - SANTA CATARINA |
| DF - DISTRITO FEDERAL | PE - PERNAMBUCO | SE - SERGIPE |
| ES - ESPIRITO SANTO | PI - PIAUI | SP - SAO PAULO |
| GO - GOIAS | PR - PARANA | TO - TOCANTINS |

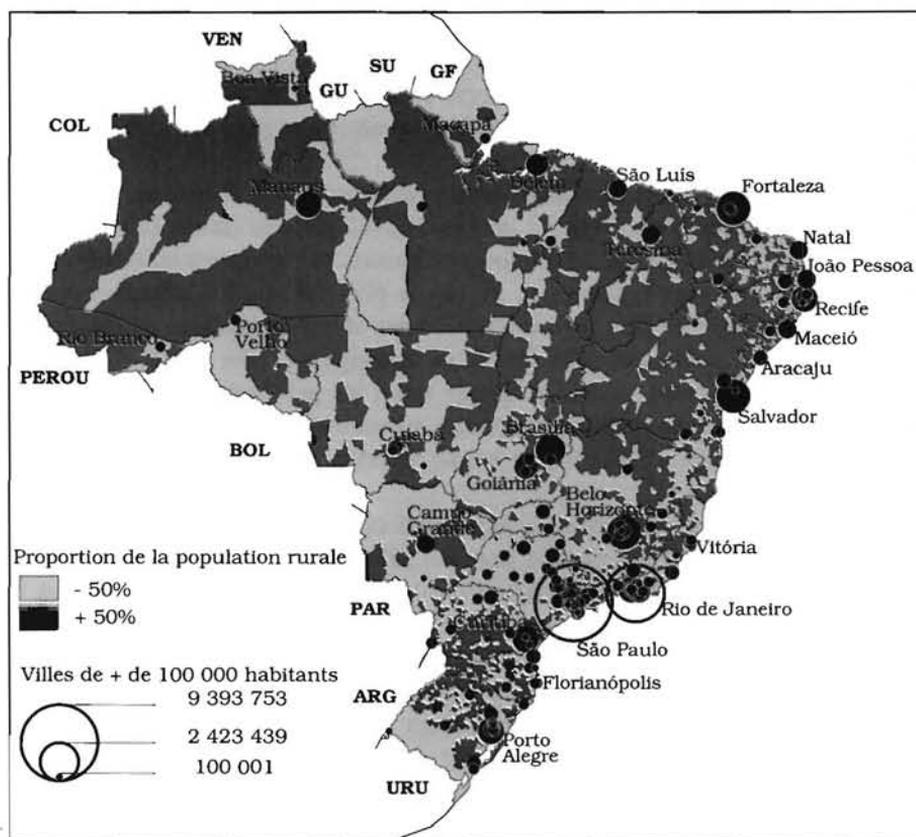
Source : IBGE/SAMBA - CABRAL/CREDAL, 1995.

États. Ceux de l'ouest et du nord sont immenses — en Amazonas la taille moyenne des municipes s'établit à 25 145 km², avec des extrêmes à plus de 100 000 km², dans le Mato Grosso la taille moyenne des municipes s'établit à 9 488 km². En revanche, dans les États du sud ou du Nordeste, les tailles moyennes sont inférieures à 1 000 km² (434 dans l'État de São Paulo, 315 dans celui de la Paraíba), avec des municipes dont la population dépasse le million d'habitants (São Paulo, 9 574 000, Rio de Janeiro, 5 100 000). Les municipes sont donc l'unité la plus fine d'analyse en attendant les données par quartiers que nous espérons obtenir et organiser prochainement pour les grandes métropoles.

À chaque échelle de données correspond un niveau d'analyse, l'étude des phénomènes sera donc menée à partir des plus grandes unités (Fédération et États) vers les plus petites (municipes) en passant par les intermédiaires (micro-régions). C'est, bien entendu, au niveau le plus fin que les valeurs extrêmes apparaissent et on module la discrétisation des variables étudiées en fonction de l'unité spatiale retenue et de la finesse du maillage que cela induit. C'est à travers la succession de *zooms*, différents selon les problématiques, qu'apparaîtront de nouveaux ensembles territoriaux: ces nouvelles configurations spatiales pourront conduire à remettre en cause certains découpages communément admis.

Cette première livraison correspond à un simple échantillon de quelques travaux réalisés au cours de l'année 1995. Elle n'a aucune prétention à l'exhaustivité et a seulement valeur de démonstration, destinée à donner un aperçu des capacités du programme et des voies scientifiques qui s'ouvrent grâce à cette nouvelle gamme d'outils informatiques, de leurs possibilités dans les domaines du traitement, de la vérification et de la mise en cohérence statistique. Les prochaines livraisons aborderont d'autres aspects; elles traiteront en particulier de la population active et des niveaux d'activité, dimensions absentes ici, et compléteront l'approche du monde agricole et du monde politique. Des collaborations avec des chercheurs et des fournisseurs de données d'autres disciplines sont en cours. Des indices composites sont également en voie de constitution et permettront de tester quelques hypothèses sur la diffusion des changements socio-spatiaux et l'irruption des phénomènes de modernisation tant à la ville qu'à la campagne.

CARTE 3
BRÉSIL 1991
RÉPARTITION DE LA POPULATION



DYNAMIQUE DU PEUPEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT

BERNARD BRET, MARTINE DROULERS,
ENALI DE BIAGGI

UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE LONGTEMPS EXPLOSIVE MAIS QUI SE TASSE

La population brésilienne a presque décuplé au cours de ce siècle, passant de 16 à 150 millions d'habitants, et sa croissance a atteint son maximum dans les années 1960. Mais elle est encore loin d'occuper le territoire de cet immense pays de 8,5 millions de km². Jusqu'aux années 1920, le pays a connu une importante immigration étrangère. Depuis lors la croissance démographique est essentiellement naturelle et reflète les baisses récentes de la fécondité et de la natalité.

Cependant, la répartition régionale des grandes masses de population connaît, sinon des bouleversements, du moins des modifications appréciables. C'est le Nordeste qui subit la plus forte érosion, passant de 38 à 29% du total

TABLEAU 2
ÉVOLUTION DE LA POPULATION BRÉSILIENNE AU XX^E SIÈCLE

| | 1900- Pop Mil. | 1900- Pop % | 1920 - Pop.% | 1940- Pop.% | 1960- Pop.% | 1970- Pop.% | 1980- Pop.% | 1991- Pop.% | 1991- Pop mil |
|--------------------------|----------------------|----------------|-----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|------------------|
| Nord | 700 | 4,0 | 4,7 | 3,5 | 3,7 | 3,8 | 5,0 | 7,0 | 10 257 |
| Nordeste | 6 750 | 38,7 | 36,7 | 35,0 | 31,6 | 30,3 | 29,3 | 29,0 | 42 470 |
| Sudeste | 7 824 | 44,8 | 44,6 | 44,5 | 43,7 | 42,7 | 43,4 | 42,6 | 62 660 |
| Sud | 1 796 | 10,3 | 11,5 | 14,0 | 16,7 | 17,6 | 16 | 15,0 | 22 117 |
| CentOuest | 373 | 2,2 | 2,5 | 3,0 | 4,2 | 5,5 | 6,4 | 6,4 | 9 412 |
| Brésil 000 | 16000 | 16000 | 30000 | 41000 | 71000 | 94000 | 121000 | 146917 | 146 917 |
| Tx crois/an % pop urb | | | 2,88% | 1,49% | 2,73% | 2,89% | 2,48% | 1,93% | |
| | | | 30% | 45% | 56% | 67% | 75% | | |

Source : JBGE

national au rythme très progressif de un point par décennie, tandis que le Sudeste maintient sa participation à plus de 40% avec toutefois une légère baisse de deux points sur le siècle. Néanmoins, avec près des trois quarts de la population brésilienne, le Sudeste et le Nordeste restent bien les deux socles économiques et culturels du pays.

Les trois autres régions montrent des évolutions contrastées comme le Sud qui atteint son maximum en 1970, puis régresse à cause de la migration de sa population rurale vers les régions pionnières du Centre-Ouest et du Nord. Ces deux dernières régions, qui étaient très vides, connaissent une progression importante du peuplement due à un front pionnier, plus largement urbain que rural : triplement en un siècle pour la première et doublement ces vingt dernières années pour la seconde (qui a perdu en 1991 les neuf cent mille habitants du nouvel État du Tocantins rattaché à la région Nord). L'essentiel de la population de ces régions en cours d'intégration vit déjà davantage dans les villes que dans les campagnes.

Pour la première fois dans l'histoire du pays, le nombre annuel des naissances amorce une diminution, le nombre moyen d'enfants par femme qui était de 6 entre 1940 et 1960, passe à 4,3 à la fin des années 1970 et à 2,5 au début des années 90. D'après l'IBGE, l'accroissement naturel annuel moyen qui s'était élevé à 2,6 millions de nouveaux habitants entre 1970 et 1980, s'établirait à 2,5 millions pour la période 1980-1991 en sachant que les naissances sont loin d'être toutes enregistrées. Il est encore un peu tôt pour écrire que le Brésil devient démographiquement plus stable, mais un certain nombre d'indices vont pourtant dans ce sens. Il n'en reste pas moins que l'on considère généralement que le Brésil s'accroît de quelque vingt cinq millions d'habitants tous les dix ans.

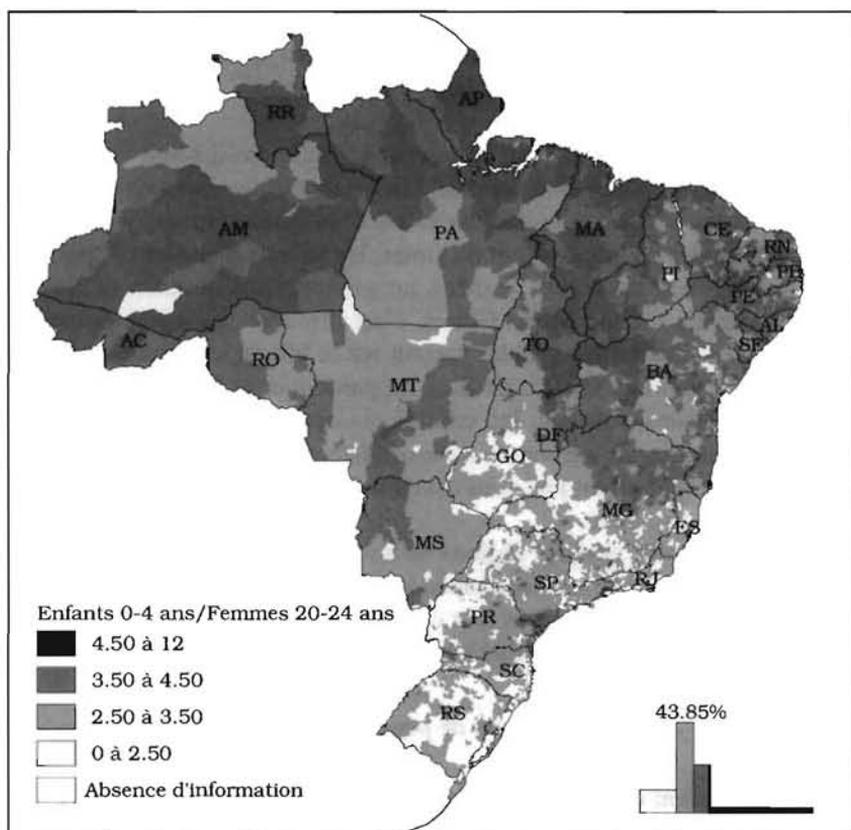
La fécondité en baisse

L'analyse de la fécondité, selon les premières données du recensement de 1991, révèle que s'impose un modèle de comportement peu nataliste correspondant à l'approfondissement de la deuxième phase de la transition démographique.

On sait que le Brésil, comme les autres pays tropicaux de l'Amérique latine et plus généralement du Tiers-Monde, avait connu jusqu'au début de la décennie 1960 un accroissement démographique très soutenu provoqué par le maintien d'une natalité forte alors que la mortalité avait beaucoup baissé. C'était la phase 1 de la transition. Dès cette époque, des différences sensibles existaient pourtant d'une part entre les régions et d'autre part entre les villes et les campagnes : en 1960, le taux de fécondité qui s'établissait à 62,8 ‰ en moyenne atteignait 82,1‰ dans le Rio Grande do Norte et seulement 48,7 ‰ dans l'État de São Paulo.

La décennie 1960 a été celle du début de la phase 2 de la transition. S'ajustant à une mortalité déjà basse, la natalité a décliné. Toutefois, et c'est ce

CARTE 4
BRÉSIL RURAL 1991
INDICATEUR DE FÉCONDITÉ



Source : IBGE/SAMBA - CABRAL/CREDAL, 1995.

que les cartes veulent montrer, les différences spatiales se maintiennent dans ce processus général: le changement structurel ne gomme pas, pour l'instant, les contrastes régionaux. On constate toujours que le milieu rural est plus prolifique que le milieu urbain, et le Brésil du Nordeste plus prolifique que le Brésil du Sudeste.

Les lacunes de l'enregistrement des naissances rendent incertains les calculs à l'échelle locale et interdisent d'y disposer de l'indicateur conjoncturel de fécondité. A titre d'exemple, il a été déclaré 3.636.901 naissances vivantes en 1989, dont 2.581.035 survenues dans l'année et 1.055.866 les années antérieures; c'est dire que beaucoup d'enregistrements sont faits lorsque les intéressés en ont besoin pour des documents administratifs, ou ne sont pas faits du

tout. Faute d'une donnée plus rigoureuse, il a donc été calculé ici un indice spécifique qui porte sur des classes d'âge recensées de plusieurs années et qui gomme ainsi l'imprécision des enregistrements de l'état-civil: le nombre des enfants de 0 à 4 ans rapporté à celui des femmes de 20 à 24 ans. Le résultat a été cartographié par municipes en 4 classes dont les bornes ont été fixées selon le critère de meilleure lisibilité. Le Nord et le Nordeste, ce dernier spécialement dans sa partie occidentale, restent en 1991 le Brésil fortement nataliste, alors que le Sudeste et le Sud, plus une large partie du Goiás, se signalent par une fécondité relativement basse.

Il faut pourtant différencier la description selon qu'il s'agit de la population rurale ou de la population urbaine. Globalement, les campagnes sont plus fécondes que les villes. Du Maranhão au nord du Minas Gerais, y compris les bordures orientales du Tocantins et du Goiás, les valeurs dépassent 3, parfois de beaucoup, sauf dans des taches limitées, notamment dans le sertão de Bahia. A partir de la moitié Sud du Minas Gerais, c'est l'inverse: un indice faible, avec quelques taches plus fortes, visibles surtout sur le littoral sud-pauliste et le plateau du Paraná, le Mato Grosso do Sul, en particulier le Pantanal, à l'extrême Ouest. Il est remarquable que les vieilles régions des colonies européennes, allemandes et italiennes surtout, connues longtemps pour leurs familles nombreuses, ne se singularisent pas, sauf exceptions locales dans le Paraná, dans ce tableau de faible fécondité.

A l'échelle des grandes régions socio-économiques, cette carte ne surprend pas. Elle confirme une correspondance étroite entre les niveaux de vie moyens des populations rurales et leur comportement démographique, les oppositions régionales résistant au reflux général de la fécondité.

Une structure de population jeune

La répartition des Brésiliens par classes d'âges est caractéristique d'une population largement engagée dans la seconde phase de la transition démographique et d'un pays marqué par de grandes disparités régionales. Ainsi alors que les moins de 15 ans forment le tiers de la population dans le Sud-Sudeste, ils dépassent les 40% dans le Nord-Nordeste, tandis que la population d'âge actif est plus nombreuse dans le centre économique du pays et que les plus de 60 ans sont moins présents dans les zones de la frontière agricole.

La pyramide des âges du Brésil de 1991 présente une silhouette intéressante. Point n'est besoin de s'attarder sur la dissymétrie qui existe entre les deux sexes et qui correspond comme partout à la sex-ratio à la naissance, de la même façon que l'équilibre des deux sexes atteint à l'adolescence et la surreprésentation féminine aux âges avancés traduisent la plus grande vulnérabilité des garçons devant le risque de mortalité infantile et la plus grande espérance de vie des femmes. Il n'est là rien qui ne soit attendu et qui ne soit conforme aux constantes de la reproduction humaine. En revanche, le profil des flancs du

TABLEAU 3

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GRANDES RÉGIONS ET CLASSES D'ÂGE

| | 0-14 ans % | 15-60 ans % | + 60 ans % | population 1991 |
|------------------|---------------|----------------|---------------|--------------------|
| Nord | 42,6 | 52,8 | 4,6 | 10 257 266 |
| Nordeste | 41,3 | 51,4 | 8,1 | 42 470 225 |
| Sudeste | 33,2 | 58,8 | 8,6 | 62 660 700 |
| <i>São Paulo</i> | 31,9 | 59,5 | 8,6 | 31 546 473 |
| Sud | 32,4 | 59,9 | 8,1 | 22 117 026 |
| Centre-Ouest | 36,2 | 58,5 | 5,8 | 9 412 242 |
| Brésil | 36 | 56 | 8 | 146 917 459 |

Source : IBGE- SAMBA

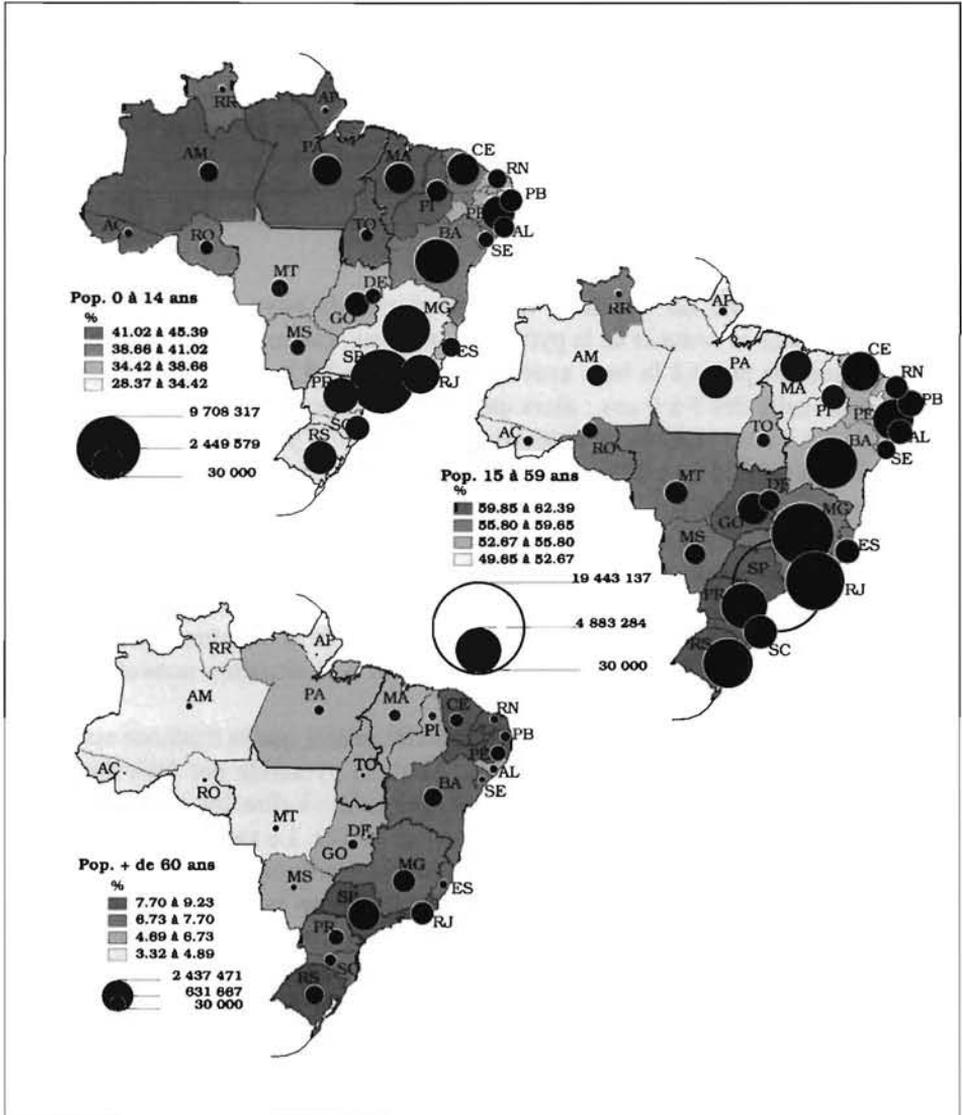
graphique informe sur l'histoire démographique du pays. On note un flanc concave depuis le sommet de la pyramide jusqu'aux classes de 10 à 14 ans, puis une rupture de pente à la base avec une classe des 0 à 4 ans très nettement en retrait sur celle des 5 à 9 ans : alors que l'on dénombre 17,4 millions d'enfants âgés de 5 à 9 ans (11,87 % de la population totale), il n'y en a que 16,5 millions de 0 à 4 ans (11,25 %). L'écrasement de la pyramide jusqu'aux jeunes adultes traduit donc aujourd'hui le maintien jusqu'à la fin des années 1960 d'une forte fécondité dans un contexte de recul de la mortalité: c'est la marque de la première phase de la transition démographique.

La base de la pyramide montre, quant à elle, la baisse récente du nombre des naissances: elle correspond à la deuxième phase de la transition, celle où les comportements démographiques se sont adaptés à la situation nouvelle créée par le recul de la mortalité.

Les chiffres les plus récents permettent de penser que la tendance actuelle de la fécondité se poursuivra à la baisse. Mais, la pyramide des âges donne à voir le problème de l'inertie démographique, c'est-à-dire les conséquences durables des années où la fécondité était encore élevée. Le passage à l'âge de la fécondité maximum des générations nombreuses âgées de 10 à 14 ans à l'époque du recensement entraînera mécaniquement un nombre élevé de naissances, en dépit du comportement moins nataliste de chacun. Une fécondité de plus en plus ralentie, mais un nombre absolu de naissances qui ne ralentit pas au même rythme, telle est la combinaison, au demeurant fort classique, qu'il faut attendre d'une telle structure par âges.

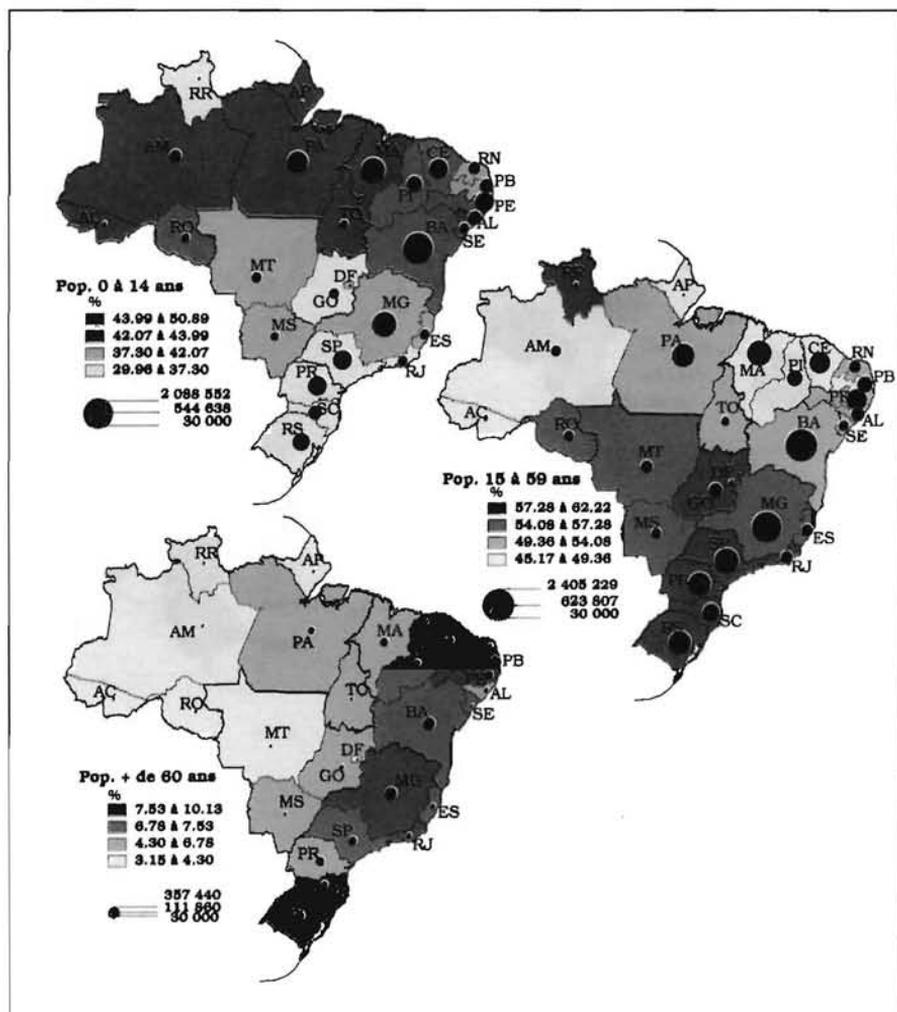
La comparaison des pyramides des âges de la population urbaine, d'une part, et de la population rurale, d'autre part, montre clairement que la seconde phase de la transition démographique est plus avancée dans les villes que dans les campagnes. La silhouette générale des pyramides diffère, plus resserrée pour la population urbaine, plus écrasée pour la population rurale (la pente concave des flancs de la pyramide est très marquée jusqu'aux générations des 10 à 14

CARTE 5
BRÉSIL 1991
POPULATION TOTALE
STRUCTURES PAR AGES ET PAR ÉTATS

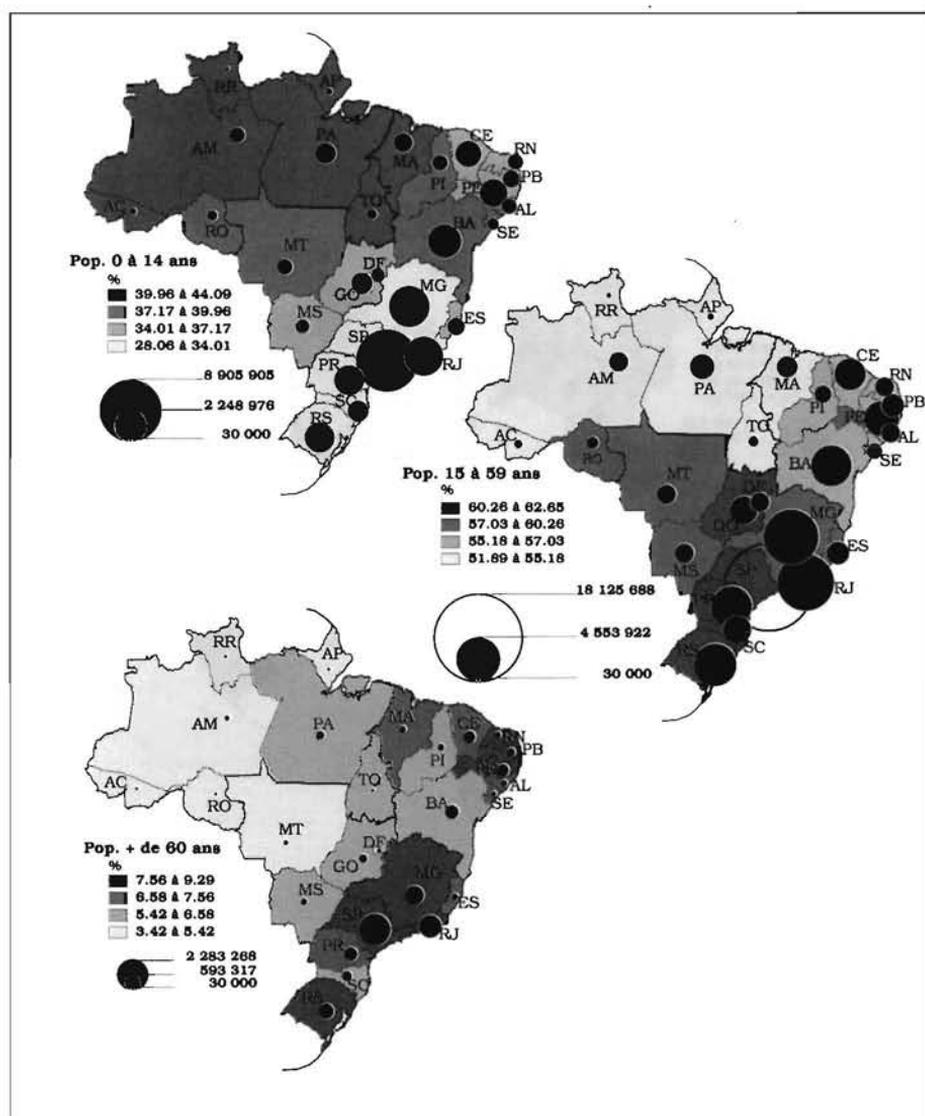


Source : IBGE/SAMBA - CABRAL/CREDAL, 1995.

CARTE 6
BRÉSIL 1991
POPULATION RURALE
STRUCTURE PAR AGES ET PAR ÉTATS



Source : IBGE/SAMBA - CABRAL/CREDAL, 1995.



Source : IBGE/SAMBA - CABRAL/CREDAL, 1995.

ans), et l'encorbellement basal est plus marqué dans la première que dans la seconde. C'est en ville que les esprits évoluent le plus vite, et sans doute là aussi que les conditions matérielles d'existence font sentir la difficulté de faire vivre une famille nombreuse. Mais, si les villes donnent le ton des nouveaux comportements, les campagnes suivent puisque chez elles également les générations les plus jeunes sont moins nombreuses que leurs aînées. Il y a décalage chronologique parce qu'il y a diffusion depuis le milieu urbain vers le milieu rural, mais partout il y a changement.

L'inégale diffusion des nouveaux comportements démographiques

L'observation est confirmée par la comparaison entre le Pernambuco, pris comme exemple de la région la moins avancée dans la transition démographique, et São Paulo, locomotive du mouvement, pour reprendre le terme souvent appliqué à cet État pour le rôle moteur qu'il joue depuis un siècle dans l'histoire socio-économique du Brésil. On note, pour les populations totales, des différences entre les deux États qui font penser aux différences signalées entre la population rurale et la population urbaine du Brésil pris dans son entier.

Mais, c'est en comparant les pyramides des populations rurales et urbaines des deux États que les différences apparaissent dans toute leur ampleur. Pour ce qui est des villes, la population est sensiblement plus âgée à São Paulo que dans le Pernambuco, et le resserrement de la base de la pyramide y est plus accentué. On notera par ailleurs à São Paulo une sur représentation des adultes jeunes des deux sexes, de 20 à 30 ans : c'est la migration des jeunes du Brésil pauvre vers ce pôle d'emplois majeur que sont les villes paulistes, et en tout premier lieu la région métropolitaine elle-même, qui explique que ces classes d'âge soient particulièrement nombreuses.

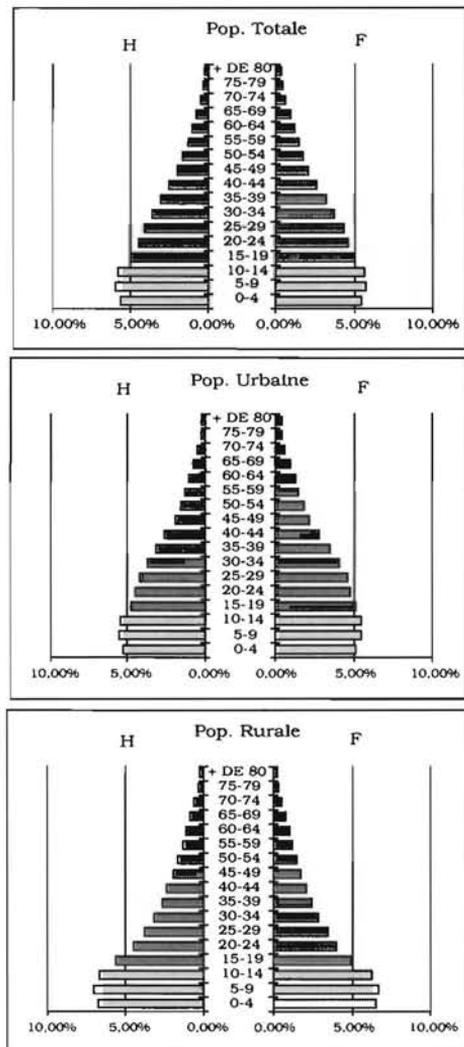
Les deux pyramides des populations rurales sont encore plus contrastées. Un écrasement très marqué de la pyramide dans le Pernambuco où la réduction de la mortalité s'est faite plus tard et où le reflux de la fécondité est très récent. Une pente plus régulière et un écrasement moindre à São Paulo où la population rurale est plus avancée dans le changement démographique.

Au total, la comparaison de São Paulo et du Pernambuco montre trois catégories de pyramides : celle de la population urbaine de São Paulo, une seconde qui vaut pour les campagnes paulistes et les villes pernamboucaines, une troisième qui est celle des campagnes du Pernambouc. La répartition des âges traduit ainsi logiquement l'inégale diffusion sur le territoire brésilien des nouveaux comportements démographiques signalés dans l'analyse des différences de fécondité.

Quelle que soit la répartition des âges dans chacun des États, il ne faut pas perdre de vue le poids respectif que chacune de ces unités administratives

tient dans la population brésilienne totale. Comme le signale la série des cartes montrant pour la population totale et pour la population urbaine la localisation des classes d'âge sur le territoire national, São Paulo occupe la première place pour toutes les classes d'âge : si les moins de 14 ans constituent une part faible de la population pauliste, comme d'ailleurs plus généralement de celle des régions Sudeste et Sud, c'est à São Paulo que l'on recense le plus grand nombre d'enfants. Un effet de masse existe qui invite à garder à l'esprit les valeurs absolues pour mesurer à leur juste place les différentes parties du territoire brésilien. Mais, bien entendu, c'est aux âges actifs, entre 15 et 59 ans (15 et 64... selon la carte retenue) que la suprématie pauliste se fait la plus éclatante, soulignant le rôle essentiel que joue São Paulo comme centre économique national.

FIGURE 1 :
STRUCTURE DE LA POPULATION
PAR ÂGE : BRÉSIL, POPULATION
TOTALE, RURALE, URBAINE



IBGE/SAMBA - CABRAL/CREDAL, 1995.

UNE POPULATION RURALE EN RÉGRESSION

Pour la première fois entre les deux derniers recensements la population rurale a décré : en chiffres absolus, de 41 millions en 1980, elle est tombée à 39 millions de personnes en 1991. La diminution de la population rurale s'observe

FIGURE 2
STRUCTURE DE LA POPULATION PAR AGE
PERNAMBUCO

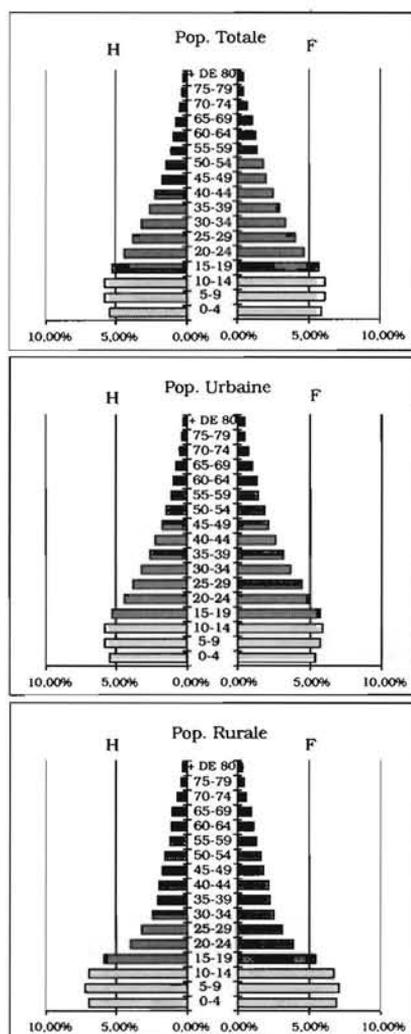
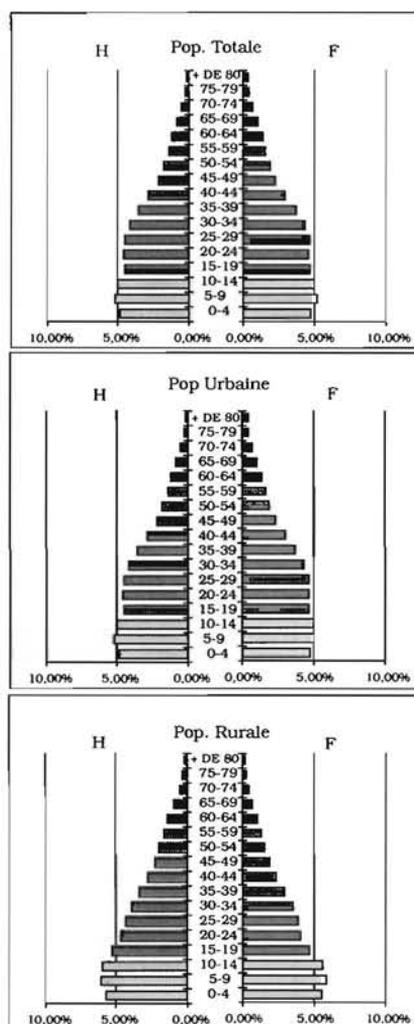


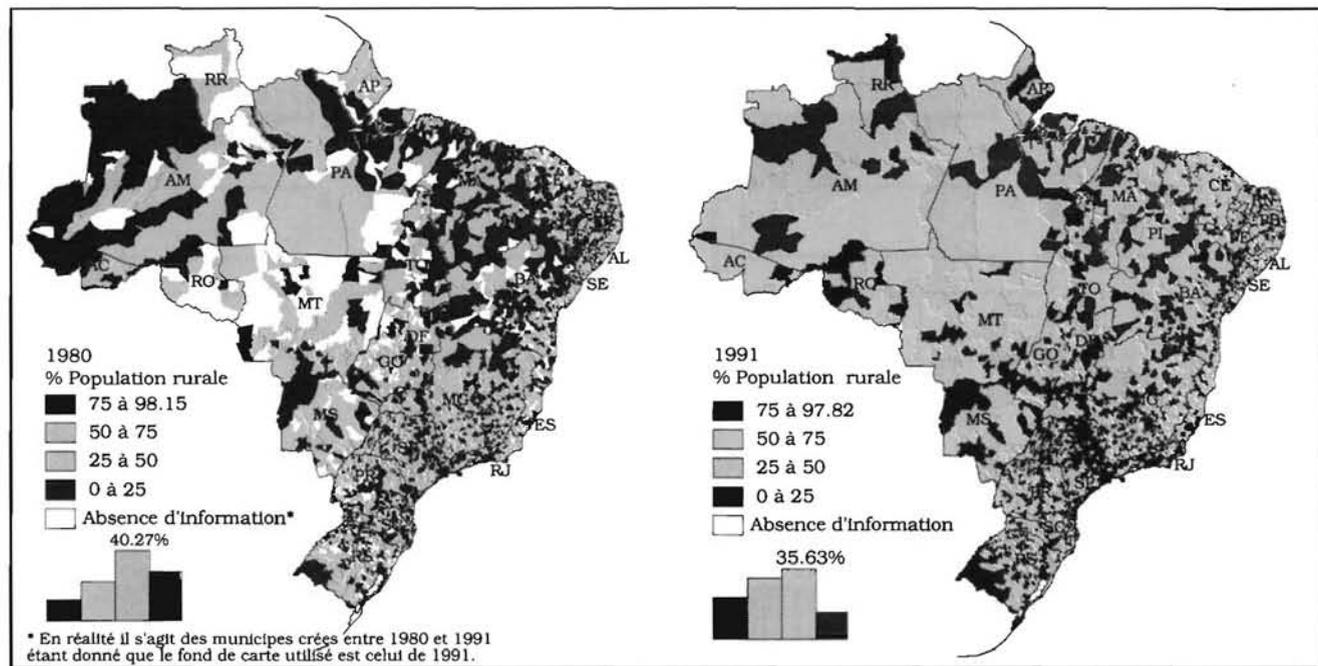
FIGURE 3
STRUCTURE DE LA POPULATION PAR AGE
SÃO PAULO



Source : IBGE/SAMBA - CABRAL/CREDAL, 1995.

CARTE 8

DÉCROISSANCE DE LA POPULATION RURALE ENTRE 1980 ET 1991



Source : IBGE/SAMBA - CABRAL/CREDAL, 1995.

dans toutes les régions, elle est particulièrement étonnante dans la zone pionnière du Cerrado considérée comme frontière agricole et où la population rurale n'est pas majoritaire dans la plupart des municipes, alors que dans le Nordeste et le Sud, vieilles régions agricoles, la population rurale est encore souvent majoritaire.

En comparant la répartition de la population rurale en pourcentage pour chaque municipe et entre les derniers recensements, on constate d'importants changements : l'extension considérable de la tache des municipes à moins de 25% de population rurale principalement le long d'un axe sud-est/nord-ouest vers le Goiás et les Mato Grosso où l'avancée du front de l'urbanisation à partir de São Paulo est très sensible; un piquetage urbain de plus en plus net dans le Nord où le rural profond, c'est-à-dire plus de 75% de population rurale, recule. L'Amazonie s'urbanise également, les axes de la Belém-Brasilia et de la Br 364 vers le Rondônia et l'Acre sont parfaitement visibles.

L'exode rural se poursuit car les zones rurales montrent toujours des indices sociaux très bas (analphabétisme, mortalité infantile, bas revenus...). Les villes continuent à être plus attractives pour les migrants, ils y trouvent un meilleur accès à l'éducation et participent de l'extension des rapports marchands et de la citoyenneté. Les villes représentent plus qu'un espoir d'emploi, elles sont aussi un espoir de liberté et d'amélioration des conditions de vie. Les jeunes hommes ont d'abord migré en ville à la recherche d'un travail salarié, tandis que les femmes y vont pour scolariser leurs enfants. Elles sont maintenant, dans la plupart des villes, plus nombreuses que les hommes (en moyenne 110 femmes pour 100 hommes dans les métropoles du Nordeste), car il semble que les campagnes expulsent plus les femmes que les hommes.

La carte du taux de féminité, carte choroplèthe par quartiles, exprime la plus forte présence des femmes dans les régions agricoles anciennes du Nordeste et dans l'extrême sud du pays ainsi que dans les municipes les plus urbanisés, tandis que les zones pionnières de l'ouest ont une plus forte proportion d'hommes dans les villes comme dans les campagnes.

UNE TRANSITION URBAINE PRESQUE ACHEVÉE

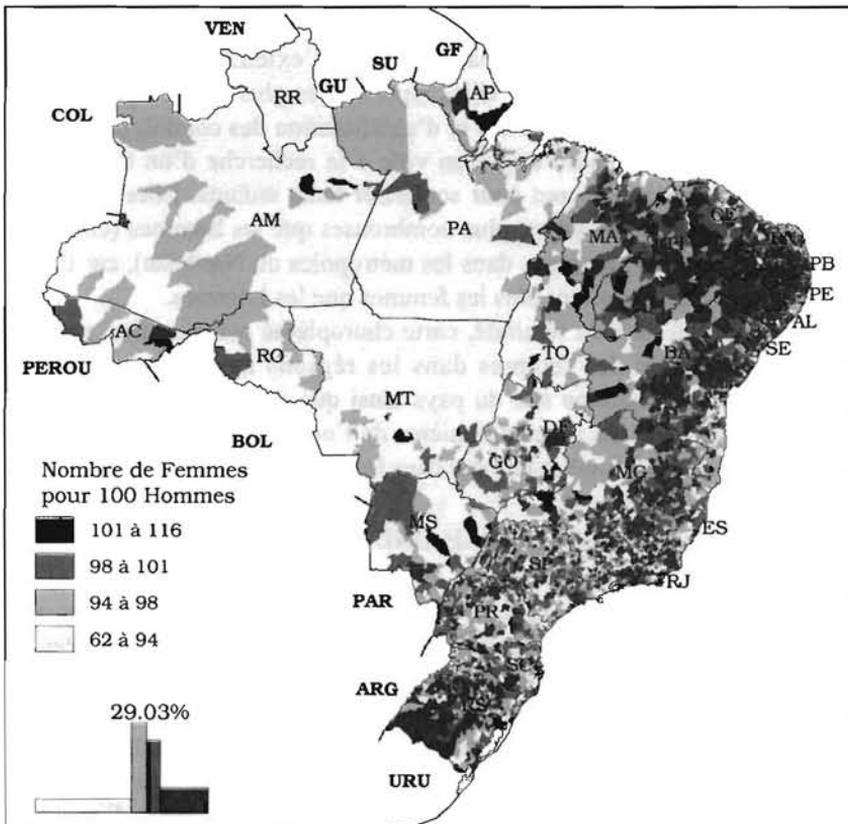
Le Brésil présente un type de croissance urbaine particulièrement vigoureuse et assez unique par son ampleur dans l'histoire du monde : São Paulo qui avait 240 000 habitants en 1900, en compte 15 millions maintenant. L'urbanisation du pays qui est relativement récente, s'est amplifiée depuis 1950, et surtout depuis 1965 quand la population urbaine dépassa les 50% du total.

Le Brésil n'est cependant plus en phase d'explosion urbaine, il atteint d'ores et déjà un taux d'urbanisation de 75% en moyenne avec d'importantes variations régionales : 60% dans le Nordeste avec des pointes à 30% (Sertão), 80% dans la partie méridionale et même 90% dans certaines régions du

Sudeste. La croissance des villes brésiliennes est en train de se stabiliser au même taux de progression que la population totale à 2% par an, alors qu'il y a dix ans cette croissance urbaine était encore de 4% et les grandes métropoles qui avaient augmenté à des taux de 4,5% dans les années 70, ont connu des croissances annuelles de l'ordre de 1,9 entre 1980 et 1991.

Le milieu urbain, examiné avec plus de précision à travers les villes dépassant 50.000 habitants en reprenant le calcul du nombre d'enfants de 0 à 4 ans rapporté à celui des femmes de 20 à 24 ans, est globalement plus avancé dans le processus de transition démographique. La carte des 315 villes en cercles proportionnels colorés par une discrétisation en quartiles, apporte d'autres informations, à décrypter prudemment compte tenu du mode de représentation cartographique et de l'inévitable superposition des cercles résultant de

CARTE 9
BRÉSIL 1991 : TAUX DE FÉMINITÉ



la proximité des villes, voire, dans le cas des agglomérations, de la contiguïté des municipes considérés.

Les villes les plus peuplées, São Paulo, Rio de Janeiro, Belo Horizonte, Salvador, Recife, Fortaleza, Curitiba et Porto Alegre, ont des indices faibles. Font exception seulement Campo Grande et, dans une taille de villes plus modeste, Montes Claros (Minas Gerais) et Campina Grande (Paraíba).

Pour ce qui est des municipes urbains plus petits, quatre situations doivent être identifiées:

- les villes de l'intérieur de São Paulo, du Nord-Paraná, de la Mata et du Triangle du Minas Gerais, où les valeurs de la fécondité sont faibles.

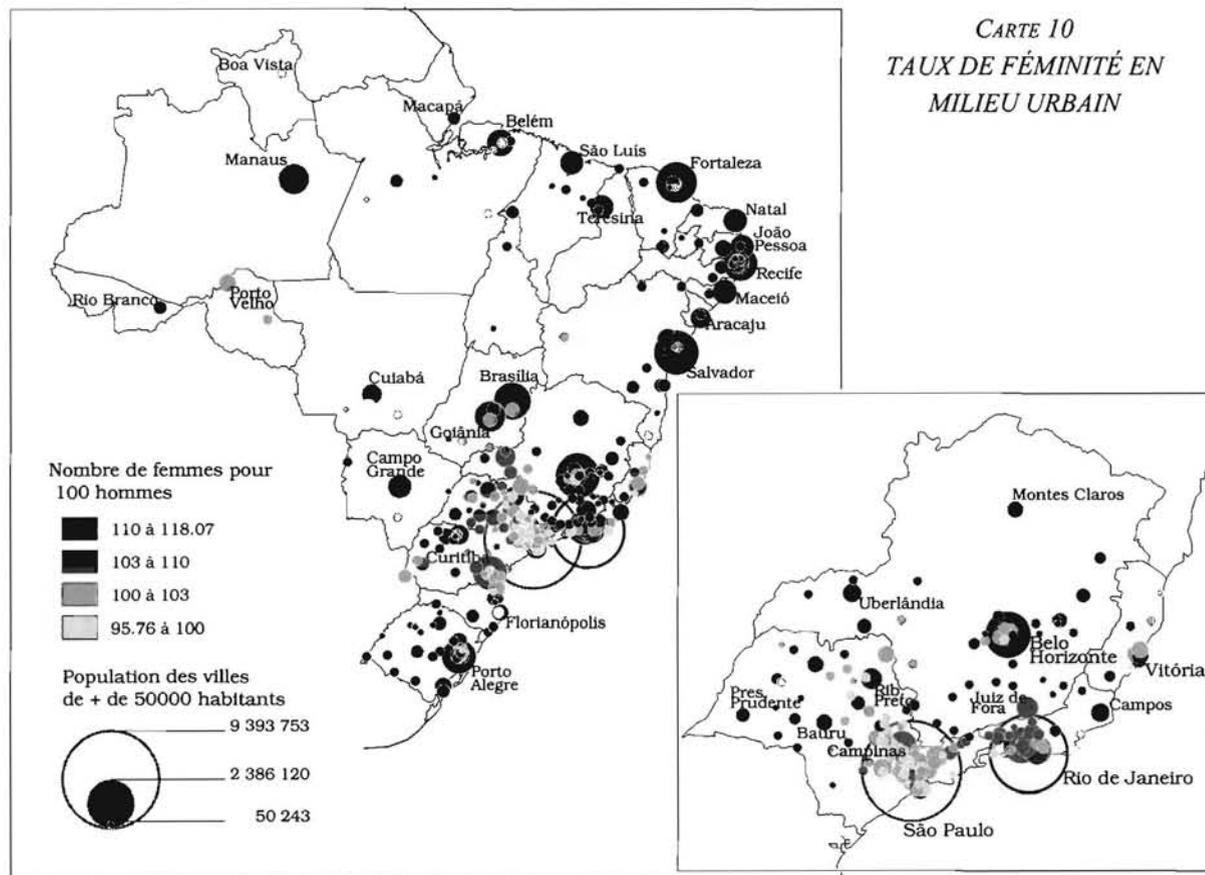
- les villes de l'intérieur du Sud (non compris le Nord-Paraná déjà cité) et du Nordeste où la fécondité est élevée.

- les centres urbains inclus dans les agglomérations où la fécondité est faible: autour de Rio de Janeiro principalement, mais aussi parfois autour de Belo Horizonte et même de Recife.

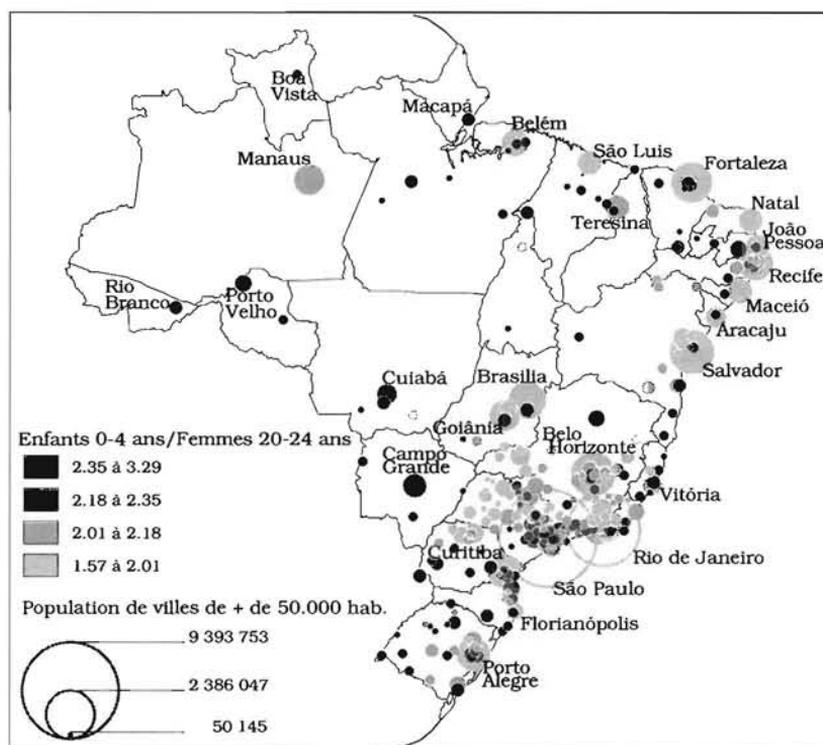
- les centres urbains inclus dans des agglomérations où la fécondité est restée forte: c'est le cas des périphéries de Porto Alegre, de Curitiba, de Fortaleza, mais aussi, ce qui surprendra davantage, des centres urbains du pourtour de São Paulo.

Autant les oppositions étaient nettes à l'échelle macrorégionale pour les populations rurales et se comprenaient aisément, autant la situation est plus complexe en milieu urbain et requiert une analyse plus fine. On peut émettre l'hypothèse que les grandes villes, en raison des difficultés qu'elles opposent à l'entretien d'une large famille et parce qu'elles sont les lieux privilégiés de transformation des mentalités, constituent un cadre propice à la baisse de la fécondité. Une fois le processus amorcé dans les villes principales, il se diffuse sur le reste du territoire, comme si la grande ville donnait le ton des comportements, sous réserve toutefois que l'environnement économique, social et culturel s'y prête. En effet, si la fécondité a baissé dans l'intérieur de São Paulo où les villes participent d'une dynamique de croissance porteuse d'un changement des pratiques sociales, certains municipes de la périphérie immédiate de la capitale pauliste échappent à cette évolution. On peut penser que les migrants qui y affluent, en provenance du Nordeste, impriment au lieu d'arrivée le comportement nataliste des régions déshéritées d'où ils viennent. A noter que la même explication vaut pour la périphérie de Brasilia et pour celle de Goiânia. Curieusement, la banlieue de Rio de Janeiro n'offre pas le même dynamisme naturel. Cela tendrait à renforcer l'hypothèse, dans la mesure où le déclin économique relatif de l'ancienne capitale fédérale en fait un pôle aujourd'hui moins attractif: les habitants y sont pour beaucoup installés depuis assez longtemps pour ne pas conserver le modèle nataliste de leur région d'origine.

Il est intéressant de voir où le modèle peu nataliste se répand dans le Nordeste. C'est dans les grandes villes, et pratiquement seulement là (quelques villes comme Vitoria da Conquista, Jequié, à Bahia, ou encore Mossoró, dans le



CARTE 11
INDICATEUR DE FÉCONDITÉ
DES VILLES DE PLUS DE 50 000 HABITANTS



Rio Grande do Norte, apporteraient une nuance à cette généralisation), que la fécondité a baissé d'une façon significative. Dans leur majorité, en revanche, les périphéries urbaines demeurent marquées par une démographie très dynamique. Leur croissance actuelle très rapide par apport migratoire rejaillit sur le mouvement naturel.

Les différences spatiales de la fécondité relèvent donc d'un processus de diffusion. La modernisation des comportements démographiques se fait d'abord au cœur des grandes agglomérations du Sudeste. A partir de ces foyers émetteurs, la diffusion se réalise lorsque l'environnement s'y prête : les villes de l'intérieur de São Paulo servent alors de relais vers les milieux ruraux. Cette diffusion jusque dans les campagnes atteste d'une certaine homogénéité culturelle de la population de l'État de São Paulo et de ses environs, homogénéité culturelle elle-même cohérente avec la géographie du développement régional, c'est-à-dire la diffusion spatiale de la croissance. Au total, que ce soit en matiè-

re économique ou dans le domaine des comportements sociaux, et la démographie est éclairante pour être au carrefour de l'économique, du social et du culturel, la capitale pauliste donne le ton et entraîne à sa suite une vaste région.

Dans le Nordeste, au contraire, le processus de diffusion rencontre des obstacles hors des centres des grandes agglomérations. Certes, le recul de la fécondité n'est pas inconnu du milieu rural, mais le maintien d'une différence importante entre ce dernier et les villes résulte de l'inégalité socio-économique qui les oppose. L'espace économique est très hétérogène, et avec lui l'espace social et l'espace culturel. La diffusion s'y réalise donc plus lentement. Mais le Nordeste ne subit pas passivement les influences qu'il reçoit du Sudeste pour les assimiler plus ou moins heureusement et plus ou moins rapidement. En effet, les migrations de travail induites par le fort gradient économique existant entre les deux régions introduit jusqu'au coeur du Sudeste, la périphérie de la capitale pauliste, des populations culturellement peu préparées à l'adoption d'un comportement malthusien. Aussi, les régions considérées faisant partie d'un même territoire national et interférant les unes sur les autres à proportion de leur écart socio-économique, il se produit non seulement un phénomène d'imitation par le Nordeste de ce qui se passe à São Paulo, mais aussi un phénomène de «nordestinisation» du Sudeste.

UN SYSTEME URBAIN À LA BRÉSILIENNE

Les villes peuvent être considérées comme les éléments d'un système organisé hiérarchiquement par des relations d'interdépendance. Chaque pays se caractérise par un système urbain qui lui est propre et qui tend généralement vers une hiérarchie de ses villes de plus en plus régulée.

TABLEAU 4
TAILLE DES VILLES 1980-1991

| Taille de villes | nombre 1980 | Pop 1980 mil | nombr e 1991 | Pop 1991 mil | 91-80 (mil) | 91-80(%) | part /croiss totale |
|------------------|----------------|--------------------|-----------------|--------------------|----------------|--------------|---------------------------|
| 10000 à 20000 | 475 | 6682 | 652 | 9175 | 2493 | 37,31 | 8,72 |
| 20000 à 50000 | 297 | 9167 | 437 | 13813 | 4645 | 50,67 | 16,24 |
| 50000 à 100000 | 125 | 8443 | 159 | 11298 | 2854 | 33,81 | 9,98 |
| 100000 à 1000000 | 95 | 22085 | 145 | 35884 | 13798 | 62,48 | 48,23 |
| >1000000 | 10 | 23564 | 11 | 28380 | 4816 | 20,44 | 16,84 |
| Total | 1002 | 69943 | 1404 | 98551 | 28607 | 40,90 | 100,00 |

Source : SAMBA

150 villes dépassent les 100 000 habitants

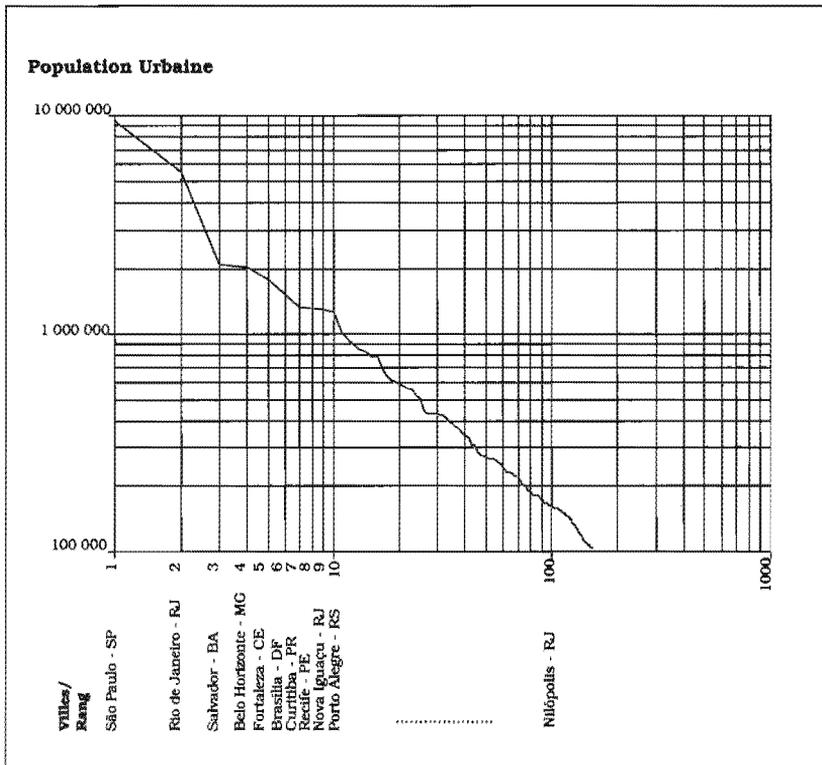
Il convient tout d'abord de s'entendre sur la définition de population urbaine. Pour l'IBGE, tout ce qui est population de chef-lieu de municiple, ainsi que des "districts", est considérée comme urbaine : de nombreuses "villes" ont

donc moins de 2000 habitants et présentent un niveau d'équipement des plus réduits. C'est pourquoi nous avons retenu la limite de 10000 habitants au chef-lieu qui cerne mieux ce qui est plus strictement urbain. Cela représentait 58% de la population en 1980 et 67%, c'est-à-dire près de 100 millions d'habitants, en 1991. La catégorie des villes qui a le plus augmenté entre ces deux dates est celle des 100 000 à 1 million dont le nombre est passé de 95 à 145 et la population de 22 millions à près de 36 millions de personnes.

En traitant de la taille des villes, on se heurte aussi à la question de la définition des agglomérations qui sont le plus souvent réajustées sur des limites d'unités locales, dans le cas présent des municipales : au Brésil 11 municipes dépassent le million de population urbaine, mais 15 agglomérations de plus d'un million d'habitants sont recensées (base *Geopolis*)

Pour représenter le degré d'organisation hiérarchique on se sert de la loi formulée par le sociologue américain Zipf (en 1941 et 1949) de rang-taille, une relation loglinéaire entre le rang des villes et leur population qui indique la tendance générale à une distribution équilibrée de tous les systèmes urbains vers

FIGURE 4
RANG-TAILLE DES VILLES DE PLUS DE 100 000 HABITANTS



Source : IBGE/SAMBA - CABRAL/CREDAL, 1995.

un ajustement linéaire². Fr. Moriconi-Ebrard souligne combien cette loi qui tend à équilibrer la hiérarchie de tout système urbain est puissante et il multiplie les exemples des situations les plus diverses pour le prouver. Il analyse le cas particulier de la réduction de la bicéphalie du système urbain brésilien entre 1960 et 1980³ : la suprématie de São Paulo se confirme tandis que Rio de Janeiro se laisse distancer et tend à rentrer dans le rang de la distribution régulière et que Belo Horizonte, troisième ville, réduit son écart, marquant toutefois encore nettement un palier.

Cependant, il s'agit tout de même d'un phénomène remarquable de réduction des écarts du schéma bicéphale et donc de régularisation dans la distribution hiérarchique d'un système urbain. Ce même auteur signale encore que «la loi rang-taille semble prédire une crise durable pour l'agglomération de Rio de Janeiro», ce que d'autres indicateurs annoncent déjà. São Paulo se détache comme la métropole «omniprésente» du territoire brésilien⁴, ce qui n'est pas sans interférer lourdement sur le processus de développement régional.

En 1991, la structure rang-taille du Brésil est à «l'américaine» : de plus en plus régulière grâce à l'urbanisation massive du sud-sudeste. Cependant les évolutions régionales sont loin de connaître toutes les mêmes tendances.

- Deux mégapoles, sur les 29 «mégacities» de plus de 8 millions d'habitants que compte le monde, Rio de Janeiro et São Paulo, qui sont de véritables agglomérations polynucléaires concentrant le sixième de la population. Déjà un Brésilien sur six y vit .

- 11 villes dépassent le million d'habitants. On les appelle des «métropoles» quand elles sont à la tête d'un réseau de villes comme Porto Alegre, Belo Horizonte, Recife, Salvador.... C'est un nombre élevé en regard du total de la population, car un pays comme l'Inde, six fois plus peuplé, n'en compte que 17. Ces dix métropoles millionnaires existaient déjà à la fin des années 1970, c'est-à-dire au moment où une politique originale de planification métropolitaine fut mis en place. Une seule est apparue entre 1980 et 1991, la ville amazonienne de Manaus.

- 145 villes intermédiaires (de 100 000 à un million d'habitants) totalisent 36 millions d'habitants et sont assez irrégulièrement réparties sur le territoire, une tous les cent ou deux cent mille km² dans le nord, contre une tous les vingt ou trente mille dans le Nordeste et une pour 5000 km² dans le Sudeste où elles se situent en majorité (l'État de São Paulo en compte plus de 40, celui du Minas Gerais 15, celui de Rio de Janeiro, 14). La population de ces villes augmente relativement plus que celle des métropoles. Parmi toutes les villes, elles connaissent, avec 62%, la plus forte croissance entre 1980 et 1991.

- il existe enfin 1248 petites et moyennes villes ayant entre 10 000 et 100 000 habitants qui totalisent 34 millions de personnes, ce qui représente un tiers des urbains brésiliens. Dans ce groupe, la catégorie qui grandit le plus fortement est celle des villes de 20 000 à 50 000 habitants; elles ont augmenté de 50% entre 1980 et 1991 et perdent peu à peu leurs caractéristiques de «villes de

notables» pour devenir des «villes économiques», abritant la nouvelle classe moyenne des acteurs de la modernité scientifique⁵.

Beaucoup de villes ont été planifiées et sont des villes nouvelles à l'architecture moderne, Belo Horizonte inaugurée en 1897, Goiânia en 1942, Brasilia en 1960, Palmas (Tocantins) en 1992 ... Des capitales d'État ou encore des villes pionnières comme Imperatriz, Altamira, Ariquemes ... Dans ce vaste mouvement de construction urbaine, des groupes de pression du Bâtiment et Travaux Publics extrêmement puissants se sont taillé des empires économiques et poussent aux nouveaux projets car il est plus rentable de bétonner de nouveaux lieux que réhabiliter les zones urbaines dégradées.

Mais la plupart des villes grandissent aussi de façon anarchique. Les périphéries urbaines s'étendent à perte de vue et les quartiers d'habitat populaire sont le royaume des lotissements légaux ou illégaux et de auto construction où se posent des problèmes de régularisation, tandis que les favelas se nichent dans les interstices du tissu urbain aux endroits difficiles à urbaniser, dans des sites soumis aux glissements de terrain, aux eaux polluées... Avec la création d'activités, l'équipement des villes constitue un autre aspect du défi urbain.

Selon les statistiques des PNAD (recherches par domiciles), on constate depuis le début des années quatre-vingt l'amélioration des conditions de logements dans les métropoles avec de plus larges accès à l'eau, au réseau électrique, aux égouts..., ainsi que de nouveaux modes de production des habitations, augmentation de poids relatif des appartements, même en périphérie, des habitations à une pièce, des logements occupés à titre gratuit. Cette urbanisation galopante n'a pourtant pas été accompagnée de grands séismes sociaux et économiques et les villes brésiliennes semblent compter moins de pauvres que les villes africaines ou en indiennes. Il conviendrait de montrer tous ces phénomènes à l'échelle intraurbaine des quartiers, ce qui pourra être fait dans une prochaine livraison de nos travaux.

Des métropoles multimillionnaires

La densité du semis des villes est une expression de l'urbanisation d'un territoire, une forte densité des villes étant le plus souvent corrélée à une densité élevée du peuplement avec des nuances appréciables toutefois comme on le voit dans le cas brésilien. L'Amazonie et le Centre-Ouest se distinguent par une faible densité du semis des villes, de l'ordre d'une ville pour une centaine de milliers de km², avec un record pour l'État d'Amazonas qui ne compte qu'une seule ville de plus de 100 000 habitants, Manaus, pour ses 1,5 million de km². Le Maranhão et le Piauí présentent des résultats de densité encore très faibles, proches de ceux de l'Amazonie, alors que le reste du Nordeste présente des résultats plus proches de ceux du sud, de l'ordre de 20 000 km² à l'exception de la Bahia et du Rio Grande do Norte. C'est bien sûr les États de Rio de Janeiro et São Paulo qui ont les densités de villes les plus élevées.

TABLEAU 5
DENSITÉ DU SEMIS DES VILLES DE PLUS DE 100 000 HABITANTS

| États | nbre de villes | Superficie (km ²) | superficie/ville |
|---------------------|----------------|-------------------------------|------------------|
| Rio de Janeiro | 14 | 43653 | 3 118 |
| São Paulo | 43 | 248 255 | 5 773 |
| District Federal | 1 | 5 794 | 5 794 |
| Espírito Santo | 5 | 45 733 | 9 147 |
| Santa Catarina | 7 | 95 318 | 13 617 |
| Pernambuco | 7 | 101 023 | 14 432 |
| Alagoas | 2 | 29 107 | 14 554 |
| Rio Grande do Sul | 14 | 280 674 | 20 048 |
| Sergipe | 1 | 21 862 | 21 862 |
| Paraná | 8 | 199 324 | 24 916 |
| Paraíba | 2 | 53 952 | 26 976 |
| Ceará | 5 | 145 694 | 29 139 |
| Minas Gerais | 15 | 586 624 | 39 108 |
| Rio Grande do Norte | 1 | 53 166 | 53 166 |
| Bahia | 8 | 566 978 | 70 872 |
| Goiás | 4 | 340 166 | 85 042 |
| Piauí | 2 | 251 273 | 125 637 |
| Amapá | 1 | 142 358 | 142 358 |
| Acre | 1 | 153 697 | 153 697 |
| Maranhão | 2 | 329 555 | 164 778 |
| Mato Grosso do Sul | 2 | 357 471 | 178 736 |
| Roraima | 1 | 230 100 | 230 100 |
| Rondônia | 1 | 238 378 | 238 378 |
| Tocantins | 1 | 277 322 | 277 322 |
| Mato Grosso | 3 | 901 420 | 300 473 |
| Para | 3 | 1 246 833 | 415 611 |
| Amazonas | 1 | 1 558 987 | 1 558 987 |
| Brésil | 155 | 8 511 996 | 56 000 |

Nous avons agrandi la cartographie du semis urbain de l'État de São Paulo afin de mieux observer le desserrement de la ville centre autour de quatre pôles :

- celui du Nord-nord-est à partir de São José dos Campos qui domine le chapelet des agglomérations industrielles de la vallée de la Paraíba du Sud;
- celui du Nord autour de Campinas et de sa vaste nébuleuse industrielle qui regroupe quatre millions d'habitants et des centres de production de hautes technologies;
- celui de l'ouest de Sorocaba en pleine reconversion et expansion;
- enfin celui du sud l'agglomération santiste c'est-à-dire la zone industrielo-portuaire de Santos-Cubatão et balnéaire de Guarujá et Praia Grande.

L'aspect général de cet ensemble est celui d'une nébuleuse urbano-industrielle qui étire ses villes-rubans le long des voies rapides de circulation. Les villes offrent un cadre de vie attrayant et un niveau de vie comparable à ceux de l'Europe (une véhicule pour 4 habitants en moyenne), d'excellentes routes, des zones commerciales. Ce modèle tend à se diffuser spatialement jusqu'à Ribeirão Preto, São José do Rio Preto et même au-delà dans le *Triângulo*

Mineiro, extrémité occidentale du Minas Gerais, autour des villes d'Uberlandia et Uberaba. La densité du semis urbain est à même de favoriser les relations entre les villes et indique la présence de réseaux serrés de services et d'activités. Cependant, le dynamisme se vérifie le long des grands axes de communication tandis que la partie occidentale de l'État de São Paulo aurait tendance à connaître une certaine dévitalisation et perte de ses activités⁶ (voir carte de la répartition des revenus).

Quant à la région métropolitaine de São Paulo proprement dite, elle montre une urbanisation hétérogène de desserrement hors du municiple-centre (lui-même très vaste, 1500 km²). Institutionnalisée, comme les huit autres, en 1974 pour traiter des questions d'aménagement global, elle s'étend sur près de 8000 km², regroupe plus de 15 millions d'habitants sur 38 municipes de taille et d'importance très variées. Surtout, cette région métropolitaine constitue le coeur économique du pays avec 43% de la valeur de la production industrielle et l'essentiel de la puissance financière et technologique. Nous avons également détaillé le cas de l'organisation spatiale de ces territoires de plus grande concentration démographique du pays en faisant ressortir la place du municiple-centre parmi les municipes métropolitains pour quatre autres régions métropolitaines.

Des villes qui concentrent les plus hauts revenus

On dispose sur Samba d'un indicateur du recensement de 1991 de l'IBGE qui permet d'analyser une distinction entre les niveaux de richesse et de pauvreté des ménages; il s'agit du revenu des chefs de famille exprimé en unité de salaire minimum, c'est-à-dire le revenu monétaire déclaré dans l'enquête.

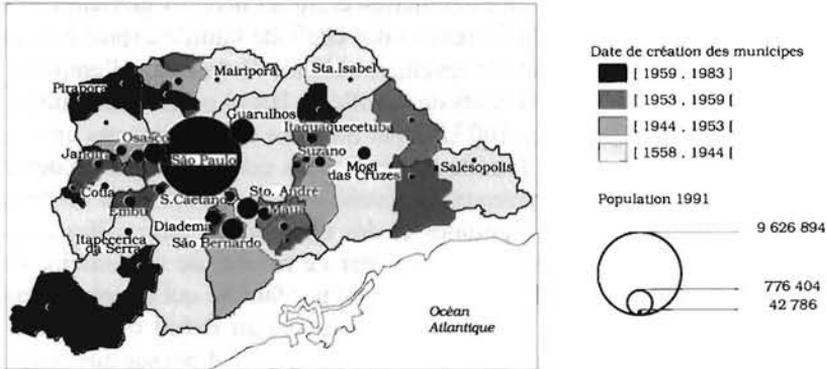
Un tiers des 34 754 000 chefs de famille au Brésil perçoivent moins de 1 "salaire minimum", c'est à dire 100 US\$ par mois; ce n'est certes pas un revenu monétaire qui permette à une famille de vivre, mais cette mesure n'en demeure pas moins un indicateur des niveaux de revenu et elle permet aussi de préciser des degrés d'inégalités socio-spatiales et des différences entre villes et campagnes. Le seuil de pauvreté est-il défini par ce revenu de un «salaire minimum»? C'est le chiffre de 1/2 salaire minimum par famille qui est généralement admis et conduit à compter 32 millions de pauvres au Brésil c'est-à-dire 7,5 millions de familles. Cependant tout le monde s'accorde à penser que ces revenus enregistrés par les statistiques sont loin de la vérité à cause de l'étendue des relations informelles de travail et des sommes d'argent qui circulent par l'économie informelle⁷. Néanmoins les chiffres de l'IBGE fournissent une base pour une étude sur tous les municipes du pays.

La moitié des chefs de famille (17 576 000) sont des urbains et se trouvent dans les 180 municipalités qui dépassent les 50 000 habitants. De ceux-là, 22% habitent dans les deux métropoles de Rio de Janeiro (1,56 million) et São Paulo (2,54 millions). La proportion de ceux qui gagnent moins de un salaire minimum est beaucoup plus importante à Rio (16%) qu'à São Paulo (6%) et

CARTE 12
SÃO PAULO : ÉTAT, RÉGION MÉTROPOLITAINE



REGION METROPOLITAINE DE SAO PAULO

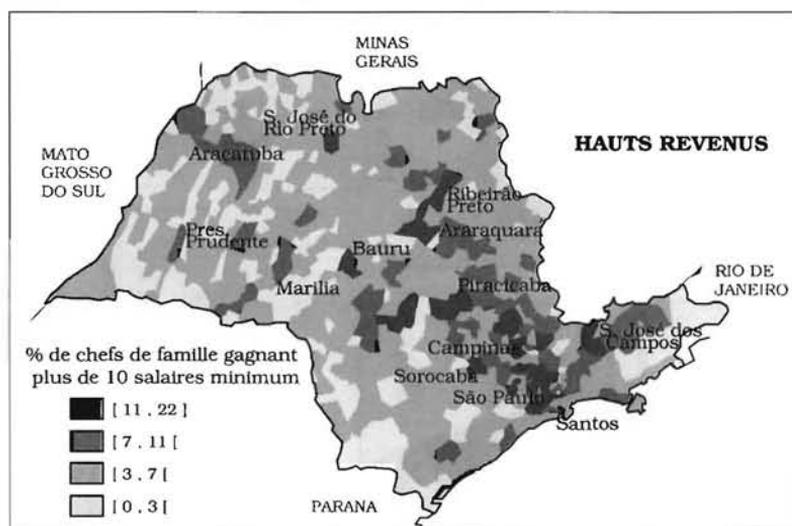
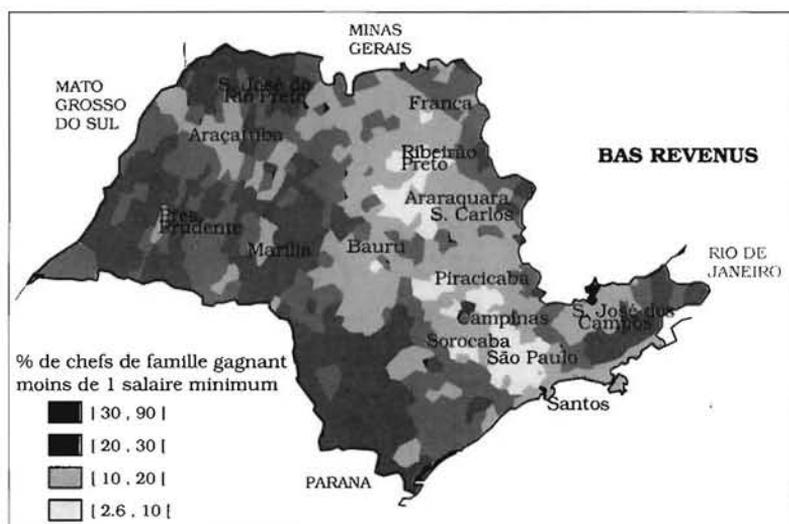


Source : IBGE/SAMBA - CABRAL/CREDAL, 1995.

encore bien davantage dans les capitales du Nordeste, particulièrement à Fortaleza où elle dépasse les tiers des ménages. Parallèlement, la proportion des ménages qui gagnent plus de 10 salaires minimum s'élève à 18% à São Paulo contre 8% à Fortaleza. Ces résultats concernant le municpe centre peuvent montrer des distorsions avec les résultats des agglomérations, par exemple dans le cas de Recife dont le municpe-centre est de petite taille, 200km² et totalise autant d'habitants que le reste de l'agglomération alors que Fortaleza rassemble

CARTE 13

ÉTAT DE SÃO PAULO 1991. REVENUS DES MÉNAGES

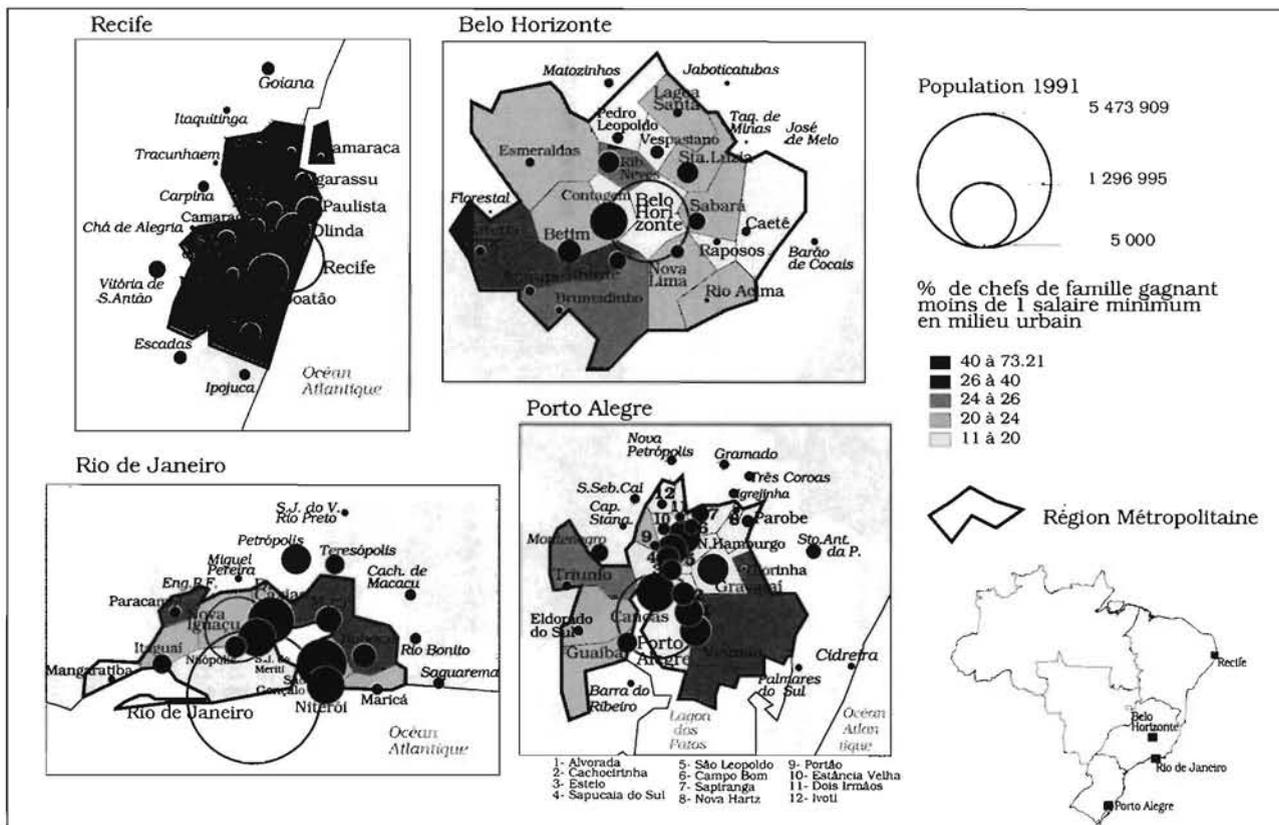


Source : IBGE/SAMBA - CABRAL/CREDAL, 1995.

dans son municipalité-centre les trois quarts de la population de son agglomération. Il faut toujours savoir à quelle unité spatiale on se réfère.

A cause du poids de ses 9,4 millions d'habitants, São Paulo est toujours loin devant dans les analyses statistiques de rang, la seule fois où il ne s'y trouve pas c'est dans un tableau croisé de répartition des plus faibles revenus avec en abscisses les moins de 1/2 salaire minimum et en ordonnées les 1/2 à 1 salaire

CARTE 14 : RÉGIONS MÉTROPOLITAINES



DYNAMIQUE DU PEUPEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT

TABLEAU 6
LES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES

| | km ² | municipes | Pop. en 1980 | Pop. en 1991 |
|----------------|-----------------|-----------|--------------|--------------|
| Belém | 1220 | 2 | 1 000 349 | 1 334 460 |
| Fortaleza | 3480 | 8 | 1 581 590 | 2 294 525 |
| Recife | 2200 | 12 | 2 348 360 | 2 859 470 |
| Salvador | 2230 | 10 | 1 772 018 | 2 472 131 |
| Belo Horizonte | 3670 | 18 | 2 541 788 | 3 461 905 |
| Rio de Janeiro | 5385 | 17 | 9 018 637 | 9 600 528 |
| São Paulo | 7950 | 38 | 12 588 440 | 15 199 423 |
| Curitiba | 8760 | 14 | 1 441 743 | 1 975 624 |
| Porto Alegre | 5800 | 18 | 2 232 370 | 3 075 960 |

Source : IBGE

TABLEAU 7
REVENUS DES CHEFS DE FAMILLES PAR ÉTATS

| NOM | <1/2sm % | 1/2à1s m % | 1à2sm % | 2à3sm % | 3à5sm % | 5à10s m% | >20sm % | Total | Chefs | Chefs ruraux |
|-------------|--------------|---------------|--------------|--------------|--------------|--------------|-------------|-------|-------------------|------------------|
| RO | 10,50 | 21,81 | 27,89 | 12,67 | 8,27 | 7,14 | 3,54 | | 254 704 | 101 659 |
| AC | 9,95 | 26,23 | 27,83 | 11,17 | 7,62 | 6,70 | 3,70 | | 88 243 | 30 590 |
| AM | 6,33 | 14,35 | 27,18 | 14,52 | 11,26 | 9,55 | 5,57 | | 384 634 | 97 475 |
| RR | 2,71 | 9,28 | 23,11 | 15,19 | 13,06 | 12,10 | 6,24 | | 40 376 | 10 100 |
| PA | 10,06 | 24,36 | 29,04 | 11,96 | 8,14 | 6,99 | 4,19 | | 1 022 993 | 454 548 |
| AP | 4,47 | 12,67 | 27,34 | 16,55 | 14,17 | 11,32 | 5,62 | | 52 946 | 9 769 |
| TO | 16,84 | 32,14 | 24,61 | 9,35 | 5,46 | 5,02 | 3,03 | | 191 224 | 79 661 |
| Nord | 9,75 | 22,36 | 27,92 | 12,44 | 8,73 | 7,51 | 4,32 | | 2 035 120 | 783 802 |
| MA | 26,76 | 34,46 | 20,08 | 6,02 | 3,51 | 2,87 | 1,61 | | 983 908 | 587 727 |
| PI | 30,86 | 34,42 | 17,11 | 5,40 | 4,02 | 3,27 | 2,05 | | 519 130 | 236 024 |
| CE | 28,17 | 32,44 | 18,81 | 6,56 | 4,60 | 4,31 | 3,01 | | 1 344 962 | 440 200 |
| RGN | 21,43 | 31,67 | 20,25 | 7,58 | 5,63 | 5,31 | 3,48 | | 520 294 | 151 737 |
| PB | 27,08 | 34,59 | 18,02 | 5,97 | 4,18 | 3,82 | 2,58 | | 693 363 | 232 331 |
| PE | 20,74 | 28,92 | 20,81 | 8,09 | 6,50 | 5,60 | 3,96 | | 1 586 380 | 428 096 |
| AL | 20,58 | 32,24 | 22,21 | 7,50 | 4,91 | 4,26 | 2,91 | | 525 182 | 202 791 |
| SE | 19,20 | 31,20 | 22,49 | 8,19 | 5,58 | 5,20 | 3,46 | | 328 815 | 102 685 |
| BA | 22,74 | 31,73 | 19,74 | 7,25 | 5,14 | 4,69 | 3,24 | | 2 511 667 | 973 717 |
| NE | 24,11 | 32,02 | 19,82 | 7,02 | 5,01 | 4,48 | 3,04 | | 9 013 701 | 3 355 308 |
| MG | 14,96 | 26,55 | 22,77 | 10,81 | 8,95 | 7,72 | 5,21 | | 3 707 237 | 863 621 |
| ES | 11,05 | 25,29 | 24,27 | 11,92 | 9,56 | 8,85 | 5,34 | | 618 549 | 147 968 |
| RJ | 7,08 | 17,70 | 22,82 | 13,40 | 13,11 | 12,01 | 9,19 | | 3 454 962 | 146 233 |
| SP | 3,46 | 8,17 | 20,63 | 16,27 | 17,64 | 16,73 | 11,85 | | 8 039 661 | 531 583 |
| SE | 7,24 | 15,23 | 21,75 | 14,19 | 14,30 | 13,28 | 9,46 | | 15 820 409 | 1 689 405 |
| PR | 9,73 | 20,87 | 25,43 | 13,43 | 11,14 | 9,89 | 6,29 | | 2 083 625 | 510 590 |
| SC | 8,68 | 15,61 | 25,24 | 16,78 | 13,87 | 10,91 | 5,84 | | 1 121 521 | 305 689 |
| RGS | 9,69 | 19,87 | 23,82 | 13,77 | 12,41 | 11,16 | 6,63 | | 2 489 254 | 541 607 |
| SUD | 9,50 | 19,40 | 24,69 | 14,24 | 12,23 | 10,65 | 6,35 | | 5 694 400 | 1 357 886 |
| MS | 7,32 | 21,93 | 28,44 | 13,41 | 10,46 | 9,27 | 5,92 | | 429 790 | 85 936 |
| MT | 6,60 | 18,94 | 29,58 | 14,78 | 10,18 | 8,77 | 5,10 | | 455 893 | 116 715 |
| GO | 9,65 | 22,57 | 27,63 | 13,18 | 9,15 | 8,30 | 5,35 | | 988 183 | 189 348 |
| DF | 2,44 | 10,75 | 20,20 | 13,60 | 15,45 | 15,97 | 19,12 | | 377 669 | 19 247 |
| CO | 7,38 | 19,73 | 26,93 | 13,62 | 10,66 | 9,86 | 7,72 | | 2 251 535 | 411 246 |

SOURCE : SAMBA

DOSSIER

TABLEAU 8
CLASSES DE REVENUS DES CHEFS DE FAMILLES
DANS LES VILLES DE PLUS DE 300 000 HABITANTS

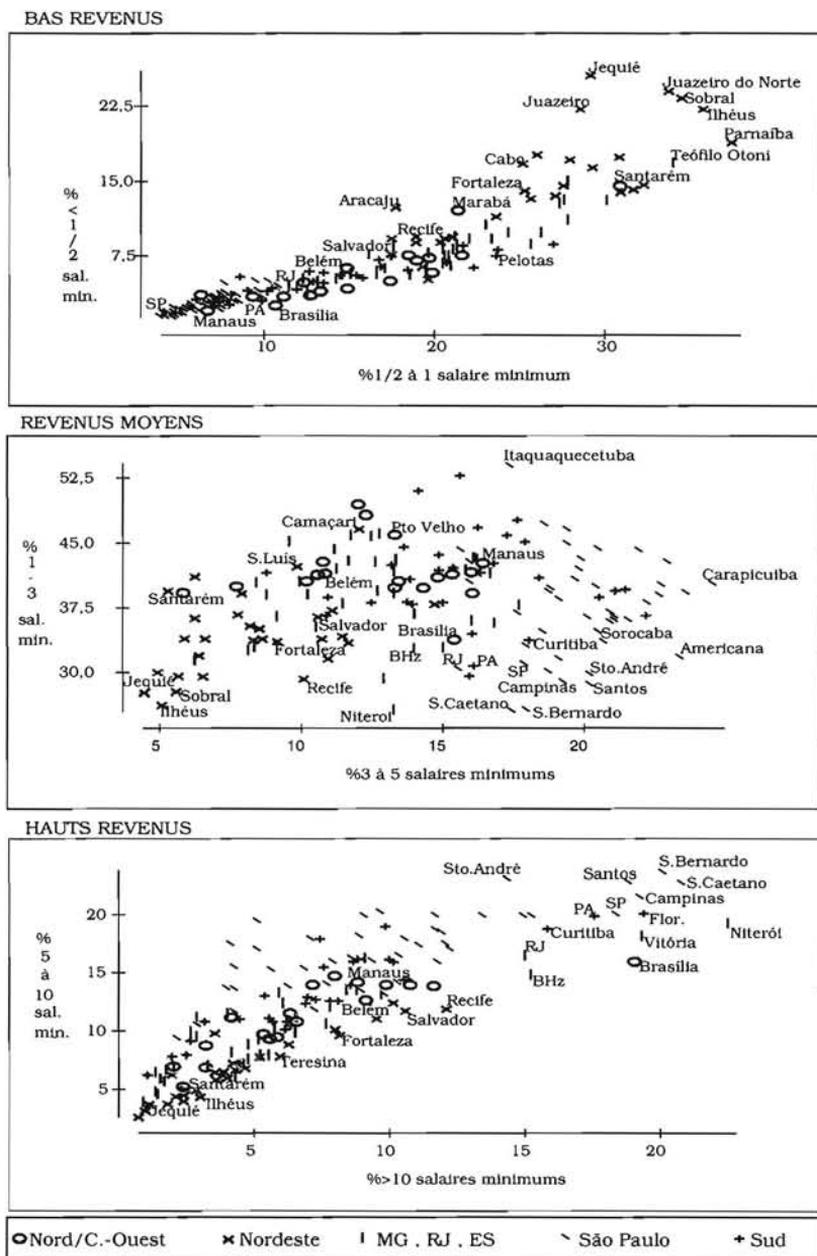
| Ville | rang | Pop. urb. | chefs fam. | %>1/2s m | %1/2à1s m | %1à3 sm | %3à5s m | %5à10s m | %>10 sm |
|--------------|------|-----------|------------|-------------|--------------|------------|------------|-------------|------------|
| Sao Paulo | 1 | 9 393 753 | 2 539 953 | 1,74 | 4,32 | 31,09 | 17,91 | 20,17 | 18,41 |
| Rio Janeiro | 2 | 5 473 909 | 1 560 338 | 4,37 | 11,5 | 32,89 | 15,03 | 16,5 | 15,06 |
| Salvador | 3 | 2 070 296 | 478 065 | 7,26 | 17,49 | 34,3 | 11,45 | 11,82 | 10,61 |
| B. Horizonte | 4 | 2 011 036 | 499 958 | 5,82 | 14,59 | 32,58 | 13,91 | 14,82 | 15,23 |
| Fortaleza | 5 | 1 765 794 | 385 789 | 11,64 | 23,65 | 33,7 | 9,17 | 9,73 | 8,21 |
| Brasilia | 6 | 1 513 470 | 377 669 | 2,44 | 10,75 | 33,8 | 15,45 | 15,97 | 19,12 |
| Curitiba | 7 | 1 313 094 | 350 604 | 2,45 | 7 | 33,79 | 18,1 | 18,86 | 15,9 |
| Recife | 8 | 1 296 995 | 305 901 | 9,39 | 20,61 | 29,21 | 10,07 | 11,7 | 12,13 |
| Nova Iguacu | 9 | 1 290 289 | 328 984 | 8,23 | 21,11 | 44,26 | 11,19 | 5,96 | 1,55 |
| Porto Alegre | 10 | 1 247 352 | 379 734 | 2,97 | 9,81 | 30,89 | 16,15 | 19,91 | 17,59 |
| Manaus | 11 | 1 005 634 | 205 997 | 2,78 | 6,46 | 41,64 | 16,12 | 14,12 | 8,87 |
| Goiania | 12 | 912 136 | 233 710 | 4,75 | 12,49 | 39,8 | 13,36 | 13,85 | 11,71 |
| Belem | 13 | 848 297 | 255 902 | 5,92 | 14,86 | 40,51 | 13,5 | 12,58 | 9,2 |
| Campinas | 14 | 823 850 | 223 136 | 2,04 | 5,08 | 28,92 | 19,34 | 21,56 | 19,33 |
| S. Goncalo | 15 | 778 831 | 207 645 | 7,38 | 20,63 | 41 | 14,7 | 9,99 | 2,64 |
| Guarulhos | 16 | 776 404 | 192 749 | 1,92 | 4,61 | 37,14 | 20,95 | 18,31 | 8,99 |
| D. Caxias | 17 | 661 676 | 172 658 | 7,45 | 20,92 | 45,85 | 12,52 | 6,72 | 1,72 |
| Santo Andre | 18 | 615 112 | 161 699 | 2,36 | 5,72 | 29,76 | 20,25 | 23,22 | 14,45 |
| Sao Luis | 19 | 601 213 | 140 622 | 5,04 | 19,68 | 42,32 | 9,92 | 8,92 | 6,35 |
| Maceio | 20 | 582 645 | 140 407 | 9,32 | 19 | 36,52 | 10,58 | 10,04 | 8,05 |
| Osasco | 21 | 566 949 | 142 004 | 1,97 | 5,02 | 36,27 | 20,94 | 20,41 | 9,7 |
| Teresina | 22 | 556 073 | 120 009 | 14,16 | 25,34 | 33,8 | 8,6 | 7,95 | 6 |
| S. B Campo | 23 | 554 925 | 144 723 | 1,46 | 3,91 | 25,66 | 17,99 | 23,73 | 20,22 |
| Campo Grde | 24 | 518 033 | 130 762 | 3,85 | 13,46 | 41,04 | 14,89 | 13,9 | 9,98 |
| Joao Pessoa | 25 | 497 306 | 109 956 | 9,03 | 20,43 | 34,03 | 10,78 | 11,19 | 9,61 |
| Niteroi | 26 | 435 658 | 124 627 | 3,68 | 12,58 | 25,52 | 13,32 | 19,26 | 22,5 |
| Santos | 27 | 426 857 | 122 134 | 1,85 | 4,98 | 28,57 | 20,25 | 22,96 | 18,87 |
| Rib. Preto | 28 | 426 295 | 112 810 | 2,12 | 5,43 | 33,69 | 20,77 | 20,11 | 15,35 |
| S J Campos | 29 | 425 157 | 107 045 | 2,98 | 7,38 | 30,2 | 18,8 | 20,03 | 15,03 |
| S Jo Meriti | 30 | 424 689 | 110 796 | 6,66 | 20,53 | 46,11 | 12,79 | 6,55 | 1,31 |
| Contagem | 31 | 419 365 | 106 727 | 6,21 | 17,01 | 42,65 | 16,3 | 11,48 | 3,98 |
| Jaboatao | 32 | 419 148 | 111 666 | 9,46 | 21,18 | 37,32 | 11,09 | 7,96 | 5,23 |
| Aracaju | 33 | 401 676 | 90 168 | 12,5 | 17,8 | 32 | 10,98 | 12,51 | 10,18 |
| Cuiaba | 34 | 394 136 | 93 659 | 3,28 | 11,31 | 39,76 | 14,37 | 14,22 | 10,78 |
| JuizdeFora | 35 | 379 996 | 100 498 | 5,46 | 18,57 | 36,85 | 14,04 | 13,19 | 9,75 |
| Sorocaba | 36 | 373 457 | 94 378 | 2,51 | 7,47 | 34,9 | 20,53 | 18,87 | 11,79 |
| Londrina | 37 | 366 542 | 99 958 | 4,77 | 13,58 | 38,23 | 15,07 | 14,43 | 10,53 |
| Uberlandia | 38 | 357 848 | 94 086 | 5,09 | 12,35 | 42,55 | 16,24 | 13,51 | 8,45 |
| F. Santana | 39 | 348 973 | 87 051 | 13,43 | 25,75 | 35,42 | 8,24 | 7,44 | 4,17 |
| Olinda | 40 | 341 059 | 77 047 | 9,54 | 18,94 | 33,55 | 11,72 | 11,17 | 6,44 |
| Joinville | 41 | 333 868 | 86 058 | 2,77 | 7,27 | 39,56 | 21,16 | 16,16 | 8,81 |
| Campos | 42 | 324 465 | 95 749 | 13,14 | 30,19 | 32,65 | 8,12 | 7,2 | 4,58 |
| Campina Gr | 43 | 307 271 | 73 138 | 14,12 | 31 | 32,19 | 7,51 | 6,92 | 4,56 |
| Diadema | 44 | 305 068 | 75 552 | 1,35 | 4,1 | 40,31 | 22,81 | 17,19 | 5,23 |

Source : IBGE-Samba

FIGURE 5

BRÉSIL 1991

CLASSEMENT DES VILLES SELON LES REVENUS DES CHEFS DE FAMILLE



Source : IBGE/Samba - CABRAL/CREDAL, 1995.

minimum. Dans ce cas Rio de Janeiro est en tête car plus de 4% des chefs de famille ont un revenu inférieur à 1/2 salaire minimum contre 2,5% à São Paulo. Cela confirme une fois de plus qu'on est moins pauvre dans les métropoles, c'est-à-dire auprès de la plus grande masse de riches et que Rio de Janeiro connaît une crise urbaine plus aiguë que São Paulo avec une masse de pauvres plus importante. Il y a également le fait que les favelas, où les chefs de familles ont des revenus monétaires très bas, sont incluses dans le tissu urbain, contrairement à São Paulo où traditionnellement les favelas sont peu nombreuses.

Les graphiques bivariés effectués sous Datadesk permettent de réaliser un classement des 160 villes de plus de 100 000 habitants selon les catégories de revenus des chefs de famille en plaçant successivement en abscisses et en ordonnées les pourcentages de six catégories de revenus et en les corrélant : les plus bas, c'est-à-dire moins de 1/2 et de 1/2 à un salaire minimum; les revenus moyens de 1 à 3 salaires minimum corrélés avec les 3 à 5 salaires minimum; enfin les hauts revenus de 5 à 10 corrélés avec les plus de 10 salaires minimum. La corrélation est quasi parfaite pour les deux extrêmes, les bas et hauts revenus alignés le long d'une droite de régression, beaucoup moins pour les revenus moyens qui présente une répartition diffuse. Cette distribution montre la difficulté de délimiter la classe moyenne dans les villes brésiliennes, d'autant plus que l'usage courant désigne par ce terme des catégories de revenus supérieures à la "moyenne" statistique. C'est ainsi que la limite de revenu de 3 salaires minimum revêt une signification différente selon la catégorie de villes et les régions : le coeur de la classe moyenne dans le Nordeste se situe entre 1 et 3 salaires minimum (Camaçari avec 32% de 1 à 2 sm et 16% de 2 à 3 sm en constitue le meilleur exemple) dans le Sudeste le coeur de la classe moyenne se situe entre 3 et 5 salaires minimum (exemples types : Americana, Santa Barbara d'Oeste à 100 km au nord de São Paulo)

Sur les graphiques, nous avons distingué par des symboles, cinq grandes régions, prenant soin d'isoler l'État de São Paulo qui compte le plus grand nombre de villes. Celles-ci se trouvent en masse dans les plus faibles pourcentages des bas revenus et dans les plus forts pourcentages des hauts revenus. Dans cette dernière catégorie, la conurbation industrielle de l'ABC (Santo André, São Bernardo do Campo, São Caetano) se détache, ainsi que les villes de la première ceinture industrielle : Campinas et Santos qui ont une proportion plus élevée de hauts revenus que la ville de São Paulo elle-même, tout comme Niteroi d'ailleurs qui présente des résultats plus élevés que ceux de Rio de Janeiro, sa ville-centre.

La situation des villes nordestines est toujours très caractéristique : elles se trouvent en tête de la distribution des plus bas revenus avec des pourcentages supérieurs à 50% (plus de 20% de moins de 1/2 salaire minimum et plus de 30% de 1/2 à 1 salaire minimum) et avec les pourcentages les plus faibles des hauts revenus. Les villes de taille intermédiaire comme Jequié, Ilheus, Sobral se trouvent dans les positions extrêmes de peu de riches et d'une grande masse de

pauvres. En ce qui concerne les capitales nordestines Fortaleza a la masse de pauvres la plus importante, Recife vient en second et Salvador en troisième tandis que son pôle pétrochimique de Camaçari se distingue par son plus fort pourcentage de classe moyenne et une masse de faibles revenus moins importante.

C'est ainsi que l'on affine l'image de la distribution des revenus dans les villes, la tête du peloton des riches se situe dans la banlieue proche ainsi que dans la grande banlieue de São Paulo mais aussi dans quelques centres industriels des périphéries d'autres métropoles, tandis que la queue du peloton des pauvres est représentée par des villes du Sertão. Les villes amazoniennes de Santarém et de Marabá sont le plus souvent proches de la situation des villes moyennes nordestines. Les capitales des États sont partout en meilleure position, sauf Teresina, capitale du Piauí, où les 2/3 des chefs de familles gagnent moins de 2 salaires minimum.

DES INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ASSEZ BAS

On est donc moins pauvre, en revenus monétaires, en ville qu'à la campagne et les villes continuent à attirer les ruraux, car les rémunérations y sont plus élevées et l'accès aux services meilleur. Les domiciles y sont en général mieux équipés, particulièrement en électricité et en eau pour laquelle la progression au cours de la dernière décennie a été remarquable.

Un IDH au 63ème rang mondial

L'Indice de Développement Humain - IDH - utilisé par le PNUD depuis 1990, combine plusieurs indicateurs : l'espérance de vie (exprimant l'état général de la santé du pays⁸), le niveau d'instruction en taux d'alphabétisation⁹ et le revenu PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat. En effet, pour faciliter les comparaisons dans le temps et entre pays, le revenu est exprimé en PIB réel par habitant pondéré par le coût de la vie.

C'est ainsi qu'au niveau mondial, le Brésil se situe au 63ème rang avec un indice de 756 en 1992¹⁰, faible en regard de sa situation de 10ème puissance industrielle du monde. Son PIB/habitant s'établit à 5140 US\$. A titre de comparaison latino-américaine, les autres grands pays sont mieux situés, l'Argentine est au 37ème rang mondial avec un indice de 853 et un PIB/habitant de 5120 US\$, la Colombie est au 50ème rang avec un indice de 813 et un PIB/habitant de 5160 US\$, le Mexique est au 52ème rang avec un indice de 804 en 1992 et un PIB/habitant de 5210 US\$.

Nous disposons grâce aux calculs de l'IPEA¹¹, des résultats rétrospectifs des principaux États brésiliens qui dans le tableau suivant font ressortir les différences régionales de développement. Le Nordeste présente toujours les indices les plus bas indiquant un niveau de faible développement humain avec

TABLEAU 9
 INDICE IDH DES POPULATIONS URBAINE ET RURALE PAR ÉTATS

| | urb70 | urb80 | urb88 | rur70 | rur80 | rur88 |
|----------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Amazonas | 645 | 826 | 841 | 372 | 523 | - |
| Para | 642 | 781 | 808 | 402 | 587 | - |
| Maranhao | 462 | 562 | 588 | 227 | 355 | 470 |
| Piaui | 402 | 593 | 645 | 162 | 302 | 324 |
| Ceara | 374 | 522 | 583 | 129 | 247 | 342 |
| R.G. do Norte | 328 | 510 | 585 | 152 | 237 | 356 |
| Paraiba | 326 | 452 | 548 | 102 | 211 | 294 |
| Pernambuco | 429 | 567 | 628 | 116 | 282 | 364 |
| Alagoas | 378 | 499 | 552 | 116 | 215 | 328 |
| Sergipe | 429 | 627 | 675 | 156 | 338 | 463 |
| Bahia | 494 | 678 | 733 | 231 | 401 | 465 |
| Minas Gerais | 619 | 789 | 824 | 377 | 577 | 614 |
| Espirito Santo | 638 | 816 | 860 | 442 | 624 | 618 |
| Rio de Janeiro | 776 | 877 | 885 | 465 | 667 | 692 |
| São Paulo | 779 | 871 | 897 | 528 | 713 | 748 |
| Parana | 705 | 816 | 843 | 462 | 648 | 693 |
| Sta Catarina | 716 | 855 | 873 | 569 | 739 | 768 |
| Rio Gde do Sul | 787 | 915 | 919 | 630 | 793 | 791 |
| Mato Grosso | 672 | 801 | 851 | 480 | 633 | 698 |
| Goias | 634 | 757 | 816 | 439 | 601 | 648 |
| D. F. | 721 | 913 | 951 | 509 | 670 | 672 |
| BRESIL | 667 | 796 | 825 | 349 | 508 | 566 |

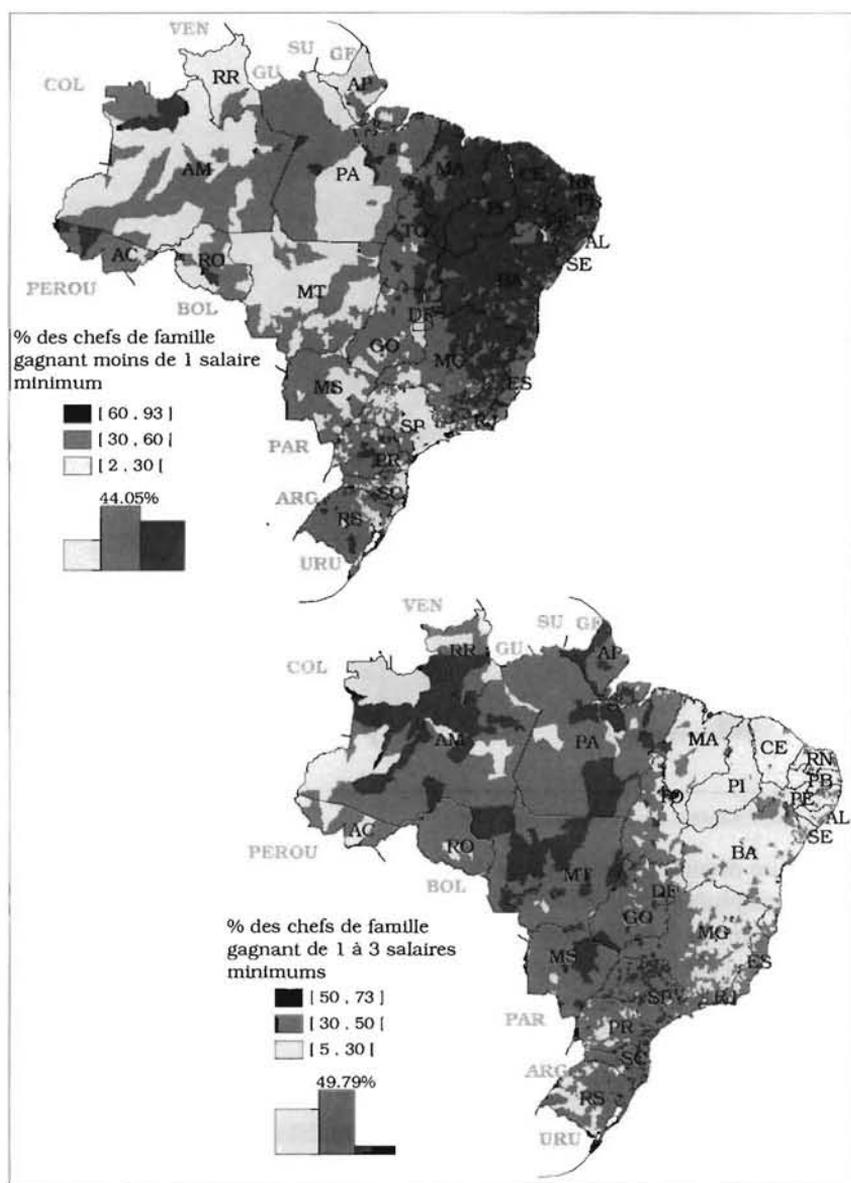
Source : IPEA, 1993.

le record détenu, non pas par le Piauí qui a pourtant le PIB le plus bas, mais par la Paraíba, à cause de la faiblesse de l'espérance de vie (moins de 52 ans). Le Minas Gerais est bien dans une situation de transition, sa population rurale présentant des indices supérieurs à la moyenne nationale tandis que les résultats de la population urbaine sont encore proches de ceux du Nordeste. A cette échelle, les niveaux de développement humain les plus élevés sont atteints dans le Rio Grande do Sul et à Brasilia.

Pour continuer dans une approche par État et par municipales, nous reprenons l'indicateur du revenu des 35 millions de chefs de familles exprimé en unités de salaire minimum

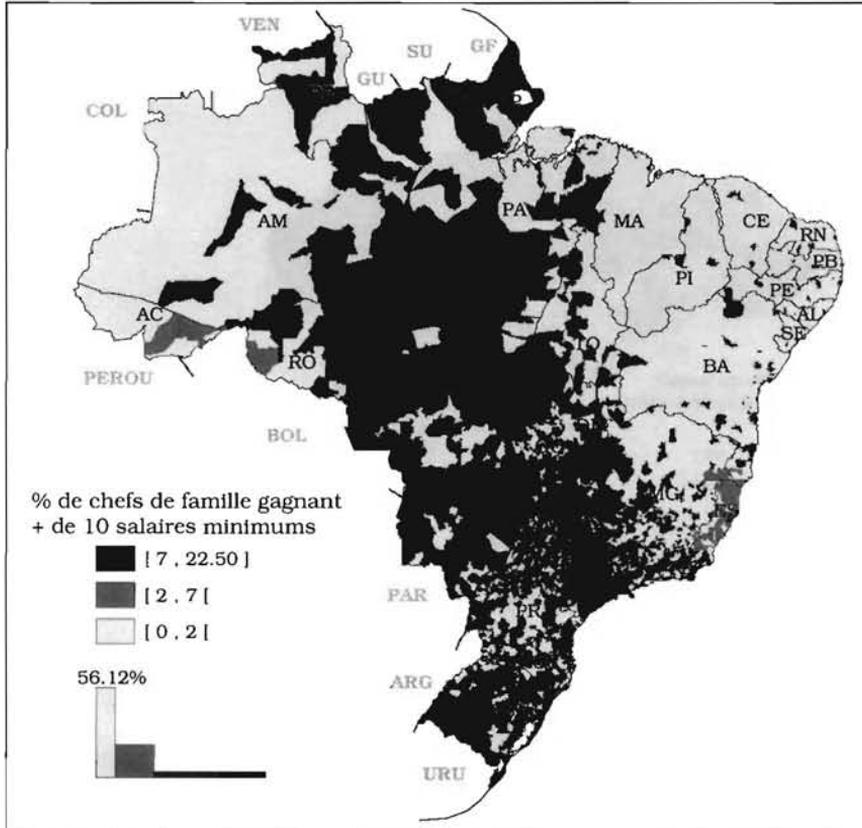
Le Nordeste reste une poche de pauvreté se caractérisant par la masse des faibles revenus : un cinquième des chefs de familles gagne moins de la moitié

CARTE 15
BRÉSIL 1991
LES BAS REVENUS DES MÉNAGES



Source : IBGE/SAMBA - CABRAL/CREDAL, 1995.

CARTE 16
BRÉSIL 1991
LES HAUTS REVENUS DES MÉNAGES



Source : IBGE/SAMBA - CABRAL/CREDAL, 1995.

d'un salaire minimum, soit plus de deux millions de foyers dans un état de grande misère (analphabétisme, malnutrition, femmes chefs de famille...); les trois quarts gagnent moins de 2 salaire minimum (62% en milieu urbain, 90% en milieu rural) tandis qu'à peine 0,7% d'entre eux gagnent plus de 20 salaires minimum et 3% plus de 10 salaires minimum. Sur la carte, la tache des faibles revenus, caractérisant le Nordeste, s'avance profondément dans le Minas Gerais; c'est donc à l'est de la diagonale Belém-Rio de Janeiro que se trouve la grande masse de ceux qui sont peu intégrés à l'économie monétaire.

Dans les deux États les plus pauvres, Maranhão et Piauí, les deux tiers des chefs de familles gagnent moins de 1 salaire minimum. En chiffres absolus, cette proportion représente 940 000 foyers, c'est-à-dire exactement le même nombre que dans l'État de São Paulo, mais là la proportion ne s'élève qu'à 11%. Donc le Sudeste, malgré l'industrialisation, présente aussi un grand nombre de pauvres en

chiffres absolus, mais dans une répartition totalement différente.

C'est dans le coeur économique du pays (São Paulo et le District fédéral) qu'on trouve la moins grande proportion de pauvres (10 à 12%) et la plus grande proportion de riches : de 12 à 15% gagnant plus de 10 salaire minimum. On peut repérer l'auréole de diffusion du "modèle pauliste" en considérant la frange où 25 à 30% des chefs de famille gagnent moins de la moitié d'un salaire minimum (Sud et Mato Grosso) et où 5 à 6% gagnent plus de 10 salaires minimum. S'il est plus difficile d'interpréter l'Amazonie à cause de l'hétérogénéité des réalités municipales, on retiendra que les revenus moyens y restent plus élevés que dans le Nordeste.

Les profondes inégalités de revenus expliquent en partie l'étendue de la pauvreté, le Brésil aurait donc moins de pauvres si ses richesses étaient mieux réparties. L'inégalité croissante des revenus est plus sensible en milieu rural. On peut se demander en revanche si l'industrialisation n'a quand même pas freiné l'extension de la pauvreté urbaine¹²

Beaucoup d'analphabètes

L'image générale du Brésil en matière d'alphabétisation est celle d'un pays qui a fait d'indéniables progrès en un temps relativement bref, mais où persistent des écarts importants entre les régions et entre les habitants, selon l'âge, selon le sexe et selon la résidence, écarts qui ne sont pas toujours là où on les attendrait.

On sait la part d'arbitraire qui entoure ces données, et la difficulté de faire le partage, au sein de la population dite alphabétisée, entre ceux qui accèdent juste à la compréhension de textes simples et ceux qui maîtrisent avec aisance l'expression écrite. Mais, cette difficulté restant constante, elle n'invalide pas la comparaison des situations selon les dates et selon les régions.

Alors qu'au recensement de 1970, sur 79,3 millions de Brésiliens âgés de 5 ans et plus, 47,8 millions déclaraient savoir lire et écrire, soit 60 %, les chiffres de 1980 étaient respectivement de 102,5 et 69,7 millions, pour une proportion de 68 %. Le recensement de 1991 révèle à son tour une progression. D'après le Programme de Développement Humain de l'ONU (PNUD, rapport 1995), le Brésil atteint en 1992 un taux d'alphabétisation des adultes de 81,9 %; ce chiffre, inférieur à ceux obtenus par d'autres pays latino-américains (Chili = 94,5 %, Venezuela = 90,4 %, Mexique = 88,6 %, Colombie = 90,3 %, Pérou = 87,3 %) fait figurer néanmoins le Brésil parmi les pays du «Sud» dont les performances en la matière sont élevées. Il est évident qu'au Brésil, la valeur moyenne est tirée vers le bas par les chiffres du Nordeste¹³.

Les graphiques en bâtonnets de 1991 montre qu'à partir de 10 ans (la catégorie de 5 à 9 ans n'est guère pertinente, surtout dans un pays où l'entrée des enfants à l'école se fait à des âges assez divers) et jusqu'à 45 ans, on se

FIGURE 6
 TAUX D'ALPHABÉTISATION PAR ÂGE. 1991
 BRÉSIL

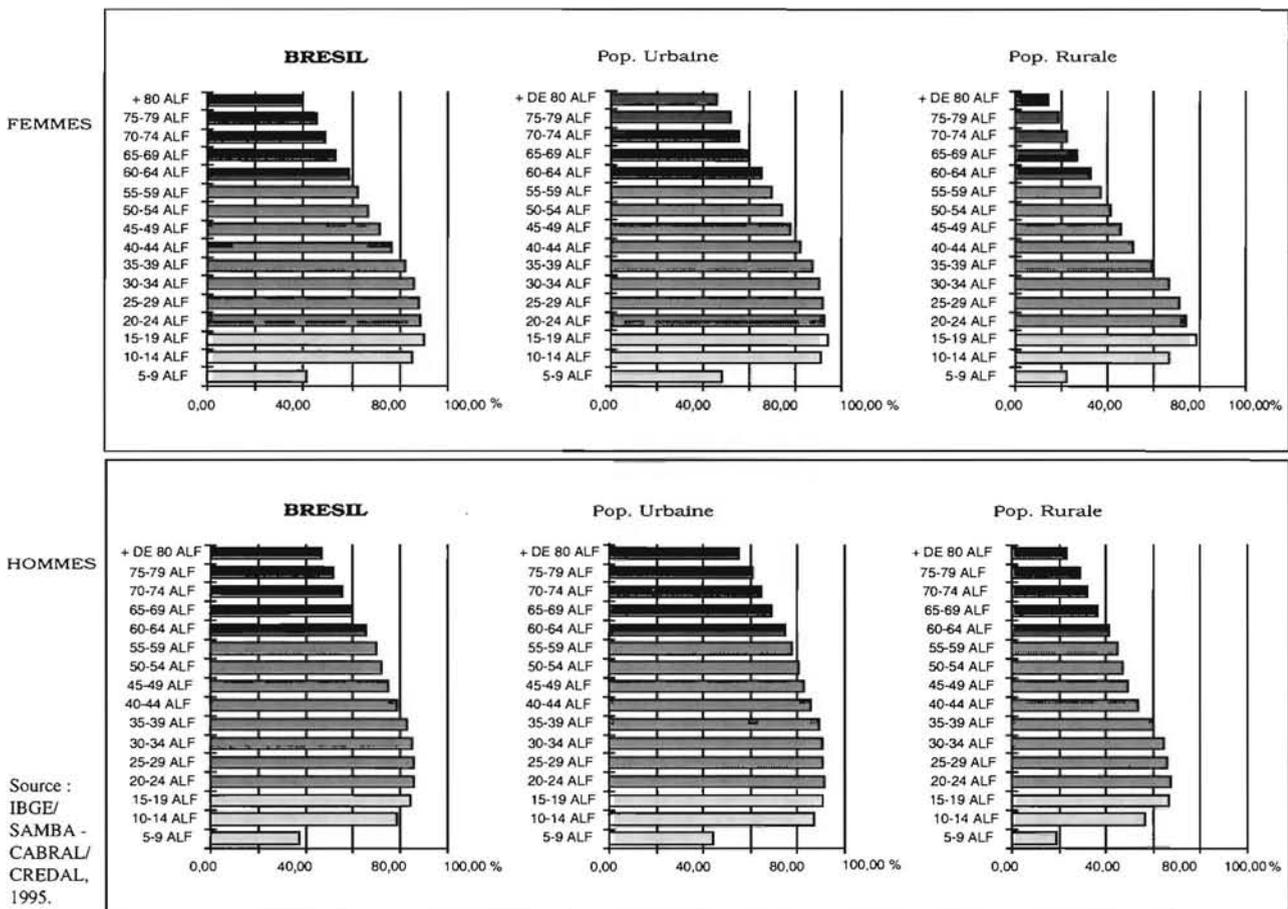


FIGURE 7
 TAUX D'ALPHABÉTISATION PAR ÂGE, 1991
 PERNAMBUCO

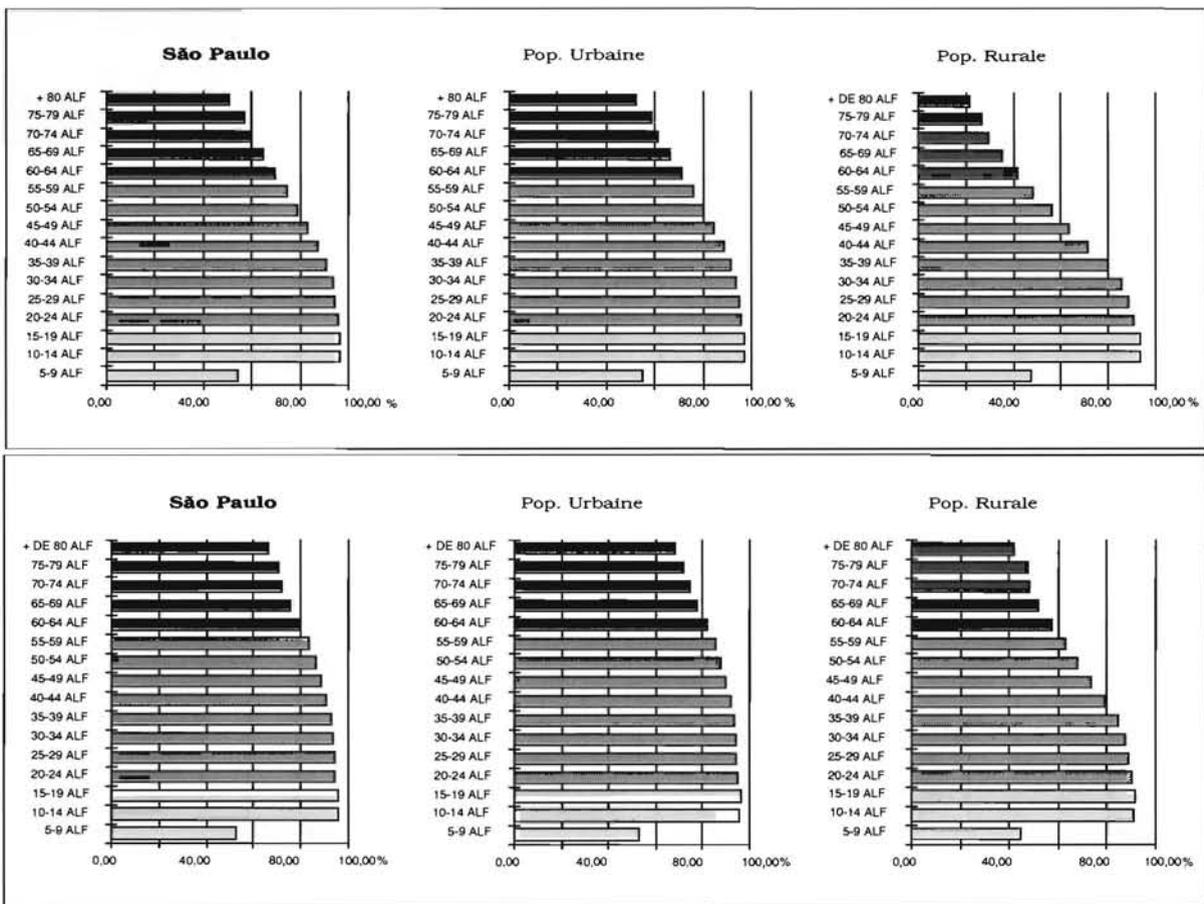
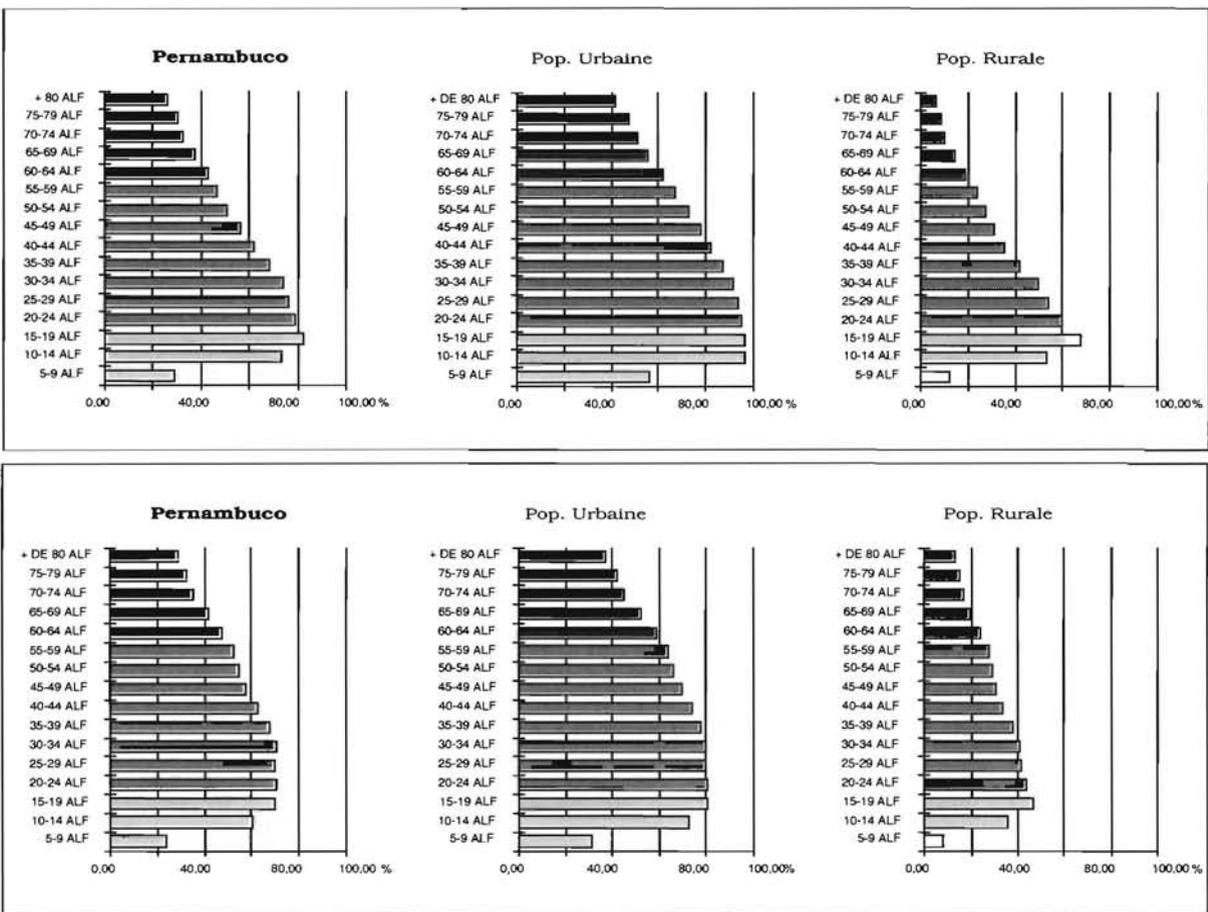


FIGURE 8
 TAUX D'ALPHABÉTISATION PAR ÂGE. 1991
 SÃO PAULO



situé très près ou au-dessus de 80% d'alphabétisés. Le décrochage qui affecte les générations plus âgées, et à vrai dire surtout celles qui ont dépassé 65 ans, s'explique aisément par la date à laquelle a été intensifiée l'action pour la scolarisation. S'agissant des enfants, et en dépit des conditions très précaires de l'enseignement primaire tant du point de vue matériel que du point de vue des personnels, la distribution d'un repas dans les cantines (*a merenda escolar*) a beaucoup motivé les milieux populaires pour envoyer leurs enfants à l'école et a constitué une mesure sociale d'une portée réelle vers les plus démunis. Malgré le mouvement mené parallèlement à destination des adultes (on citera ici le MOBREAL - Mouvement Brésilien pour l'Alphabétisation qui a fonctionné jusqu'en 1985), les personnes d'âge mûr ont moins bénéficié que leurs cadets de cette évolution.

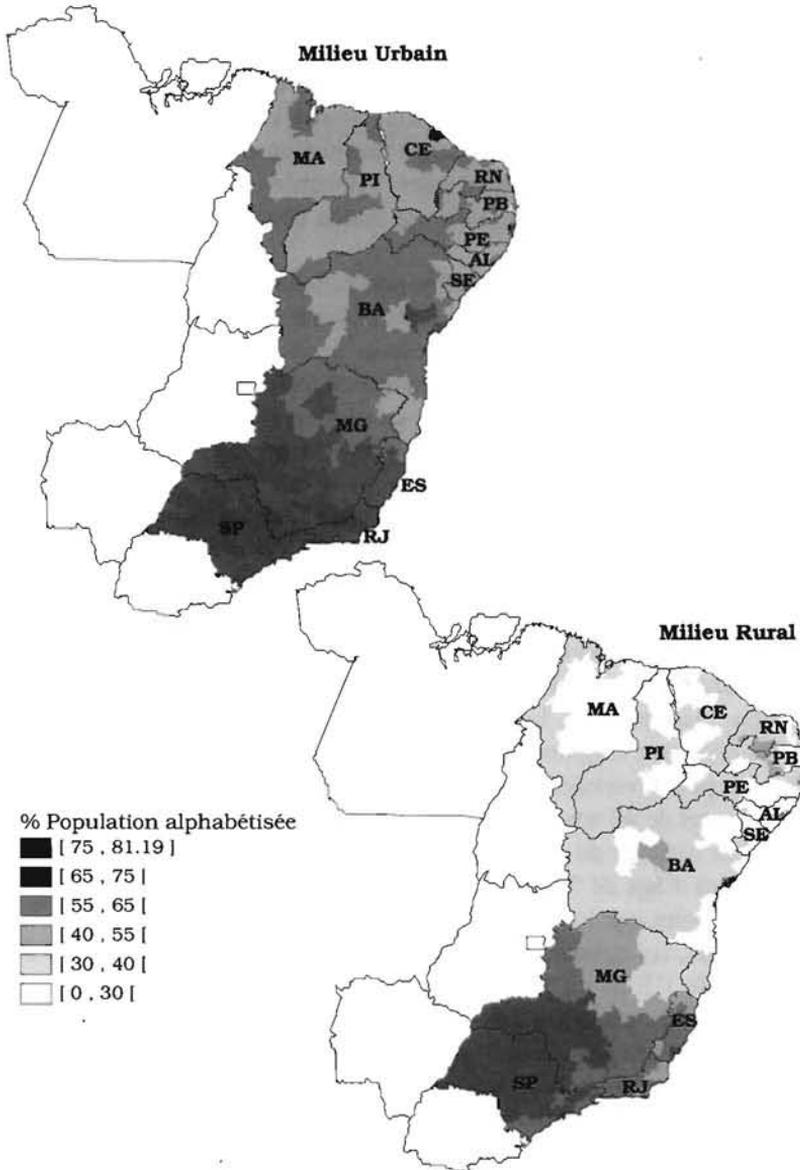
L'arrivée à l'âge adulte des nouvelles générations plus largement scolarisées permet de prévoir que la hausse de l'alphabétisation se poursuivra. C'est là une tendance lourde correspondant aux besoins économiques du pays et aux modes de vie urbains qui concernent désormais une forte majorité de la population : comment vivre illettré dans un monde de plus en plus industriel et tertiaire, et où l'agriculture elle-même est toujours plus intégrée aux deux autres secteurs d'activité ?

La comparaison, précisément, entre les niveaux atteints par les citadins et les ruraux, confirme que la population urbaine bénéficie là d'un avantage appréciable. On peut penser que la scolarisation des enfants est plus facile en ville qu'à la campagne et que la population urbaine est plus disposée à mesurer l'importance de la scolarisation pour l'avenir des jeunes. Dans les villes, les niveaux d'alphabétisation sont effectivement plus élevés, y compris pour la population âgée. Au contraire, la population rurale présente deux originalités : d'une part, les taux sont toujours plus faibles et ne dépassent pas 70 % pour les classes d'âge les plus favorisées en la matière, d'autre part, un décrochage marqué existe au-dessus de 40 ans. Visiblement, l'écart entre les deux milieux n'est pas seulement un héritage du passé et ne va pas disparaître à court terme : les chiffres des classes d'âge de 5 à 9 ans et de 10 à 14 ans montrent que la scolarisation les touche moins que les jeunes citadins.

Bien entendu, les oppositions régionales sont fortes. La comparaison du Pernambouc et de l'État de São Paulo illustre clairement les situations extrêmes. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. On soulignera simplement que dans les deux cas, à l'image de la moyenne nationale, les urbains sont favorisés par rapport aux ruraux, mais dans une proportion telle que les ruraux de São Paulo sont sensiblement plus alphabétisés que les citadins du Pernambouc !

Prenant les résultats d'alphabétisation par microrégions pour le Nordeste et le Sudeste, on affine l'image de ce transect de la plus forte inégalité régionale du pays. La carte choroplèthe a été réalisée sous Cabral par la méthode de discrétisation en percentiles, 6 classes¹⁴, en gardant les mêmes bornes de classes pour comparer les taux d'alphabétisation des milieux ruraux et urbains.

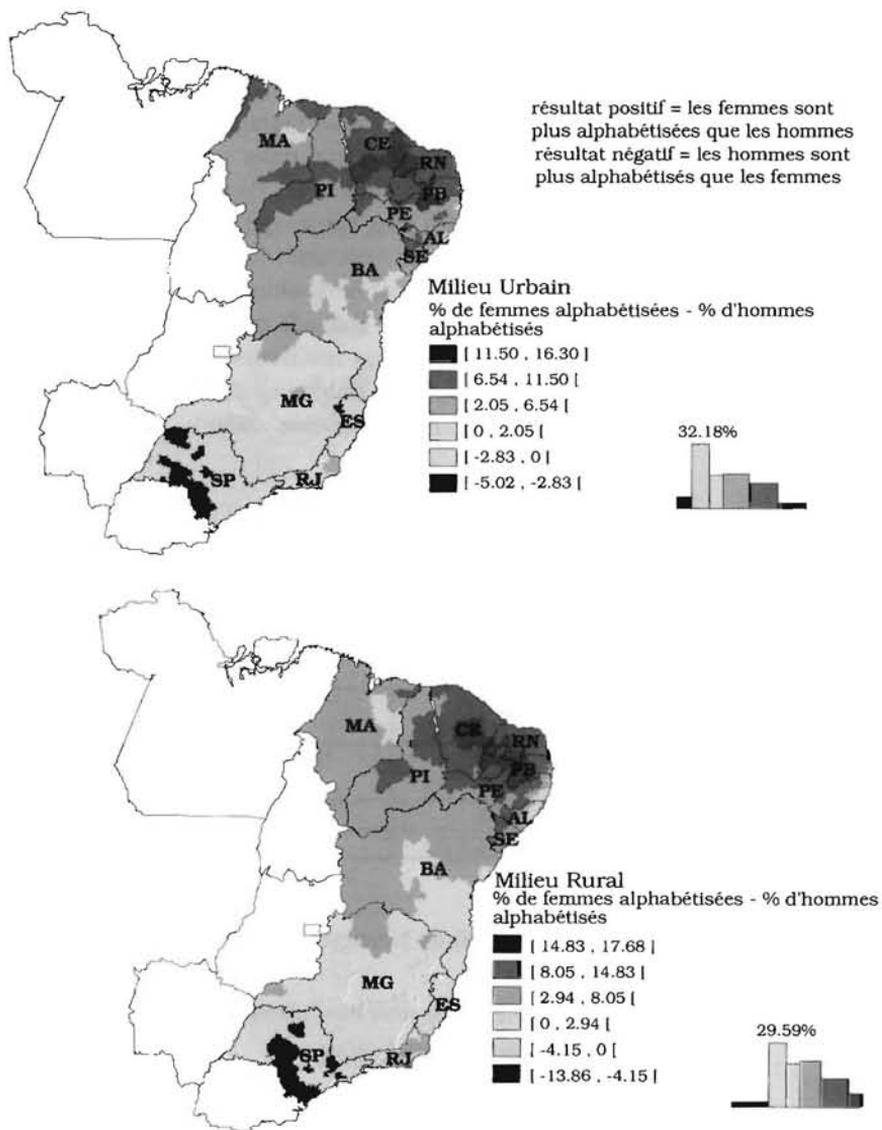
CARTE 17
MICRO-RÉGIONS HOMOGÈNES NORDESTE ET SUDESTE
TAUX D'ALPHABÉTISATION 1991



Source : IBGE/SAMBA - CABRAL/CREDAL, 1995.

CARTE 18

MICRO-RÉGIONS HOMOGENES NORDESTE ET SUDESTE
ÉCARTS D'ALPHABÉTISATION ENTRE FEMMES ET HOMMES



Source : IBGE/SAMBA - CABRAL/CREDAL, 1995.

Parmi les ruraux, les niveaux d'alphabétisation sont particulièrement élevés sur le plateau de l'État de São Paulo et le Triangle du Minas Gerais, par opposition avec les régions côtières, y compris la petite région du Vale do Ribeira, à l'extrémité sud du littoral pauliste, marquée là encore par des indices très médiocres de développement. Les niveaux d'alphabétisation semblent illustrer le contraste entre le jeune Sudeste et le vieux Sudeste.

La situation est médiocre dans l'État de Rio de Janeiro, dans l'Espirito Santo et, mis à part le triangle déjà cité, dans le Minas Gerais. Avec le Nord de cet État, et en particulier la région du Rio Jequitinhonha qui apparaît bien comme la poche de pauvreté qu'elle est en réalité, c'est déjà le Nordeste qui s'annonce. Là, pour des valeurs globalement plus basses qui désignent une fois encore la région comme la plus déshéritée, des contrastes locaux dessinent une carte qui ne se calque pas du tout avec les zonations habituelles de la région ; des valeurs minima se repèrent aussi bien dans la Baixada maranhense que dans la mata sucrière de l'Est alors que des chiffres meilleurs existent dans le sertão... à côté de situations très mauvaises, tant à Bahia que dans le Piauí.

Pour des valeurs différentes, la population urbaine confirme les opposi-

TABLEAU 10
TAUX D'ALPHABÉTISATION DES URBAINS ET DES RURAUX
DANS LE NORDESTE ET LE SUDESTE

| | NORDESTE | | SUDESTE | |
|-------------------|----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|
| | urbain | rural | urbain | rural |
| pop alphabétisée | 60,3% | 32,1% | 77,8% | 59,5% |
| fem alphabétisées | 62,3% (8 419 257) | 35,5% (2 907 180) | 77,5% (21 927 012) | 59,0% (2 097 936) |
| hom alphabétisés | 58,1% (7 114 300) | 28,8% (2 458 125) | 78,2% (21 072 096) | 60,0% (2 370 731) |
| diff. fem-hom | 4,2% | 6,7% | -0,7% | -1% |
| POP.TOTALE | 25 774 593 | 16 721 261 | 55 225 983 | 7 514 418 |

Source : IBGE-SAMBA - 1991

tions entre le Brésil du Sudeste et le Brésil du Nordeste.

*Les femmes nordestines sont plus alphabétisées
que les hommes nordestins*

Plus curieuses sont peut-être les deux cartes suivantes, qui montrent sur le même transect les différences d'alphabétisation entre les femmes et les hommes. En soustrayant le pourcentage des femmes alphabétisées à celui des hommes alphabétisés, on peut distinguer les régions où le résultat est négatif et où les hommes sont donc plus alphabétisés que les femmes (elles apparaissent en bleu sur les cartes) et celles pour qui le résultat est positif, définissant les

régions où les femmes sont plus alphabétisées que les hommes (elles figurent en jaune sur les cartes).

En gros, la géographie de ce contraste est identique en milieu urbain et en milieu rural, pour des valeurs absolues évidemment différentes et des écarts qui varient d'une carte à l'autre. Dans le Sud du territoire considéré, c'est-à-dire à São Paulo, les hommes sont plus alphabétisés que les femmes, et au fur et à mesure que l'on se dirige vers le Nord, l'écart s'amenuise jusqu'à se renverser et donner dans le sertão de la Paraíba, du Rio Grande do Norte et du Ceará une situation où les femmes sont très nettement plus instruites que les hommes, avec une situation extrême dans le Seridó paraibano où les femmes rurales sont alphabétisées à près de 60%. Dans le Nordeste, en toutes conditions, les femmes sont plus alphabétisées que les hommes. D'une manière générale, c'est dans toute l'Amérique latine, que la voix des femmes s'élève pour entraîner à l'organisation et aux luttes collectives.

Toutefois l'explication de ce résultat n'est pas simple et les corrélations du type alphabétisation/urbanisation pas évidentes. Elle passe sans doute par les données du marché du travail et les migrations. Le Sudeste a besoin de main d'oeuvre masculine alphabétisée... dans les industries de São Paulo, les postes de travail qui n'exigent pas de savoir au moins lire le mode d'emploi d'une machine ou d'un outil se font rares, et les nécessaires gains de productivité entraînent l'élévation concomitante des niveaux de formation de la main-d'oeuvre. De là, sans doute le fait que les Nordestins alphabétisés sont les mieux préparés à la migration vers São Paulo parce que les mieux armés dans la compétition pour l'emploi, et la nécessité pour les autres migrants d'apprendre à lire et à écrire dans la région d'arrivée, faute d'avoir pu le faire dans celle d'origine. Il s'en suit un transfert de force de travail relativement instruite aux dépens du Nordeste. Ce transfert appauvrit le Nordeste en hommes alphabétisés, alors même que sur place les filles, moins prises par les travaux des champs, sont parfois plus facilement scolarisées que les garçons. Ces deux phénomènes se cumulent pour donner des situations régionales vraiment opposées.

INÉGALITÉS SOCIALES SE CONJUGENT AVEC INÉGALITÉS SPATIALES

Les contrastes régionaux, ou plutôt spatiaux puisqu'ils existent à plusieurs échelles, constituent donc une donnée majeure de l'organisation du territoire du Brésil. Or, on sait le poids qu'y ont eu l'histoire coloniale et les apports démographiques dans la genèse de la société. Ce double constat, simple mais fondamental, valide la démarche qui va suivre : dégager le rôle de la différenciation ethnique dans les disparités sociales et voir l'imbrication de ces disparités sociales avec le fait régional. C'est l'occasion pour les géographes d'une convergence avec les travaux d'un anthropologue.

*Couleurs de peau et disparités sociales**

Société mélangée et qui se veut a-raciale et supra-ethnique, le Brésil confirme, au long des enquêtes de tous types, sa réalité de société fragmentée et hiérarchisée. La Constitution de 1988 vient de reconnaître des territorialités séparées à certains Noirs et aux Indiens. Les descendants des noirs des *quilombos*¹⁵, à condition de faire reconnaître leur spécificité culturelle, peuvent prétendre, en effet, à certains droits sur les terres libérées autrefois par leurs ascendants. Droit sans doute théorique mais non dépourvu d'une signification symbolique pour eux comme pour les Indiens.

Conquête ambiguë puisqu'elle suppose des modalités différentes de citoyenneté selon l'ethnie ou la couleur. La diversité d'usages et de sens des termes d'identités de couleur dans la vie quotidienne le prouve : le monde métis est certes inventif ("le Brésil est un laboratoire", dit-on depuis longtemps) mais il est aussi tiraillé par des obsessions identitaires. On ne peut donc que mettre en examen les vertus convenus du métissage : est-il le contraire du racisme ? Est-il la preuve de la démocratie raciale ? Ou est-il la perversion d'une méthode de domination ?

Il n'est pas inutile, en ce tricentenaire de la mort de Zumbi¹⁶ le héros du *quilombo* de Palmares tué le 20 novembre 1695 et l'emblème actuel de la cause noire au Brésil, de tirer, des données du dernier recensement de 1991, quelque image de l'évolution des disparités raciales et régionales du pays. Comme il n'est jamais aisé, dans ce domaine, de distinguer les causes des effets, et comme les facteurs semblent tous indissolublement naturels, sociaux et idéologiques, on partira de l'idéologie raciale, qui fait exister socialement des classes de couleur blanches, noires et métisses et, avec elles, des discriminations raciales. Cette idéologie se différencie dans le temps et selon les régions.

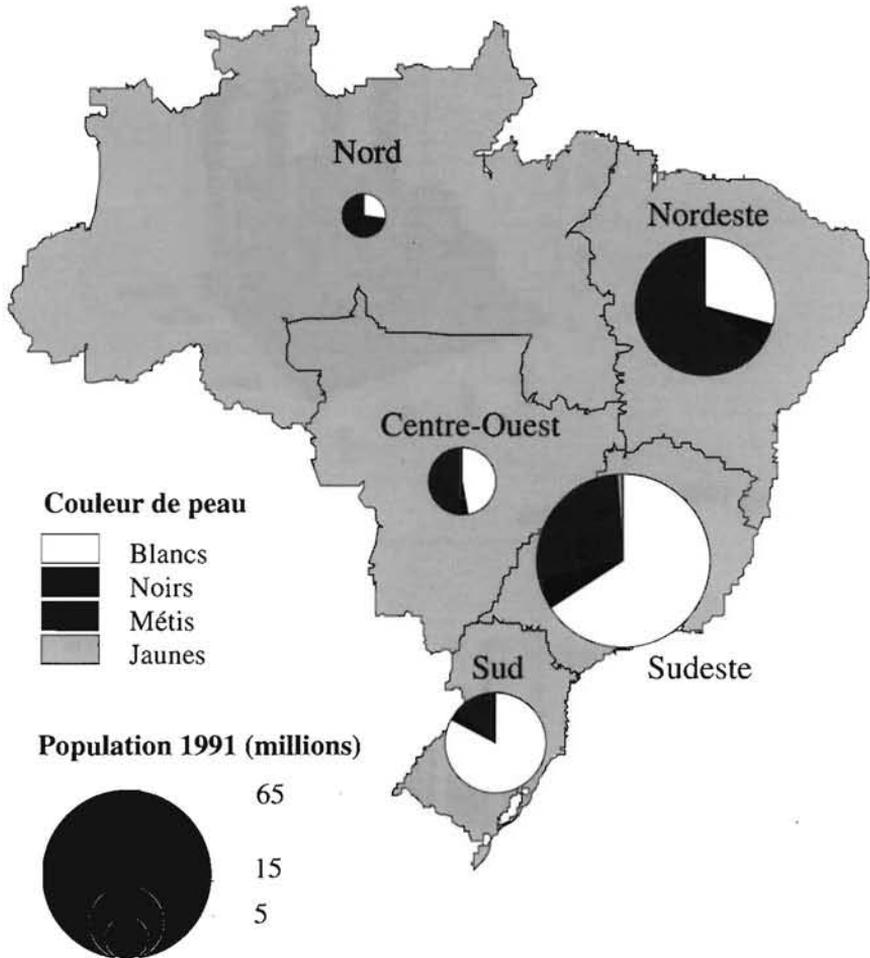
Évolution des idéologies et des classements raciaux

Au moment de l'abolition de l'esclavage (en 1888), la libre dispersion des Noirs dans le Brésil posa le problème de leur place dans la société. Cette place ne fut jamais vraiment faite, tout comme leur libération ne fut jamais préparée. Sans être tenus à l'écart comme le furent les Indiens, les Noirs furent *grosso modo* maintenus dans les positions inférieures de la société, où ils se trouvaient déjà avant 1888. Pour faire du Brésil un pays industriel et moderne, le blanchiment de la population fut un objectif politique explicite de la fin du XIX^{ème} siècle, et l'immigration européenne fut suscitée à cette fin. Celle-ci toucha principalement le Sud (Allemands, Polonais) et le Sudeste (Italiens).

Les années 1930 furent celles de la formation de l'"État Nouveau" et du développement du nationalisme : la nation devait être supra-ethnique et devait surmonter, intellectuellement au moins, les divisions héritées de son passé

*Edson Camisades, Université de Palmares, Brésil.

CARTE 19
POPULATION ET COULEUR DE PEAU PAR RÉGION



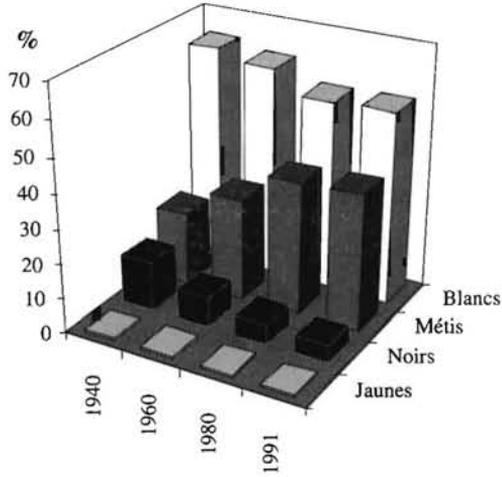
Source : IBGE

esclavagiste encore tout récent. C'est à ce moment là que Gilberto Freyre développa la thèse de la *miscigenação*, éloge du mélange et des apports culturels de chaque "race" (blanche, amérindienne et noire) dilués dans une même culture "tropicale"¹⁷.

Puis les années 1940 et 1950 furent marquées dans le monde par le développement, sous l'égide de l'Unesco, de recherches aux visées explicitement anti-racistes. De précieuses monographies furent réalisées à cette époque, sur les relations raciales dans différentes régions et villes du Brésil. Il y transparait

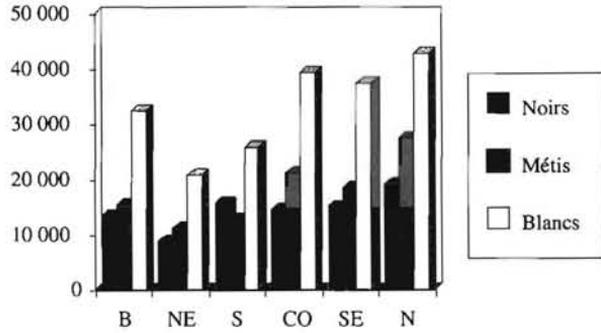
FIGURE 9
GRAPHIQUES DE RÉPARTITION SELON LES COULEURS DE PEAU

Part dans la population

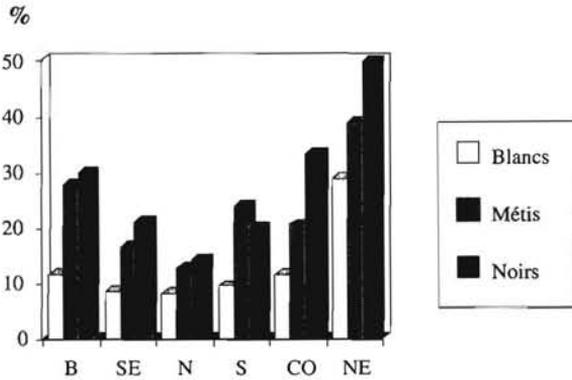


Revenus 1990

Cruzeiros



Analphabétisme



la volonté de montrer la possibilité de relations raciales harmonieuses, tout en reconnaissant l'existence de classifications voire de préjugés raciaux, ainsi que d'inégalités sociales attribuées essentiellement à l'héritage esclavagiste.

C'est à cette époque que se développa la distinction entre le "préjugé de couleur" et le "préjugé racial", entre l'apparence et l'origine. Selon Oracy Nogueira¹⁸, les préjugés référés à "l'origine", tels que celui en vigueur aux USA par exemple, seraient d'authentiques formes de racisme, à la différence du préjugé de couleur brésilien, qui ne serait qu'une attitude négative vis-à-vis de l'apparence. A l'appui de la thèse de Nogueira, l'histoire des relations raciales au Brésil montre que "l'apparence" peut se modifier : c'est le blanchiment par le statut, par la tenue ou par divers artifices physiques et autres stratégies matrimoniales. Mais, plutôt que de s'opposer au racisme, ce travail sur l'apparence suggère que la couleur de peau noire est, pour le moins, un problème à résoudre, dès lors qu'un Noir veut sortir d'une position sociale infériorisée. Le Blanc pauvre, lui, n'a, dans la même situation, que sa pauvreté à résoudre. Le préjugé de couleur est donc, d'une certaine façon, informé par la pensée racia-
liste.

L'augmentation régulière de la part des métis dans les déclarations de couleur depuis 1940 au Brésil est d'abord le reflet de cette forme racia-
liste de penser l'apparence : l'usage de la catégorie *pardo* (métis, littéralement "gris") peut être interprété comme une tentative de neutraliser l'élément racial. On constate en effet que la classe "métis" (qui passe de 21,2% en 1940 à 39,3% en 1990) prend relativement beaucoup plus de points à la classe "noirs" (de 14,6% en 1940 à 4,9% en 1990) qu'à "blancs" (de 63,5% à 55,3%).

Un ralentissement fort dans la déflation régulière des déclarants "noirs" est cependant un des grands résultats du recensement de 1991. Il n'est peut-être pas étranger aux divers mouvements identitaires qui ont marqué le pays ces dernières années, notamment à l'occasion de la démocratisation politique des années 1980. Si les mouvements indigénistes ont, pour leur part, obtenu l'inscription de la catégorie "indigène" parmi les classes de couleur du recensement (sic)¹⁹, diverses composantes du mouvement noir, avec l'appui de fondations et d'ONG internationales, ont fait campagne pour que les Noirs "n'effacent pas leur couleur" et se déclarent "*pretos*"²⁰.

Disparités régionales

Les régions Sud/Sudeste et Nord/Nordeste du Brésil s'opposent assez nettement du point de vue des relations et des idéologies raciales. Celles-ci semblent prégnantes dans l'ostracisme régional entretenu par le "Brasul" (le Brésil du Sud et du Sudeste, c'est la région la plus développée et riche du Brésil), blanc, moderne et travailleur, contre le "Brasnorte" (le Brésil du Nord et du Nordeste), métissé de noir et d'indien, pauvre et économiquement soutenu

par le Sud. Il fut souligné, à l'occasion du traitement journalistique de cette polémique, que le même clivage se retrouve, à l'occasion, dans l'opposition entre les "bruns" (*pardos*) au Nord et les "blonds aux yeux clairs" (*louros de olhos azuis*) au Sud (*Istoé/Senhor*, 15/01/92, p.11).

Le Sud et une partie du Sudeste (l'État de São Paulo) vivent depuis longtemps des relations ethniques et raciales plutôt rigides, admettant des phénomènes de ségrégation ethnique marquée : les descendants d'Allemands, de Polonais, de Japonais, voire d'Italiens, ont des folklores, des lieux de vie et des stratégies (économiques ou matrimoniales) relativement séparés, et les Noirs font l'objet de préjugés et de discriminations explicites. C'est dans ces régions que les mouvements noirs à caractère social et politique se sont le plus développés depuis l'abolition de l'esclavage que ce soit la *Frente Negra* des années 1930 à São Paulo, le groupe *Palmares* dans le Rio Grande do Sul dans les années 1960, ou le MNU (*Movimento Negro Unificado*) créé à São Paulo en 1978 à la suite de la révélation de discriminations et de violences policières contre des Noirs.

Au contraire, le Nordeste est la région où furent conçues, dans les années 1930 et pour servir à l'ensemble du Brésil, l'éloge du mélange physique (la *miscigenação*) et l'idéologie de la démocratie raciale. La version officielle des relations raciales au Brésil, défendant la thèse de l'indifférenciation sociale des "races" et de leur égalité politique, prit appui sur la situation du Nordeste. Celle-ci est marquée non par l'égalité sociale entre toutes les couleurs de peau, mais par l'inexistence de conflit racial ouvert, par le développement du métissage démographique et par la faiblesse des organisations noires. Les volontés de révolte ou d'autonomie elles-mêmes prirent dans le Nordeste un tour plus culturel (et nettement syncrétique) que dans le Sud, avec les deux congrès "afro-brésiliens" de 1934 et 1937 à Recife et Salvador, l'organisation de la Fédération des Cultes Afro-Brésiliens en 1947 à Bahia et le développement, à partir de la même région, d'un mouvement culturel "afro" depuis les années 1970-1980.

Ces quelques données fournissent un éclairage direct sur les informations statistiques relatives à la distribution régionale des déclarations de couleur. Plus de la moitié des Noirs du Brésil (53,4%) sont dans le Sudeste où ils représentent 5,9% de la population totale, et près du tiers des Noirs du Brésil (31,4%) vivent au Nordeste où ils représentent 5,3% de la population de la région. Les Noirs du Brésil se concentrent donc à 85% dans ces deux régions et y détiennent à peu près le même poids démographique. La forte différence de relations et d'idéologie raciales entre les deux régions renvoie à un autre phénomène, celui de la présence métisse : 65,3% de la population totale est métisse dans le Nordeste, pour 27,1% dans le Sudeste. La région Sud, la plus blanche de toutes (82,8% de Blancs) accentue les données du Sudeste: pour 3% de Noirs, on y compte 13,6% de métis.

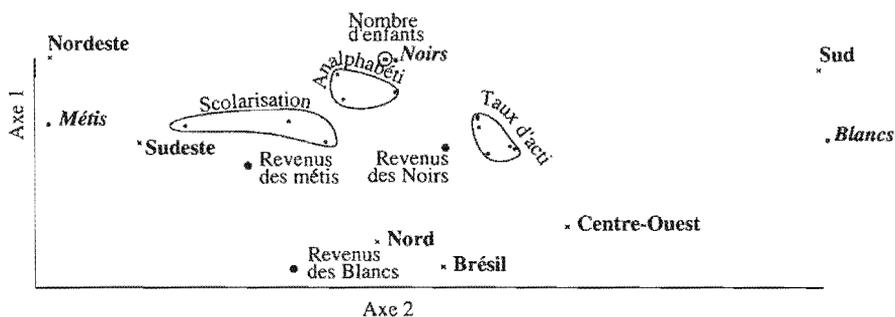
Les déphasages entre les effets des mêmes couleurs de peau selon les régions se retrouvent dans l'examen des revenus : les Noirs du Sud/Sudeste ont

des revenus moyens supérieurs de 50% à ceux des Métis du Nordeste et font près du double de ceux des Noirs du Nordeste. La même observation vaut pour ce qui concerne l'analphabétisme.

Une analyse factorielle peut être réalisée à partir de toutes les données du recensement sur les cinq grandes régions brésiliennes, qui font référence aux couleurs de peau (part dans la population), revenus, taux d'activité, alphabétisation, nombre d'enfants.

Son résultat est ici présenté sous forme d'un plan factoriel qui projette sur un plan les deux premiers axes, ceux qui résument le maximum de l'information sur toutes ces variables. Les situations des cinq régions ont été plaquées sur le graphique qui se lit en associant au nom de chaque région les facteurs qui en sont les plus proches. L'axe 2, horizontal, est visiblement déterminé par les couleurs de peau : l'axe s'étire fortement des Métis et des Noirs (à gauche) aux Blancs (à droite) et l'on n'est pas surpris de constater que le sud est très associé aux Blancs, le Nordeste aux Métis. L'axe 1, vertical, peut-être interprété comme celui des inégalités sociales. Le nombre d'enfants ne fait guère de différences (les situations des cinq régions sont circonscrites dans un tout petit cercle), l'analphabétisme différencie davantage (et il est très proche de la catégorie des Noirs), la scolarisation plus encore (le nuage de points s'étale). Mais ce sont les revenus qui font la plus grande différenciation, au point qu'on ne les a pas enfermés dans une ligne qui n'aurait pas eu de sens : ceux des Blancs plus élevés contribuant largement à structurer cet axe alors que ceux des Noirs et des Métis restent très en arrière. Les revenus du nord semblent élevés, mais il ne s'agit en fait que de ceux des citadins, les données sur les ruraux amazoniens n'ont pas été retenues dans l'enquête car elles n'étaient pas suffisamment significatives. Les revenus sont décidément la variable qui fait réellement la différence entre les couleurs de peau.

FIGURE 10
ANALYSE FACTORIELLE DISPARITÉS RÉGIONALES ET COULEUR DE PEAU



Les disparités régionales et raciales peuvent se résumer à grands traits de la façon suivante. Le Sud/Sudeste est marqué par une dominante blanche et l'identité noire y est vécue comme une minorité. L'écart quantitatif important entre Blancs et Noirs et la faiblesse relative de la catégorie liminaire métisse favorisent la visibilité des différences raciales. Cette situation explique les prises de conscience radicales à caractère social et politique et l'émergence de différents mouvements noirs dans la région tout au long de ce siècle.

Les régions Nord/Nordeste opposent au Sud blanc, non pas des identités régionales noires, mais très largement métisses. Celles-ci peuvent d'ailleurs se substituer à celles-là dans les hiérarchies classificatoires : dans le Sud, l'appellation *pardo* pour un originaire du Nordeste fonctionne, selon les besoins, comme un euphémisme de *preto*. Mais dans le Nordeste, la population métisse rencontre plusieurs options identitaires, qui s'imposent selon les contextes. La couleur *preta* (noire sans métissage apparent) ne sera pas choisie *a priori* (sauf quand "il n'y a pas comment nier") : elle correspond aux statuts les plus défavorisés. Mais les attraits pour l'africanisme revalorisant des Noirs viennent, ici et là, supplanter le traditionnel blanchiment idéologique, et l'on parlera alors de la population "negro-métisse" du Nordeste. Plus encore, la ville de Bahia est tenue pour la ville noire du Brésil, alors que la part de population recensée "noire" n'y est que de 18% et la part métisse regroupe plus de 60%. Dans ce cas, la population métisse participe de "l'héritage du Noir", selon les termes de Melville Herskovits, c'est-à-dire d'une identité culturelle.

Le Métis est certainement le *tiers-instruit*, si l'on en croit Michel Serres²¹. Son habit, comme celui d'Arlequin, est fait de pièces rapportées dont il a soigné lui-même l'agencement pour en faire une pièce unique et reconnaissable entre toutes. Son lieu virtuel ne se situerait ni ici, ni là, mais dans un ailleurs, et il aurait su tirer tous les avantages de la duplicité, c'est-à-dire tous les savoirs, pour en faire un autre, le sien propre, plus riche que tous les autres. Le métissage que Michel Serres désigne est celui de la culture en train de se faire : les inventions syncrétiques, les compétences redoublées, les jeux de rôles, l'art du négoce. Mais la métaphore n'est pas vraiment séparable de la vie de tous les jours et des malheurs de ceux qui font le métissage (racial et culturel) sans parvenir à créer une identité issue de l'entre-deux, sans trouver un lieu social pour le "tiers exclu, (...) cette impossible situation" (id.:79). Le domaine d'Arlequin, c'est l'altérité et non l'identité : il "apprend l'apprentissage" (id.:27) en allant vers les autres. Pourtant, si la culture est métisse par nature, elle ne peut pas se soustraire aux marquages identitaires de la vie sociale. Roger Bastide²² soulignait, à propos des sources d'inspiration de la culture brésilienne, qu'elles n'avaient pas toutes la même valeur sociale relative. Par exemple, le traitement scolaire de l'histoire africaine au Brésil tendrait, soulignait-il, à refouler la mémoire collective africaine des Noirs et à privilégier une mémoire latino-américaine dominée par le "courant blanc". Dans ces conditions, l'usage d'éléments ou de matrices symboliques d'origine africaine était sociologiquement surdéterminé en négatif.

L'ambiguïté de la classe métisse²³ se forme donc dans l'ambivalence : le manteau d'Arlequin s'inspire de plusieurs registres culturels et relationnels, tout en ayant du mal à construire son espace propre autrement que dans les moyennes statistiques ou que dans la négation des autres (ni Blanc, ni Noir).

Le quant-à-soi matrimonial

Le recensement de 1991, outre la question sur la couleur de la peau des personnes recensées, comportait également une question sur celle de leur conjoint (la question a été posée à chaque chef de famille marié). On lit donc en ligne la réponse pour les Blancs, puis les Noirs, les Métis et les Jaunes et on trouve pour chaque catégorie, en colonne, le nombre de conjoints blancs, noirs, métis et jaunes. Le graphique traduit ces données par des flèches dont l'épaisseur est proportionnelle à l'importance des flux.

Les données concernant les inter mariages selon la couleur montrent d'abord l'importance de ce qu'on peut appeler, avec toutes les réserves nécessaires, une certaine homogamie raciale : elle représente 80,5% du total des mariages. L'homogamie augmente proportionnellement à la valorisation sociale de la couleur du conjoint : 59% chez les Noirs, 70% chez les Métis, 87% chez les Blancs. Paradoxalement, le mariage impossible au Brésil est, à quelques exceptions près, celui de l'homme blanc avec la femme noire²⁴.

C'est donc apparemment à la marge des statistiques de mariages que se développe le métissage et, bien sûr, hors mariage. L'image de la femme noire est ici en question. Que ce soit sous l'apparence érotisée de la jeune esclave ou de la soubrette dégourdie (la "*Nega Fulô*" du poète Jorge de Lima) ou que ce soit sous les traits de la mère nourricière des petits du maître blanc (la "*Mãe preta*"), la femme noire est généralement perçue hors du cadre légal du mariage et de la famille. Les relations avec elle sont marquées par la domination, le désir secret et la honte. On sait depuis l'oeuvre de Gilberto Freyre (op. cit.) que c'est par ce type de relation voilée que les maisons de maître accueillirent des enfants métis, lesquels purent recevoir une protection, une éducation et des chances de promotion sociale, qui en firent ces "élites de couleur" que le pays montra longtemps pour se démarquer des pays racistes²⁵. Il est intéressant de noter ici que le refus de la socialisation de la relation avec la femme noire a été désigné, il y a quelques années, comme un des thèmes de l'agenda politique du mouvement noir brésilien contre le racisme : "Réagis à la violence raciale : embrasse ta Noire sur la place publique !" titra le journal du très radical MNU (Movimento Negro Unificado) en 1992, à l'attention de ses lecteurs noirs.

La classe statistique des métis joue ici un rôle de lien entre les couleurs, bien qu'il ne soit pas aussi important qu'on pourrait l'imaginer. Les hommes noirs, plus que les blancs, cherchent des conjoints métisses²⁶. Et les femmes métisses, plus que les hommes, jouent un rôle de médiation entre les couleurs :

4% des conjoints de femmes métisses sont noirs (pour une part totale sur le marché matrimonial de 5%) c'est-à-dire deux fois plus que la part des femmes noires parmi les hommes métis. L'attrait marquant reste cependant, pour tous, le conjoint blanc. Et les Métis n'imposent pas, de ce point de vue, une stratégie matrimoniale autonome.

FIGURE 11
MARIAGES ET COULEUR DE PEAU

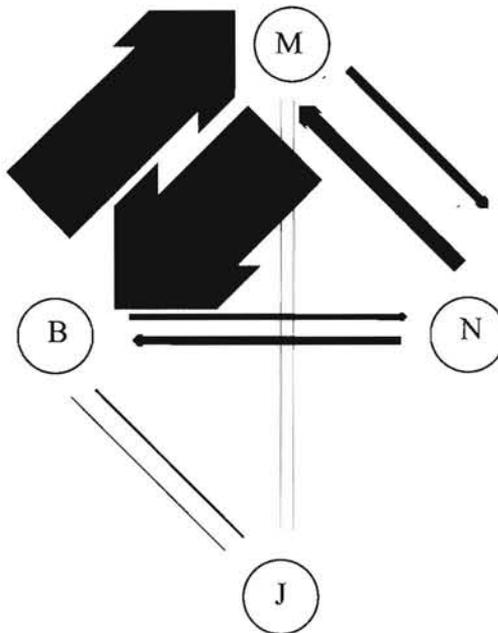


TABLEAU 11
CHEF DE FAMILLE AVEC CONJOINT, COULEUR DU CONJOINT

| | Blancs | Noirs | Métis | Jaunes |
|--------|----------|--------|---------|--------|
| Blancs | 14158041 | 138609 | 2041684 | 22329 |
| Noirs | 192652 | 818348 | 370371 | - |
| Métis | 2433738 | 210632 | 7406101 | 3724 |
| Jaunes | 52319 | - | 5277 | 137039 |

Source IBGE, annuaire, 1992

Le métissage au Brésil reste marqué par l'idéologie du blanchiment et par une tension faite de peur, de séduction, de domination et de honte entre les extrêmes blanc et noir. Le manteau d'Arlequin est tirillé de part et d'autre ; jamais lui-même fini, il n'est encore que la trace des autres.

DES INÉGALITÉS SOCIO-SPATIALES PERSISTANTES

L'inégalité très élevée des revenus constitue une des caractéristiques les plus lourdes de conséquences de l'économie brésilienne et donne la dimension principale de la crise sociale et politique que connaît le pays. La question de la redistribution des revenus tend à devenir un objectif essentiel du gouvernement. Comme le disait le candidat Fernando Henrique Cardoso lors de sa campagne électorale (octobre 1994) le Brésil n'est pas tant un pays pauvre qu'un pays injuste et brutalement contradictoire.

L'image cartographique s'efforce de révéler et de rendre plus visibles les différences des milieux urbain et rural, les nuances régionales, les écarts, les transitions de ces inégalités sociales et spatiales. Le tableau statistique de la participation au revenu régional des divers groupes de population précise l'ampleur et l'hétérogénéité de ces inégalités. Le calcul présenté dans le tableau 8 est issu de l'examen d'une série d'indicateurs économiques et sociaux²⁷ montrant des corrélations très significatives. Au total si les indices de développement se sont en général améliorés, les disparités inter-régionales et sociales n'ont pas été réduites pour autant.

Le tableau 12 montre combien les inégalités de revenus ont eu tendance à se creuser dans la plupart des États où les 5% les plus riches voient leur participation au PIB augmenter entre 1970 et 1988. Dans quelques cas toutefois, São Paulo, Santa Catarina, Minas Gerais on repère un certain tassement des inégalités en début de période (entre 1970 et 1980), mais les différences se creusent à nouveau entre 1980 et 1988.

Les pesanteurs de l'histoire du développement régional subsistent, le Nordeste avec sa structure sociale et politique sclérosée n'a pas pu favoriser une plus juste distribution des revenus, ni l'augmentation de la consommation maintenant dans ses régions des indices élevés de sous-développement. C'est, selon le géographe Milton Santos, cette spécialisation capitaliste du territoire qui s'organise à partir de la région "centrale" du pays (couvrant pratiquement les États du Sud, du Sudeste et débordant sur le Centre-Ouest) et maintient la périphérie dans le sous-développement.

Ainsi que le souligne Ignacy Sachs²⁸ les planificateurs continuent à mettre l'économie aux commandes de leurs programmes et défendent ce point de vue par la théorie de la percolation (*trickle down effect*). Celle-ci affirme que les effets bénéfiques de la croissance économique irriguent peu à peu le tissu social et finissent par atteindre les couches les plus pauvres de la population,

DOSSIER

alors que les faits, partout dans le monde, se chargent de démentir continuellement cette théorie de la percolation (Sachs, 1994-415).

Le fait qu'il n'y ait pas, dans les dates ici étudiées, de réel tassement des inégalités montre que le modèle de l'enrichissement et de l'élargissement de la classe moyenne ne fonctionne pas. Ce phénomène semble lié au caractère forte-

TABLEAU 12
ÉVOLUTION PAR ÉTAT DE LA RÉPARTITION DU PIB ENTRE RICHES ET PAUVRES

| | 5% + riches | | | 40% + pauvres | | | 55%intermédiaire | | |
|----------------|-------------|-------------|-------------|---------------|------------|------------|------------------|-------------|-------------|
| | 1970 | 1980 | 1988 | 1970 | 1980 | 1988 | 1970 | 1980 | 1988 |
| Amazonas | 31 | 35 | 36,2 | 11,4 | 8,6 | 9,2 | 57,6 | 56,4 | 54,6 |
| Para | 32,8 | 35,3 | 39,7 | 11 | 9,8 | 8,3 | 56,2 | 54,9 | 52 |
| Maranhão | 24,2 | 30,4 | 34,5 | 14,3 | 11 | 9,4 | 61,5 | 58,6 | 56,1 |
| Piaui | 34,8 | 37,8 | 42,6 | 10,7 | 8 | 6,3 | 54,5 | 54,2 | 51,1 |
| Ceara | 39,5 | 40,4 | 46,9 | 8,4 | 7,6 | 7,3 | 52,1 | 52 | 45,8 |
| R.G. do Norte | 39 | 37 | 41 | 8,7 | 8,9 | 7,7 | 52,3 | 54,1 | 51,3 |
| Paraiba | 38,8 | 38 | 40,9 | 8,3 | 8,7 | 8,2 | 52,9 | 53,3 | 50,9 |
| Pernambuco | 38,5 | 36,8 | 39,8 | 7,7 | 8,3 | 8,2 | 53,8 | 54,9 | 52 |
| Alagoas | 33,2 | 35,3 | 34,9 | 9,7 | 9,9 | 10,4 | 57,1 | 54,8 | 54,7 |
| Sergipe | 33 | 37 | 40 | 10 | 9,3 | 8,4 | 57 | 53,7 | 51,6 |
| Bahia | 36,3 | 38,5 | 43,2 | 8,8 | 8,7 | 7,6 | 54,9 | 52,8 | 49,2 |
| Minas Gerais | 37,2 | 36,6 | 37,8 | 7,6 | 8,4 | 7,8 | 55,2 | 55 | 54,4 |
| Espirito Santo | 36,3 | 33,4 | 38,1 | 9,2 | 9,6 | 6,2 | 54,5 | 57 | 55,7 |
| Rio de Janeiro | 31,6 | 33,6 | 35 | 8,3 | 8,6 | 8,6 | 60,1 | 57,8 | 56,4 |
| São Paulo | 32,4 | 29,4 | 31,3 | 8,9 | 10,6 | 10,2 | 58,7 | 60 | 58,5 |
| Parana | 33,3 | 36 | 33,2 | 10,6 | 9,2 | 8,8 | 56,1 | 54,8 | 58 |
| Sta Catarina | 32,2 | 29,5 | 33,2 | 11,1 | 11,3 | 9,8 | 56,7 | 59,2 | 57 |
| Rio Gde do Sul | 32,6 | 31,4 | 32,9 | 8,8 | 9,6 | 8,7 | 58,6 | 59 | 58,4 |
| Mato Grosso | 32,6 | 35,1 | 42,1 | 10,6 | 9,2 | 7,4 | 56,8 | 55,7 | 50,5 |
| Goiias | 34,3 | 35,2 | 35,2 | 10 | 8,7 | 8,63 | 55,7 | 56,1 | 56,17 |
| D. F. | 30 | 33 | 34,4 | 8,3 | 7,7 | 6,9 | 61,7 | 59,3 | 58,7 |
| BRESIL | 37,7 | 36,3 | 36,6 | 6,7 | 7,5 | 7,2 | 55,6 | 56,2 | 56,2 |

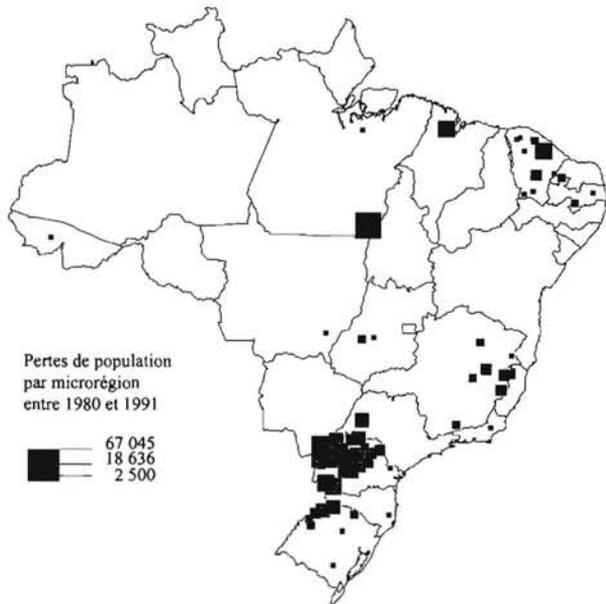
Source : IPEA, 1993

ment inégalitaire de la structure sociale nationale qui s'exerce partout indépendamment des niveaux régionaux de développement, les classes les plus riches continuent à s'enrichir et les plus pauvres continuent à voir leur part déjà réduite du PIB diminuer. Le croissance économique ne modifie pas vraiment la structure sociale inégalitaire du pays, il s'agit d'un développement sans modernisation sociale et sans justice distributive. Tous les programmes sociaux préconisent une vigoureuse politique de l'Éducation tournée vers les plus pauvres et de nombreux intellectuels, comme Darcy Ribeiro²⁹, souhaitent plus d'indignation de la part de l'opinion publique devant tant de misère, de faim, de sous-emploi, de violence et la promotion d'un projet national de développement autonome (p. 203), ainsi qu'une meilleure union avec les peuples latino-américains pour incarner la latinité face aux blocs chinois, slaves, arabes ou néo-britannique "on se construit dans la lutte pour naître demain comme une nouvelle civilisation, métisse et tropicale, fière d'elle même. Plus joyeuse parce qu'ayant beaucoup souffert, plus généreuse parce qu'ouverte à toutes les races et toutes les cultures" (p. 449).

CARTE 20
GAINS ET PERTES
DE POPULATION



La carte montre les mésorégions qui ont connu un accroissement ou un déclin de leur population au cours de la période 1980-1991. On y observe un mouvement de concentration dans les régions déjà peuplées, le mouvement d'avancée du front pionnier et ses reculs en quelques endroits, ainsi que les pertes de l'État du Parana.



DES «FRONTIÈRES» AGRICOLES EN MARCHÉ

HERVÉ THÉRY³⁰

Le Brésil est non seulement l'un des grands pays agricoles au monde (par la quantité et la diversité de ses productions), l'un des premiers exportateurs mondiaux de denrées tropicales (brutes ou transformées par les industries agro-alimentaires), mais aussi un de ceux dont la carte des principales cultures a connu, au cours des vingt dernières années, les changements les plus importants.

On a pu demander à propos des États-Unis, «que sont les *belts* devenues?»³¹, tant ont été grands les changements qui ont affecté les vieilles répartitions en «ceintures» agricoles spécialisées. Le phénomène est plus impressionnant encore au Brésil: des cultures ont vu leur répartition sur le territoire national complètement transformée par le déclin des régions qui leur étaient traditionnellement vouées et la montée de nouveaux foyers (c'est par exemple le cas du café); d'autres ont vu d'anciens équilibres entre régions concurrentes se rompre au bénéfice des unes et au détriment de leurs rivales (c'est le cas de la canne à sucre); d'autres enfin qui ont longtemps été insignifiantes ont connu une expansion telle que le Brésil en est devenu un des principaux producteurs mondiaux (c'est notamment vrai du soja). Et pendant que ces changements se produisaient dans les parties du Brésil déjà consolidées, une frontière pionnière progressait rapidement vers le nord-ouest, en Amazonie et dans le Centre-Ouest; des terres nouvelles étaient mises en cultures et consacrées à des plantes dont le choix révèle des bases économiques et des stratégies bien différentes.

Pour analyser ces changements, nous disposons aujourd'hui, avec la chaîne statistique et cartographique *Samba-Cabral*³², d'un outil d'observation exceptionnellement puissant et précis, qui a permis de réaliser une série de cartes qui donnent une idée de l'ampleur du phénomène et des mutations en cours.

Avant d'entrer dans l'analyse de leurs transformations, il faut évidemment commencer par montrer la répartition des cultures dans le Brésil d'aujourd'hui,

qui peut être appréhendée de plusieurs façons et à plusieurs échelles. La première approche, la seule qui permette de faire des totalisations valides, est celle de la valeur des récoltes. La figure n°1 fait apparaître, pour les 557 «microrégions homogènes» définies par l'IBGE, (Institut Brésilien de Géographie et Statistique) la valeur totale des cultures permanentes (café, cacao, agrumes, etc.), des cultures temporaires (soja, blé, canne à sucre, etc.) et du gros bétail: elle révèle que si certains États (São Paulo, le Rio Grande do Sul) ou partie d'États (le sud du Minas Gerais, le nord du Paraná) sont bien représentés sur les trois images, il existe malgré tout des dominantes, des spécialisations fortes dans l'une ou l'autre de ces séries de productions: les cultures temporaires au sud, les cultures permanentes dans une bande centrale allant du Sud du Mato Grosso do Sul à l'Espírito Santo, l'élevage du gros bétail dans le Rio Grande do Sul et au long d'axes nord-sud (des routes en fait) reliant le Sudeste et ses grandes villes au nord du pays.

Si l'on entre dans le détail des grandes productions agricoles, en passant, pour plus de clarté, à l'échelle des États et à une analyse en pourcentage du total national, on remarque sur la figure n°2 plusieurs types de répartitions régionales. Certaines, dont seul un exemple est donné ici, le manioc, sont présentes dans tout le pays, car ce sont les cultures vivrières de base. D'autres sont partagées entre deux ensembles distincts, par exemple la canne à sucre (São Paulo et Nordeste oriental) ou le riz (Rio Grande do Sul et Nordeste occidental). D'autres enfin sont très groupées dans un seul État, comme les oranges à São Paulo ou un groupe d'États (le café entre le Paraná et l'Espírito Santo, le soja dans le sud du pays).

Si l'on veut aller plus loin encore dans le détail, la figure n°3 distingue, en les regroupant, quelques «spécialités régionales» qui ne concernent qu'un petit nombre de microrégions spécialisées. Ces spécialisations sont relativement stables, dictées qu'elles sont le plus souvent par des conditions naturelles particulières, la chaleur humide des berges de l'Amazonie pour le jute, le climat du sud pour le raisin. Cela ne veut pas dire pour autant que ces répartitions soient immuables, comme l'a montré l'apparition en Rondônia d'une deuxième région cacaoyère, qui concurrence désormais le sud de l'État de Bahia. Et ces mutations ne concernent pas que ces quelques spéculations régionales, elles affectent également des plantes qui forment la base de l'alimentation de la population comme celles sur lesquelles reposent les exportations agricoles brésiliennes³³.

Il faut donc maintenant sortir du constat statique et aborder la dynamique, les changements qu'ont connus ces cartes. Quels sont les mouvements qui se sont produits dans les dernières décennies, et quelles en sont les causes? Des tendances globales apparaissent-elles ou a-t-on affaire à des phénomènes disjoints, voire contradictoires? Il faut pour répondre à ces questions analyser les différentes cultures une par une.

Toutes les cartes qui suivent ont été construites selon la même méthode, afin de les rendre comparables entre elles. Des choix ont été faits de propos

délibéré, d'autres dictés par la nature des données. C'est le cas notamment des dates choisies pour calculer l'évolution, 1977 et 1990: ce sont respectivement la date de la plus ancienne et de la plus récente (au moment où la recherche a été faite) des séries disponibles de la PAM et de la PPM produites par l'IBGE (*produção agrícola municipal* et *produção pecuária municipal*, production agricole et production de l'élevage, par commune). Il n'y a pas là d'inconvénient particulier puisque la durée considérée est suffisante pour mesurer de réelles évolutions et le point de départ assez proche des grandes gelées qui ont affecté le sud du pays et le début de l'expansion du soja, deux des phénomènes majeurs qui doivent être pris en compte. La mesure choisie (entre les trois possibles, hectares plantés, valeur des récoltes, tonnage produit) a été le tonnage car il permet d'éviter les distorsions liées à la très importante inflation et aux multiples changements de monnaie (Cruzeiro, Cruzado, Cruzeiro Real, Real) que le Brésil a connus au cours de ces années.

La formule de calcul retenue a été le rapport entre le total des tonnages pour ces deux dates et la variation observée au cours de la période $(1990-1977)/(1990+1977)$: tout autre méthode, calculant par exemple un pourcentage de progression par rapport au tonnage produit en 1977 ou en 1990 aboutirait à des divisions par zéro puisque nombreux sont les cas de microrégion qui avait en 1990 une production significative de telle ou telle denrée alors qu'elle était nulle en 1977, ou à l'inverse où elle était tombée à rien entre les deux dates: ce sont ces changements de grande ampleur qu'il s'agit de faire apparaître, et la formule de calcul doit le permettre. Les valeurs obtenues varient donc entre +1 (aucune production en 1977, production en 1990) et -1 (production en 1977 et plus aucune production en 1990). Elles ont été discrétisées en quatre classes, deux pour les croissances, faibles et fortes, et pour les décroissances, faibles et fortes également. Les quatre trames correspondant à ces valeurs ont été utilisées pour colorer des cercles dont le diamètre est calculé par rapport au tonnage moyen des deux années (ici encore pour éviter de prendre pour référence l'une ou l'autre, qui peut être nulle), de façon à mettre en rapport le volume produit et la tendance de sa variation. Enfin, afin de faciliter la lecture, un schéma résumant la tendance spatiale majeure, sous forme de flèches, a été adjoint à la carte.

LÉGENDE DES CARTES 20 à 27

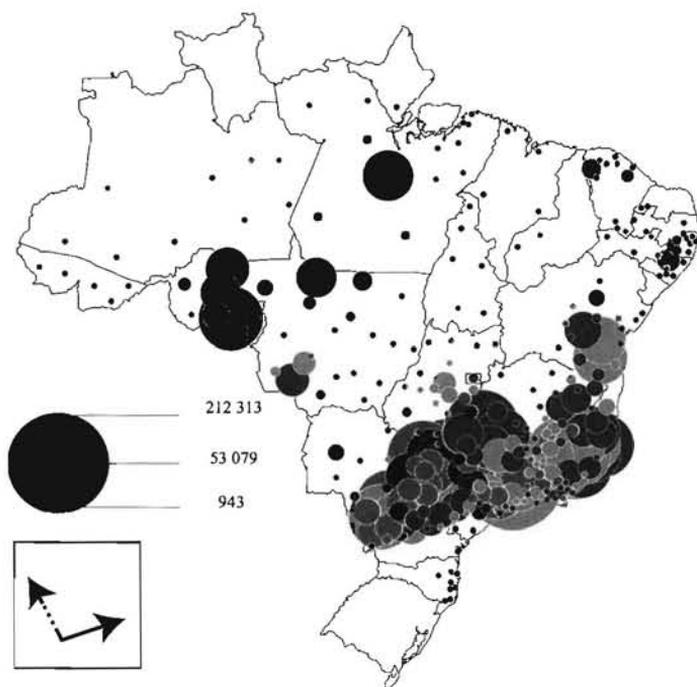
Évolution de la production

évolution du tonnage
 $(1990-1977)/(1990+1977)$

-  forte croissance (0,50 à 1)
-  faible croissance (0 à 0,50)
-  faible décroissance (-0,50 à 0)
-  forte décroissance (-1 à -0,50)

source: Base Samba
 IBGE PAM 1977 et PAM 1990

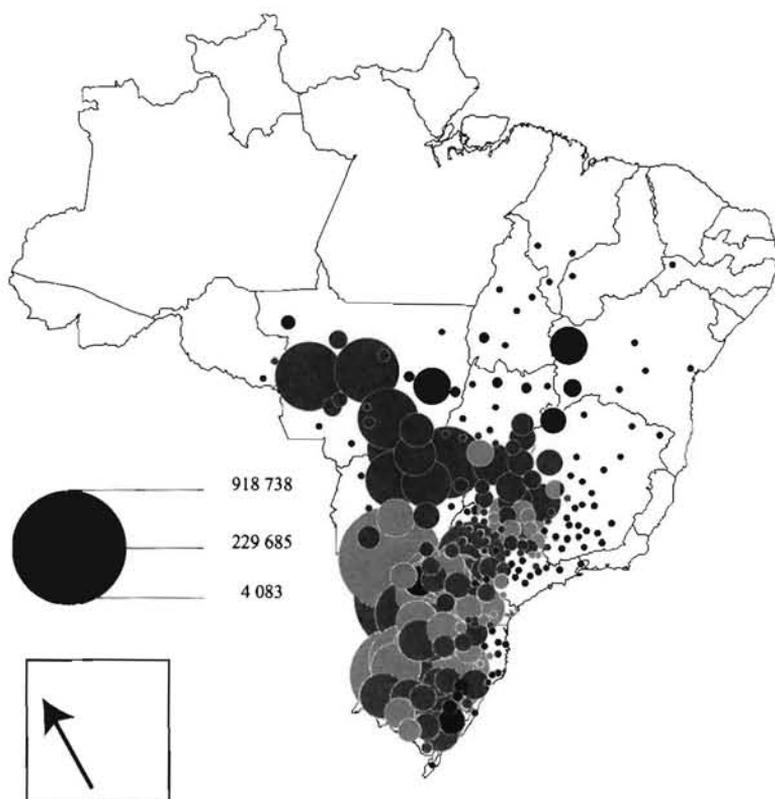
CARTE 21
ÉVOLUTION DE LA CULTURE DU CAFÉ



Les grandes gelées de 1975 ont détruit non seulement la récolte de l'année mais aussi endommagé des centaines de milliers de pieds de caféier, et engagé un mouvement massif de transfert vers le nord, vers des zones moins menacées par les coups de froid: le nord du Paraná a été particulièrement touché et il est marqué sur la carte par une série de cercles blancs (forte décroissance, voire disparition de la récolte de café). Ce transfert a bénéficié à trois ensembles de régions, distantes entre elles de plusieurs centaines de kilomètres. Le Minas Gerais en a été le grand bénéficiaire, devenant le premier producteur brésilien de café (la tendance a continué et s'est renforcée depuis puisqu'en 1992 il représente à lui seul 43% du total national). L'Espírito Santo vient immédiatement après (20% en 1992, alors que São Paulo et le Paraná ne représentent plus que 14% et 8%), en grande partie par la constitution de plantations de la variété *robusta*. Enfin, bien loin des plateaux basaltiques où Pierre Monbeig avait observé son arrivée dans les années 40, le café a pris pied en Amazonie, en Rondônia, qui fournit aujourd'hui plus de 5% du total national. La boucle est ainsi presque bouclée puisque le café avait été à l'origine, au XVIIIe siècle, introduit au Brésil par le Pará depuis la Guyane française avant de migrer vers Rio de Janeiro et São Paulo.

CARTE 22

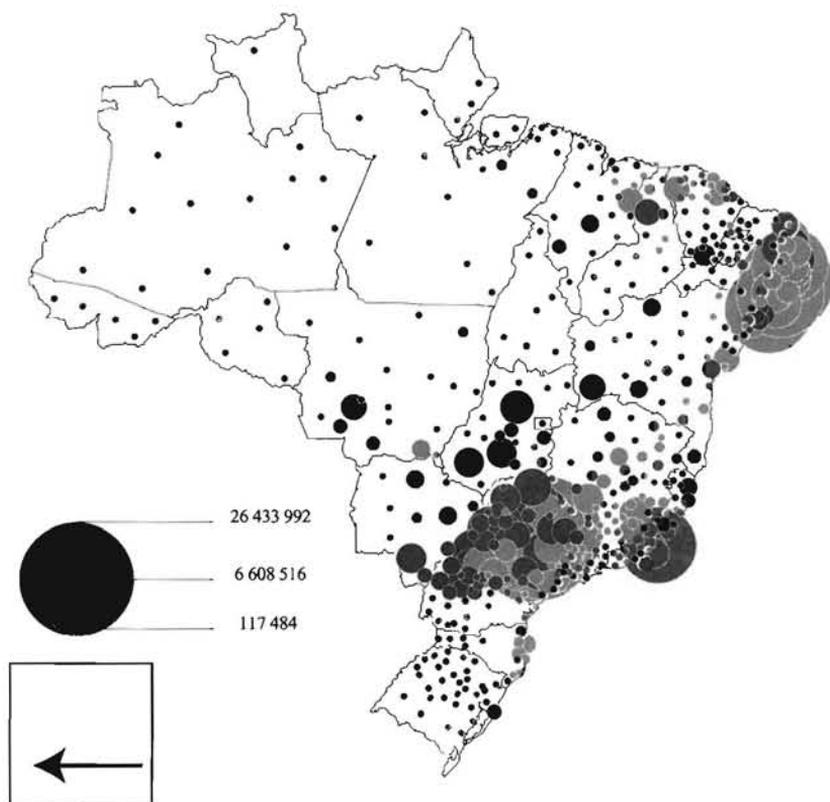
ÉVOLUTION DE LA CULTURE DU SOJA



L'expansion du soja, apparu au Brésil au début des années 1970 a connu une trajectoire plus simple. C'est une des plus spectaculaires mouvements de conquête de nouvelles terres par une culture jusque là inconnue, mais qui a trouvé à la fois un milieu favorable ou facilement amendé, dans les savanes des *cerrados*, et un important marché d'exportations, sous forme d'huile et plus encore de tourteaux. La composante majeure de l'expansion³⁴ est de toute évidence une progression vers le nord, principalement vers le nord-ouest (Mato Grosso) et secondairement plein nord, vers le Goiás et l'État de Bahia, en particulier dans la région de Barreiras.

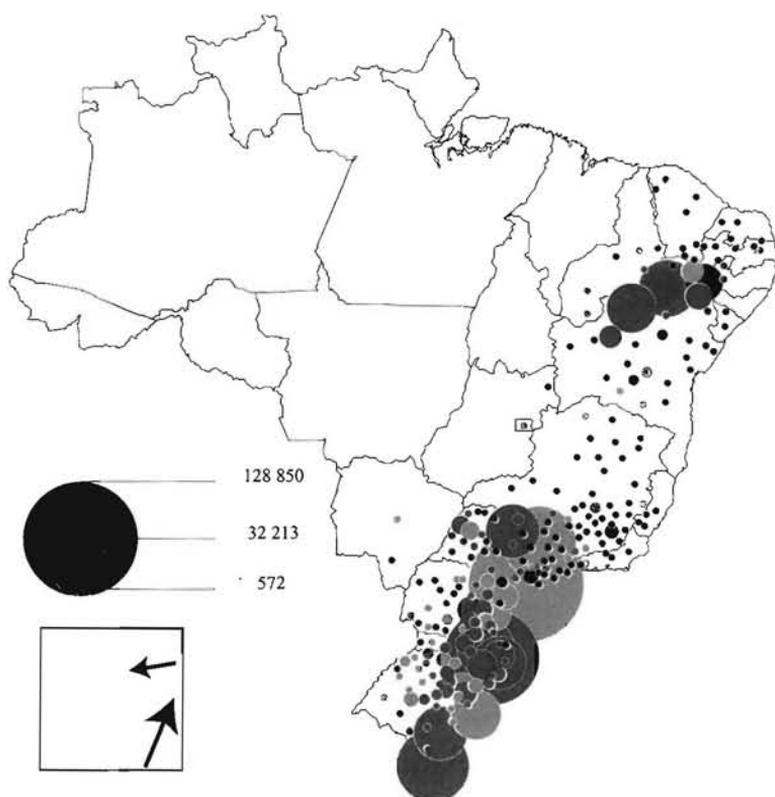
CARTE 23

ÉVOLUTION DE LA CULTURE DE LA CANNE À SUCRE



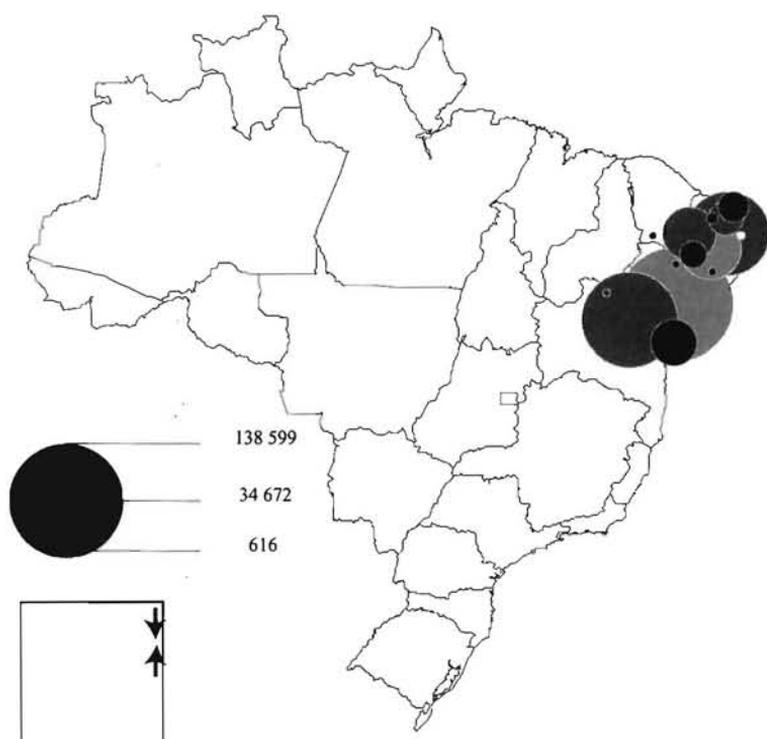
La canne à sucre a été la base du premier «cycle économique» qu'a connu le Brésil, elle a formé pendant des siècles la base principale de l'économie du Nordeste. Mais le sucre nordestin a trouvé dans le Sudeste une concurrence de plus en plus redoutable, et il n'a longtemps dû qu'aux quotas fixés par l'État fédéral de ne pas être balayé. Le plan *Proalcool*, qui visait à développer la fabrication d'alcool combustible utilisable dans les moteurs des voitures automobiles, a beaucoup plus bénéficié au Sudeste qu'au Nordeste, comme le montre la carte, ce phénomène se prolongeant au-delà de ses limites dans les zones frontalières du Centre-Ouest : le sucre suit lui aussi, à partir du Sudeste, un mouvement de progression vers le nord et le nord-ouest.

CARTE 24
ÉVOLUTION DE LA CULTURE DES OIGNONS



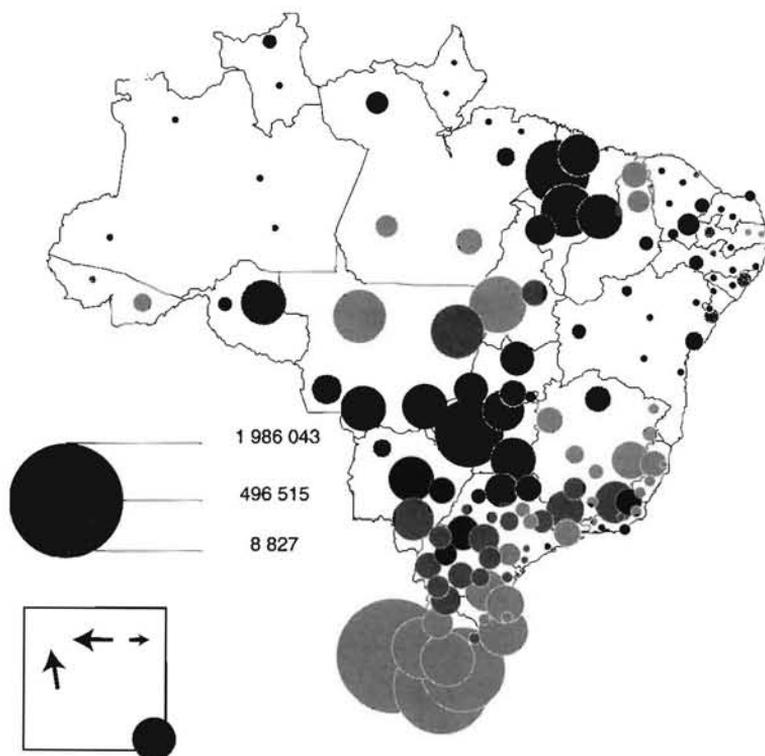
Le développement de la culture des oignons s'est fait dans deux directions différentes, à la fois par un renforcement de ses zones principales dans le Sud et le Sudeste, accompagnée d'une légère progression vers le nord, et par un saut de plusieurs centaines de kilomètres vers le nord également, vers les périmètres irrigués de la vallée du São Francisco, où il a trouvé à la fois de bonnes conditions de croissance (sols vierges, chaleur et ensoleillement, eau grâce à l'irrigation) et des marchés importants. Ce sont également ces périmètres irrigués qui ont mis sur le marché depuis quelques années de belles récoltes de raisin. On n'y élaborera sans doute pas de bons vins, car il semble que la vigne doive souffrir, être aux limites de ses possibilités écologiques, pour distiller un grand cru, mais on peut y produire en masse du raisin de table qui trouvera preneur dans les grandes villes.

CARTE 25
ÉVOLUTION DE LA CULTURE DU SISAL



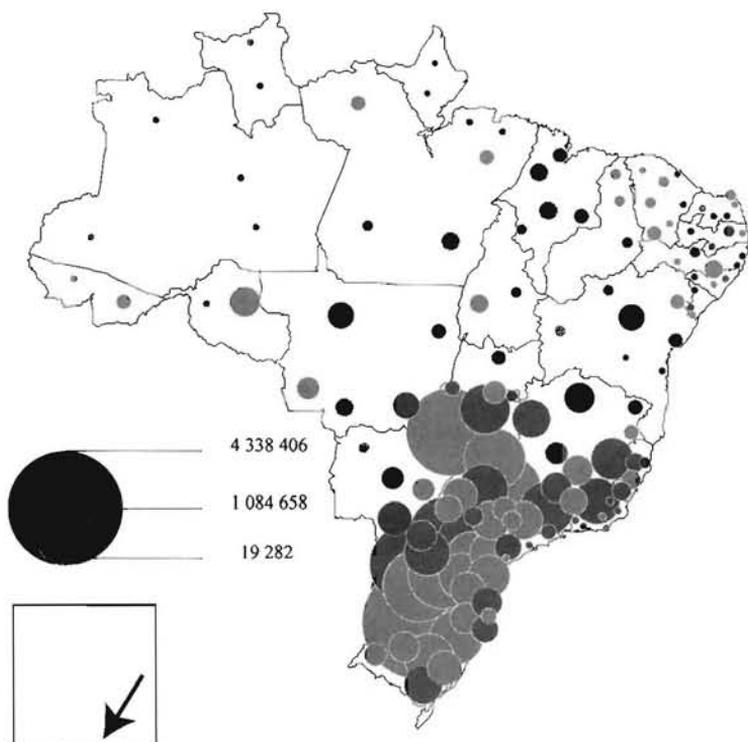
Plante nordestine, le sisal reste cantonné à cette région, mais connaît une concentration progressive vers les zones les plus douées et les mieux desservies, dans le nord de l'État de Bahia. On observe des phénomènes similaires pour l'ananas, dans le Nordeste également et, dans le Sudeste et le Sud, pour le blé et l'arachide. Après les époques d'expansion sur des terres nouvelles, il arrive tout de même que des reconcentrations et des rationalisations se produisent.

CARTE 26
ÉVOLUTION DE LA CULTURE DU RIZ



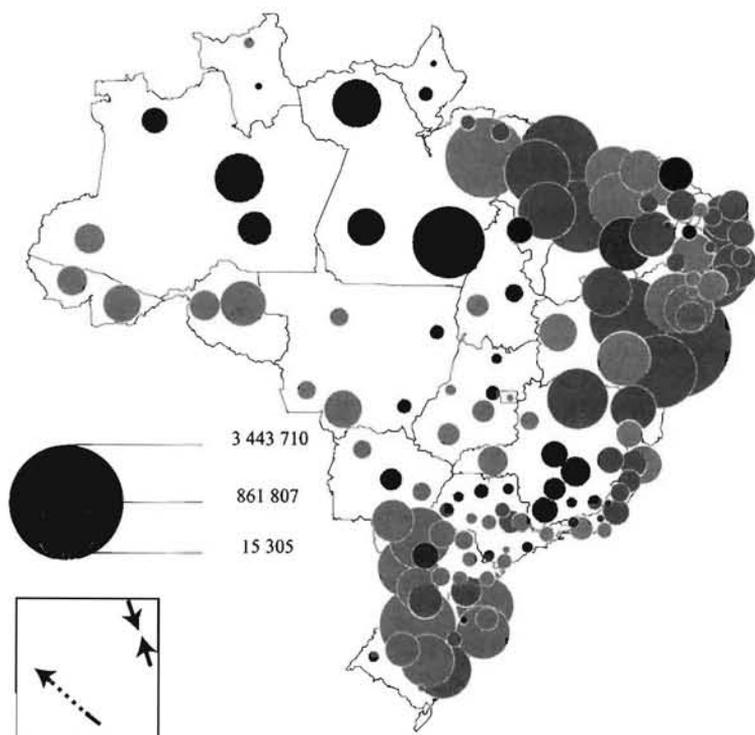
Le riz, une des bases de l'alimentation brésilienne, présente deux situations très différentes. Dans le Rio Grande do Sul, la principale zone de culture, c'est une production de masse, mécanisée et irriguée, qui s'accroît sur place. Dans le Nord, c'est une plante pionnière, celle que l'on sème pour ouvrir les terres récemment défrichées, pour se nourrir et nettoyer les parcelles avant de planter d'autres aliments ou de l'herbe qui servira à nourrir le bétail. C'est pourquoi, on observe à la fois une progression du riz vers le nord, à l'avant de fronts pionniers (dans le Pará et le nord du Mato Grosso), et de fortes baisses en arrière de ces fronts (dans le Mato Grosso do Sul, dans le Goiás et dans le sud du Mato Grosso): la culture du riz pluvial est l'un des meilleurs indicateurs du passage de la frontière agricole³⁵.

CARTE 27
ÉVOLUTION DE LA CULTURE DU MAÏS



Autre culture de base, le maïs est principalement cultivé dans le sud du pays, et son axe de progression est une fois encore vers le nord: il fait partie des plantes qui se substituent ou s'ajoutent au riz quand les colons s'installent réellement, la phase pionnière une fois close. Les progressions les plus fortes s'observent au long d'un axe Mato Grosso do Sul-Mato Grosso-Pará, celui au long duquel progressent les agriculteurs venus du Paraná, chassés par le déclin du café.

CARTE 28
ÉVOLUTION DE LA CULTURE DU MANIOC



Le manioc est présent pratiquement dans tout le pays, est son évolution est plus complexe que celle de bien d'autres plantes. On la voit également progresser sur le même axe que le maïs, ce qui n'est guère étonnant puisque c'est avec lui et le riz la troisième composante de la *lavoura branca*, l'association classique de plantes vivrières pratiquée par les petits agriculteurs brésiliens. Mais il est clair que c'est beaucoup plus que le maïs une plante du Nordeste, et les Nordestins l'emportent avec eux dans leur progression vers l'Amazonie, d'où elle est d'ailleurs issue: c'est pourquoi les plus fortes progressions se font en Amazonie orientale, où affluent les Nordestins.

Si l'on veut tenter de rassembler quelque peu ces observations, quelles sont au total les tendances globales qui apparaissent? On peut en distinguer au moins trois:

- la première est la migration des cultures vers des zones où elles trouvent des conditions plus favorables, ou des terres qu'elles n'ont pas encore épuisées. Le cas du café est le plus clair de ce point de vue, il achève de faire le tour du Brésil, les planteurs recherchant constamment des sols vierges et fertiles (le Rondônia a quelques taches de *terra roxa* basaltique ressemblant aux sols des plateaux de São Paulo). L'apparition d'une nouvelle zone de plantations de cacaoyers, qui se développe dans la même région, suit la même logique. C'est aussi le cas du raisin, des oignons, des tomates et des fruits tropicaux qui ont trouvé une nouvelle niche écologique dans les périmètres irrigués implantés dans le sertão semi-aride grâce aux ressources en eau du São Francisco.

- la deuxième est le renforcement du poids du Sud-est et du Sud, le cœur de l'économie agricole moderne du Brésil, où se développent des cultures jusque là laissées au Nordeste ou même à l'Amazonie, souvent en remplacement de plus anciennes qui ont cessé d'être rentables. La canne à sucre a ainsi remplacé le café sur bien des *fazendas* de São Paulo, les oranges y ont été récoltées par millions pour l'exportation (l'État de São Paulo produit à lui seul 64% du total national). D'autres substitutions sont à attendre, les producteurs étant prompts à saisir de nouvelles occasions, quitte à changer une fois de plus la «vocation» de leurs exploitations.

- la troisième est la poussée pionnière vers le nord-ouest, que l'on retrouve pour la plupart des productions agricoles: le Brésil est un des derniers pays au monde à disposer d'une frontière agricole active et à incorporer tous les ans des centaines de milliers d'hectares à ses surfaces productives. Cette poussée se fait par étapes, on a remarqué le rôle particulier du riz, qui sert à ouvrir les terres et à nourrir les agriculteurs pendant les premières années. Après lui, plusieurs stratégies sont possibles, et on note de ce point de vue une nette différence entre l'ouest et l'est du front pionnier: à l'est, au contact du Nordeste, la tendance est à ajouter au riz les autres composantes de la *lavouira branca*, le maïs et surtout le manioc, ainsi que d'autres produits non représentés ici (courges, papayes, légumes divers), afin de reconstituer la polyculture vivrière du Nordeste.

À l'ouest au contraire le riz est remplacé par le soja ou par le *capim*, le pâturage planté destiné à l'élevage bovin extensif, ou, au sud, par des séquences qui marquent l'extension aux bordures du Centre-Ouest de l'économie agricole du Sud-est: le café s'implante ainsi aux marges du Minas Gerais, la canne à sucre dans le Goiás³⁶.

Ces changements de grande ampleur, ces déplacements de cultures sur des centaines de kilomètres, ces ruées apparemment désordonnées, dictées par le hasard de la découverte de nouvelles ressources ou de nouveaux marchés, trouvent donc leurs explications dans le développement contradictoire de deux

modèles de production concurrents. L'économie paysanne traditionnelle est battue en brèche dans ses fiefs par la concurrence du Sud-Sudeste, qui se met à produire, en plus grande quantité et à meilleur compte qu'elle, quelques-unes de ses denrées habituelles, ou s'empare de ses terres pour de nouvelles spéculations, mais elle trouve encore quelques espaces d'expansion, notamment en Amazonie orientale. L'agriculture moderne du Sud-Sudeste, ou plutôt le complexe agro-industriel moderne issu de ces régions, change constamment et rapidement ses bases en substituant de nouvelles cultures aux anciennes quand elles sont plus rentables, en incorporant des terres nouvelles, vers le nord-ouest et en les mettant en valeur par des systèmes d'exploitation adaptés aux conditions locales, de l'hyper-extensif des franges pionnières à des rotations ou à des associations savantes à proximité de ses bastions anciens.

Se livrer à un exercice de simple constat, l'observation attentive des changements de la carte agricole du Brésil au cours des vingt-cinq dernières années, donne donc somme toute d'assez bonnes indications sur les changements profonds qui sont à l'œuvre dans ces secteurs de l'économie et de la société brésilienne.

DES SITUATIONS RÉGIONALES ET LOCALES

MARTINE DROULERS
TATIANA ENGEL GERHARDT
HERVÉ THÉRY

Pour illustrer les nuances régionales du changement et des dynamiques territoriales à l'oeuvre au Brésil, et pour montrer les possibilités de la chaîne logicielle en ce qui concerne les changements d'échelle, nous avons sélectionné des études de cas, dont nous présentons ici un premier extrait représentatif de certaines situations locales analysées avec les données du recensement IBGE de 1991.

- une région rurale «profonde», l'intérieur du Nordeste (*sertão*)
- une région en cours d'urbanisation rapide et de métropolisation (Curitiba)
- la grande région amazonienne, que certaines données disponibles dans la base Samba permettent d'analyser d'une façon nouvelle pour en présenter quelques caractéristiques intéressantes aux chercheurs et planificateurs.

LE SERTÃO NORD (CEARÁ ET PERNAMBOUC) *Des zones rurales qui connaissent des évolutions contrastées*

Nous voudrions ici observer à l'échelle municipale un espace de 45 000 km² qui correspond à 5% du sertão de Nordeste et regroupe 1,2 million d'habitants sur une trentaine de municipes entre les villes de Juazeiro do Norte (Ceará) au nord et de Juazeiro de Bahia au sud.

Cet espace choisi à 500 km du littoral, au centre du polygone des sécheresses, présente un échantillon d'écosystèmes typiques du sertão, entre deux éléments remarquables du paysage régional: une zone montagneuse et un fleu-

ve. La chaîne de montagnes connue sous le nom de Chapada do Araripe s'élève à 800-1000 m à la frontière de plusieurs États nordestins, Ceará, Pernambouc, Piauí. Les lignes de sources de son piémont permettent les meilleurs résultats agricoles de la zone semi-aride et les densités municipales atteignent 20 à 40 habitants au km². Quand on s'éloigne du piémont, la sécheresse devient prégnante et les densités rurales tombent à 5 hab/km², c'est le domaine de la culture du coton et de l'élevage extensif. Plus au sud, la vallée du São Francisco se distingue par le dynamisme de ses zones irriguées et de ses villes notamment celles de Petrolina et Juazeiro de part et d'autre du fleuve qui totalisent 300 000 habitants et deviennent des pôles d'exportation de fruits (raisin, mangue, melon...) et des pôles d'attraction des migrants.

Un maillage municipal irrégulier

Ces caractéristiques régionales se retrouvent dans les particularités du maillage municipal. Les municipes du piémont sont de relative petite taille, de l'ordre de la centaine de km², tandis que les municipes du Pernambouc sont restés vastes avec des superficies de plusieurs milliers du km²: à eux seuls les quatre municipes de Petrolina, Juazeiro, Ouricuri, Santa Maria da Boa Vista couvrent la moitié de la surface de l'espace étudié ici. L'hétérogénéité de ce maillage ne permet donc pas d'analyser avec la même finesse les situations locales: certaines unités municipales totalisent à peine plus de 5 000 habitants comme Altaneira, Potengi ou Granito; d'autres un peu plus de 10 000 sur des superficies de 800 ou même 1 480 km² comme Salitre ou Afranio; certains perdent de la population comme Sitio das Moreiras, Tarrafas ou Exu, tandis que d'autres comptent 175 000 habitants sur plus de 6 000 km² comme Petrolina ou sur 200 km² comme Juazeiro do Norte.

Il s'agit donc d'une très grande hétérogénéité des unités spatiales de base et sur les plus vastes d'entre elles il conviendrait de pouvoir obtenir davantage de détails donc de travailler à une échelle inframunicipale. Accéder à cette nouvelle échelle d'analyse serait par ailleurs très utile pour faire apparaître les contrastes internes des très vastes municipes comme ceux de l'Amazonie (qui dépassent souvent les 100 000 km²) ou de municipes très peuplés comme ceux des grandes métropoles.

Il existe des possibilités de remédier à cette limite de l'outil d'analyse *Samba* par l'utilisation d'une autre chaîne de programmes, soit à partir de la création d'une nouvelle base de données (créée sous Excel par exemple), liée à un fond de carte des districts ou des quartiers (digitalisé et dessiné sous Adobe); soit, mieux encore, par l'interprétation d'images satellites de façon à pouvoir dessiner l'emprise des aménagements hydrauliques, leur fonctionnement, la circulation des eaux, les modifications qu'ils ont entraînées, les nouveaux types d'établissements humains, ainsi que pour interpréter les zones visuellement

homogènes et évaluer les principales productions, l'éventuelle salinisation des parcelles etc... Il s'agirait alors de la mise en place d'un véritable SIG (Système d'Information Géographique³⁷ approfondi); pour l'heure nous ne pourrions présenter les contrastes internes urbain/rural des communes du sertão, mais seulement les contrastes entre les municipes eux-mêmes.

Des villes moyennes dynamiques

Nous cherchons, avec cet exemple local, à prendre la mesure du dynamisme des villes moyennes de l'intérieur et à montrer les nuances dans la répulsivité des zones rurales profondes. La densité démographique moyenne est de 27 hab/km² et le taux d'urbanisation vient de dépasser le seuil des 50%. Cependant si l'on retire les trois municipes qui ont plus de 100 000 habitants urbains (Juazeiro, Juazeiro do Norte et Petrolina) le taux de population urbaine de la région descend à 42% et même à 32% pour les vingt municipes comptant moins de 10 000 urbains. Il s'agit d'une situation de zone rurale profonde en grande partie dévitalisée. La dizaine de municipes qui comptent entre 10 000 et 25 000 habitants urbains restent démographiquement stables, tandis que les municipes moins peuplés (avec des densités rurales de moins de 12 habitants au km²) continuent à perdre leur population expulsée du milieu rural à cause de l'isolement, de la misère, du manque de perspectives pour les enfants.

L'exode rural a toujours été important dans ces zones et une douzaine de municipes ont connu une baisse ou la stagnation de leur population entre les recensements de 1980 et 1991. Cependant la natalité reste encore élevée et les femmes sont plus nombreuses que les hommes: 106 femmes pour 100 hommes en moyenne dans la région, avec des situations extrêmes comme 114 femmes pour 100 hommes à Juazeiro do Norte et 111 femmes pour 100 hommes à Crato et Campos Sales, au fin fond du sertão. Juazeiro do Norte, Barbalha et Crato forment une conurbation de près de 200 000 habitants se caractérisant comme un centre religieux qui développe des activités de services.

Cette région se situe au coeur de la poche de pauvreté du Nordeste et les revenus monétaires des familles sont généralement très bas, ce qui contribue au peu d'attractivité de la région sauf pour les zones des bords du fleuve où d'importants investissements publics ont été réalisés en vue de productions agricoles pour l'exportation. Ces aménagements profitent aux grands propriétaires qui ont vu leurs terres se valoriser.

C'est dans les centres urbains que les revenus sont les plus élevés. Plus les villes sont grandes, plus la proportion des chefs de famille qui gagnent plus de 10 salaires minimum est importante, entre 2 et 4% contre 0,4% dans les zones rurales, et plus la proportion des chefs de famille qui gagnent moins de 1 salaire minimum est faible, (Petrolina 45%, Juazeiro 51%, Juazeiro do Norte 57%) contre 80% dans les zones rurales. Même dans cette région reculée se vérifie donc l'observation que plus les villes sont grandes plus les revenus des

DES SITUATIONS RÉGIONALES ET LOCALES

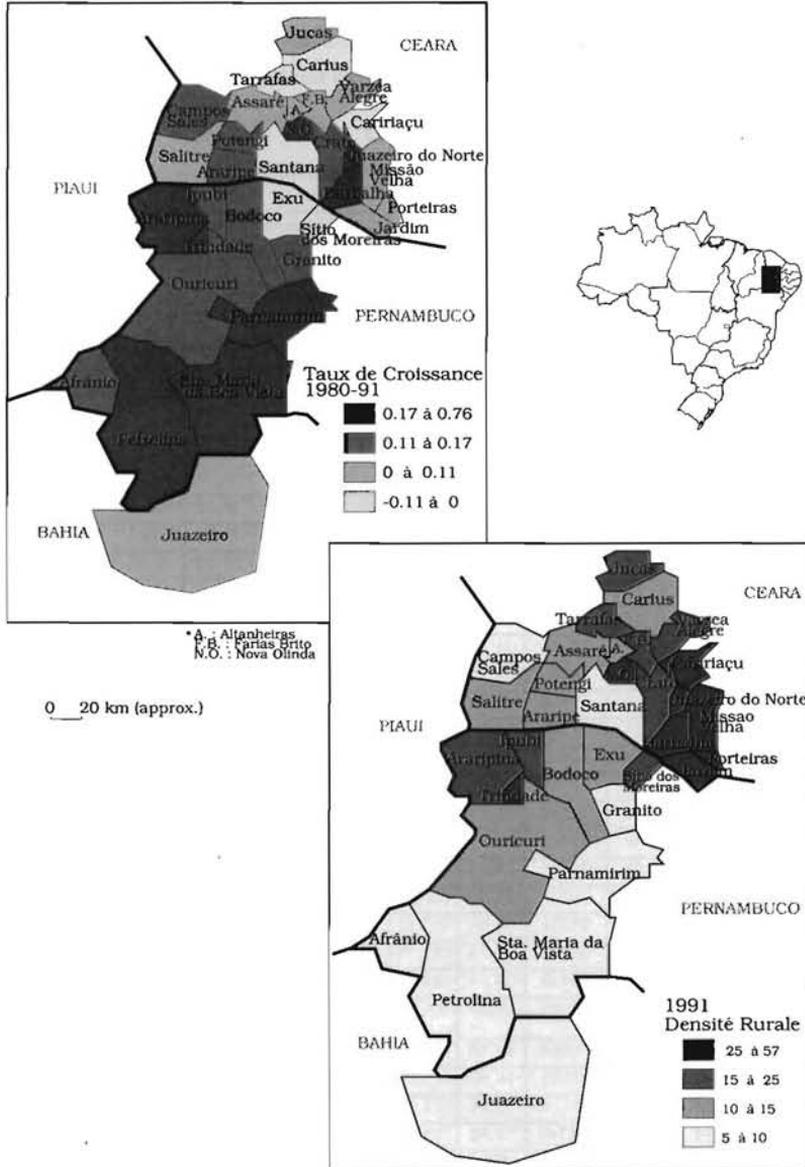
chefs de famille sont monétarisés et plus la proportion de ceux qui ont des revenus élevés est grande. Dans le cadre d'une économie de plus en plus tournée vers la consommation des biens manufacturés, les campagnes demeurent d'une façon générale socialement répulsives, l'alphabétisation y est déficiente (les urbains du sertão sont alphabétisés à plus de 55%, tandis que les ruraux ne le sont qu'à 30%) et la plupart des services publics sont absents en zone rurale.

TABLEAU 13
SERTÃO NORD. ÉLÉMENTS DE STATISTIQUES

| Municípios | km ² | hb/km ² | pop 1991 | %pop. urb | f/100 h | densité rurale | fem rur alph % | hom.rur alph % | -1sm urb % | -1sm rur % | +10sm tot % |
|------------------------|-----------------|--------------------|----------|-----------|---------|----------------|----------------|----------------|------------|------------|-------------|
| Altaneira | 186 | 26 | 4806 | 58,24 | 110,51 | 10,79 | 37,46 | 21,67 | 76,85 | 91,12 | 0,43 |
| Granito | 635 | 9 | 5947 | 19,76 | 102,97 | 7,51 | 38,51 | 29,22 | 65,86 | 79,89 | 0,18 |
| Potengi | 389 | 21 | 8148 | 40,76 | 107,33 | 12,41 | 30,59 | 19,30 | 67,58 | 91,34 | 0,51 |
| Tarrafas | 445 | 23 | 10113 | 11,42 | 98,61 | 20,13 | 36,37 | 24,30 | 84,65 | 82,26 | 0,10 |
| Nova Olinda | 179 | 63 | 11354 | 42,29 | 104,72 | 36,60 | 41,79 | 33,75 | 69,79 | 85,88 | 0,79 |
| Sítio Moreiras | 465 | 26 | 11879 | 31,78 | 102,68 | 17,43 | 37,67 | 25,66 | 76,03 | 91,96 | 0,26 |
| Salitre | 794 | 16 | 12645 | 26,26 | 101,07 | 11,74 | 23,42 | 11,73 | 68,72 | 88,65 | 0,32 |
| Afranio | 1485 | 9 | 13305 | 22,95 | 101,65 | 6,90 | 33,77 | 26,38 | 58,02 | 83,54 | 0,51 |
| Porteiras | 206 | 73 | 15027 | 22,45 | 106,30 | 56,57 | 34,29 | 26,47 | 60,61 | 80,14 | 0,69 |
| Sta do Cariri | 923 | 17 | 15403 | 37,00 | 101,06 | 10,51 | 30,86 | 21,31 | 76,68 | 85,42 | 0,51 |
| Araripe | 853 | 20 | 17409 | 40,27 | 104,93 | 12,19 | 29,64 | 19,08 | 78,27 | 88,60 | 0,23 |
| Cariús | 1075 | 16 | 17571 | 27,24 | 99,26 | 11,89 | 38,14 | 25,00 | 73,66 | 82,98 | 0,72 |
| Farias Brito | 525 | 34 | 17625 | 38,98 | 109,20 | 20,48 | 34,05 | 21,64 | 74,66 | 84,23 | 0,59 |
| Parnamirim | 2478 | 8 | 18746 | 31,12 | 97,87 | 5,21 | 37,50 | 28,00 | 63,30 | 85,54 | 0,41 |
| Trindade | 131 | 144 | 18799 | 74,90 | 105,59 | 36,02 | 28,71 | 20,04 | 58,63 | 77,72 | 0,74 |
| Assare | 1108 | 18 | 19610 | 32,42 | 103,93 | 11,96 | 34,40 | 22,30 | 71,11 | 84,26 | 0,46 |
| Jucas | 869 | 24 | 21100 | 35,95 | 101,80 | 15,55 | 34,10 | 19,61 | 77,85 | 91,42 | 0,51 |
| Ipubi | 674 | 31 | 21231 | 47,61 | 105,79 | 16,50 | 24,16 | 15,58 | 67,55 | 83,91 | 0,84 |
| Carriacú | 431 | 49 | 21318 | 33,95 | 105,14 | 32,67 | 31,11 | 19,99 | 75,80 | 81,26 | 0,24 |
| Campos Sales | 1087 | 21 | 23282 | 59,59 | 113,60 | 8,66 | 32,12 | 18,15 | 53,04 | 76,57 | 1,21 |
| Jardim | 600 | 40 | 23964 | 21,81 | 106,11 | 31,23 | 36,36 | 24,49 | 57,89 | 84,52 | 0,45 |
| Boboco | 1457 | 20 | 28507 | 24,74 | 102,13 | 14,72 | 35,12 | 26,39 | 57,45 | 85,00 | 0,52 |
| Missão Velha | 559 | 52 | 29228 | 37,44 | 106,41 | 32,71 | 32,39 | 25,05 | 68,75 | 81,92 | 1,05 |
| Varze Alegre | 704 | 45 | 31331 | 46,03 | 105,21 | 24,02 | 40,18 | 27,49 | 75,46 | 91,36 | 0,76 |
| Exu | 1489 | 21 | 31941 | 33,59 | 104,71 | 14,25 | 33,39 | 24,39 | 67,75 | 82,88 | 0,55 |
| Barbalha | 497 | 77 | 38430 | 63,24 | 107,75 | 28,43 | 48,49 | 38,87 | 62,08 | 76,76 | 1,71 |
| Sta Maria da Boa Vista | 4725 | 9 | 42006 | 24,24 | 97,99 | 6,74 | 40,07 | 33,89 | 37,88 | 43,99 | 1,06 |
| Araripina | 2000 | 30 | 60585 | 44,46 | 105,19 | 16,82 | 36,28 | 28,60 | 52,88 | 75,23 | 1,08 |
| Ourocuri | 4642 | 16 | 73526 | 30,93 | 103,30 | 10,94 | 29,49 | 21,42 | 54,15 | 87,72 | 0,87 |
| Crato | 1026 | 88 | 90519 | 77,64 | 112,19 | 19,73 | 38,15 | 28,19 | 53,00 | 84,03 | 3,00 |
| Juazeiro (Ba) | 5615 | 23 | 128767 | 79,42 | 103,67 | 4,72 | 44,86 | 39,53 | 47,35 | 65,14 | 2,39 |
| Juazeiro Nte | 219 | 791 | 173566 | 95,02 | 115,98 | 39,47 | 34,34 | 25,89 | 56,24 | 85,85 | 2,24 |
| Petrolina (Pe) | 6115 | 29 | 175406 | 71,42 | 104,86 | 8,20 | 44,72 | 38,90 | 35,47 | 71,44 | 3,94 |
| SERTÃO | 44586 | 27,65 | 1233094 | 57,7 | 106,36 | 11,70 | | | | | |

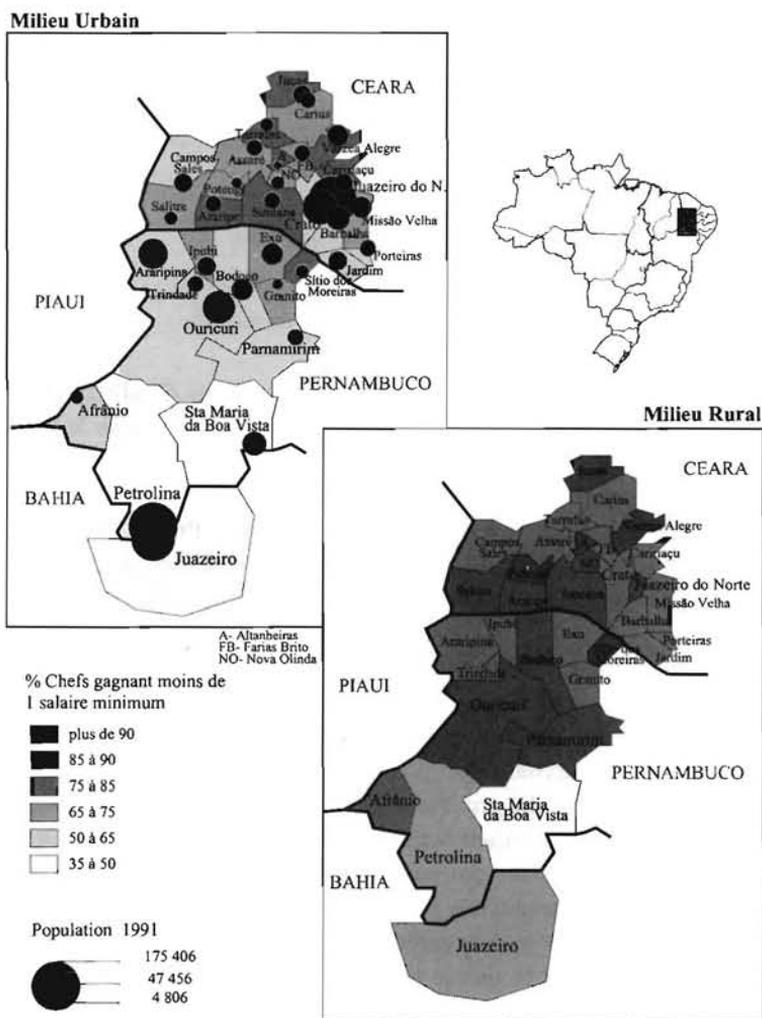
Source : IBGE-SAMBA

CARTE 29
SERTÃO NORD. CARIRI. DÉMOGRAPHIE



Source : IBGE/SAMBA - CABRAL/CREDAL, 1995.

CARTE 30
SERTÃO NORD. REVENUS DES MÉNAGES



Source : IBGE/SAMBA - CABRAL/CREDAL, 1995.

En matière d'alphabétisation, la situation des femmes se distingue une fois de plus de celle des hommes, les femmes rurales étant toujours largement mieux alphabétisées que les hommes, 35% en moyenne contre 27%.

Il ne s'agit finalement pourtant pas d'une région totalement dévitalisée, le dynamisme est perceptible dans les deux noyaux urbains. Il semble même qu'à partir d'une densité démographique de 20 habitants au km², le réseau des villes et le réseau des routes atteignent un degré de maillage assez serré et la population rurale reste relativement stable, c'est le cas des Cariris Velhos du sertão du Ceará. L'autre cas de zone rurale dynamique est celui de la vallée du fleuve São Francisco où les gigantesques programmes d'aménagement et d'irrigation mis en oeuvre ont rendu les bords du fleuve attractifs offrant de nouvelles possibilités d'emplois dans les zones de cultures irriguées.

LE PARANÁ, CURITIBA ET LE LITTORAL PARANAENSE *Une transition urbaine très rapide*

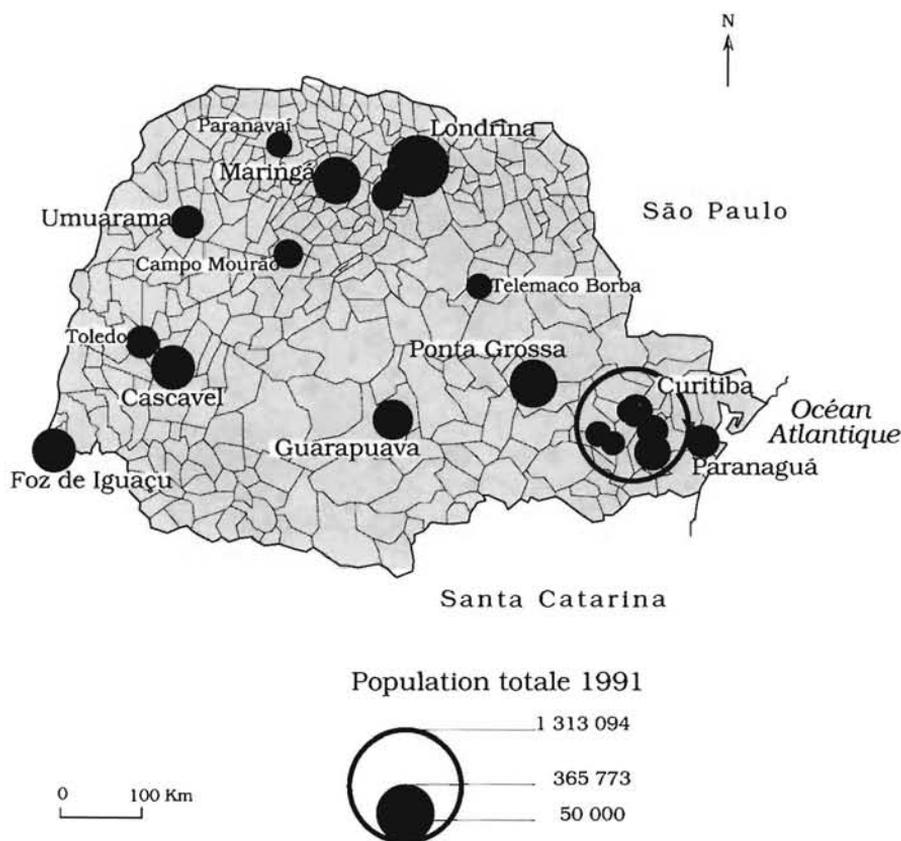
La population du Paraná est passée de 4,2 millions d'habitants en 1960 à 7 millions en 1970, puis 7,6 millions en 1980 pour atteindre 8,4 en 1991. Pendant la période de consolidation de sa frontière agricole, il a connu une forte croissance de sa population rurale, et jusque 1970 plus de 60% de sa population vivait en milieu rural (4,4 millions de personnes). Puis l'exode rural a été exceptionnellement fort lorsque la modernisation accélérée de l'agriculture a chassé les petits paysans et réduit la population rurale à 2,2 millions de personnes en 1991.

Durant les années 70 le rythme d'urbanisation a fortement augmenté et le taux d'urbanisation est passé de 36% en 1970 à 59% en 1980, pour atteindre 73% en 1991. A partir de la décennie 80, la croissance urbaine au Paraná est conditionnée par une dynamique plus complexe des activités économiques urbaines, par l'intensité du processus de modernisation de l'agriculture qui expulsait la population du milieu rural et par la crise économique de la dernière période. La transition urbaine qui conduit à la stabilisation entre la population des villes et celle des campagnes a donc été particulièrement rapide et même exemplaire en ce qui concerne la capitale Curitiba présentée comme un modèle de gestion urbaine. Dans le même temps, il semble que la dévitalisation des campagnes dans le nord et l'ouest soit en train de se stabiliser, peut-être aussi parce que la frontière agricole amazonienne devient moins attractive pour les agriculteurs du Sud.

Consolidation d'un réseau de villes

Parallèlement à ce processus d'urbanisation, qui depuis les années 70 a consolidé un réseau de villes plus complexe, disséminées dans l'espace, on peut

CARTE 31
 LES PRINCIPALES VILLES DE L'ÉTAT DU PARANÁ

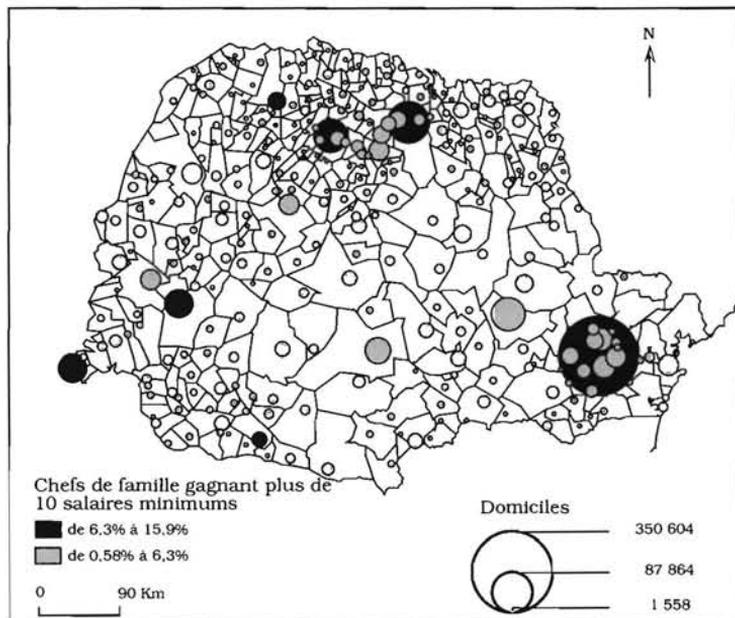
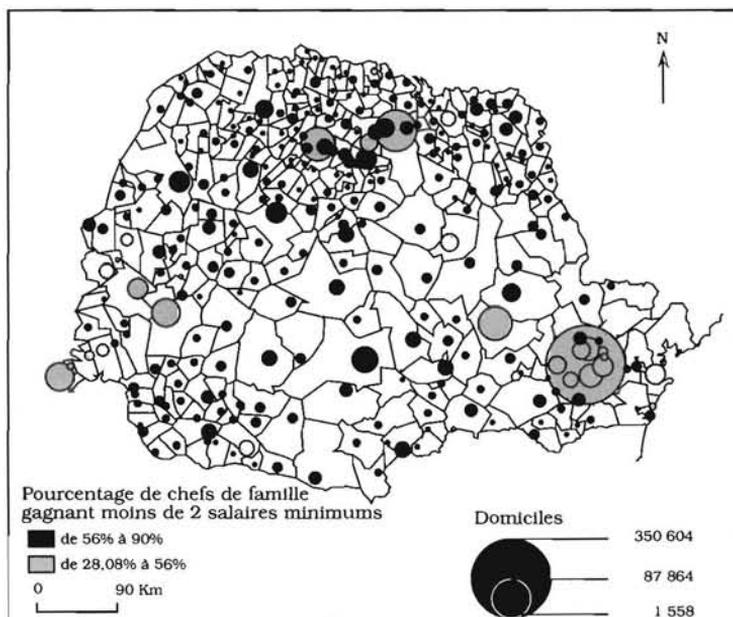


Source : SAMBA - CABRAL

observer que les mouvements de population, rural-urbain ou urbain-urbain, ont tendance à se diriger essentiellement vers les centres les plus grands. Les cinq villes de plus de 50 000 habitants concentraient, en 1970, 41% de la population urbaine du Paraná, et en 1980, les 14 villes de cette taille, regroupaient 53% de la population urbaine. Le taux de croissance urbaine pour ces villes a été de 8,9% et de 3,5% pour les villes de moins de 50 000 habitants. Dans les années 80, cette situation s'accroît : 80% de l'augmentation de la population urbaine de l'État, est le fait de l'augmentation de la population dans les villes de plus de 50 000 habitants (taux de croissance de 4,3%, contre 1,4% pour les villes de moins de 50 000 habitants).

L'observation du réseau des villes moyennes et grandes, c'est-à-dire des 23 villes du Paraná qui dépassent les 50.000 habitants en 1991 indique plusieurs types de configurations :

CARTE 32
PARANA. REVENUS



Source : Samba - Cabral

- les capitales régionales accompagnées de leur nébuleuse urbaine (Curitiba, Londrina et même Maringá) relativement bien équipées;
- des centres isolés de premier ordre (Ponta Grossa, Foz de Iguaçu, Cascavel, Guarapuava, Umuarama) qui maintiennent un bon niveau d'indices de développement;
- des centres isolés de deuxième ordre (Paranavai, Campo Mourão, Telemaco Borba, União da Vitória, Palmas) où les indices de développement sont plus bas;
- des petites villes au centre de zones rurales dynamiques:
 - au Nord, Jacarezinho, Santo Antônio da Platina, Bandeirantes, Cornélio Procopio;
 - au Sud, Pato Branco, Francisco Beltrão;
 - et des cas comme celui de Rio Branco qui ont des revenus élevés, mais pour lesquels on dispose de peu d'informations permettant d'expliquer cette situation (est-ce la proximité avec Joinville dans l'État de Santa Catarina?).

*Des revenus des ménages plus élevés que la moyenne nationale,
sauf dans les zones rurales centrales*

La répartition des revenus fournis par l'IBGE pour les chefs de famille constitue un autre élément de la différenciation spatiale que nous avons fait apparaître sur deux cartes par symboles colorés en deux classes d'effectifs, déterminées à partir de la moyenne du Paraná. D'une manière générale, dans les grandes villes, la proportion de chefs de famille gagnant moins de 2 salaires minimum, est inférieure à la moyenne de l'État (56%). Cela semble signifier que les conditions de vie sont meilleures dans les villes, processus cumulatif qui contribue à renforcer l'exode rural et à vider les campagnes. Cependant, il ne faut pas sous-estimer l'effet de taille.

TABLEAU 14

*RÉPARTITION DES CHEFS DE FAMILLE GAGNANT LES PLUS BAS ET PLUS HAUTS REVENUS
DANS LES QUATRE PRINCIPALES VILLES DE L'ÉTAT DU PARANÁ, 1991.*

| | % Chefs -2 sm sur le total de chaque ville | % Chefs -2 sm sur le total de l'État | % Chefs +10 sm | % Chefs +10 sm sur le total de l'État |
|----------------|--|--|----------------|---|
| État du Paraná | 56%(1166500) | 100 | 6,3 | 100 (131000) |
| Curitiba | 28,0% (98000) | 8,5 | 15,9 | 42,5 (55000) |
| Londrina | 41,0% (41000) | 3,5 | 10,5 | 8,03 |
| Foz de Iguaçu | 35,0% | 1,3 | 8,6 | 2,95 |
| Maringá | 38,8% | 1,9 | 10,0 | 4,81 |

Source : SAMBA, 1991.

Par exemple, Curitiba qui présente le plus faible pourcentage (28%) de chefs de famille gagnant moins de 2 salaires minimum, est malgré tout le municipal qui en a le plus grand nombre: 98 000 familles ont un revenu inférieur à 2 salaires minimum, c'est-à-dire 8,4% du total de l'État. Le municipal de Londrina, avec 41% de chefs de famille gagnant moins de 2 salaires minimum, présente 41 000 familles dans cette situation, soit 3,5% du total de l'État (tableau).

En ce qui concerne les revenus les plus élevés c'est-à-dire ceux des 131 000 chefs de famille qui gagnent plus de 10 salaires minimum, 42% d'entre eux se trouvent à Curitiba, ce qui représente une hyperconcentration des revenus dans la ville capitale, et dans une moindre mesure pour la deuxième ville de l'État, Londrina (8,03%).

La répartition des hauts et bas revenus confirment un trait de l'inégalité socio-spatiale qui règne au Brésil et dans l'État du Paraná. La concentration des richesses dans les villes et encore plus dans les métropoles s'impose comme une évidence, la proportion des chefs de famille qui se trouvent sous le seuil de 2 salaires minimum est toujours supérieure à 50% dans les petites centres du milieu rural, alors que dans les villes plus importantes, elle est inférieure à cette barre des 50%.

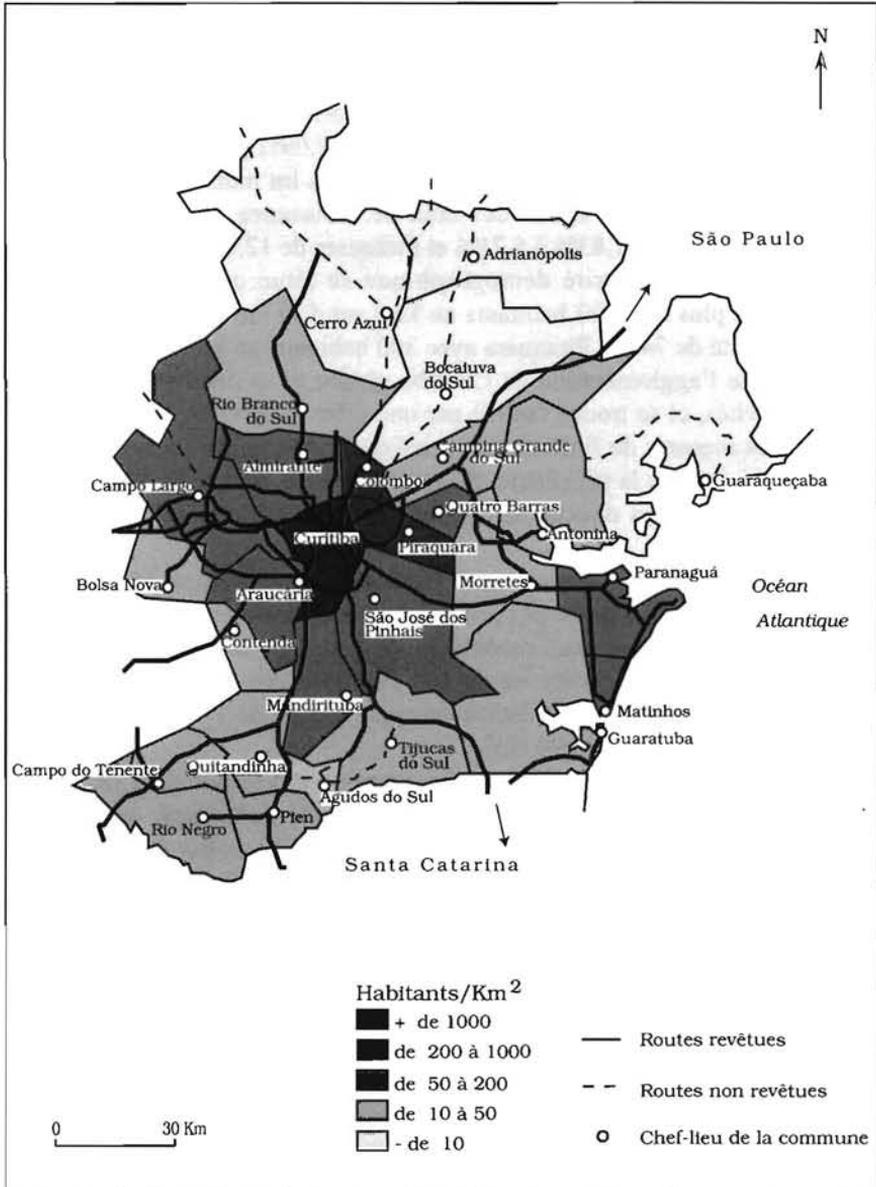
En revanche, la proportion des chefs de famille qui gagnent plus de 10 salaires minimum dépasse 6% dans les sept principales villes de l'État, atteignant même 15% à Curitiba, c'est-à-dire 55 000 ménages. Une exception pourtant, Ponta Grossa, quatrième ville de l'État, ne se trouve pas dans cette catégorie, les revenus monétaires y étant moins élevés.

En ajoutant d'autres éléments d'analyse, celui de l'alphabétisation, par exemple on peut cerner davantage la dimension des inégalités socio-spatiales. On dispose de données sur le niveau de scolarité des chefs de famille, d'où il ressort que les régions les moins alphabétisées, celles qui correspondent au rural profond, se situent dans le Alto do Ribeira, Littoral Nord, au centre et au nord-ouest (il s'agissait des mêmes régions trouvées dans l'analyse du niveau des équipements des domiciles), alors que les municipes où le tiers des chefs de famille ont plus de 8 ans d'instruction correspondent aux neuf plus grands centres urbains de l'État, là où se trouvent également les emplois les plus qualifiés, c'est donc encore une fois dans les plus grandes villes que la majorité de la population dispose des meilleures conditions de vie.

La métropole et sa région

La région de Curitiba, sur laquelle porte une analyse plus détaillée, regroupe quatre micro-régions, 14 municipes et correspond à la zone d'influence directe de la métropole du Paraná qui se consolide comme agglomération et concentre, en 1991, près du quart de la population de l'État. La métropole de

CARTE 33
RÉGION DE CURITIBA. DENSITÉ DÉMOGRAPHIQUE ET RÉSEAU ROUTIER



Curitiba et son littoral couvrent 19 694 km² et elle englobe 2 317 293 habitants en 1991 (24% du Paraná) contre 1 641 485 habitants en 1980 (19% de la population du Paraná). C'est la partie la plus dynamique de l'État, elle concentre les principales industries (bois, mécanique, matériel électrique) souvent présentée comme le symbole de la réussite d'une ville moderne, bien gérée, à même d'entraîner un développement local effectif.

Avec ses 1 313 000 habitants, le municiple centre rassemble la majorité de la population de la région métropolitaine, sa croissance se tasse : après avoir atteint 5,2% dans les années 1970, elle tombait à 2,09% par an dans les années 1980, avec une intensification de la croissance dans les municipes voisins de la ville centre qui gardent encore des taux de croissance plus élevés comme Colombo qui passe de 11,83% à 5,71% et Piraquara de 12,01% à 3,73%.

La plus forte densité démographique se situe dans le municiple de Curitiba, avec plus de 3000 habitants au km² sur 430 km², suivi de Colombo, avec une densité de 745 et Piraquara avec 300 habitants au km². Ce mouvement d'extension de l'agglomération de Curitiba résulte de la création de nouvelles zones d'activités, et se trouve facilité par une offre de terrains à des coûts plus bas et par les mesures de financement privé qui encouragent l'achat de terrains dans les municipes de la périphérie. S'ajoute à cela, la densité du réseau routier qui relie ces municipes directement à Curitiba et qui a permis l'occupation de ces nouvelles zones.

Le cas du littoral est aussi assez particulier, Paranaguá et Matinhos présentent des densités de l'ordre de celles de la grande région métropolitaine, plus de 100 habitants au km², mais recouvrent deux réalités totalement différentes: la première est une ville portuaire de 100 000 habitants dans un municiple de 800 km²; la deuxième est une station balnéaire d'à peine 11 000 habitants sur une superficie municipale de 99 km².

On peut aussi comparer les indicateurs de développement du port de Paranaguá et ceux de la capitale de Curitiba, le pôle dynamique de l'État. Ce port moderne économiquement très important pour le Paraná constitue un point de passage presque obligatoire pour l'écoulement des produits agricoles (maté, café puis soja) et présente des indicateurs de développement nettement supérieurs aux autres municipes de la région, mais qui restent encore largement inférieurs à ceux de la ville capitale. A Paranaguá, 47% de chefs de famille gagnent moins de 2 salaires minimum, contre 28% à Curitiba, et 12% des chefs de famille ont fait moins d'un an d'études contre 6,5% à Curitiba.

Les très faibles densités du nord de Curitiba (moins de 10 habitants au km²), s'expliquent par l'isolement de cette région boisée, restée à l'écart du développement économique de l'État et située dans le prolongement de la région la plus pauvre de l'État voisin de São Paulo - le Vale do Ribeira. Peu urbanisée, cette zone montagneuse est marquée par des indices de sous-équipement et de sous-développement, des taux d'analphabétisme qui dépassent les 35% et des domiciles peu équipés en eau courante. Elle représente néanmoins

un potentiel d'attraction touristique important pour lequel une politique environnementale se met en place : il existe une Zone d'Environnement Protégé à Guaraqueçaba sous juridiction fédérale (au Nord de la région littorale) et la Réserve Forestière d'État de Campinhos à Bocaiúva do Sul. Les questions de développement local incluent donc celles de la protection environnementale et de l'amélioration des conditions de vie des habitants.

Curitiba est peut-être la métropole brésilienne qui connaît le moins de dysfonctionnements et sa renommée s'étend dans le monde. Elle n'a pourtant pas sorti du sous-développement sa zone d'influence directe ni résolu les problèmes de pauvreté de son centre ville. L'hyperconcentration contribue finalement encore souvent à renforcer les inégalités socio-spatiales entre les campagnes-petites villes et les grandes villes.

LES FRONTS PIONNIERS AMAZONIENS

Des pionniers en Amazonie

L'Amazonie a une histoire, pleine de bruit et de fureur, faite de successions de *booms* et de déclin, d'alternances d'intérêt passionné et d'abandon. Elle a vu se succéder de brefs moments d'exaltation, où l'on convoite ses richesses, et de longues périodes de léthargie et d'oubli, où elle est peinte sous les couleurs les plus sombres. Même si elle est aujourd'hui encore presque vide, l'Amazonie n'est donc plus depuis longtemps une terre neuve, elle est un espace disputé, mal consolidé, mais de plus en plus efficacement rattaché au reste du Brésil.

En 1970 avait été lancé à grand fracas le «Plan d'intégration nationale», dont le fleuron était la célèbre Transamazonienne, la route est-ouest reliant le littoral du Nordeste à la frontière péruvienne. Près de vingt cinq ans plus tard, le bilan que l'on peut faire de ce plan est pour le moins mitigé. La colonisation publique a été vite arrêtée, à cause de son coût prohibitif (plus de 5 000 dollars par colon): on n'a guère installé plus de 7 500 colons sur la Transamazonienne, un peu plus de 5 000 en Rondônia. Et partout les plans de colonisation ont été bousculés par l'arrivée massive et incontrôlée de migrants à la recherche de terres, à qui l'État n'a pu trouver de lots. La mobilité de la force de travail est partout restée grande et beaucoup de colons se sont prolétariés, rejoignant les rangs des sans-terre et des ouvriers agricoles recrutés dans le Nordeste, employés au jour le jour dans les grandes propriétés. Les conflits fonciers entre ces migrants et les éleveurs, ou entre les éleveurs et les Indiens, officiellement propriétaires de leurs terres, ont été extrêmement nombreux et violents, allant jusqu'à l'assassinat dans quelques régions clés comme le «bec du perroquet» du nord du Tocantins. Il semble d'ailleurs que l'intérêt pour ces grandes opérations semi-spéculatives ait beaucoup diminué, et les seuls grands investissements en

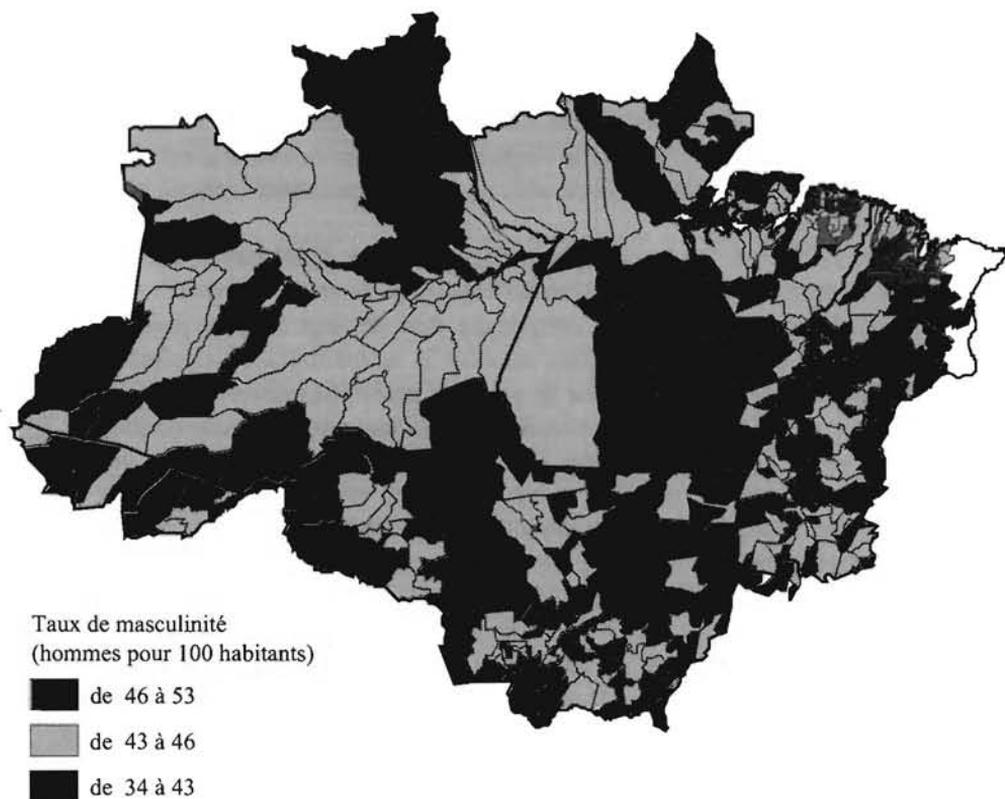
cours en Amazonie sont aujourd'hui ceux que réalise l'État: le barrage de Tucuruí et le complexe de production d'aluminium du Pará en sont de bons exemples, et surtout les installations nécessaires à l'exploitation de l'énorme gisement de la serra dos Carajás.

Un bilan cartographique

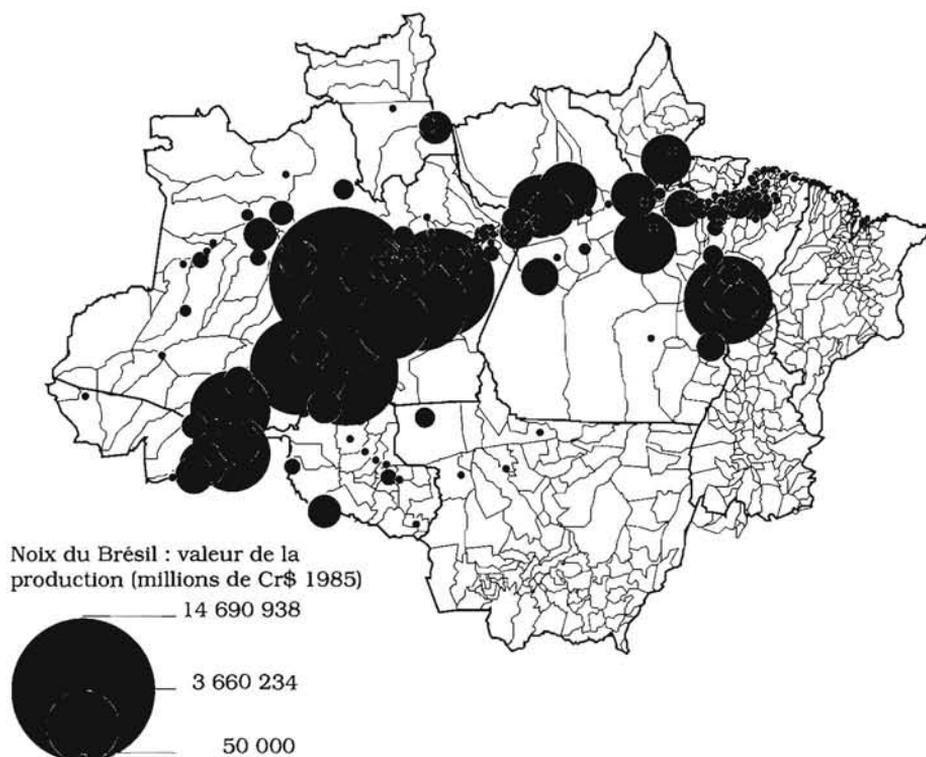
Aujourd'hui, quelques cartes, choisies parmi les milliers que permettrait de produire le système Samba-Cabral, donnent un état de la situation.

La carte de la valeur de la cueillette, notamment celle des noix du Brésil (Castanha do Pará, noix de la *Bertholetia excelsa*) montre que la vieille Amazonie fluviale vit toujours, organisée autour du réseau des affluents du fleuve, par où descendent les produits de la cueillette et par où remontent les vivres et les produits industrialisés importés par Belém. La nouvelle Amazonie, celles des routes, est bien révélée par l'avancée des éleveurs, qui occupent les marges méridionales et orientales de la région (celles qui sont au contact immé-

Carte 34 : HOMMES ET FEMMES



CARTE 35 : LES RESSOURCES DE LA CUEILLETTE

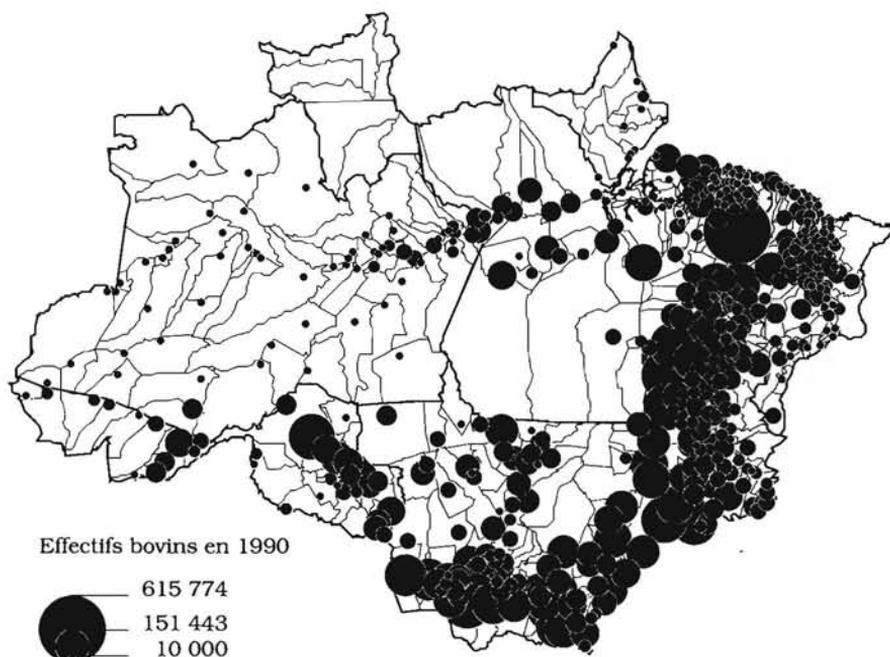


diat du Brésil actif et peuplé du Sud et du Nordeste), et qui progressent au long des routes nouvelles. Et la poussée pionnière continue loin dans l'intérieur de l'Amazonie, comme le montre une carte des taux de masculinité: la proportion des hommes est particulièrement élevée dans les régions pionnières, où la vie est si dure et si dangereuse qu'ils hésitent, dans un premier temps à y amener leur famille, attendant pour ce faire que la situation soit plus calme. C'est ce que confirme la carte les assassinats liés à des conflits fonciers: ces données recueillies par la Commission Pastorale de la Terre, liée à l'Église, montrent que les régions les plus affectées par ces conflits sont bien le «bec du perroquet», mais que le Rondônia, au long de la route BR364 et le centre du Maranhão sont aussi des régions de fortes tensions.

L'Amazonie n'est donc pas si mal connue qu'on le dit parfois, et l'utilisation des données statistiques existantes permet d'en suivre raisonnablement l'évolution récente. toute la question est donc de savoir de quelles données et de quels outils on dispose pour ce faire.

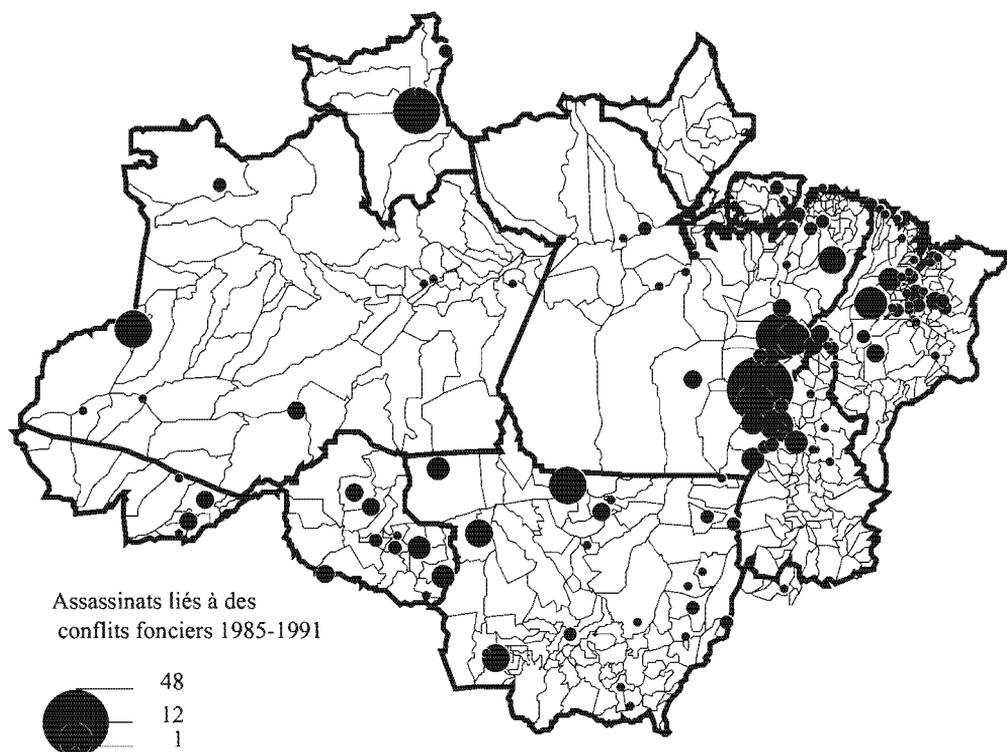
Pour poursuivre dans la ligne des travaux déjà engagés, l'utilisation de données statistiques fines sur des systèmes légers d'analyse des données et de

CARTE 36 : LA POUSSÉE DES ÉLEVEURS



cartographie, nous avons entamé des discussions avec des partenaires susceptibles de nous aider à recueillir d'autres données à intégrer à cette base, le rassemblement étant à la charge des partenaires brésiliens et le traitement fait en commun grâce aux logiciels et au savoir-faire français. La constitution de cet ensemble et son traitement en continu seraient un apport majeur à la connaissance du territoire brésilien, de ses dynamiques démographiques, agricoles et socio-économiques. Et comme dans le monde d'aujourd'hui le signe et le sigle précèdent parfois la substance, ce système naissant a déjà un nom, *Sapopema*: c'est le nom portugais des puissants contreforts qui permettent aux arbres amazoniens de se tenir debout (quoi de plus adapté pour un système où toutes les poussées contribuent à faire grandir l'arbre de la connaissance?) et signifie, en portugais et en français, *Sistema de Apoio Para a Observação Permanente do Espaço nacional e de suas Mutações Atuais* ou Système d'Appui pour l'Observation Permanente de l'Espace national et de ses Mutations Actuelles. Mais ceci est une autre histoire, qui sera contée plus tard...

CARTE 37 MOURIR POUR LA TERRE



NOUVELLES DYNAMIQUES ET NOUVEAUX
PROCESSUS DE MODERNISATION

Tout au long cette recherche d'une représentation la plus juste possible de l'espace brésilien et de son occupation humaine, l'élément récurrent auquel on se trouve confronté est celui de l'effet de taille des maillages dans un territoire très hétérogène. Les unités spatiales de base ont des tailles et des populations si dissemblables (variant respectivement de 1 à 14 000 et de 1 à 12 000) qu'il est très difficile de travailler à l'échelle nationale. Des solutions devront être trouvées pour surmonter cette difficulté, elle est en elle-même révélatrice de la variété des situations que l'on rencontre au Brésil.

On répète souvent qu'il y a deux Brésil, au nord et au sud du 20ème parallèle, ou trois Brésil, un riche un pauvre, un vide³⁸, de toute manière plusieurs Brésil, car indubitablement d'énormes différences régionales et locales perdurent. Toutefois, il ne s'agit pas non plus de la juxtaposition d'un secteur "moderne" et d'un secteur "archaïque" nettement séparé par une ligne de division, mais d'une structure hybride, ambivalente, instable et cependant très dynamique, héritage du processus de "modernisation conservatrice"³⁹. Cette expression elle-même exprime bien le fait que ce qui est parfois appelé "archaïque" est, en réalité une des composantes de la modernité.

Un des phénomènes remarquable de la dynamique territoriale brésilienne est celui de la concentration, concentration dans les villes intermédiaires, dans les métropoles, dans les mégalo-poles, concentration foncière, économique et financière. Ces phénomènes coexistent avec la diffusion, la dispersion spatiale et l'intégration régionale en un tissu complexe où la modernité mêle la richesse et la pauvreté.

L'expression cartographique s'efforce d'en montrer les nuances, la complexité, d'en souligner les lignes de rupture et d'apporter de nouveaux éléments à ce débat sur la représentation complexe de la situation régionale brésilienne. L'image cartographique enrichit et nourrit la réflexion sur l'espace, les phases de son occupation, les effets de la polarisation, ainsi que les avatars de la régionalisation. Il sera utile et nécessaire de poursuivre et d'enrichir la recherche avec l'apport d'autres disciplines pour interpréter de manière chaque fois plus approfondie les processus dynamiques de l'occupation du territoire brésilien.

NOTES

- 1 Démonstration dans le n°76 de la revue *Herodote* 1er trim. 1995. Ph. Waniez et M. Droulers, "Un SIG nommé Samba", pp 185-206.
- 2 Pour ce type d'approche et les exemples de l'urbanisation à l'échelle du monde, se reporter à la base Géopolis qui traite de toutes les agglomérations du monde ayant atteint ou dépassé 10 000 habitants depuis 1950, ainsi qu'aux travaux de Denise Pumain et François Moriconi-Ebrard.
- 3 Fr. Moriconi-Ebrard. "L'urbanisation du monde depuis 1950". Ed. Economica, 1993, p. 212-213.
- 4 Milton Santos "Modernidade, meio técnico-científico e urbanização no Brasil". *Cadernos IPPUR/FRJ*, Ano VI, n°1, dez. 1992, pp 9-22.
- 5 Milton Santos, op. cité, p 16.

- 6 Cf. les programmes de recherche des géographes de l'Université de Presidente Prudente.
- 7 Selon l'hebdomadaire *Veja* du 6 septembre 1995 (pp 90-99) 30 millions de brésiliens, la moitié de la population active, produisent plus de 2 milliards de US\$ par an (40% du PIB) dans l'économie informelle.
- 8 Elle est passée pour le Brésil de 52,7 ans en 1970 à 60 ans en 1980 et à 65 ans en 1988, tandis que le Nordeste n'était qu'à 58,8 et le Sud à 70 ans. (source IPEA)
- 9 Moyenne nationale : 66% en 1970, 74,6% en 1980, 81% en 1988 avec 63,5% pour le Nordeste et 88,2% pour le Sudeste. (Source IPEA)
- 10 Rapport mondial sur le développement humain 1994. PNUD, éd. *Economica*, 240 p. Vers un développement humain durable.
- 11 Dans Albuquerque Roberto Cavalcanti de, coord. "O Brasil social : realidades, desafios, opções". Rio de Janeiro, IPEA, 1993, 544 p.
- 12 Cf. Pierre Salama et Jacques Valier, "Pauvretés et inégalités dans le tiers monde"; Editions La Découverte, 1994, p. 19.
- 13 Le niveau d'instruction des chefs de familles est une fois de plus révélateur des inégalités de niveau de développement entre le Nordeste et le Sud du pays. Car, si au Brésil, à peine le quart des chefs de familles a moins d'un an d'instruction, dans le Nordeste ils sont 46% contre 15% pour le Sudeste et 14% pour le Sud. Au Brésil, 50% des chefs de familles ont le primaire complet, dans le Nordeste 35%, dans le Sud 56%.
- 14 Six classes définies avec les bornes suivantes : minimum, percentile 5, percentile 25 (1er quartile), percentile 50 (médiane), percentile 75 (3ème quartile), percentile 95, maximum. Cette méthode permet d'isoler les queues de distribution.
- 15 Le terme "quilombo" désigne à l'époque esclavagiste un territoire occupé par d'anciens esclaves qui avaient fui les plantations. Le plus connu de ces territoires libérés est celui de Palmares qui a duré plus de 60 ans au XVIIème siècle.
- 16 Voir Cahiers des Amériques latines n°17, 1993, le dossier dur "Identités et couleurs en Amérique latine".
- 17 Dans "Maîtres et esclaves. La formation de la société brésilienne," Paris, Gallimard 1974 (1ère édition brésilienne : 1934).
- 18 Dans "Preconceito racial de marca e preconceito racial de origem", in *Anais do XXXI Congresso Internacional de Americanistas*, São Paulo, Ed. Anhembi, 1955, vol. I, pp. 409-434.
- 19 Les résultats ne sont pas disponibles.
- 20 Ceci reste un geste difficile dans le contexte national étant donnée la valorisation négative associée à ce terme. Les mouvements noirs n'ont pas obtenu le même succès que les mouvements indigénistes et n'ont pas réussi à faire inscrire le terme "negro" (aux accents culturels actuellement mieux valorisés que "preto") dans les options du questionnaire du recensement.
- 21 Le Tiers-instruit, Paris, 1991. François Bourin.
- 22 Dans "Mémoire collective et sociologie du bricolage", *L'Année Sociologique*, 1970, Vol. 21, pp. 65-108.
- 23 On parle bien sûr de classe au sens logique, comme résultat des classements. Il s'agit dans ce cas de classements des couleurs de peau.
- 24 Pour autant, bien sûr, que les chefs de famille soient des hommes, ce qui n'est pas toujours le cas. On est donc dans l'approximation statistique. En outre, on laisse de côté ici le cas relativement marginal de la catégorie "jaunes" (0,7% des mariages considérés) qui n'a aucun intermariage avec les Noirs. Cela étant, on relève donc 0,8% de noir(ce)s parmi les conjoints des chefs de famille blancs.
- 25 Selon Thales de Azevedo, (1955): *As elites de côr, um estudo de ascensão social*, São Paulo, Ed. Nacional, Brasileira, Vol. 281.
- 26 Compte tenu de la réserve faite dans la note ci-dessus.
- 27 Dans Albuquerque Roberto Cavalcanti de, coord. "O Brasil social : realidades, desafios, opções". Rio de Janeiro, IPEA, 1993, p. 418-420.
- 28 Dans "Population, développement et emploi". *Revue Internationale des Sciences Sociales*, n°141, sept. 1994, pp 409-429.
- 29 Voir son livre le plus récent "O povo brasileiro. A formação e o sentido do Brasil". São Paulo, Companhia das Letras, 1995, 470 p.
- 30 La plupart des cartes de cet article ont été conçues au cours des séances de l'atelier de cartographie organisé au laboratoire de Sciences Sociales de l'École Normale Supérieure au long de

- l'année universitaire 1994-1995. Elles doivent donc beaucoup aux participants de cet atelier (notamment Tatiana Engel Gerhardt, Sigrid Aubert et Pierre-Cyrille Hautcoeur) avec qui j'ai exploré les données de la base Samba et cherché les méthodes de calcul, de discrétisation et de représentations graphique les plus adaptées.
- 31 Gérard Dorel, «États-Unis: que sont le "belts" devenues?», *Mappemonde* 87/3, pp. 22-23, 1987.
- 32 Sur cette chaîne et sa genèse, voir ci-dessus, «La méthode, les données, les outils»
- 33 Voir à ce sujet *Économie et finances agricoles*, n° 246, numéro spécial Brésil: les promesses de l'agro-alimentaire, 1989, notamment «Le Brésil, une puissance agro-alimentaire?», pp. 7-12, et «Un espace agricole en perpétuelle réorganisation», *ibidem* pp. 13-17.
- 34 Voir aussi mon article antérieur, «La vague déferlante du soja», p. 33, n° 89/1, *Mappemonde*, Montpellier, 1989.
- 35 Sur ce sujet voir Les "frontières" agricoles du Brésil, d'après le recensement agricole de 1985, Dora Rodrigues Hees, Evangelina X. G. de Oliveira Hervé Théry et Philippe Waniez), bilingue portugais / français, RECLUS, Montpellier, 1992, 16 pages.
- 36 Philippe Waniez montre bien ces phénomènes pour la région des cerrados dans son livre Les Cerrados, un «espace frontière» brésilien, Reclus/Orstom, Montpellier 1992.
- 37 Dont une bonne partie se ferait par l'usage de la télédétection à partir d'images Spot, ce qui permet l'étude de la répartition spatiale des cultures et des réseaux d'irrigation. Un travail de ce type est actuellement entrepris une équipe de doctorants de l'IHEAL, particulièrement par Djamel Toudert pour sa thèse sur les changements agricoles dans la vallée de Mexicali, Basse Californie.
- 38 Cf. "le Brésil à l'aube du troisième millénaire". Travaux et Mémoires de l'IHEAL, n°49, 1991, p. 68-69. Fractures ou intégration? "les Brésil pauvre et vide jouent un rôle d'ajustement pour le Brésil riche".
- 39 Dans Bertha K. Becker et Claudio A. Eglar "Brasil, uma nova potência regional na economia-mundo". Ed Bertrand, 1993, p. 170 "l'héritage de la modernisation conservatrice".

RÉSUMÉ - RESUMO - ABSTRACT

Ce dossier géographique et cartographique a un double objectif: présenter quelques grands traits du Brésil à la fin du vingtième siècle, et expérimenter une méthode de cartographie informatique. La base de données est constituée principalement par les derniers recensements démographiques (1970, 1980 et 1991) et par des recensements économiques de l'IBGE. L'échelle retenue est selon les variables, celle des municipes, des micro-régions ou des États. Ces premiers résultats mettent en évidence la diffusion de comportements démographiques moins natalistes que par le passé, la différenciation socio-économique des villes, les nouvelles localisations des productions agricoles, et la persistance des inégalités socio-spatiales.

Este estudo geográfico e cartográfico tem um duplo objetivo: apresentar algumas das grandes características do Brasil no final do século vinte, e experimentar um método de cartografia automática. Os dados de base são constituídos principalmente pelos últimos censos demográficos (1970, 1980, 1991) e pelos censos econô-

micos do IBGE. A escala de estudo escolhida é, segundo as variáveis, a dos municípios, das micro-regiões ou dos estados. Estes primeiros resultados colocam em evidência a difusão de comportamentos demográficos menos natalistas do que no passado, a difinenciação sócio-econômica das cidades, as novas localização das produções agrícolas e a persistência das desigualdades sócio-espaciais.

This geographic and cartographic study has a two fold purpose as it presents the major features of Brazil at the end of the twentieth century while experimenting a computer-assisted mapping method. The database consists mainly of the latest population censuses of 1970, 1980 and 1991- and of the economic censuses of IBGE, at the scale of "municipios", micro-régions or states according to which data are used. Early results highlight the widespread decrease of birthrate figures, socio-economic urban differentiation, changes in the location of agricultural production and the persistence of social and spatial inequalities.

INFORMATION SCIENTIFIQUE

LA MISE EN PLACE DU DISPOSITIF FRANÇAIS D'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE SUR L'AMÉRIQUE LATINE

MONA HUERTA*

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'influence et le rayonnement français en Amérique latine, prépondérants aux plans économique et culturel depuis le XIXe siècle, étaient considérablement amoindris. La France se vouait toute entière à sa propre reconstruction et se détournait progressivement d'un continent que l'évolution et en particulier le retard dans le développement économique, les crises internes, l'instauration des régimes militaires et la dépendance à l'égard de l'Amérique du Nord tendaient parallèlement à éloigner d'elle.

Les progrès de l'influence française obtenus grâce à l'opiniâtreté et à la détermination des latino-américanistes d'avant-guerre allaient-ils pour autant voler en éclats ? L'intérêt pour l'Amérique latine était-il définitivement révolu ? Le propos est ici de rappeler les formes prises par les relations avec le sous-continent dans la période 1945-1995. La connaissance de l'Amérique latine en France est le second objet de questionnement mis en oeuvre.

*CREDAL-CNRS, Secrétaire générale du Réseau européen d'information et de documentation sur l'Amérique latine (REDIAL).

En 1979, la "Tinker Foundation Incorporated" de New York publiait l'enquête "Latin American Studies in Europe" qu'elle avait commandée à Carmelo Mesa-Lago¹. Ce dernier, alors professeur à l'Université de Pittsburgh, plaçait les études françaises organisées en ce domaine parmi les trois ou quatre meilleures du continent, attirant par leur qualité un bon nombre d'étudiants d'Amérique latine. Le chercheur nord-américain s'appliquait alors à mettre en évidence différents facteurs qui, en France, pouvaient éclairer le développement de structures, par ailleurs fortement concentrées à Paris. Parmi ces facteurs, Mesa-Lago soulignait en particulier la longue tradition de l'influence culturelle française en Amérique latine, des liens économiques renouvelés et le rôle des élites intellectuelles françaises.

Établir une histoire de l'information scientifique et technique appliquée aux études latino-américanistes dans le domaine des sciences humaines et sociales implique de connaître d'abord les institutions et la personnalité des acteurs qui produisent et utilisent cette information. Comment le latino-américanisme s'est-il développé après 1945 au sein de l'université et des organismes de recherche ? Quelle a été son évolution et dans quels cadres l'information sur l'Amérique latine a-t-elle pu être produite et diffusée ?

1945 - 1954 : LE RENOUVEAU DU LATINO-AMÉRICANISME FRANÇAIS

Dans l'optimisme de la Libération du pays, une volonté politique émergea afin de redonner à l'Amérique latine une place particulière dans la stratégie diplomatique que la France entendait mettre en oeuvre pour retrouver son rang dans le concert des Nations. Il convenait pour cela de mesurer ce qu'avaient été ses positions avant-guerre et de prendre en compte les leçons du passé.

Les relations franco-latino-américaines : à la recherche d'un monde perdu

Le Monde dans son édition du 9 novembre 1947 s'interrogeait sur les possibilités de reconquête des positions perdues et en rappelait les points forts :

"Dans l'ordre économique, nous venions pour l'équipement de ces pays aussitôt après la Grande-Bretagne. Construction et exploitation des ports (Victoria, Para, Rosario, Santos; chemins de fer en Argentine et au Brésil ; importants établissements bancaires : Banque française et italienne pour l'Amérique du Sud, Banque française du Rio de La Plata, Banque hypothécaire du Minas Gerais ; exploitations minières : Huaron, Ticapampa (Pérou), Boleo (Mexique) etc. Parmi les affaires industrielles : les produits chimiques (Rodia), les brasseries (Quilmés), les sucreries brésiliennes, les textiles (Mexique), pour ne citer que les principales. [...] Notre commerce d'exportation trouvait un large débouché dans l'Amérique du Sud, et [...] la France tenait le rôle de bailleur de fonds qui échoit actuellement aux États-Unis²".

Cette influence économique était due en partie à la présence de fortes "colonies" françaises outre-Atlantique composées pour la plupart de "boutiquiers et

d'artisans³." Ces "colonies", nombreuses et florissantes, avaient leur propre organisation sociale (cercles, hôpitaux, chambres de commerce, lycées, etc.). Mais l'atout majeur de la France, "pays de la Révolution et plus grande nation latine et catholique"⁴, fut le formidable rayonnement culturel qu'elle connut dans la région. Le prestige des idées françaises oeuvra davantage pour affermir les positions du pays que l'apport des capitaux ou le travail des techniciens :

"[...] Notre influence intellectuelle [...] s'exerçait, peut-on dire, sans rivale. Médecins, avocats, hommes de lettres, artistes en renom — sauf de rares exceptions — avaient été formés à nos écoles. Bibliothèques publiques et privées étaient composées pour plus de la moitié d'ouvrages français. Nos lycées et collèges étaient aussi de beaucoup les plus cotés, dans toutes les villes les plus reculées des congrégations françaises — Sacré Coeur, Ursulines, Maristes, Saint-Vincent-de-Paul, Petites soeurs des pauvres, Pères de Picpus (et cette liste n'est pas limitative) — enseignaient et soignaient les malades. Les Alliances françaises, les cercles culturels français étaient florissants. Nos conférenciers, nos artistes, nos comédiens faisaient salle comble. Chaque année nos tournées théâtrales constituaient le clou de la saison à Rio-de-Janeiro et à Buenos Aires...⁵".

Dans le domaine de l'information, l'influence de la France en Amérique latine fut très sensible, de la fin du XIXe siècle aux premières années du XXe siècle. En effet, l'intérêt porté à notre pays par les Latino-Américains peut aussi se mesurer par l'importance des emprunts de livres en français dans les bibliothèques locales. Au Brésil (Bibliothèque municipale de Rio de Janeiro), en Argentine (Bibliothèque populaire de Buenos Aires), mais aussi au Chili, pour ne citer que quelques exemples, les livres français rencontraient un vif succès. Ils arrivaient au premier rang des titres étrangers empruntés. Des revues françaises comme *L'Illustration*, *La Revue de Paris*, *La Revue des Deux Mondes*, *Le Mercure de France*, la *Revue des Sciences politiques* étaient au catalogue de toutes les bonnes bibliothèques publiques ou privées⁶. Il n'est pas sans signification qu'à la fin du XIXe siècle, deux Français aient été portés à la tête d'institutions culturelles aussi prestigieuses que les Bibliothèques nationales du Brésil et de la République d'Argentine. On mesure ainsi ce que fut l'expansion culturelle française en Amérique latine⁷.

Cette forte présence culturelle se déployait donc, tant à travers l'étude de la langue (les Alliances françaises furent créées en 1883) que par la présence des livres français qui se révélèrent de remarquables médiateurs⁸. Le Fonds pour l'expansion universitaire et scientifique de la France à l'étranger institué en 1912 et le Service des oeuvres françaises à l'étranger, créé à partir de 1919 (et dans lequel la direction de Jean Marx allait faire merveille dans les années 1930⁹), permirent de renforcer sur le terrain les actions de l'Alliance française. Tout un maillage d'instituts et de lycées français, religieux ou laïques, se constitua dans cette partie du monde et fortifia efficacement nos positions nationales¹⁰. Dans cette période les bases traditionnelles de l'influence de la France dans la région se constituèrent. Elle n'était pas seule sur le terrain ; elle concurrençait d'autres pays européens : l'Espagne et le Portugal bien sûr, mais également le Royaume Uni, l'Allemagne et l'Italie qui disposaient, elles aussi, de fortes colonies d'émigrés, utiles relais à l'action des métropoles.

Entre les deux guerres, l'Amérique latine fut pour la coopération universitaire française une terre de missions et le Groupement des universités et des grandes écoles de France pour les relations avec l'Amérique latine allait constituer pour des années les fondements de la coopération scientifique française.

Créé le 4 février 1908 à l'initiative des universitaires Georges Dumas, médecin, professeur de la Faculté de Paris, agrégé de philosophie et docteur ès-Lettres, et Henri Le Châtelier, professeur au Collège de France, le Groupement des universités et des grandes écoles de France pour les relations avec l'Amérique latine, fut aussi efficace pour valoriser le laboratoire latino-américain auprès des chercheurs en France, que pour diffuser, en Amérique latine, les méthodes, les savoirs et la pensée française.

Fort utilement, le Groupement s'était donné pour mission de favoriser les relations intellectuelles entre la France et les "républiques soeurs d'Amérique latine", de mettre en place une coopération universitaire et de prendre en compte les potentialités économiques offertes par les pays du sous-continent. Les fondateurs comptaient en cela, au nom d'une identité latine redécouverte¹¹, renouer des liens et regagner des positions face aux offensives culturelles et économiques de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Italie mais aussi des États-Unis. Cette fondation reflétait une volonté affirmée du pays puisqu'au même moment le Quai d'Orsay, reconnaissant l'efficacité des relations culturelles, se dotait d'un Bureau des Écoles et des Oeuvres françaises à l'étranger. L'académicien Gabriel Hanotaux, ancien ministre des Affaires étrangères entreprenait la création du Comité France-Amérique "pour faire connaître la France à l'Amérique et l'Amérique à la France". Concerné par l'ensemble du continent américain, ce comité porta toutefois une plus grande attention à la coopération avec les États-Unis et le Canada¹².

La mise sur pied du Groupement s'imposait, si l'on en croit le mathématicien Paul Appel, son premier président, "tant était grande la méconnaissance de l'Amérique latine par les Français". Le Groupement, selon lui, devait remédier à cet état de fait et travailler efficacement à la mission qu'il s'était assignée. Il devait pour cela parvenir à se doter de moyens d'information et de documentation suffisants :

"les livres américains sont rares en France ; les bibliothèques publiques n'en possèdent que quelques exemplaires isolés et les libraires parisiens n'en connaissent même pas les noms"¹³.

L'action qu'allaient mener les universitaires dans ce mouvement fut déterminante pour le rapprochement culturel avec l'Amérique latine et pour le développement des études sur l'Amérique latine en France.

L'oeuvre du Groupement se concrétisa par l'échange de professeurs. C'est ainsi que fut inauguré un cours d'études brésiliennes à la Sorbonne, en 1911, en même temps qu'était organisé à São Paulo un cours d'études françaises dont Georges Dumas prononça la leçon inaugurale en 1912. Le Brésil était un pays de prédilection pour cette coopération universitaire, mais les autres pays de la région n'en étaient pas pour autant délaissés. Le second président du

Groupement, l'hispaniste Ernest Martinenche, élu le 11 mars 1909, fit à cet effet une longue tournée qui le conduisit en 1910 à Panama, au Pérou, au Mexique, en Uruguay, au Chili, en Argentine et au Brésil. Il faut souligner ici que le choix d'un hispaniste à la tête du Groupement, qui pouvait s'adresser à la plupart des Latino-Américains dans leur langue, n'allait pas être sans conséquence dans la conduite des objectifs universitaires et diplomatiques affichés :

"maintenir et développer les affinités intellectuelles existant entre les Latins d'Amérique et ceux de France, organiser une collaboration méthodique des universités et des grandes écoles françaises et américaines, faire connaître en France l'Amérique latine"¹⁴.

Sous son impulsion la coopération avec l'Amérique latine recevait en valeur ajoutée la connaissance de la langue espagnole, ce qui contribua à faire de cet organisme un des fers de lance de la réciprocité culturelle¹⁵. Pour fortifier les relations intellectuelles mises en oeuvre, et contrecarrer les concurrences européennes, le Groupement édita la même année un *Livret de l'étudiant en France* pour valoriser auprès des Latino-Américains l'excellence de l'Université française — dans sa totalité — et non plus la seule Sorbonne¹⁶. La coopération universitaire s'intensifia. Elle atteint sans doute son point culminant au Brésil lorsque des universitaires français furent détachés auprès de l'Université de São Paulo de 1934 à 1939. Parmi eux, de jeunes chercheurs comme Claude Lévi-Strauss, Fernand Braudel, Pierre Monbeig ou Roger Bastide s'initièrent alors aux études latino-américaines.

C'est clairement dans la continuité de cette politique que des organismes français de recherche et d'enseignement furent fondés à la Libération, renouant ainsi avec la stratégie de coopération d'avant-guerre. Quatre instituts français à vocation universitaire furent implantés dans la région. L'Institut français d'Amérique latine (IFAL) à Mexico en 1944, l'Institut français de Port-au-Prince en 1945, l'Institut français de Santiago du Chili en 1947 et l'Institut français des études andines (IFEA) à Lima, en 1948¹⁷. Trois d'entre eux avaient une vocation strictement latino-américaniste et constituaient les pièces maîtresses du dispositif mis en place, entre autres par Paul Rivet, pour la diffusion de l'influence scientifique française en Amérique latine (Mexico, Lima, Santiago du Chili). Le quatrième consacrait l'essentiel de ses activités à l'enseignement universitaire des disciplines scientifiques et littéraires¹⁸.

Parallèlement et dans un même esprit de reconquête que celui évoqué plus haut, la Maison de l'Amérique latine fut fondée à Paris en 1945, à la demande du ministère des Affaires étrangères. La création d'un lieu de rencontres et d'échanges culturels et économiques entre Français et Latino-Américains devenait nécessaire. Cette Maison était conçue "comme une manière de service annexe du Quai d'Orsay"¹⁹. La nécessité de faire repartir la machine économique en direction des territoires américains, incita à l'ouverture le 7 mai 1946 de la Chambre de commerce France-Amérique latine²⁰. Dans ce même contexte d'intérêt pour le sous-continent, le Groupe parlementaire d'amitié France-Amérique latine commença ses travaux à l'Assemblée nationale l'année suivante.

Il exprimait le souhait de “resserrer les liens séculaires existant entre la France et les Républiques d’Amérique latine, de développer des courants d’échange qui avaient été interrompus pendant la guerre, de favoriser des rencontres et de permettre une confrontation d’idées entre les hommes politiques des pays respectifs”²¹.

En 1954, le dispositif était complété par la création d’une organisation internationale à caractère culturel : l’Union latine. Cette fondation était issue d’un congrès réunissant à Madrid l’ensemble des pays “latins” de la planète. Selon l’interprétation avancée par Chonchol et Martinière, l’Union latine était constituée pour

“[...] ‘d’instaurer’ les pays latins d’Amérique du panaméricanisme triomphant, symbolisé par l’OEA, tout autant que [pour] réintroduire les deux pays de la péninsule Ibérique dans une opinion internationale acceptant difficilement le dialogue avec l’Espagne de Franco ou le Portugal de Salazar”²².

Cette organisation concrétisait les efforts d’un conseil international fondateur créé à Paris en 1948 par Pierre Cabanes, Jean de Broglie et les chefs de mission diplomatique d’Argentine, du Brésil, du Chili, du Mexique et de l’Uruguay.

Il s’agissait de développer “un programme particulièrement important [...] afin de susciter une action encore plus ample que celle déployée par les États latins d’Europe [et] d’amener progressivement l’Europe occidentale toute entière à participer à cette oeuvre capitale que constituera une coopération dense et organisée entre Latins d’Europe et d’Amérique”²³.

La longue marche pour la fondation de l’Institut des Hautes études de l’Amérique latine

En même temps que se développait cette politique de redynamisation culturelle en Amérique latine et que des organismes y étaient implantés, l’instauration d’un centre latino-américaniste en France se faisait singulièrement attendre²⁴. Si l’Université, en inscrivant au programme de l’agrégation d’histoire de 1946-1947 la question “Les Amériques de 1763 à 1825”, permettait d’aborder l’Amérique latine, aucune chaire n’était réservée encore à cet enseignement²⁵. Un mouvement en faveur des études latino-américaines se dessinait cependant. Fernand Braudel en même temps qu’il dispensait son enseignement aux agrégatifs en Sorbonne, parlait de “l’Amérique latine contemporaine” aux étudiants de l’Institut d’études politiques de Paris²⁶. Sous son impulsion et celle des différents missionnaires de l’Entre-deux-guerres, des chercheurs de plus en plus nombreux allaient bientôt s’investir pleinement dans l’aire culturelle. En 1948, Marcel Bataillon avait pour l’Amérique un intérêt qui aurait pu rester “platonique et livresque” s’il n’avait été “attiré au Nouveau monde par les amicales instances d’Alfonso Reyes et poussé dans la même direction par Paul Rivet”²⁷. Au retour de ce voyage décisif, il donna ses premiers cours au Collège de France sur des thèmes américains : “L’esprit des évangélistes du Mexique” et “L’humanisme de Las Casas”²⁸. Cet enthousiasme pour les études

latino-américanistes lui fit écrire un article manifeste "Notre hispanisme devant l'Amérique"²⁹ incitant les hispanistes français à reconnaître que

"toute culture hispanique comporte aujourd'hui une connaissance rénovée des sommets de la littérature d'Amérique latine avec leur arrière plan de géographie et d'histoire".

De jeunes enseignants devaient selon lui connaître l'Amérique autrement que par les livres :

"Puisque la France doit, aujourd'hui, se préoccuper bien plus que par le passé d'enseigner le français et de préparer des professeurs de français en Amérique latine, il est bon que des hispanisants qualifiés prennent leur part à cette besogne ; et que, tout en le faisant avec cœur, ils trouvent le temps de se préparer au rôle spécialisé qui leur sera sans doute un jour dévolu dans les équipes enseignantes des universités de chez nous".

Nombreux sont les hispanistes français, qui répondant à cette incitation³⁰ de Marcel Bataillon se lancèrent sur des pistes de recherche neuves.

En 1949, la revue *Annales. Économies, sociétés, civilisations* dirigée alors par Lucien Febvre, défendait "les Amériques latines" comme sources d'études et incitait les jeunes chercheurs à travailler sur cette aire culturelle. Attentive à l'évolution des recherches, elle rappelait la nécessité d'organiser en France les études spécialisées sur cette région, lorsque l'occasion s'en présentait. C'est ainsi qu'en 1951, dans une note brève publiée dans la rubrique "outillage et documentation", elle profitait de la publication d'un guide d'institutions spécialisées³¹, pour revenir sous la plume de Fernand Braudel, sur les carences qui demeuraient en ce domaine :

"En exécution d'une décision de l'assemblée de l'Institut Panaméricain de Géographie et d'Histoire (Caracas 1946), vient de paraître sous la direction et l'impulsion de notre collaborateur et ami, le professeur Silvio Zavala, un relevé mondial des institutions qui s'intéressent à l'histoire américaine. Le catalogue, encore incomplet, comprend néanmoins 835 indications. Sur ce total, les Amériques (où tout a été, ou presque, recensé) figurent pour 794 numéros, l'Europe pour 41 (dont 3 pour la France). On pourrait discuter de ce dernier chiffre et penser, sans outrecuidance que le Musée de l'Homme mériterait de figurer pour une unité, de même abrité dans ce musée, le précieux Institut franco-brésilien ... Ces rectifications et quelques autres ne peuvent cependant pas cacher notre extrême pauvreté institutionnelle. C'est donc un miracle, si nous conservons, à l'heure actuelle, tant d'américanistes de valeur. Nos autorités voudraient-elles songer à ce dénuement ? Serait-ce trop leur demander, par exemple, que de songer à la création d'une chaire d'histoire de l'Amérique latine à la Sorbonne ? Il en est question depuis plus de dix ans, hélas !"³²

Il fallut attendre pourtant plus d'une quinzaine d'années avant que le souhait de Fernand Braudel ne se réalise. Il n'oublia pas pour autant le sous-continent. Lorsqu'il fut chargé de la chaire d'Histoire de la civilisation moderne à la suite de Lucien Febvre au Collège de France, il introduisit l'aire culturelle dans son enseignement. C'est ainsi qu'il donna un cours sur l'Océan Atlantique au XVI^e siècle durant l'année universitaire 1951-1952 et qu'il prononça une série de conférences portant notamment sur "les problèmes historiques et les problèmes actuels de l'Amérique latine"³³. L'enseignement d'histoire spécialisé qu'il appelait de ses vœux en 1951 fut inauguré à l'Université de Paris X - Nanterre en 1967 et confié à Frédéric Mauro, un de ses premiers élèves. Trois ans plus

tard, une chaire d'histoire de l'Amérique latine fut ouverte en Sorbonne³⁴.

Les pouvoirs publics allaient prendre entre temps une mesure utile pour pallier le dénuement institutionnel déploré par Fernand Braudel. Ce fut, encore une fois, grâce à l'action pugnace du Groupement des universités, dirigé par Raymond Ronze depuis 1941, que l'Institut des hautes études de l'Amérique latine (IHEAL) put voir le jour. L'hispaniste Jean Sarrailh, recteur de l'Université de Paris, en concrétisa la création³⁵, couronnant ainsi les efforts menés durant presque un demi-siècle par le Groupement. Le 23 février 1954 était publié au *Journal officiel* le décret de fondation. Il octroyait au nouvel organisme, le statut d'institut de l'Université de Paris, relevant scientifiquement des Facultés de Lettres, Sciences, Droit, Pharmacie et Médecine. Le 3 mars 1954, Paul Rivet présentait la leçon inaugurale dans des locaux provisoires en Sorbonne, les locaux de la rue Saint Guillaume, en construction, ne devaient être inaugurés par le président de la République, René Coty, que le 3 mai 1956. Lors de cette inauguration l'Ambassadeur de l'Uruguay à Paris, Abelardo Saenz pouvait déclarer :

"La France peut s'enorgueillir d'être jusqu'à présent la seule nation au monde à avoir créé un institut destiné à développer d'efficaces contacts entre les élites des peuples de notre continent, à rendre plus facile et plus féconde la compréhension réciproque des esprits"³⁶.

Pour marquer avec éclat l'acte de renouveau du latino-américanisme, la première "Encyclopédie de l'Amérique latine", sous la direction d'Édouard Bonnefous et coordonnée par Pierre Gerbet, sortit des presses en 1954. Elle bénéficiait du prestigieux patronage de Robert de Billy, de Jean Sarrailh, d'André Siegfried, de Paul Rivet, de Raymond Ronze et de Pasteur Vallery-Radot³⁷.

La participation du nouvel Institut au développement des positions françaises en Amérique latine, était clairement avouée³⁸. Dès 1955, sous le titre "L'Amérique latine et l'Europe", l'Institut organisait des conférences bihebdomadaires confiées à des ingénieurs, des chefs d'industrie, des banquiers, des attachés commerciaux afin d'attirer l'attention des étudiants et des acteurs du monde économique sur les problèmes posés par l'expansion française en Amérique latine. En entreprenant une collaboration entre l'Université et le monde de la technologie et des entreprises, l'Institut, à son niveau, tentait d'unir

"les efforts de l'Université et des représentants les plus qualifiés de la science technique et de l'économie françaises"

afin de dresser un bilan permanent des nécessités d'équipement de l'Amérique latine, de susciter la participation de la France à cette oeuvre indispensable et mettre en relief les possibilités offertes au monde économique³⁹.

Pierre Monbeig fut nommé à la direction de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine par Jean Sarrailh en 1957⁴⁰. À la tête du nouvel organisme jusqu'à sa retraite en 1977, il allait marquer de son seing l'évolution des études sur l'aire culturelle en France. Au Brésil⁴¹, il avait acquis la certitude que la pluridisciplinarité était nécessaire à toute approche du sous-continent⁴². Cette

remarque est importante pour la compréhension de son action dans le développement de l'IHEAL. Avant que la mode littéraire et politique de l'Amérique latine ne s'installe pour deux décennies en France, l'Institut, dans sa conception même, allait se montrer sous sa direction doublement novateur. La première innovation fut d'élire une aire culturelle comme objet d'étude. Avec la création de l'IHEAL, l'Amérique latine était considérée désormais comme une région à part entière émancipée définitivement de la tutelle multiséculaire de l'Espagne et du Portugal. Faire admettre cela à l'Université fut une tâche fort délicate. Claude Bataillon, qui a connu les débuts de l'IHEAL, témoigne :

“Se souvient-on à quel point [il] était alors difficile en France de constituer des études sur l'aire culturelle et politique latino-américaine hors de la tutelle d'un système rigide : langue, littérature, civilisation ibériques dans lequel la troisième était appendice de la seconde, elle même fille de la première ?”⁴³.

L'autorité rectorale de Jean Sarrailh avait imposé aux hispanistes la création de l'IHEAL ; seule l'envergure scientifique de Pierre Monbeig pouvait faire avaliser ce coup de force.

Le décloisonnement des disciplines et l'adoption de la pluridisciplinarité constituèrent le second élément d'innovation apporté par l'Institut.

Il fut ainsi le lieu “d'un enseignement particulier, pluridisciplinaire, à base d'économie, de sociologie, de démographie, d'écologie botanique et de photo-interprétation. Venaient s'y ajouter (comme liant de la sauce ? comme cadre ?) de la géographie humaine et de l'histoire”⁴⁴.

En l'absence de structures spécifiques dans l'enseignement supérieur français Pierre Monbeig allait permettre l'émergence des études spécialisées, en accueillant les premiers enseignements sur l'aire culturelle notamment en langues et civilisations et en histoire⁴⁵. Sous sa direction, des universitaires renommés et des personnalités du monde économique, politique ou littéraire⁴⁶ viendraient communiquer leur expérience latino-américaine aux étudiants et aux chercheurs⁴⁷.

1955 - 1970 : L'AMÉRIQUE LATINE ET LE LATINO-AMÉRICANISME FACE À L'ÉMERGENCE DU TIERS MONDE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Entre la création de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine et les deux voyages que le Général De Gaulle fit dans la région en 1964, la politique nationale mit entre parenthèses les positions que la France pouvait regagner dans le sous-continent. Le pays, écartelé entre la difficile liquidation de son empire colonial et son positionnement dans la construction européenne naissante, s'était fort peu préoccupé de ses ancrages latino-américains. Dans cette période, au moment où les relations avec l'Amérique latine connaissaient un relatif sommeil, la production latino-américaniste qui avait commencé à voir le jour au lendemain de la Libération, se développa dans le pays.

C'est surtout entre 1945 et 1955 que les premiers travaux des missionnaires scientifiques d'avant-guerre virent le jour. Claude Lévi-Strauss publiait en 1948 "La vie familiale et sociale des Indiens Nambikwara" et Roger Bastide donnait à lire la même année son "Brésil, terre des contrastes"⁴⁸. Les publications de Pierre Monbeig et de François Chevalier allaient suivre⁴⁹. En 1955, "La vie quotidienne des Aztèques à la veille de la Conquête espagnole" édité par les Éditions Hachette permettait à Jacques Soustelle de drainer un lectorat beaucoup plus large que celui des publications scientifiques habituelles⁵⁰. L'ensemble de ces travaux et d'autres qui ne tardèrent pas, firent du laboratoire latino-américain un point de référence. De jeunes chercheurs suivirent les traces de ces enseignants, de retour des missions brésiliennes, mexicaines et andines. Sous leur direction, ils entreprirent des thèses sur les thèmes variés que l'aire culturelle pouvait offrir. Fernand Braudel par exemple en entraîna un grand nombre dans le sillage américain :

"Au lendemain de la guerre, j'ai été avec quelques autres le premier élève de Braudel. Pierre Chaunu était là lui aussi. Et puis chaque pays d'Europe avait envoyé au Maître un ambassadeur, jeune chercheur plein de talent, parfois deux. Celui qui était du Portugal travaillait sur l'Océan Indien. Il s'appelait Vitorino Magalhaes Godinho. Il nous restait à Chaunu et à moi à nous partager le reste : l'Atlantique et le Pacifique. Ayant choisi l'Atlantique portugais, j'étais promis au Brésil, la moitié de l'Amérique du Sud. Cette vocation ibérique et ibéro-américaine me valut un poste d'assistant à Toulouse qui voulait se spécialiser dans ce domaine"⁵¹.

C'est ainsi qu'en 1955 Pierre Chaunu signait une thèse monumentale intitulée "Séville et l'Atlantique (1504-1650). Structures et conjoncture de l'Atlantique espagnol hispano-américain". Frédéric Mauro soutenait la sienne deux ans plus tard sous le titre : "Le Portugal et l'Atlantique (1570-1670). Étude économique"⁵².

De nombreux travaux furent soutenus par ailleurs : Germain Bazin présenta "L'architecture religieuse baroque au Brésil" en 1954⁵³, Jean Roche, "La colonisation allemande et le Rio Grande do Sul" en 1957⁵⁴. D'autres allaient suivre bientôt et la collection "Travaux et Mémoires" de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine, créée en 1957, allait pouvoir accueillir un certain nombre d'entre eux⁵⁵.

Le relatif désinvestissement de la France dans la région était d'autant plus dommageable que depuis la fin de la guerre, l'Amérique latine occupait sur l'échiquier mondial une place non négligeable. En 1946, les États latino-américains, à eux seuls, représentaient aux Nations Unies vingt voix sur cinquante et une. Quelle place allaient-ils occuper dans la redéfinition des relations internationales ?

Le rôle-clé de l'organisation mondiale des Nations Unies

Dans un monde centré avant 1939 sur les seules préoccupations de l'hémisphère Nord, l'émergence du tiers monde fut un événement majeur qu'on ne peut mesurer qu'autour des notions solidaires de "décolonisation", "non aligne-

ment” et “développement”. Ces concepts mûrirent dès 1948 et l'Organisation des Nations Unies joua en ce domaine un rôle-clé.

Le fossé entre les pays développés et ceux que la Charte de l'ONU sur la coopération économique et sociale internationale dénommera plus tard “pays sous développés” avait déjà été évoqué, au sortir de la guerre, dans la déclaration de l'Uruguay :

“La paix ne doit pas être considérée comme une fin en soi, mais comme un point de départ, un moyen et un instrument pour parvenir à l'amélioration des conditions économiques et spirituelles de la vie des peuples et des hommes”⁵⁶.

Le ton de la réflexion qui allait s'instaurer dans les milieux politiques et internationaux fut donné dès la première session de l'ONU en 1946 avec l'adoption de deux textes : la résolution 304 créant le “Programme élargi d'assistance technique (PEAT) en vue du développement économique des pays insuffisamment développés” et la résolution 2000 “Assistance technique en vue du développement économique”⁵⁷.

L'Amérique latine, comme “laboratoire d'idées” sur le développement, avait pris une part importante dans la définition de ces concepts. Après les longs débats qui devaient annoncer la création, à Bretton Woods, de la Banque mondiale, les Latino-Américains firent mentionner, de façon significative, le terme “développement”, très peu usité à l'époque, à côté de celui de “reconstruction”. La Banque mondiale pour la reconstruction et le développement était née. Dès lors, les problèmes du développement avaient pignon sur rue⁵⁸. Pierre Mendès France, l'un des premiers hommes politiques français à s'intéresser à ces questions, représentait la France au Conseil économique et social de l'ONU. Il apporta son soutien à l'émergence de la Comisión económica para América Latina (CEPAL) dont la résolution de création fut votée le 25 février 1948. Hernán Santa Cruz, ancien ambassadeur du Chili aux Nations Unies qui présenta au nom de l'Amérique latine un projet de résolution pour cette création, commente l'action de l'homme d'État français en ces termes :

“La participation de Pierre Mendès France dans le débat réalisé au sein du Conseil économique et social pour créer une commission économique pour l'Amérique latine fut réellement décisive. C'est ainsi que le perçut non seulement notre région, mais aussi le reste du tiers monde... Il représentait les idées qui ont fait surgir les accords de San Francisco ; ceux-ci concernaient la paix et la prospérité mondiale comme résultat d'un point de vue global”⁵⁹.

La CEPAL contribua à la prise de conscience internationale sur la situation des pays sous développés. Dès 1949, Raúl Prebisch, son premier secrétaire général, avait présenté les problèmes de développement en termes de centre — où se formulaient les politiques — et de périphérie — pays ne bénéficiant jamais de ces politiques. Il avait cherché à comprendre le rôle du progrès technique et de sa diffusion à l'échelle internationale, ou plutôt celle de la redistribution de ses bienfaits, tant il avait constaté une formidable inégalité entre, d'une part, les producteurs et exportateurs des biens manufacturés et, d'autre part, les producteurs et exportateurs de matières premières. Il avait essayé de

caractériser les causes de cette inégalité et d'en déterminer la nature et la dynamique. Il avait cherché en même temps à mesurer la disparité des demandes d'importations entre les centres et les périphéries et la précarité des conditions équilibrées d'exportations des matières premières⁶⁰. Pour échapper au sous-développement inéluctable des périphéries, il prôna différentes mesures économiques et une industrialisation rapide. Ces analyses eurent un vif succès puisqu'elles furent reprises quelque vingt années plus tard par de nombreux théoriciens du développement dont Samir Amin⁶¹. L'image latino-américaine du sous-développement mise en évidence par la CEPAL dépassa largement les frontières du continent. Pierre Mendès France fut séduit par le travail qu'elle avait développé au point qu'il en appliqua les analyses aux réalités de l'empire colonial français d'Afrique et d'Asie⁶². Mais la part des Latino-Américains dans l'histoire du développement ne se résume pas à l'action de la CEPAL. Elle est présente en France dans de nombreux secteurs, en particulier dans le secteur associatif qu'il soit ou non confessionnel.

Médiation d'un concept : "tiers monde et développement"

En 1955, l'idée d'assistance en vue du développement économique, exposée par l'ONU, avait fait son chemin. Le président Truman lui même, avait proposé dans sa déclaration du 20 janvier 1949 de faire bénéficier les pays insuffisamment développés des progrès de la science et de l'industrie. Mais ce n'est qu'au début des années soixante, avec le lancement de la première "décennie du développement" par l'organisation internationale, que ces idées allaient réellement prendre corps.

Les années 1950 furent fécondes pour la mise en évidence du phénomène de sous-développement. Le Brésilien Josue de Castro publiait en 1952 sa fameuse "Géopolitique de la faim" aux Éditions ouvrières⁶³. Cette même maison éditait, en 1956, l'ouvrage de Louis Joseph Lebreton, "Suicide ou survie de l'Occident", livre-phare du tiers-mondisme catholique. La théorie de "développement intégral" mise au jour dans les réunions du mouvement "Économie et Humanisme" s'y trouvait développée.

Des termes différents recouvrent, selon les périodes, cette notion de développement. L'expression "tiers monde" avait reçu son baptême médiatique en 1952 dans un article intitulé "Trois mondes, une planète"⁶⁴. Le démographe français Alfred Sauvy s'adressait alors à l'opinion publique en ces termes :

"Ce tiers monde, ignoré, exploité, méprisé comme le tiers état, veut lui aussi être quelque chose !"

La formule fut, rapidement vulgarisée⁶⁵. Georges Balandier et Alfred Sauvy à partir de l'Institut national d'études démographiques (INED) décidèrent de "favoriser la prise de conscience d'un public relativement étendu [...] et permettre la réflexion" en coordonnant en 1956 un ouvrage collectif Tiers monde : "Sous développement et développement"⁶⁶. En 1960, l'Institut d'études du

développement économique et social (IEDES) prenait à son compte le jeu de mot lancé par Alfred Sauvy dans *France-Observateur* et le donnait pour titre à son principal organe de diffusion⁶⁷.

En 1966, Jacques Freyssinet avait quant à lui longuement analysé le concept de sous-développement⁶⁸. Claude Robineau, dans un bref article de synthèse dressa en 1985 un inventaire des différentes notions⁶⁹ : La doctrine Truman avançait en 1949 la terminologie de "pays pauvres" ou "pays sous-développés". La CEPAL opposait "centre" à "périphérie". En 1959, Pierre Moussa parlait de "nations-prolétaires"⁷⁰, expression qui sans trouver son origine dans la pensée marxiste, alimenta pourtant cette approche des problèmes de développement, dominante dans cette période. Un grand nombre d'auteurs s'y rallièrent, les autres se situèrent par rapport à elle, et cela surtout dans les deux décennies 1960 et 1970⁷¹. Après les mouvements de décolonisation, on parla plus volontiers de "pays en développement". Aujourd'hui, face aux différences économiques, politiques et culturelles, les notions en vigueur sont plutôt celles de "tiers mondes", "pays de la zone tropicale", ou plus largement encore "pays du Sud".

Comme les autres pays européens, la France n'avait pas tardé à vivre le temps de ses guerres coloniales. L'ONU avait décrété "le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes". La Conférence de Bandung, ce "réveil des peuples colonisés"⁷² qui réunit du 17 au 24 avril 1955 vingt-neuf pays afro-asiatiques, acte important dans le processus de décolonisation, constituait sans aucun doute la prise de conscience d'un nécessaire développement pour les peuples dominés. La Charte de l'ONU, dite "de l'anticolonialisme" (1960), proclamait après Bandung la nécessaire et inconditionnelle clôture du fait colonial. Elle stipulait même dans son article premier :

[...] la sujétion des peuples à une domination étrangère constitue un déni aux droits fondamentaux de l'homme, est contraire à la Charte des Nations Unies et compromet la cause de la paix et de la coopération internationale".

L'effet Bandung fut considérable. En 1959, le président Senghor exaltait les "peuples de couleur" et saluait la conférence afro-asiatique comme l'événement le plus important depuis la Renaissance⁷³. Bientôt, il serait relayé par Franz Fanon et son livre, préfacé par Jean-Paul Sartre, "Les damnés de la terre"⁷⁴.

Le débat fut animé. Josue de Castro et Louis Joseph Lebret avaient depuis longtemps pris la conscience internationale à témoin sur les réalités du tiers monde. François Perroux après Raúl Prebisch, dans le milieu des années cinquante, systématisait l'idée de "dépendance" et de "domination". C'est également à cette époque que le grand économiste suédois Gunnar Myrdal s'intéressa, lui aussi, aux problèmes du sous-développement et entra dans le débat. En 1957, il publia son oeuvre majeure dans le domaine "Théorie économique et pays sous-développés"⁷⁵.

Mais c'est surtout dans les années soixante que le débat politique se radicalisa et que son expression fut la plus importante dans notre pays. C'est d'ailleurs dans cette période, où la réflexion se mêlait à l'action, que furent

créées les grandes organisations d'aide au développement.

Ces années-là furent, en effet, propices à une formidable confrontation d'idées sur la décolonisation, les relations antagoniques Nord-Sud, la faim dans le monde. Le débat tiers-mondiste tournait alors autour de l'impérialisme, l'échange inégal, l'exploitation de classes par les féodalités ou bourgeoisies, les luttes sociales⁷⁶. En France, les éditions se multiplièrent, un livre répondant à un autre. Jean-Paul Sartre et François Maspéro étaient à la pointe du "combat". Le créneau était large, les Éditions ouvrières étaient présentes et des maisons aussi prestigieuses que Gallimard ou Calman-Lévy ne tardèrent pas à y monter dès la fin des années soixante. Les presses universitaires ne dédaignèrent pas le débat⁷⁷. De nombreux numéros spéciaux de revues⁷⁸ furent publiés et le succès médiatique, dont les quelques citations produites ici illustrent l'importance, fut au rendez-vous.

Les années 1980 verront d'une certaine manière l'institutionnalisation de ces débats. Des travaux de synthèse commenceront à voir le jour et il convient de signaler en particulier l'effort du Groupement économie mondiale, tiers monde développement (GEMDEV)⁷⁹. Une bibliographie sur cette même question, publiée chez L'Harmattan témoigne également de la richesse et de la diversité de la participation française à l'élaboration de cette pensée⁸⁰. L'information scientifique étant au centre de ce travail, le propos serait tronqué si l'on omettait de mentionner l'importance de l'information scientifique recueillie et traitée sur ce thème, au cours des vingt-cinq dernières années. La banque IBIS-CUS est, sans aucun doute, la plus représentative sur le sujet. Depuis les années soixante dix, les données référencées par le Centre d'études de géographie tropicale de Bordeaux ont été intégrées par ce réseau qui regroupe l'essentiel des institutions françaises travaillant sur le développement. Ce sont les plus anciennes et elles complètent fort heureusement celles réunies dans ce domaine par l'ORSTOM et différents autres centres spécialisés.

Le tiers-mondisme confessionnel et son instrumentation :

Louis-Joseph Lebret, précurseur et médiateur

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la décennie 1950 est placée sous le signe de la reconstruction et celle des années 1960 alors que s'accroît la guerre froide, sous celui de l'expansion économique occidentale. C'est surtout l'époque de la prise de conscience du sous-développement qui trouvera son expression politique dans le "mouvement des non-alignés". L'humanisme est l'un des ferments de cette prise de conscience. La pauvreté du tiers monde est dénoncée par des hommes comme Louis Joseph Lebret ou Josue de Castro. Leur rôle comme éveilleurs de conscience est majeur de même que leur action pour l'application de leurs idées est primordiale.

De 1941 à sa mort en 1966, Louis-Joseph Lebret est de tous ces combats. Il prend très tôt conscience des problèmes de sous-développement, met au point la

méthode “enquête participative” et propose une réflexion sur ce qu’il appelle “le développement humain et intégral”.

Fondateur à Marseille dans les années noires de l’occupation du mouvement “Économie et Humanisme” avec François Perroux et d’autres, ce dominicain influent — si l’on en croit Denis Pelletier qui lui a consacré sa thèse⁸¹ — progressera en deux phases : la première dans les années cinquante durant laquelle il élabore la dynamique du “développement harmonisé” auprès d’experts internationaux, dont de nombreux Latino-Américains, et de missions d’aménagement du territoire au Brésil et en Colombie ; la seconde de 1958 à sa mort, où il déploie une activité d’expert, internationalement reconnue, s’appuyant alors sur son Institut, l’IRFED (Institut de recherche et de formation en vue d’un développement harmonisé) et sur une revue *Développement et Civilisations*⁸². Il s’agit pour lui de peser sur le politique par la parole et par l’écrit, et cela dans un champs précis de compétence : l’aménagement du territoire et le développement.

À bien des égards, l’engagement de Louis-Joseph Lebreton est exemplaire car

“c’est au nom d’un impératif moral universel qu’[il] s’engage aux côtés du tiers monde” et sans nul doute, originale est la rencontre entre “ce christianisme revendiqué comme universel, et la découverte pratique de la pluralité des civilisations et de leur valeur intrinsèque, fussent-elles étrangères au catholicisme occidental”⁸³.

Ses compétences bientôt reconnues par l’Église, Louis Joseph Lebreton devient le porte parole du Saint-Siège à la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). Expert au Concile Vatican II, il est co-rédacteur de l’encyclique *Populorum Progressio*, manifeste officiel du tiers-mondisme catholique.

C’est donc en 1941 qu’est lancé le mouvement “Économie et Humanisme”. Le premier numéro de la revue du même nom paraît en 1942. Les sessions d’information se multiplient dans de nombreuses villes et la librairie “Économie et Humanisme” ouvre ses portes à Paris en 1946. Après la Libération, au moment où la reconstruction nécessite les énergies de tous, la théorie s’élabore, les équipes se constituent et les observations se poursuivent, étayées toujours, par une solide documentation, car dit-il “en documentation il faut être les premiers”⁸⁴. C’est dans le premier manifeste de son association, en 1942, puis dans les “Principes de l’Économie humaine”, dont une première version est publiée en 1944, que sont développées les perspectives d’une économie communautaire à promouvoir. Cette économie organique dont la base humaine est “plutôt un ajustement organique de cellules de consommation (les communautés familiales), de cellules de production (les communautés d’entreprise), de cellules de distribution (les communautés locales de la commune et de la région)”⁸⁵. Dans cette économie, à la fois ouverte et organisée, où les besoins essentiels sont farouchement opposés aux besoins secondaires, l’élite est au service de la communauté.

Dans un premier temps, l’action de Lebreton s’applique à la reconstruction de la France et de l’Europe. La découverte du sous-développement le poussera à élargir cette action à l’échelle de la planète. C’est en Amérique latine qu’il

prend conscience de l'ampleur du problème et perçoit, selon l'expression de Raymond Delprat, "le choc du sous-développement". Le voyage qu'il fait au Brésil et dans le Cône Sud en 1947 constitue à cet égard un tournant qui explique l'ensemble de son itinéraire.

Denis Pelletier affirme "que le cours [qu'il donna à] São Paulo constitue une synthèse des acquis et un point de départ... pour la compréhension ultérieure du sous-développement"⁸⁶.

En développant sa méthode, symbiose entre observation, recherche, formation et opération, son action va prendre sa véritable dimension. Lors d'une première étude préparatoire au plan de développement pour lequel il avait été sollicité sur les besoins de l'État de São-Paulo, il préconise la création d'un Institut de formation au développement basé au Brésil mais devant s'adresser à l'ensemble de l'Amérique latine. Le projet n'aboutit pas sous cette forme et des rencontres avec Josue de Castro et l'Abbé Pierre en 1953 en relancèrent l'idée. Dans sa seconde phase d'élaboration, ce centre s'inscrivait au coeur de l'Association mondiale de lutte contre la faim (ASCOFAM). Selon le schéma établi en commun, Josue de Castro assurait la mise sur pied des projets, l'Abbé Pierre et son Institut d'action contre la misère (IRAM), né du mouvement Emmaüs, se chargeait des actions à la base ; L. J. Lebreton avait la responsabilité de la recherche et de la formation au développement⁸⁷. Ce second projet échoua, lui aussi, lorsque Josue de Castro, appelé à la direction de la FAO, entraîna l'ASCOFAM dans la Campagne mondiale contre la faim, conduisant les deux autres partenaires à envisager séparément leur action. Depuis longtemps, Lebreton souhaitait institutionnaliser ses activités internationales, et la création de l'Institut de recherche et de formation en vue d'un développement harmonisé fut décidée le 13 mars 1958. Henri Laugier venait de créer auprès de l'Université de Paris l'Institut d'études sur le développement économique et social (IEDES). Ce fut pour l'IRFED un stimulant efficace dans la compétition pour solliciter des subventions publiques et parapubliques et recevoir les meilleurs étudiants, ou du moins les plus qualifiés et les plus motivés d'entre eux.

Avec le manifeste, qui se prononce "Pour une civilisation solidaire"⁸⁸, l'Institut est porté sur les fonts baptismaux. Le premier cycle de formation est mis en place du 1er novembre 1958 au 31 mai 1959. À la mort de L. J. Lebreton en 1966, plus de 841 participants avaient suivi une formation à l'IRFED. La plupart des étudiants des pays en voie de développement suivant le cycle le plus long, étaient latino-américains (178 sur 517 soit 34,5%)⁸⁹.

Il est intéressant de noter que les sessions d'enseignement organisées à l'IRFED et destinées pour l'essentiel aux acteurs de terrain, trouvaient un complément dans d'autres institutions dont l'Institut d'études politiques de Paris et l'Institut des hautes études de l'Amérique latine. Son directeur, Pierre Monbeig, fut souvent sollicité, avec d'autres universitaires, pour des conférences, des exposés ou des cours⁹⁰.

Une revue *Développement et civilisations* complétait le dispositif mis en place et un centre de documentation accueillait les étudiants mais aussi des

experts du monde entier. L'information en effet y était fort abondante tant sur les pays d'Amérique et d'Afrique que sur les méthodes enseignées.

Expert intellectuel (il a également fait carrière au Centre national de la recherche scientifique) et "conseiller du Prince"⁹¹, Lebreton s'est appliqué, avec sa théorie du développement harmonisé, "à confronter le discours social de l'Église et la pensée contemporaine sur le terrain des sciences de l'homme"⁹². Son rôle dans la prise de conscience des chrétiens, et notamment des catholiques sur les problèmes de développement est fondamental. Son enseignement va marquer l'action du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD)⁹³ et inspirer de nombreuses revues dont *Croissance des jeunes Nations*. Son influence fut importante et durable. Marcos Guerra, Secrétaire d'État pour l'Éducation de l'État de Rio Grande do Norte (Brésil) et ancien professeur à l'IRFED, voit dans les notions de "développement durable" et de "développement humain" défendues actuellement par l'ONU l'empreinte de Louis Joseph Lebreton⁹⁴.

De grandes figures emblématiques eurent sur les opinions publiques un puissant impact. C'est le cas de Josue de Castro, de François Perroux ou encore de Paulo Freire dénonçant le "drame du siècle"⁹⁵ — la pauvreté massive comme fait de société et défi à la civilisation⁹⁶. L'action de Louis Joseph Lebreton n'en est pas moins exemplaire. Son héritage, aujourd'hui encore est revendiqué par de nombreuses organisations de solidarité internationale, agents actifs du développement des peuples. Certaines comme le Centre Lebreton, créé à sa mort par un autre dominicain, Vincent Cosmao, s'inspirèrent directement de son enseignement. Relais d'informations, laboratoire de recherche-formation, centre de proposition, cet organisme s'appuyait sur un service de documentation et une revue mensuelle, *Foi et développement*, dont le premier numéro parut en septembre 1972. Cette publication, a joué et joue un rôle essentiel dans la réflexion de la théologie de la libération et dans la diffusion des expériences en ce domaine menées en Amérique latine. Les actions développées notamment par les communautés ecclésiales de base, vecteurs de l'influence sociale, politique et économique de l'Église sur la société latino-américaine, y furent en particulier largement commentées⁹⁷. D'autres organisations de solidarité internationale, se réclamant elles aussi de cet héritage, ont souvent réuni une documentation spécifique concernant des thèmes latino-américains.

Une grande ambition au service de la coopération France-Amérique latine

Le conflit algérien n'était pas encore terminé que le Général de Gaulle s'inquiétait de "réorienter la politique extérieure de la France vers le grand large"⁹⁸. Il est significatif de ce point de vue que dès 1959, il envoie son prestigieux ministre des Affaires culturelles, André Malraux prendre une série de contacts dans plusieurs pays du Cône Sud en tant que porte-parole de la Ve République⁹⁹. Le premier objectif de ce voyage était de réclamer à l'opinion et aux gouvernements sud-américains une plus grande compréhension dans le trai-

tement de la question algérienne. Le second permettait d'offrir à plus long terme une large collaboration française dans le domaine de l'équipement scientifique, technique et culturel :

“Si la politique d'austérité actuelle ne permet aucun investissement de la part du secteur public français, il y a cependant des possibilités du côté des firmes privées. Et surtout il y a des cadres scientifiques et techniques qui peuvent soit travailler directement dans ces pays, soit aider à la formation des spécialistes nationaux”¹⁰⁰.

Cette offre de collaboration était assortie d'un message de la France aux peuples de l'Amérique latine que le journal *La Croix* rapportait en ces termes :

“[...] il semble nécessaire qu'au seuil de la nouvelle étape de civilisation qui commence avec l'âge atomique, les nations latines s'unissent pour sauver les valeurs humaines gravement menacées du côté de deux ou trois rivaux [...] qui se disputent actuellement la domination du monde. Entre les forces de la matière, la France propose aux pays nourris aux mêmes sources culturelles, d'unir les forces spirituelles indispensables pour sauver l'humanité d'une mort plus grave qu'une mort physique. Sans prétendre à un 'leadership' de cette 'troisième force' spirituelle, la France souhaite une coopération, sur un pied de parfaite égalité avec le monde latino-américain, dont l'importance ne cessera d'augmenter au cours des siècles à venir”¹⁰¹.

L'appel par le Général de Gaulle au renouveau latin, présent dans ce message transmis par Malraux, fut renouvelé en de multiples occasions. Le président de l'Union latine, Pierre Cabanes pouvait par exemple en 1963, rappeler l'allocution qu'avait prononcée le président de la République le 21 février 1961, lors d'une conférence de cette organisation :

“Pourquoi ne pas espérer qu'un jour doive s'établir de part et d'autre de l'Atlantique un monde latin uni et renouvelé ; et qui sait si ce n'est pas là en dernier ressort l'avenir de la raison, c'est-à-dire de la paix du monde”¹⁰².

La visite officielle en France du 26 au 29 mars 1963 du président mexicain López Mateos, donna l'occasion de discuter ce point de vue. Le Général de Gaulle évoqua des thèmes dont il allait faire grand usage, l'année suivante, lors de ses voyages outre-Atlantique : la latinité, l'étroite identité culturelle existant entre la France et les pays d'Amérique latine et la nécessaire indépendance des pays de la région vis à vis de l'un ou l'autre des deux blocs¹⁰³.

Au plan économique, il s'agissait d'impulser une nouvelle politique susceptible de servir la double ambition du développement du sous-continent et du développement des exportations françaises. Au printemps et à l'automne de 1964, le Général de Gaulle entreprit donc de visiter l'Amérique latine¹⁰⁴. Les commentateurs politiques et économiques espéraient qu'au delà du succès personnel prévisible, ces voyages soient l'occasion de nombreuses discussions techniques concernant la coopération économique et financière entre la France et les pays de la région¹⁰⁵.

L'Amérique latine réserva au Général de Gaulle, d'abord au Mexique en mars, puis lors d'une mémorable tournée dans les pays du Cône Sud à l'automne de 1964, un accueil triomphal. Au célèbre “marchamos la mano en la mano” qui, à Mexico, mit en délire le Zócalo, répondait le “De Gaulle, Perón un solo

corazón”, scandé par les foules de Buenos Aires. Partout, le président français encourageait les peuples et les dirigeants de cette partie du monde à se garder autant que possible des “deux impérialismes” et à définir et mettre en pratique leurs propres solutions.

Au lendemain de ces voyages qui comme prévu, s'étaient soldés par un immense succès personnel, l'impitoyable réalité s'imposa : la France à peine sortie de ses guerres coloniales n'avait pas les moyens de ses ambitions politiques :

“En regard des quelques dizaines de millions qu'elle s'efforça de mobiliser entre 1965 et 1970, la contribution internationale et notamment celle des USA, atteignit plusieurs centaines de milliards de dollars. Les 400 milliards de dollars de dettes réclamés aujourd'hui par les prêteurs internationaux ou nord-américains sont là pour proclamer l'importance du flux financier qui prit le chemin de la Croix du Sud”¹⁰⁶.

On dut se contenter d'accords de coopération prévoyant tant l'envoi d'étudiants et de chercheurs latino-américains en France que de coopérants français en Amérique latine. La coopération technique et économique fut notamment l'objet d'appuis particuliers. Cependant tous ces efforts pouvaient sembler bien dérisoires face aux espoirs que la tournée présidentielle avaient soulevés.

1960 - 1979 : LES MUTATIONS DU LATINO-AMÉRICANISME FRANÇAIS

Durant la Seconde Guerre mondiale, la France Libre avait beaucoup travaillé et s'était appuyée en matière de propagande culturelle, sur les différents pays de la région¹⁰⁷. À la Libération, tout portait à croire que l'influence dont jouissait notre pays avant la guerre était restée intacte¹⁰⁸.

Pourtant la fracture était réelle et le rayonnement de la France outre-Atlantique s'était singulièrement affaibli. Les Latino-Américains en France venaient de moins en moins nombreux et il aura fallu attendre les voyages du Général de Gaulle pour qu'un fil se renoue avec le sous-continent¹⁰⁹.

Les soubresauts économiques et politiques de l'Amérique latine et la redécouverte de la région par l'opinion publique française

Bien des choses avaient changé. Entre 1942 et 1959, les crises économiques internes et la guerre mondiale rendirent évidente la fragilité de l'insertion des États latino-américains dans l'économie internationale. Face à une modernisation dirigée de l'extérieur, le populisme, expérience politique originale, s'était étendu dans de nombreux pays de la région : on assistait alors à des politiques d'intégration sociale, de redistribution des ressources et d'étatisation du mouvement syndical menées par des chefs emblématiques. Certes, des différences séparaient les pays, toutefois Gaitán en Colombie, Haya de la Torre au Pérou, Vargas au Brésil et Perón en Argentine restaient les leaders les plus représenta-

tifs du populisme latino-américain après la Seconde Guerre mondiale. L'oligarchie foncière était dominante. Les sociétés latino-américaines connaissaient de nombreux blocages et étaient marquées par un fossé entre les élites et le reste de la population. Avec la création en 1949 de la CEPAL, les États latino-américains essayaient de trouver des solutions au sous-développement économique de la région.

Bientôt des gouvernements révolutionnaires ou réformistes tentèrent eux aussi, à leur manière, d'infléchir cette situation. La réforme agraire, l'éducation nationale, la nationalisation des ressources naturelles et l'intégration des classes populaires dans la clientèle de l'État étaient des revendications récurrentes. En 1952, la révolution en Bolivie eut des objectifs identiques. Très souvent, la lutte pour le pouvoir fit reculer ce réformisme. Les dictatures, sous peu, allaient conduire nombre de Latino-Américains sur les chemins de l'exil.

Au même moment, les mouvements d'indépendance permettaient au tiers monde de faire irruption sur la scène internationale. En pleine guerre froide Est-Ouest, naquit le mouvement des non-alignés réunissant tous les pays qui refusaient de prendre parti dans les querelles des deux blocs. L'Amérique latine était alors au cœur des débats¹¹⁰. La prise du pouvoir à La Havane en 1959 par Fidel Castro et ses "barbudos" fut l'événement qui alimenta le plus l'idéologie tiers-mondiste. Il fut à l'origine d'une véritable mythologie. Le triomphe de l'armée castriste fit de Cuba un point de mire pour plusieurs décennies. Kennedy déclara en 1961, après la désastreuse défaite de la Baie des Cochons :

"Une nation de la taille de Cuba est moins une menace pour la survivance des États-Unis qu'elle constitue une base de subversion dirigée contre les autres pays libres des Amériques".

Le phénomène fut tel que la figure mythique de Che Guevara et la transposition du modèle cubain de "foyer de guérilla" allaient alimenter l'imaginaire révolutionnaire en même temps qu'ils devenaient sujets de nombreux ouvrages politiques¹¹¹. L'Amérique latine à la fin des années soixante était à l'ordre du jour. Elle était au centre des débats de l'intelligentsia française après 1968 :

"De fait, l'irruption de l'Amérique latine dans le débat politique français contre les guerres coloniales et pour l'indépendance des pays du tiers monde allait rebondir sur les querelles d'interprétation de la révolution "marxiste" de Cuba. Avec la prise de pouvoir par Fidel Castro, le débat politique en France accorde en profondeur, dans la "masse" de la population française, une place que l'Amérique latine n'avait jamais occupée avec autant d'intensité à l'écoute de Jean-Paul Sartre ou Roger Garaudy"¹¹².

L'édition et la presse politique, toutes tendances confondues, n'avaient jamais accordé à l'Amérique latine autant d'importance. Le débat tiers-mondiste était bien ancré dans l'aire culturelle. Guy Martinière et Jacques Chonchol recensent plus de soixante-dix ouvrages sur ces questions entre 1960 et 1980 parmi ceux qui marquèrent le plus leur époque et soulignent l'hétérogénéité des sources d'information dans cette période. La presse n'occultait nullement la question et les articles de journaux, d'hebdomadaires, de numéros spéciaux de revues abondaient¹¹³ :

“De *L'Humanité* au *Monde*, de *France-Soir* au *Figaro*, même dans la presse économique spécialisée, de *Planète* à *Esprit*, des *Temps Modernes* à *Europe*, des *Cahiers libres* et *Partisans* de l'éditeur Maspéro aux *Cahiers du communisme*, à *La Nouvelle critique* et à la revue *Recherches internationales à la lumière du marxisme*. Certains partis politiques comme le Parti communiste français, les divers courants de la gauche socialiste et chrétienne s'efforcèrent même de confier à des spécialistes l'analyse de l'évolution politique de l'Amérique latine”¹¹⁴.

La place exceptionnelle de l'aire culturelle est patente pour cette période dans les périodiques de grande diffusion qu'ils soient laïques ou confessionnels¹¹⁵. Trois grandes revues non spécialisées, consacrèrent entre 1960 et 1980 pas moins de 145 articles traitant du sous-continent : 66 articles dans la revue *Esprit*, 50 dans les *Temps modernes* et 29 dans la *Revue française de science politique*. La création dans cette période, des trois plus importantes revues spécialisées n'en est pas moins significative : *Caravelle- Cahiers du monde hispanique et luso-brésilien* en 1963, *Problèmes d'Amérique latine* en 1965 et *Cahiers des Amériques latines* en 1968.

Pendant des années, Cuba avait représenté un espoir pour divers mouvements de guérilla et avait suscité, en retour, les craintes des pouvoirs en place qui menèrent avec l'aide des États-Unis une lutte implacable contre tous les foyers de subversion. Dans les années 1960, l'Amérique latine connut une forte croissance démographique qui se traduisit par une poussée des populations urbaines et une forte migration intérieure. La violence urbaine engendra par contrecoup le désir d'ordre : le Brésil, la Bolivie, l'Argentine, l'Uruguay tombèrent sous la domination de dictatures militaires. Le Paraguay était, depuis 1954, sous la férule du général Stroessner et dans plusieurs autres pays des partis uniques ou quasi uniques confisquèrent le pouvoir. Après l'échec des guérillas urbaines (Brésil, Uruguay) et rurales (Bolivie), l'expérience chilienne de la construction du socialisme dans la légalité s'acheva tragiquement. L'exil des Latino-Américains, commencé par celui de quelques intellectuels paraguayens en 1954 fut suivi par celui des Brésiliens en 1964¹¹⁶ et devint un phénomène de masse entre 1974 et 1978 avec l'arrivée des Argentins, des Uruguayens et des Chiliens. À partir de 1979 ils étaient rejoints par les Haïtiens puis, en nombre beaucoup moins important, par les Colombiens et les Péruviens au début des années 1990.

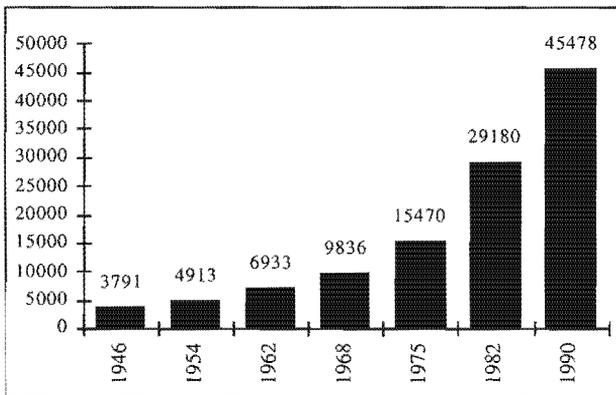
Denis Rolland et Marie Hélène Touzalin ont réalisé une étude très documentée sur l'émigration latino-américaine à Paris depuis 1945¹¹⁷. Ils ont pour leur travail réuni et confronté les statistiques de la Préfecture de police de Paris, du ministère de l'Intérieur, de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), de l'Institut national des études démographiques (INED) et de l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA). Les chiffres qu'ils ont recueillis permettent de représenter graphiquement l'évolution du nombre de Latino-Américains en France depuis la fin de la guerre. (Graphique 1)

Les flux, en constante progression depuis 1946, augmentent considérablement à partir de 1968. Il est certes difficile de faire la différence entre les étu-

dians, fonctionnaires, commerçants, entrepreneurs et autres types de résidents et les Latino-Américains présents en France pour des raisons politiques.

En règle générale, la plupart des réfugiés bénéficiait d'autorisations de séjour traditionnelles, ce qui rendait le recensement difficile. Néanmoins, la forte augmentation des chiffres à la fin des années soixante laisse supposer que l'émigration politique influe notablement dans le profil de cette courbe. Et cela d'autant plus que l'on assiste au déploiement de structures d'accueil par l'État, en particulier avec l'arrivée des Chiliens, au milieu des années soixante dix.

GRAPHIQUE 1
NOMBRE DE LATINO-AMÉRICAINS EN FRANCE. ÉVOLUTION DE 1946 À 1990



Source : INSEE

Une partie de cette diaspora latino-américaine fut à l'origine de multiples comités, collectifs et organisations de solidarité. Dans les années soixante dix et quatre-vingt, elle allait déployer une activité militante plus ou moins soutenue en fonction des événements politiques qui surgirent dans la région. Cette mobilisation était guidée par des motifs généraux de solidarité, de respect des droits de l'homme ou avait des objectifs plus ponctuels, comme ce fut le cas par exemple du Comité constitué en 1977 pour le boycott de l'organisation en Argentine de la Coupe du monde de football¹¹⁸. Les tracts, brochures et publications permettent de repérer moins d'une dizaine de groupes en activité entre 1967 et 1973¹¹⁹. Quatre années plus tard, une coordination réunissant une vingtaine de comités latino-américains était localisée à Paris au siège du CEDETIM (Centre socialiste de documentation et d'étude sur les problèmes du tiers monde), devenu de fait la "Maison des Comités"¹²⁰.

Parmi les exilés, nombreux furent les intellectuels qui choisirent la France pour échapper à la dictature au pouvoir dans leurs pays. Ce choix fut le plus souvent dicté par leur francophilie et l'impact qu'avait pu avoir la coopération française en Amérique latine. Jacques Chonchol par exemple qui put quitter le Chili en 1973 où il avait eu des responsabilités ministérielles, témoigne ainsi de son accueil en France :

“... J'avais connu Pierre Monbeig en 1954 au Brésil, à l'occasion d'un colloque organisé à São Paulo pour le Père Lebreton sur l'application des idées d'Économie et Humanisme à la réalité de notre région. Je n'avais pas eu l'occasion de le revoir depuis ce moment, mais à la fin de 1973, quand le militarisme brutal s'acharnait sur mon pays, je fus obligé de me réfugier pendant de nombreux mois dans une ambassade latino-américaine à Santiago et il me fit savoir que les portes de l'IHEAL étaient ouvertes pour moi quand je pourrais quitter mon pays. Je me rappellerai toujours son geste car c'est quand on vit des situations de malheur qu'on découvre ce que peut être la véritable fraternité”¹²¹.

Le cas de Jacques Chonchol est loin d'être isolé. Des intellectuels comme Miguel Angel Asturias¹²² avaient dès les années soixante choisi la France pour terre d'exil. Paulo Freire, qui fut pendant longtemps président de l'INODEP, Celso Furtado, Fernando Henrique Cardoso, Milton Santos, Gustavo Beyhau, Julio Cesar Neffa, Moïse Ikonicoff et tant d'autres purent également trouver, dans les années soixante-dix, des moyens de travail dans les institutions d'enseignement ou de recherche françaises, qu'elles soient publiques ou privées¹²³.

A leur façon, tous ces intellectuels participèrent à la vie du latino-américanisme français en assumant pour certains des responsabilités directes au sein des institutions spécialisées. Ce fut le cas de Jacques Chonchol qui présida aux destinées de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine pendant une dizaine d'années.

En 1993, un travail de récupération de documents scientifiques mené en collaboration avec l'Ambassade du Chili auprès de l'Unesco permettait de mesurer l'importance de la contribution scientifique de ces intellectuels exilés. Lorsque, en 1990, le Chili revint à la vie démocratique, l'Institut des hautes études de l'Amérique latine et le Réseau Amérique latine décidèrent d'aider ce pays à reconstituer une partie de son patrimoine scientifique produit en France de 1973 à 1990. L'opération qui ne concernait que les sciences sociales et humaines avait pour but de réunir en deux mois, les travaux de recherche des Chiliens en exil (ouvrages, articles de périodiques, communication de congrès, thèses) de façon à constituer un fonds spécial à la Bibliothèque nationale de Santiago. Une première liste avait été dressée. Elle permettait d'identifier 318 titres ; 282 d'entre eux purent être récupérés sous forme d'originaux, de microfilms ou de photocopies : 48 ouvrages, 100 tirés à part d'articles, des collections de revues, 88 thèses et 46 communications de colloques. Les textes des Rencontres de Chantilly relatives à la vie politique dans ce pays (1982 et 1983) firent l'objet d'un don particulier¹²⁴.

Les ambitions économiques de la France et la création de structures de formation spécifiques

Il fallut attendre que la coopération technique, impulsée par les technocrates français après les voyages du président de la République de 1964, se développe pour que s'affirment les ambitions économiques du pays en direction du sous-continent. Au début des années soixante-dix, au moment où l'économie françai-

se cherchait de nouveaux débouchés et renforçait son effort d'exportation en Amérique latine, plusieurs actions spécifiques d'information économique eurent lieu en France, en direction des acteurs de l'entreprise industrielle et commerciale¹²⁵. Elles se révélèrent cependant insuffisantes. L'Institut des hautes études de l'Amérique latine qui évoluait vers la formation à la recherche, l'Institut de recherche et de formation en vue d'un développement harmonisé (IRFED) et l'Institut d'études du développement économique et social (IEDES), tournés plutôt vers l'économie du développement, ne convenaient guère aux objectifs utilitaires et pragmatiques des cadres économiques. Un projet de formation mieux adapté aux impératifs de l'économie française s'imposait. Un groupe d'universitaires et d'hommes d'affaires fut à l'origine d'une nouvelle structure, l'Association pour le développement des relations avec l'Amérique latine (ADRAL), développée au sein de la Maison de l'Amérique latine¹²⁶. Jacques Pinglé, hispaniste, directeur du Centre d'études ibériques et latino-américaines appliquées de l'Université de Paris I - Panthéon-Sorbonne, en fut le premier directeur. Avec la création de l'ADRAL, il avouait vouloir réunir

«tous ceux qui approchent le monde latino-américain en ressentant particulièrement comme une lourde hypothèque les barrières qui séparent l'économie de la culture, c'est-à-dire l'esprit des choses, la connaissance et ses applications, les aspirations et la réalité»¹²⁷.

L'ADRAL, à sa création fut présidée par le recteur Jean Roche, éminent spécialiste du Brésil. Robert de Billy, président de la Maison de l'Amérique latine en fut nommé président d'honneur. Le Bureau de l'association comptait symboliquement parmi ses vice-présidents, le directeur de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine, Pierre Monbeig et le président de la Chambre de commerce France-Amérique latine, Jacques Oudiette.

Les activités principales de l'ADRAL consistaient à réunir autour des personnalités françaises et étrangères des réunions d'information destinées à ses membres. En septembre 1973, elle organisa, conjointement avec le Centre d'études ibériques et latino-américaines appliquées, un congrès sur «Les relations des pays de la Communauté économique européenne avec les nations d'Amérique latine». Comme les autres actions de l'ADRAL, ce congrès qui se déroula dans les locaux du Centre d'enseignement supérieur des affaires (CESA) de Jouy-en-Josas, visait à mettre en relation les organismes français chargés des affaires économiques, les entreprises exportatrices et les établissements financiers internationaux comme la Banque mondiale pour la reconstruction et le développement (BIRD) ou la Banque interaméricaine de développement (BID).

L'expérience de l'ADRAL sur le terrain économique la conduisit à créer, en novembre 1979, l'Institut de formation supérieure à l'Amérique latine (IFSAL). Cette association, qui développait ses activités depuis six ans, ressentait la nécessité d'offrir une formation spécifique approfondie aux cadres économiques susceptibles de commercer avec les pays de l'aire culturelle. Ce centre, qui avait l'ambition de faire connaître la structure et les usages des cadres administratifs et économiques de ces pays, se proposait de dispenser un enseigne-

ment de haut niveau reposant sur la collaboration et l'expérience d'hommes d'affaires et d'universitaires spécialisés¹²⁸.

Les intervenants de l'IFSAL étaient recrutés dans le secteur latino-américaniste proche de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine (Claude Collin Delavaud, Frédéric Mauro, François-Xavier Guerra, Henri Favre) mais on retrouvait également des économistes intéressés par l'aire culturelle. C'est ainsi que certains d'entre eux, associés aux travaux du Groupe de recherches et d'études économiques et sociales sur l'Amérique latine (GRESAL) de Grenoble participèrent également à cette expérience en particulier Jean-Pierre Angelier, Pierre Judet, Pascal Byé et Raphaël Tiberghien.

*La diffusion du latino-américanisme en région
et les mutations de l'Université*

Publications et colloques spécialisés sont autant de signes qui facilitent l'identification des différents foyers d'intérêt pour l'Amérique latine. Un examen systématique de ces deux types de production scientifique permet d'établir la carte de la diffusion du latino-américanisme dans les pôles universitaires régionaux.

Cette diffusion avait commencé, au début des années soixante, par l'organisation de différents colloques. Bordeaux, Toulouse ou encore Aix-en-Provence furent, de ce point de vue, des lieux de rencontre importants¹²⁹. En mars 1963, on réfléchit à Bordeaux sur "L'histoire de l'Amérique latine au XXe siècle". L'Institut d'études ibériques et ibéro-américaines de la Faculté des Lettres, alors dirigé par Noël Salomon, poursuivait la tâche des hispanistes bordelais qui avaient réussi à faire de cette spécialité une des premières en France. Vieux bastion de l'hispanisme, la Faculté des Lettres publiait depuis 1899 le *Bulletin Hispanique*, doyenne des revues consacrées aux pays ibériques¹³⁰. Depuis longtemps, la capitale de l'Aquitaine avait manifesté son intérêt pour la région, favorisé en cela par l'ouverture de Bordeaux sur l'Atlantique. Déjà en 1918, la ville avait été choisie pour accueillir la troisième édition d'une grande manifestation de la latinité : la Semaine de l'Amérique latine. La création en 1948 des *Cahiers Outre-mer*, confirma la vocation tropicaliste de la ville. Les travaux sur l'Amérique française (Caraïbes, Guyane) allaient trouver dans cette publication une place de choix. En 1968, la fondation du Centre d'études de géographie tropicale (CEGET) par le CNRS ne fit que renforcer cette spécificité.

Toulouse organisa le colloque "Le problème des capitales en Amérique latine", en février 1964. Il fallut ensuite attendre presque deux années pour que la Faculté des Lettres toulousaine consacre un nouveau congrès à la région. En novembre 1965, elle convoqua à une nouvelle réunion autour du thème "Littérature et histoire au Pérou". La mise sur pied du troisième Congrès international d'économie France-Amérique latine en juillet 1967, confirma définitivement l'intérêt latino-américaniste de cette faculté, déjà présent à la fin des années cinquante lors de la création de l'Institut d'études hispaniques et hispa-

no-américaines. La volonté de constituer un pôle spécialisé sur l'aire culturelle dans le berceau de l'hispanisme français apparut clairement avec la publication de la revue *Caravelle* en 1963¹³¹. En 1966, Georges Baudot, spécialiste d'ethnolinguistique et de littérature précolombienne mettait sur pied son séminaire de langue et de littérature nahuatl. De nombreux lecteurs latino-américains participèrent dans cette période à l'enseignement dispensé par la Faculté des Lettres¹³². Frédéric Mauro, alors professeur d'histoire économique et Georges Baudot s'efforcèrent de rassembler enseignants et chercheurs spécialisés pour permettre aux études latino-américaines de disposer d'un point d'ancrage fort à Toulouse¹³³. Leur action conjointe avait conduit à la création en 1966 du Diplôme d'études techniques et pratiques latino-américaines. Les enseignants de langues et civilisations et ceux de sciences humaines et sociales en assuraient l'encadrement. En 1971, l'inscription en vue de l'obtention de ce diplôme fut étendue aux étudiants inscrits dans d'autres établissements d'enseignement supérieur de Toulouse. Dans les années soixante-dix les enseignants spécialisés d'histoire (Bartolomé Benassar et Pierre Vayssière), de géographie (Romain Gaignard) et de langues et civilisation (Jean Andreu, Milagros Ezquerro, Jacques Gilard) continuèrent à oeuvrer dans cette direction en créant le Certificat interdisciplinaire d'études latino-américaines (CIELA). En 1975, la section hispanique se sépara des autres sections de langues et civilisations et conformément à la loi d'orientation de l'enseignement supérieur de 1968 se constitua en unité d'enseignement et de recherche (UER). C'est dans ce cadre que fut créée la section hispano-américaine qui dispensa dès lors un enseignement spécialisé sur l'aire culturelle en licence et en maîtrise¹³⁴.

Bordeaux et Toulouse n'étaient pas les seules villes à donner aux études sur l'Amérique latine une nouvelle dynamique. Un centre universitaire aussi important que Strasbourg disposait lui aussi de moyens d'expression éditoriale, puisque dès 1961 la revue *TILAS (Travaux de l'Institut d'études latino-américaines de Strasbourg)* publiait des articles de littérature, linguistique, histoire, géographie et ethnographie. Des manifestations du latino-américanisme émergeaient également dans d'autres villes universitaires. Les thèses soutenues dans cette période témoignent par exemple de l'existence d'autres foyers de recherche spécialisés comme Poitiers, Montpellier, Grenoble et Aix en Provence, pour ne citer que quelques uns d'entre eux.

Les évolutions qui modifiaient la perception des études latino-américanistes dans les différents foyers de diffusion étaient largement induites par les bouleversements que connaissait l'Université depuis la fin de la guerre. La population concernée par l'enseignement supérieur avait en effet considérablement augmenté depuis 1945.

Entre 1956 et 1963, sous l'effet du flux démographique, le rythme annuel de croissance fut le plus important que la France ait jamais connu jusque là¹³⁵. Le nombre des étudiants fut multiplié par 1,6 entre 1945 et 1955. Ce multiplicateur allait atteindre 2,4 entre 1955 et 1964. La population étudiante devait ensuite presque doubler entre 1965 et 1970.

Conditionnée par les transformations de la société, l'Université était confrontée à des flux d'étudiants dont la composition sociale avait elle aussi beaucoup évolué. Son inadaptation à l'enseignement de masse provoqua un grand mouvement de réflexion au sein des composantes politiques du pays (partis, syndicats). Deux colloques notamment furent organisés à Caen en 1956 puis en 1966 pour réfléchir sur la place que devait occuper l'Université dans la Nation¹³⁶. En 1968, la réalité et la vague de contestation qui traversa la société toute entière imposèrent les réformes de structure que l'on attendait. La loi Edgar Faure du 12 novembre 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur, institua des universités autonomes, pluridisciplinaires dotées d'un nouveau statut d'établissement public à caractère scientifique et culturel (ESCSC).

En constituant des unités de base (les unités d'enseignement et de recherche) Edgar Faure obtint l'éclatement recherché des anciennes facultés. Le regroupement de ces unités laissé à leur initiative aboutit à la création d'établissements pour qui autonomie, participation et pluridisciplinarité étaient des maîtres mots. La mise en place définitive de la réforme dura plusieurs années. En juillet 1972, il existait 57 universités, dont treize à Paris et huit centres universitaires (qui à leur tour devinrent universités à part entière entre 1975 et 1979).

*La mise en place des structures de recherche
sur l'Amérique latine à Paris et en province*

Dans les années soixante, la recherche elle aussi fut sujette à mutations. De 1958 à 1970, un Comité interministériel de la recherche scientifique et technique (CIRST) réunissait sous l'autorité du Premier ministre, ou d'un ministre délégué, l'ensemble des ministères compétents et douze scientifiques qui participaient aux grandes orientations et répartissaient les moyens. Ces douze "sages" constituaient le Comité consultatif de la recherche scientifique et technique (CCRST)¹³⁷, devenu en 1959 la Délégation générale de la recherche scientifique et technique (DGRST)¹³⁸. L'ensemble des organismes de recherche étaient sous la responsabilité de leur ministère de tutelle et cette délégation coordonnait l'ensemble des moyens affectés. Elle s'efforçait par ailleurs de préparer une politique nationale à travers des programmes quinquennaux¹³⁹.

La recherche, dans cette période, s'institutionnalisa en dehors des universités, principalement au sein d'établissements spécifiques comme le Centre national de la recherche scientifique, fondé en 1939. Au début de la Ve République, les moyens donnés au CNRS, lui donnèrent un grand poids par rapport à l'enseignement supérieur. Dans la perspective de maintenir des activités de recherche au sein des universités, le doctorat de troisième cycle fut créé avec l'objectif d'introduire une formation spécifique à la recherche. (Science, 1954 ; Lettres, 1958 ; Droit, 1963). À partir de 1964, le CNRS apporta un soutien systématique à certaines formations de recherche de l'université en proposant des associations contractuelles. Le Centre d'études économiques et sociales pour l'Amérique latine (CEPES) de l'IHEAL, bénéficia ainsi du statut de "laboratoire associé" en 1968.

Entre 1970 et 1980, les débats étaient dominés par "l'affirmation du caractère utilitaire de la recherche". On créa donc un ministère du Développement industriel et scientifique, puis un ministère de l'Industrie et de la recherche qui ne convenait nullement à des institutions comme le CNRS pour qui la recherche obéissait à des préoccupations autres qu'industrielles. Nombreux furent alors les chercheurs et les universitaires qui, contestant ce rattachement, réclamèrent le retour à la situation antérieure.

Quelles furent les conséquences de cette évolution des structures de la recherche pour les latino-américanistes français ? Dans le bastion de la rue saint Guillaume, Pierre Monbeig réagit à sa manière. Pour lui, la démarche scientifique passait par la valorisation de l'orientation pluridisciplinaire. Géographe, il aimait à dire :

"Ce qui m'a attiré vers la géographie, c'est un certain goût pour les problèmes politiques, économiques et sociaux"¹⁴⁰.

Afin d'organiser des séminaires de recherche, il fonda un an après sa nomination à la tête de l'IHEAL (1958), le Centre d'études économiques et sociales pour l'Amérique latine (CEPES), puis le Centre d'étude technique du milieu naturel des Amériques latines et le Centre de littérature et de philologie ibéro-américaines. Les recherches coopératives sur programme du CNRS (RCP) menées par Alain Touraine et Olivier Dollfus¹⁴¹, dans la deuxième moitié des années soixante avaient contribué à accentuer une pratique de réflexion et de recherche sur l'Amérique latine, mise en route dans le CEPES, et à préparer le terrain pour cristalliser un projet de centre de recherche au personnel permanent¹⁴². Nommé directeur-adjoint chargé des sciences humaines au CNRS en 1963 (poste qu'il occupa jusqu'en 1972), Pierre Monbeig travailla à la structuration de la recherche par zones géographiques et aires culturelles. Ce n'est, souligne Jean Revel-Mouroz,

"qu'après avoir appuyé la création du Laboratoire d'études africaines de Paris et du Centre de géographie tropicale (CEGET) de Bordeaux qu'il porta son effort sur l'Amérique latine".

C'est en effet en 1968 qu'il obtint la création du laboratoire associé n°111¹⁴³ — le CEPES changea de nom et devint le Centre de recherche et de documentation sur l'Amérique latine (CREDAL) en 1978, peu de temps après que Pierre Monbeig eut quitté ses fonctions de directeur de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine. L'affectation de chercheurs permanents et la participation d'enseignants-chercheurs en poste dans d'autres établissements permirent de soutenir l'IHEAL au moment où la réforme de l'enseignement supérieur de 1968 faisait éclater la vieille Sorbonne et le privait à la fois de son statut et de ses avantages, en particulier son autonomie inter-facultés. "Rétrogradé" au rang d'unité d'études et de recherche de la seule Université de la Sorbonne nouvelle (Paris III), l'IHEAL vit alors ses moyens se réduire comme peau de chagrin. Dès lors, sa fonction de coordination et de promotion de l'enseignement et des recherches en sciences humaines et sociales sur l'Amérique latine était fortement compromise.

Au milieu des années soixante-dix, le laboratoire 111 fut le point de départ d'un certain nombre de chercheurs vers des affectations en régions, sur des postes universitaires ou de recherche, pour créer de nouvelles équipes. C'est en effet en 1974 que Jean Meyer fonda l'Institut d'études mexicaines à l'Université de Perpignan. Il fut suivi dans ce mouvement par Claude Bataillon qui créa le Groupe de recherche Amérique latine (laboratoire propre du CNRS) à Toulouse en 1977. Yves Leloup et Michel Foucher implantèrent dans ces années-là, la géographie latino-américaniste à Lyon. Au début des années quatre-vingt, cet "essaimage" se poursuivit : Nathan Wachtel alla créer le Centre d'études et de recherches sur le Mexique, l'Amérique centrale et les Andes (CERMACA) à l'École des hautes études en sciences sociales et François-Xavier Guerra prit la succession de François Chevalier à la Sorbonne où il développa le Centre de recherches historiques sur l'Amérique latine.

Des différences énormes existaient en France au plan de l'environnement scientifique et documentaire entre Paris et les régions. Une politique qui permette au moins la diffusion de l'information se révélait nécessaire. En arrivant à Toulouse, Claude Bataillon dut mettre en place une politique documentaire adaptée. En 1966, il avait créé le Centre de documentation de l'IHEAL. Son expérience en la matière allait servir.

1980-1995 : LE LATINO-AMÉRICANISME À LA RECHERCHE DE NOUVEAUX ESPACES DE COOPÉRATION

La population universitaire, composée à la fin des années soixante de plus de six cent vingt-cinq mille étudiants, avait augmenté de 56% entre 1970 et 1980 et atteignait environ un million d'étudiants. De 1980 à 1987, le rythme de croissance se stabilisa autour de 2% par an. Mais la demande sociale vis à vis de l'enseignement supérieur se faisant plus pressante, le flux des usagers connut, à partir de 1988, une accélération difficile à absorber par les universités¹⁴⁴.

Deux facteurs contribuèrent à cette expansion : l'augmentation du nombre de bacheliers accédant de façon non sélective à l'enseignement supérieur et la multiplication des programmes de formation continue. Cette dernière était prévue par la loi de 1968, mais le nombre des utilisateurs devint de plus en plus important après l'adoption de la loi du 16 juillet 1971 prévoyant le cadre de financement de cette formation.

C'est dans une université en pleine mutation que les institutions latino-américanistes universitaires et de recherche eurent à valoriser, dès la fin des années soixante, leurs domaines d'études. Pour cela, elles eurent à s'insérer dans des universités qui durent assumer à la fois une croissance importante du nombre d'étudiants, le développement de la formation continue et des formations professionnelles et la relance de la recherche.

*L'Université et la recherche scientifique
face aux changements politiques et aux mutations de société*

L'organisation de la recherche universitaire dans les années soixante dépendait étroitement du soutien du Centre national de la recherche scientifique. En 1976, les enseignements supérieurs bénéficièrent de la création d'une instance spécifique, la Mission de la Recherche, chargée de définir une politique propre aux universités et de coordonner ses actions avec les différents organismes spécialisés comme le CNRS, l'INRA ou l'INSERM.

Lorsqu'en 1981, François Mitterrand accéda à la présidence de la République, il dota la recherche française d'un ministère à part entière — avec rang de ministère d'État — chargé de la Recherche et de la Technologie et le confia à Jean-Pierre Chevènement. Ce ministère avait à sa disposition un budget civil de recherche qui assurait son autonomie par rapport au ministère de l'Économie et des Finances. Tous les organismes publics du domaine lui furent rattachés. La recherche universitaire dont le poids était évalué à 28% nécessitait une organisation particulière au sein de son ministère de tutelle¹⁴⁵. La Direction de la recherche fut créée à partir de 1982. Chargée de répartir les moyens en fonction de procédures contractuelles, ses attributions évoluèrent et à partir de 1989, la responsabilité des études doctorales puis celle de la formation par la recherche lui incombèrent.

Pour donner une perspective nouvelle à son action, le ministre Jean-Pierre Chevènement, du 13 au 16 janvier 1982, convoqua à un colloque national "Recherche et technologie". Ce colloque s'appuya sur des assises régionales : trente et une réunions eurent lieu dans les vingt-deux régions métropolitaines et dans les territoires d'outre-mer. Les scientifiques furent sollicités pour élaborer une politique nationale de recherche. C'est en qualité de "citoyens" que les partenaires économiques et sociaux furent également interpellés pour participer à cette tâche¹⁴⁶. La mobilisation fut large. Les débats furent enrichis par l'apport de 25 000 participants, de 7 500 communications écrites, de consultations institutionnelles et de différentes journées sectorielles. Ces "États généraux de la recherche et de la technologie" débouchèrent le 15 juillet 1982, sur la Loi d'orientation et de programmation de la Recherche : "Recherche scientifique et développement technologique de la France" (LOP n°82-610). Cette loi devait s'appuyer sur six programmes mobilisateurs. Deux d'entre eux eurent une importance particulière dans le secteur qui nous préoccupe : le programme mobilisateur n°4 "Recherche scientifique et innovation technologique au service du développement du tiers monde"¹⁴⁷ et le programme mobilisateur n°6 "Promotion du français langue scientifique et diffusion de la culture scientifique et technique" qui fut confié à la Mission interministérielle de l'information scientifique et technique (MIDIST).

Avec le changement de gouvernement et la première "cohabitation" de 1986, le ministère de la Recherche et de la Technologie fut de nouveau rattaché à celui de l'Éducation nationale. En septembre de cette même année, Roland

Morin, Conseiller-Maître à la Cour des comptes faisait remarquer lors d'un cycle de conférences organisé à Paris par l'Institut international d'administration publique (IIAP) :

“Plutôt qu'une synergie globale qui va de la recherche française à l'innovation technologique, le gouvernement semble avoir choisi une synergie plus modeste qui facilite les liaisons entre l'Université et le CNRS. [...] Deuxième limitation fondamentale par rapport à la période précédente : le Ministre de l'Économie et des Finances a récupéré l'intégralité de la maîtrise en matière budgétaire, c'est-à-dire que c'est lui qui a hérité du montant des crédits et de leur répartition dans le domaine de la recherche. On est donc revenu à un modèle qui a été celui des années 1970-1980”¹⁴⁸.

Si les efforts législatifs en matière de recherche furent importants sous la première présidence de François Mitterrand (1981-1988), ceux consacrés à l'évolution des universités ne le furent pas moins. Alain Savary, nommé ministre de l'Éducation nationale dans le premier et second gouvernements Mauroy (22 mai et 26 juin 1981) entreprit de remodeler l'enseignement supérieur pour lequel Edgar Faure avait défini des grandes orientations en 1968. Il ne s'agissait pas de revenir sur les principes fondamentaux (autonomie, participation, pluridisciplinarité) mais d'adapter les universités aux changements de société. Une nouvelle loi fut promulguée le 26 janvier 1984. Des mots-clés différents la caractérisaient : professionnalisation des formations, association de l'enseignement et de la recherche, insertion de la formation continue dans les activités courantes des universités. Ces dernières bénéficiaient d'un nouveau statut d'Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel. Les unités d'enseignement et de recherche (UER) devenaient unités de formation et de recherche (UFR) et l'organisation de la recherche universitaire était renforcée. Les nouvelles dispositions offertes par la loi étaient de nature à restructurer en profondeur les établissements d'enseignement supérieur : carte universitaire, contractualisation, évaluation (par une instance ad hoc, le Comité national d'évaluation, CNE), insertion régionale.

Le latino-américanisme bénéficia de la loi d'Enseignement supérieur de 1984. Le décret du 28 novembre 1985, permit en effet, de renforcer le dispositif français en octroyant au titre de l'article 33 de cette loi, le statut d'institut d'université à deux institutions spécialisées. Le vieil Institut des hautes études de l'Amérique latine devint un institut de l'Université de la Sorbonne nouvelle, Paris III, quand l'Institut pluridisciplinaire des études sur l'Amérique latine à Toulouse (IPEALT) voyait le jour en qualité d'institut de l'Université de Toulouse II, le Mirail¹⁴⁹. Ces deux instituts furent dotés de statuts propres qui réglèrent leur position au sein de leur université d'appartenance en même temps que leur autonomie financière. L'obtention de ce statut fut très largement le résultat du travail de Romain Gagnard, géographe spécialiste de l'Argentine et professeur à l'Université du Mirail à Toulouse, alors Directeur de la Coopération et des Relations internationales au ministère de l'Éducation nationale.

*Un élément de cohérence du dispositif latino-américaniste :
le Réseau documentaire Amérique latine*

Après la Seconde Guerre mondiale, la plupart des universités nord-américaines proposaient des programmes de recherche intitulés "area studies" qui portaient sur des ensembles de population définies par une unité géographique, linguistique, économique et culturelle. En France, la mise en place des études sur les premières aires culturelles avait eu lieu dans le milieu des années cinquante¹⁵⁰. C'est ainsi qu'en 1955, certaines d'entre elles étaient définies par Fernand Braudel dans le programme d'enseignement et de recherche de la Sixième section de l'École pratiques des hautes études¹⁵¹. La création de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine fut sans doute l'un des résultats de cette réflexion. Dans un rapport de juin 1957 présenté au gouvernement sur les besoins de la recherche scientifique, Henri Longchambon, président du Conseil supérieur de la recherche se faisait le défenseur de ce mode d'organisation des études :

"Un des rôles essentiels des sciences humaines est la difficile prospection du monde actuel. Sa reconnaissance n'est possible que par la collaboration des différentes disciplines qui, à cet effet, doivent se soumettre à une orchestration entièrement nouvelle. Leur efficacité est au prix d'une collaboration aussi large que possible, entre les sciences politiques (insuffisamment développées chez nous), économiques, linguistiques, géographiques, historiques, sociologiques, ethnographiques. Ce n'est pas un spécialiste, mais un groupe de spécialistes qui est seul capable d'étudier tel ou tel des problèmes que pose la Russie ou la Chine actuelles. Que la méthode soit bonne, on le voit assez avec la mise en place aux États-Unis de coûteuses opérations d'"area studies". Cette méthode a été appliquée chez nous, il y a plus de vingt-cinq ans par le Haut Comité Méditerranéen créé en 1935. Qui se rapportera aux papiers et études de ce centre cependant peu fourni en moyens et en personnel, s'apercevra avec étonnement qu'ont été signalés alors inutilement, mais avec force, tous les problèmes africains qui ont surpris de nos jours la politique française. En ce domaine, rien ne sera fait sans d'actives collaborations et d'assez grosses dépenses. Le Directeur général de l'Enseignement supérieur a créé des études du type "area studies" sur les grands espaces politiques et culturels du monde, dans le cadre de la VIe section. Ces entreprises sont à poursuivre, à étendre, à reprendre ensuite. Elles doivent s'assortir de mesures en chafne : le Recteur Sarrailh recommande ainsi la création d'une École française d'Amérique latine à Mexico (six pensionnaires). Cette médiocre dépense vaudrait plus pour notre influence réelle en Amérique et notre connaissance d'un continent en voie rapide d'expansion, que les voyages coûteux, inconsidérés, parfois malfaisants de tant de conférenciers"¹⁵².

Cette problématique des aires culturelles qui mobilisa les chercheurs dans les années cinquante et présida à la création de la Maison des Sciences de l'Homme fut reprise par les pouvoirs publics en 1976. C'est en effet cette année-là que la Mission de la Recherche du Secrétariat d'État aux universités — devenu quelques mois plus tard sous l'impulsion d'Alice Saunier-Seïté, ministre des Universités — mit en oeuvre un programme d'aide à la recherche en sciences humaines et sociales sur les aires culturelles. Pierre Deyon, historien et Olivier Dollfus, géographe et américaniste étaient à cette époque les principaux conseillers du Chef de Mission, l'astronome Jean-François Denisse.

C'est à leur initiative que fut mis sur pied un groupe de travail "aires culturelles". Romain Gagnard, géographe de l'Université de Toulouse et Roger Brunet, directeur du Centre de documentation sciences humaines (CDSH) du CNRS furent sollicités pour participer à ces travaux¹⁵³. L'action qu'ils suscitèrent tendait à soutenir des programmes de recherche d'équipes pluridisciplinaires. Appliquée à l'Amérique latine, cette action privilégiait deux axes d'intervention. Le premier permettait d'allouer des bourses d'étude individuelles à des jeunes chercheurs de nationalité française désireux d'entreprendre, sur le terrain, leurs recherches de 3e cycle. Le second devait contribuer à la réorganisation du potentiel documentaire spécialisé pour le mettre plus largement à la disposition des spécialistes.

Afin de bien mesurer les réalités du terrain, le Chef de la Mission, Jean François Denisse demandait en 1978 aux deux revues spécialisées dans le domaine, *Caravelle* et *Cahiers des Amériques latines*, de recenser les travaux des jeunes chercheurs et de partager selon des critères thématiques les titres qui devaient être publiés dans l'une ou l'autre des revues¹⁵⁴. En même temps, il commandait au Groupe de recherches et d'études économiques et sociales sur l'Amérique latine (GRESAL) de Grenoble, une étude approfondie des banques de données contenant de l'information sur l'Amérique latine existant sur le marché, afin de déterminer la place d'une information française sur l'aire culturelle dans l'environnement documentaire international. Cette étude avait été réalisée par les chercheurs du GRESAL et par Béatrice Byé de l'antenne grenobloise du Centre de documentation Sciences humaines du CNRS qui avait assumé "l'essentiel du travail technique lié au repérage, à la description de contenu, à la formulation des interrogations et à la rédaction finale"¹⁵⁵.

Le fait qu'une équipe grenobloise ait été chargée de ce travail de repérage des banques de données plutôt qu'un centre plus important au plan de l'aire culturelle — comme pouvait l'être par exemple l'Institut des hautes études de l'Amérique latine — s'explique par le rôle que jouait Grenoble dans le développement des banques de données. Jean-Marie Martin, directeur de l'Institut économique et juridique de l'énergie (IEJE) déployait alors une activité particulière auprès des pouvoirs publics pour que soit créé au CNRS un pôle de banques de données économiques. Il fut vivement intéressé par cette opération sur l'aire culturelle Amérique latine — n'était-il pas l'auteur d'une "Industrialisation et développement énergétique du Brésil" ?¹⁵⁶ —, et incita le GRESAL à s'impliquer dans ce projet.

Le "groupe de pression" réuni autour de la Mission de la Recherche, réussit en 1979 à faire mettre en place une action d'incitation dirigée à la fois vers la DATAR (Direction de l'aménagement du territoire et de l'action régionale), qui déjà souhaitait décentraliser, le ministère de l'Enseignement supérieur et le CNRS.

L'administration du Centre national de la recherche scientifique, à travers des directeurs attachés à une connaissance meilleure de l'Amérique latine, Edmond Lisle, Bernard Pottier puis Jean Pouilloux, se laissa convaincre. À par-

tir de 1979, l'initiative de la Mission allait trouver un relais fonctionnel en matière documentaire, grâce au CNRS qui créait en 1980, à Toulouse, sous la responsabilité de Claude Bataillon, le Réseau documentaire Amérique latine avec un statut de groupement de recherches coordonnées, le GRECO 26.

La DATAR en finançant de l'équipement pour des opérations menées en dehors de Paris, et le ministère de l'Enseignement supérieur en créant successivement deux postes d'ingénieurs à Toulouse, en 1979 et en 1982, soutenaient le déploiement du dispositif en réseau à partir de sa "tête de pont" toulousaine. La création en 1979 du Centre de documentation sur l'Amérique latine (CEDOCAL) à l'Université du Mirail était une part importante de ce dispositif. Michèle Bincaz en assura la mise en place en même temps qu'elle assumait sous la direction de Claude Bataillon, les fonctions de coordination du Réseau documentaire, en liaison avec les autres partenaires du GRECO 26, dès la fondation de ce dernier en 1980. Le deuxième poste attribué au CEDOCAL en 1982 fut affecté pour élaborer des dossiers-pays au sein du CEDOCAL et valoriser auprès des milieux économiques les produits documentaires ainsi réalisés¹⁵⁷. Un poste de documentaliste, dévolu par le CNRS, fut parallèlement mis en place à Grenoble en 1981. Il fut partagé entre l'Institut économique et juridique de l'énergie (IEJE) et le GRESAL. Les partenaires parisiens du Réseau documentaire Amérique latine bénéficièrent eux aussi de nouveaux personnels. Un poste, puis un demi-poste supplémentaire, rattachés au CREDAL, furent mis à la disposition du Réseau documentaire par le CNRS en 1982.

Lorsque le gouvernement changea en 1981, "l'idée que l'Amérique latine, serait un des axes privilégiés de la politique et de l'action de la France fit naître beaucoup d'espoirs"¹⁵⁸. Au début du premier septennat de François Mitterrand, le soutien des ministères de tutelle ne faillit pas. Romain Gaignard avait pu, depuis Toulouse, mesurer les effets positifs de cette action d'incitation pour laquelle il avait oeuvré. Nouvellement nommé à la Direction de la Coopération et des relations internationales (DCRI) du ministère de l'Éducation nationale, son soutien au latino-américanisme fut prépondérant. Le programme sur les aires culturelles mis alors en place trouva des échos favorables dans les ministères de la Recherche et des Affaires étrangères¹⁵⁹. En 1985, le statut d'Institut d'université attribué à l'IPEALT et à l'IHEAL renforcèrent le dispositif français sur l'aire culturelle latino-américaine.

L'information sur l'Amérique latine avait pu grâce à l'action de quelques-uns trouver un cadre dans lequel elle allait pouvoir s'épanouir. La recherche sur l'aire culturelle nécessitait elle aussi une organisation permettant la mise en relation des différents travaux menés dans le pays. Quelques américanistes, entre 1983 et 1986, essayèrent de mettre en place une structure de type "Groupement d'intérêt public" appelée "Réseau Amérique latine". Cette structure, différente du Réseau documentaire, fut défendue au sein d'un Groupe de travail permanent "Amérique latine" qui réunissait des membres des ministères de l'Industrie et de la Recherche (MIR), de l'Éducation nationale (MEN), du CNRS, de la MIDIST et des différentes unités spécialisées. Avec Jean Revel-Mouroz, chargé de mission "Amérique latine" auprès de la Direction de la

Coopération et des relations internationales (DCRI) du ministère de l'Éducation nationale, elle avait trouvé un ardent défenseur¹⁶⁰. Cette action n'aboutit pas et les tenants de ce projet durent se replier sur le GRECO 26 qui fut doté d'une mission de coordination de la recherche spécialisée lors de son renouvellement en 1988. Le Réseau documentaire Amérique latine acquit alors une nouvelle dimension en devenant sous la double direction de Romain Gagnard et d'Hélène Rivière d'Arc le Réseau Amérique latine - Recherche et Documentation (Groupement de recherche 26 du CNRS). Il déploya dès lors une politique en direction de l'Europe. Ses activités de recherche trouvèrent un prolongement dans le CEISAL (Consejo Europeo de investigaciones sociales sobre América Latina). Il contribua par ailleurs à créer, en 1989, le Réseau européen d'information et de documentation sur l'Amérique latine (REDIAL).

*Les cadres de l'information scientifique et technique
et l'aire culturelle latino-américaine*

La création du Réseau documentaire Amérique latine en 1980 intervenait dans une période où le développement de l'information scientifique était à l'ordre du jour. Simon Nora et Alain Minc en 1978 avaient attiré l'attention des pouvoirs publics sur l'émergence de l'informatique comme phénomène de masse, dans un rapport à Valéry Giscard d'Estaing, président de la République : "L'informatisation de la société".

"La 'révolution informatique' aura des conséquences plus larges [que celles qu'a connues la société avec les révolutions technologiques du passé]. Elle n'est pas la seule innovation technique de ces dernières années, mais elle constitue le facteur commun qui permet et accélère toutes les autres. Surtout dans la mesure où elle bouleverse le traitement et la conservation de l'information, elle va modifier le système nerveux des organisations et de la société toute entière"¹⁶¹.

Les grands services placés dans la mouvance de l'État — universités, INSEE, ministères techniques — n'ayant pas encore perçu l'importance stratégique des banques de données, ils soulignaient avec force les mutations de société que cela impliquait et interpellaient les pouvoirs publics sur la nécessité d'élargir la stratégie nationale en direction de l'information et de la communication. L'adoption d'un "plan Banque de données" fut l'une des mesures préconisées pour réduire les retards accumulés et préserver l'indépendance du pays :

"Les banques de données bouleversent les conditions de la collecte statistique et de l'archivage : elles accroissent, sans limite, la capacité de stockage d'informations, qu'il s'agisse de la conservation de données brutes ou de références bibliographiques. Elles en modifient les conditions d'accès et rendent possibles les interrogations à distance, à condition d'être branchées sur un réseau. [...] L'information est inséparable de son organisation, de son mode de stockage. A long terme, il ne s'agit pas seulement de l'avantage que peut conférer la connaissance de telle ou telle donnée. Le savoir finira par se modeler, comme il l'a toujours fait, sur les stocks d'informations. Laisser à d'autres, c'est-à-dire à des banques américaines, le soin d'organiser cette 'mémoire collective', en se contentant d'y puiser, équivaut à accepter une aliénation culturelle. La mise en place de banques de données constitue donc un impératif de souveraineté"¹⁶².

INFORMATION SCIENTIFIQUE

GRAPHIQUE 2 : STRUCTURES PUBLIQUES D'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

| DATE | INTERMINISTÉRIEL | RECHERCHE | | MINISTÈRE DE LA CULTURE | MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE | | |
|------|--|--|---|-------------------------------------|---|---|---|
| | | DGRST | MINISTÈRE DE LA RECHERCHE | | BIBLIOTHÈQUES | IST | |
| 1945 | | | | | Direction des bibliothèques de France (BDF) | | |
| 1959 | | Comité d'études de documentation (CED) | | | | | |
| 1963 | | | | | | | |
| 1968 | | Comité national de documentation scientifique et technique (CNDST) | | | Direction des bibliothèques et de la lecture publique (DBLP) | | |
| 1969 | | | | | | | |
| 1971 | | | | | | Bureau d'automatisation des bibliothèques | |
| 1973 | | | | | | | |
| 1975 | | Bureau national d'information scientifique et technique (BNIST) | | Direction du livre et de la lecture | Service des bibliothèques | Centre d'études des techniques d'informatisation des bibliothèques (CETIB) | |
| 1976 | | | | | | Division de la coopération et de l'automatisation - DiCA | |
| 1978 | | | | | | Agence universitaire de documentation et d'information scientifique et technique (AUDIST) | |
| 1979 | Mission interministérielle de l'information scientifique et technique (MIDIST) | | | | | | |
| 1981 | | | | | | | Direction de l'information scientifique et technique (DIST) |
| 1982 | | | | | | | |
| 1983 | | | | | | | |
| 1985 | | | Commission de l'information et de la communication (CIC) | | Direction des bibliothèques des musées et de l'information scientifique et technique (DBMIST) | | |
| 1986 | | | Délégation à l'information la communication et à la culture scientifique et technique (DIXIT) | | | | |
| 1989 | | | Délégation à l'information scientifique et technique (DIST) | | | | |
| 1990 | | | | | Direction de la programmation et du développement universitaire (DPDU) | | |

Le rapport Nora-Minc cristallisait une réflexion qui depuis plusieurs années avait été menée dans le cadre de différentes structures publiques. En effet, les collaborateurs du rapport en matière de banques de données, étaient issus, pour certains d'entre eux, d'organismes ayant en charge le développement technologique de ce secteur¹⁶³. C'est en effet dans un contexte international dominé par les États-Unis — les premières banques de données américaines se développèrent dans les années cinquante — que les différents organismes français, chargés d'élaborer une politique nationale d'information et de proposer une alternative à cette situation de quasi monopole, virent le jour.

Le graphique 2, recense selon leurs ministères d'appartenance, les structures qui depuis 1945 veillèrent à la conservation, au développement et au traitement de la mémoire collective. Confrontées à l'introduction de l'informatique dans la société à la fin des années soixante-dix, ces structures eurent à traiter le problème de l'informatisation des données dans une optique de gestion patrimoniale — cas de la plupart des bibliothèques — ou dans une perspective de diffusion et de mise en commun de l'information scientifique — mission plutôt attribuée aux organismes de recherche. Ces structures relevaient principalement des ministères chargés de la Recherche et de l'Éducation nationale¹⁶⁴.

Le décret du 18 août 1945 fut l'acte de naissance de la première d'entre elles, la Direction des Bibliothèques de France. Rattachée au ministère de l'Éducation nationale, elle fut placée, dès sa création, sous l'autorité de Julien Cain, Administrateur de la Bibliothèque nationale¹⁶⁵. Ce dernier s'attacha à moderniser les structures et à normaliser les pratiques professionnelles. Il eut notamment à assumer le développement des bibliothèques universitaires rendu nécessaire par la croissance rapide du nombre d'étudiants et obtint qu'un programme de construction soit inscrit dans le Quatrième plan national (1962-1965). Il réussit également à doter l'ensemble des bibliothèques françaises d'outils de travail collectifs. C'est ainsi que furent lancés successivement le "Catalogue collectif des ouvrages étrangers (CCOE)" en 1952 et l'"Inventaire permanent des périodiques étrangers en cours (IPPEC)" l'année suivante. Les bibliothèques universitaires constituèrent l'échelon de collecte locale de ces deux catalogues, coordonnés par la Bibliothèque nationale. La bibliothèque et le centre de documentation de l'IHEAL participèrent à ces deux opérations, premiers exemples de travail en réseau.

En 1959 une première étape dans la prise de conscience d'une nécessaire organisation au plan national de l'information eut lieu avec la constitution auprès de la Délégation générale de la recherche scientifique et technique du Comité d'études de documentation (CED)¹⁶⁶. L'objectif de ce Comité était l'examen des moyens qui pouvaient permettre d'améliorer "en quantité, qualité et rapidité" les informations scientifiques mises à la disposition des chercheurs, professeurs, experts, conseillers scientifiques ou industriels travaillant au progrès de l'économie, de la défense ou de la culture nationales. En 1963, date de sa dissolution, le CED présenta les conclusions de ses travaux dans un rapport connu sous le nom de Rapport Boutry¹⁶⁷. Ce rapport insistait sur la nécessité

d'organiser l'information scientifique au plan national. Ce n'est qu'en 1968 que le Comité national de documentation scientifique et technique (CNDST) lui succéda¹⁶⁸. En 1969, des spécialistes de l'information participèrent, au sein de la Commission de la recherche, à la préparation du Sixième plan national (1970-1973). Les conclusions de ce groupe de travail (GR 5) confirmèrent les orientations que le Rapport Boutry avaient mises au jour, six ans auparavant.

Le Bureau national de l'information scientifique et technique (BNIST) créé le 5 février 1973 auprès du ministère de la Recherche fut le véritable coup d'envoi d'une opération visant clairement à définir et mettre en oeuvre une politique nationale d'information scientifique et technique. Il devait en particulier coordonner l'action des organismes spécialisés français, promouvoir des actions susceptibles de renforcer les moyens d'information scientifique et technique, susciter les recherches en sciences de l'information dans le cadre d'une politique nationale, favoriser la normalisation et soutenir les mesures de nature à assurer la formation des spécialistes et des personnels¹⁶⁹.

Parallèlement, au ministère de l'Éducation nationale, la Direction des bibliothèques et de la lecture publique (DBLP), était confrontée, elle aussi, à l'évolution technologique rendue nécessaire à la fois par la croissance du nombre de documents et par celle du nombre des utilisateurs. Elle avait mis sur pied un Bureau d'automatisation des bibliothèques (BAB) en 1971 dont la tâche essentielle consistait à automatiser la "Bibliographie de la France". Le BAB fut bientôt financé en grande partie par le BNIST sur des contrats de recherche, conformément à la mission de ce dernier. Lorsqu'en 1975 la Direction des bibliothèques et de la lecture publique fut démantelée¹⁷⁰, le CETIB (Centre d'études des techniques d'informatisation des bibliothèques) remplaça le BAB, puis fut remplacé l'année suivante par la DICA (Division de la coopération et de l'automatisation). Ces deux structures avaient attiré l'attention des bibliothèques universitaires sur l'importance qu'avaient l'informatisation et la diffusion de l'information. Il revint à l'Agence universitaire de documentation et d'information scientifique et technique (AUDIST) d'approfondir ce travail de sensibilisation¹⁷¹. Cette agence, créée par un arrêté du 2 octobre 1978 du Ministre des Universités, était un "centre technique de coopération interdisciplinaire entre les bibliothèques" dirigé par Jacques-Émile Dubois¹⁷². Dans le cadre de la politique nationale de développement de l'information scientifique et technique, elle fut un interlocuteur privilégié du BNIST puis, à partir de 1979, de la Mission interministérielle de l'information scientifique et technique (MIDIST).

Au moment où le Ministre des Universités lançait l'AUDIST, la conjoncture nationale était favorable à une vaste politique en faveur de l'information scientifique et technique. Le 9 novembre 1977, le Conseil des ministres avait évoqué pour la première fois cette question. Pierre Aigrain, alors secrétaire d'État à la recherche et Alexis Dejou furent chargés d'un rapport sur les mesures à prendre pour assurer au pays la maîtrise de son information. Ils recommandèrent aux pouvoirs publics des réformes de structure et des mesures visant en particulier

"l'exploitation sur le territoire national des principaux systèmes bibliographiques nécessaires aux utilisateurs par la mise en place d'un serveur central".

Il fallut cependant quelques mois avant que cette recommandation puisse être mise en oeuvre¹⁷³. Le rapport Aigrain-Dejou qui défendit en termes d'indépendance nationale la nécessité d'une politique volontariste d'information scientifique et technique eut comme conséquence le passage du Bureau national d'information scientifique et technique à une structure plus large, dotée de moyens d'incitation spécifiques et bénéficiant d'un statut interministériel¹⁷⁴. La Mission interministérielle de l'information scientifique et technique (MIDIST) fut créée par le Conseil des ministres en septembre 1979¹⁷⁵.

De nouvelles missions lui furent imparties : "étudier et proposer au gouvernement les orientations de la politique nationale dans le domaine de l'information scientifique et technique, animer l'action des ministères et des organismes intéressés et assurer la cohérence de celle-ci, promouvoir toute action d'intérêt commun de nature à renforcer les moyens d'information scientifique et technique, veiller à la compatibilité technologique des banques de données et des réseaux et définir les normes minimales auxquels ceux-ci doivent satisfaire"¹⁷⁶.

Le BNIST fut englobé dans la nouvelle mission où l'on retrouva ses principaux animateurs : Jacques Michel, Serge Chambaud, Marie-France Morin. Jacques Michel, directeur du BNIST fut de 1979 à 1981 le premier directeur de la MIDIST. Un soutien actif à la constitution du serveur Questel et une incitation à la constitution de banques de données furent les deux axes principaux de sa direction¹⁷⁷.

De 1981 à 1985, Bernard Cassen assumait la direction de la Mission présidée par Jean-Pierre Kahane. Guy Martinière, latino-américaniste spécialisé sur le Brésil fut recruté comme "adjoint au chef". Les objectifs assignés à cette deuxième direction furent de doter la France d'un outil moderne de diffusion qui permette de maîtriser les flux nationaux d'information afin de donner accès à l'information scientifique et technique sur le territoire national et être compétitif sur le marché international des banques de données. Une action particulière fut menée en matière de formation et de sensibilisation à l'information¹⁷⁸.

Parmi les principaux partenaires de la MIDIST au ministère de l'Éducation nationale, la Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique (DBMIST) était née, en mars 1982, de la fusion du Service des bibliothèques (1975-1982) et de la Direction de l'information scientifique et technique (DIST) — qui resta une année seulement en fonction (janvier 1981-février 1982)¹⁷⁹. Cette dernière, dirigée par Denis Varloot et où Serge Chambaud qui avait quitté la MIDIST, jouait un rôle-clé dans le domaine des banques de données, s'était appliquée à enquêter sur les besoins des bibliothèques en matière d'informatisation. Elle avait développé les équipements informatiques et mis un accent particulier sur la formation des personnels. Sous la direction de Denis Varloot, la DBMIST relança l'informatisation des bibliothèques universitaires, créa des banques de données, multiplia les actions de formation et mit en oeuvre des catalogues collectifs de périodiques et d'ouvrages¹⁸⁰. Elle travailla essentiellement à une meilleure intégration du dispositif d'information scientifique à la communauté universitaire. L'adoption le 26 janvier 1984 de la loi sur l'enseignement supérieur inscrivait pour la première

re fois l'information scientifique et technique dans les missions et les structures de l'Université. La DBMIST veilla à la mise en place dans les universités françaises des Services commun de documentation (SCD).

La MIDIST fut supprimée en 1985. Au ministère de la Recherche, la Délégation à l'information, la communication et la culture scientifique et technique (DIXIT) lui succéda. Elle reçut aussi les attributions de la Commission de l'information et de la communication (CIC), créée en 1983 et s'efforça de reprendre certaines missions abandonnées lors du démantèlement de la MIDIST¹⁸¹. Ce fut le cas, en particulier, du secteur des banques de données de l'industrie et du commerce¹⁸². Afin de renforcer l'action des pouvoirs publics et de favoriser la création de pôles fédérateurs thématiques, de former à l'information et de développer la recherche sur l'information, cette délégation fut restructurée après trois années de fonctionnement. Elle devint la Délégation à l'information scientifique et technique (DIST) en 1989.

L'année suivante, un changement de structure intervenait également au ministère de l'Éducation nationale. La DBMIST fut supprimée en 1990 et Daniel Renoult travailla dans le cadre de la nouvelle Direction de la programmation et du développement universitaire (DPDU). Son action consista à développer la coordination documentaire et les actions de formation afin de moderniser les bibliothèques et rattraper les retards accumulés dans l'informatisation.

Ces diverses structures, malgré la volonté affichée de la plupart d'entre elles, n'avaient pas réussi à doter le pays d'une politique d'information globale. À une démarche volontariste pour le développement d'une politique nationale d'information scientifique et technique (1973 à 1985) succéda une période de désengagement des pouvoirs publics en la matière qui affecta les financements et se caractérisa par l'absence de coordination à l'échelon national¹⁸³.

Le 14 mars 1985 lors d'un colloque consacré aux politiques nationales d'information à Bruxelles, Jean Meyriat posait la question "La France a-t-elle une politique de l'information ?"¹⁸⁴. En décrivant une situation complètement éclatée où aucun organisme n'avait la possibilité d'intervenir globalement sur le marché national de l'information, il déplorait l'absence d'une structure nationale pouvant jouer un rôle fédérateur ou coordinateur de la multitude des expériences menées dans tous les secteurs d'activité. Au bout du compte la "non-politique de l'information" de la France aboutissait à une situation où les gaspillages de moyens cohabitaient avec l'impossibilité d'une utilisation optimale des ressources¹⁸⁵. Cette situation dénoncée par Jean Meyriat conduisit un groupe de travail inter-associations d'archivistes, de bibliothécaires, de conservateurs et de documentalistes à présenter, en janvier 1986, un texte dirigé aux pouvoirs publics et intitulé "Pour une politique documentaire nationale"¹⁸⁶. Ce texte assorti de demandes, de recommandations et de propositions portait sur dix chapitres : le tissu documentaire français, l'accès du public à la documentation, la législation et la réglementation, l'économie des services d'information, les nouvelles technologies, la recherche en sciences de l'information, la formation des professionnels, la formation des utilisateurs, la coopération internationale, les structures de décision et de concertation. Les professionnels des associations impliquées dans ce groupe déclaraient :

“Nous voudrions que le travail que nous fournissons et les initiatives que nous prenons ne soient pas des actes individuels, accomplis seulement pour le bénéfice de nos employeurs respectifs, mais qu'ils contribuent à la réalisation d'une ambition nationale explicite. Nous voudrions que les intérêts de l'information et de sa diffusion soient pris en compte lorsqu'ils risquent d'être affectés par les décisions des pouvoirs publics, des administrations, des entreprises, des partenaires sociaux. Nous voudrions que les principes devant orienter le développement du secteur de l'information soient démocratiquement débattus et acceptés par un accord aussi large que possible afin que puissent s'en inspirer et s'y référer tous ceux qui travaillent dans ce secteur”¹⁸⁷.

En 1988, François Mitterrand fit inscrire la construction à Paris d'une très grande bibliothèque (TGB) sur la liste des grands travaux de la République. La même année, le CNRS se dotait à grands frais d'un Institut national de l'information scientifique et technique (INIST) et commençait le démantèlement de ces centres de documentation (CDST et CDSH). Le lancement de ces deux institutions pourvues de moyens technologiques modernes allaient contribuer, dans leurs secteurs d'influence, à modifier le paysage de l'information.

Le 23 octobre 1989, la création du Conseil supérieur des Bibliothèques auprès des ministres de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Culture concrétisait une coordination interministérielle afin d'homogénéiser les diverses actions appliquées à l'ensemble des bibliothèques de France (bibliothèques de lecture publique, bibliothèques universitaires et bibliothèques nationales)¹⁸⁸.

Malgré les grandes réalisations, au début des années quatre-vingt-dix, la politique d'information nationale souhaitée par la plus grande partie des professionnels se faisait encore attendre et le manque de cohésion entre les différentes unités documentaires du pays était cruellement ressenti. Issus de secteurs d'activité différents, les bibliothèques et les centres de documentation pour la plupart d'entre eux, poursuivaient leur développement selon des logiques individuelles. La “suppression brutale” en 1990 de la DBMIST¹⁸⁹ — qui avait oeuvré pour la rationalisation des pratiques documentaires au sein de l'université — confortait encore plus les professionnels dans leur déception. Force était de constater que le problème ne se posait plus de la même manière. Le développement de l'Europe obligeait à des révisions au plan du thème de l'indépendance nationale. L'informatisation de la société entraînait dans une phase de rapide expansion. Le succès du minitel en France, le développement du parc des micro-ordinateurs, l'apparition de nouveaux supports de stockage de l'information et la percée des réseaux électroniques allaient poser le problème de l'information scientifique dans des termes radicalement différents¹⁹⁰. Avec les progrès réalisés sur les outils de traitement, les métiers de l'information subissaient eux aussi des mutations importantes.

Quels effets eut cette évolution des cadres de l'information scientifique et technique dans le secteur latino-américaniste ?

Les bibliothèques et centres de documentation publics qui consacrent une partie de leur information à l'Amérique latine évoluèrent en fonction des politiques mises en place par leurs ministères d'appartenance. Les structures d'information relevant des organismes de solidarité internationale se développè-

rent, quant à elles, selon des logiques particulières. Le secteur dirigé par le Centre national de la recherche scientifique nous intéresse plus particulièrement dans ce travail, car il avait permis l'émergence d'un réseau documentaire spécifique : le Réseau documentaire Amérique latine. Ce dernier fut fondé avec la mission explicite de mise à la disposition de la communauté scientifique spécialisée de l'information scientifique et technique disponible en France. Une de ses premières actions fut de créer en 1980 auprès du Centre de documentation Sciences humaines (CDSH) une banque de données spécifique afin de recenser la production scientifique nationale du domaine. Cette banque de données fut bientôt complétée par d'autres produits complémentaires permettant d'identifier les sources d'information spécialisée existant en France (*Guide des bases de données économiques et sociales* en 1981 ; *Catalogue collectif de périodiques sur l'Amérique latine disponibles en France* en 1982 ; *Répertoire de recherches latino-américanistes en France* en 1982).

En mai 1983, le GRECO 26 et l'Institut des hautes études de l'Amérique latine, stimulés par la politique mise en place par le nouveau ministère de la Recherche organisaient les États généraux de la recherche et de l'enseignement sur l'Amérique latine en France qui accueillirent à Paris plus de 850 spécialistes (chercheurs, enseignants-chercheurs, acteurs des relations France-Amérique latine)¹⁹¹. Dans cette manifestation soutenue par différents ministères (Recherche, Éducation nationale, Affaires étrangères), la Mission interministérielle de l'information scientifique et technique joua un rôle particulier dans son domaine d'intervention. Sous l'impulsion de Guy Martinière, Adjoint au Chef de Mission — et latino-américaniste — les professionnels de l'aire culturelle se rencontrèrent pour la première fois et partagèrent leurs expériences¹⁹². La MIDIST, coordonnait la Commission IV de ce colloque consacrée à l'"Information scientifique et culturelle". Les objectifs de cette commission étaient clairement explicités par le coordinateur :

"Mieux connaître l'Amérique latine constitue l'objectif principal des États généraux sur les études latino-américaines en France. Mais peut-on connaître l'Amérique latine sans espérer mieux faire connaître ce continent en assurant une information scientifique et culturelle à la mesure d'un tel enjeu ? La communauté scientifique travaillant à mieux connaître, en France, l'Amérique latine est-elle à même d'utiliser toutes les ressources découlant de ces nouvelles missions dégagées par les lois d'orientation pour la recherche et pour l'enseignement supérieur, qui accordent à l'élaboration d'informations scientifiques et culturelles et à la diffusion de ces informations parmi les spécialistes et vers le grand public une place de choix ?"¹⁹³

Quatre sous-commissions permettaient de réfléchir à des problèmes qui apparaissaient indispensables : l'accès aux sources et documents et aux données, l'examen de la situation du français comme langue scientifique dans le monde et la situation de l'espagnol et du portugais en France, la politique de diffusion des travaux écrits, la coopération entre les professionnels de la communication et les chercheurs¹⁹⁴. Une fois posés, ils permettaient d'appeler la communauté scientifique à assumer ses responsabilités en matière de production d'information en collaboration avec les professionnels de la communication.

La sous-commission 1 de ce colloque "Documentation et banques de données" fut présidée par Michel Henry, président du Groupement français de producteurs de bases et banques de données. Jean Meyriat de la Fondation nationale des sciences politiques, Claude Bataillon et Daniel Pouyllau du CNRS et Philippe Climent de la MIDIST en furent les rapporteurs.

Quatre thèmes principaux furent abordés : les fonds documentaires et les bibliothèques spécialisées sur l'Amérique latine en France¹⁹⁵ ; la situation de la documentation sur l'Amérique latine en France¹⁹⁶ ; la mise en place d'une politique franco-mexicaine de l'édition et de la documentation¹⁹⁷ ; la coopération entre la France et l'Amérique latine dans le domaine des bases et banques de données¹⁹⁸.

Les rapporteurs, après avoir débattu ces thèmes avec l'ensemble des acteurs de l'information scientifique, dressèrent un bilan et firent des propositions. Daniel Pouyllau, porte-parole des acteurs de terrain, insistait particulièrement sur ce point :

"Il est vivement souhaitable que ces États généraux soient un lieu de réflexion sur la documentation, mais il faut aussi que notre assemblée tire des conclusions afin de pouvoir dresser un programme d'actions concertées pour les mois et années à venir"¹⁹⁹.

Dix-huit propositions issues de cette sous-commission furent énoncées. Elles s'organisaient selon trois axes : renforcer les structures de coopération entre organismes français, resserrer la coopération avec l'Amérique latine pour la documentation et les banques de données, améliorer la connaissance des travaux et de la documentation de l'Amérique latine. Dans la décennie qui suivit, les latino-américanistes français s'appliquèrent à observer ce programme, avec des résultats inégaux. Il convient cependant de souligner que leur expérience coopérative permit d'exporter en Europe, le modèle d'information scientifique développé par le Réseau Amérique latine. Lancée en 1988, la coopération européenne aboutit, l'année suivante, à la création du Réseau européen d'information et de documentation sur l'Amérique latine (REDIAL). Les équipes françaises spécialisées disposaient désormais d'une structure européenne pour développer de nouvelles actions documentaires et valoriser la production scientifique nationale sur de nouveaux marchés.

NOTES

- ¹ "Latin American Studies in France are among the best three or four in Europe. They offer high level teaching and research (often in multidisciplinary teams) at all university levels, although they are not well balanced between the social sciences and humanities (history, geography, literature and anthropology contain 75 per cent of French Latin Americanists. [...] Among the factors that explain the high development of field in France are : a long tradition of scholarly interest in and French cultural influence on Latin America ; state support for the development of interdisciplinary institutes since mid-1950s ; business and trade connections which have spurred interest in the fields outside of the humanities (e.g., Economics) ; personal involvement of influential French intellectuals in ideological, political or agricultural struggles of Latin American societies (e.g. Sartre, Dumont, Debray), [...]" etc. Cf. Carmelo Mesa-Lago and Sandra E. Miller, Shirley A. Kregar (collab.), *Latin American studies in Europe*, s.l., Tinker Foundation Incorporated, [1979], pp. 46-47.
- ² Angel Marvaud, "La France en Amérique latine : Saurons nous retrouver la place que nous avons perdue ?" in *Le Monde*, 9 novembre 1947.
- ³ Angel Marvaud, *idem*.
- ⁴ Angel Marvaud, *ibidem*.
- ⁵ Angel Marvaud, "La France en Amérique latine", *op. cit.* ; Gilles Matthieu, dans son ouvrage *Une ambition sud-américaine. Politique culturelle de la France (1914-1940)*. Préface de Jean Marc Delaunay, Paris, L'Harmattan, 1991, montre ce que fut l'expansion culturelle de la France avant la Seconde Guerre mondiale.
- ⁶ Gilles Matthieu, cite des statistiques d'emprunt de livres de la fin du XIXe et du début du XXe siècle qui témoignent de cela. Cf. *Une ambition sud-américaine*. *op. cit.*, pp. 41-43.
- ⁷ Camille Cléau fut porté, en 1855, à la direction de la Bibliothèque Impériale de Rio de Janeiro (ancien nom de la Bibliothèque Nationale du Brésil) par Pedro II, fasciné par la culture française ; Paul Groussac, fondateur de l'École Nationale de Tucumán, fut nommé, en 1885, directeur de la Bibliothèque Nationale de Buenos Aires, poste qu'il occupa pendant plus de quarante ans. Cf. Paul Groussac, *Noticia histórica sobre la Biblioteca de Buenos Aires (1810-1901), edición conmemorativa de su instalación en el nuevo edificio inaugurado el 27 de diciembre de 1901*. Buenos Aires, Impr. de Coni, 1901, 63 p. Voir aussi dans la *Revue de l'Amérique latine* : Georges Lecomte "Hommage à Paul Groussac", janvier 1926, pp. 1-9 ; Alfonso Reyes, "Hommage à Paul Groussac", janvier 1926, pp. 1-4 ; Raymond Ronze "L'oeuvre de Paul Groussac, janvier 1926, pp. 10-13 ; Juan Pablo Echagüe, "Paul Groussac, ambassadeur de la culture française", septembre 1929, pp. 201-205.
- ⁸ Charles Lesca dans un article concernant "La librairie française en Amérique latine" in *Bulletin de l'Amérique latine*, mars-avril 1918, pp. 204-209, déclare : "Après la Belgique et la Suisse, pays francophones, c'est la République argentine qui consomme le plus de livres français. Parmi les autres pays latins d'Amérique, nous trouvons le Chili à la cinquième place de la clientèle mondiale de la librairie française, la Colombie et le Brésil respectivement à la septième et la neuvième place".
- ⁹ Parmi les commentateurs de son oeuvre il convient de citer Guy Martinière et Jacques Chonchol, *L'Amérique latine et le latinoaméricanisme*, *op. cit.* et Gilles Matthieu, *Une ambition sud-américaine*. *op. cit.*
- ¹⁰ La revue du Groupement, tout au long de sa vie éditoriale, relate les événements relatifs aux créations, fonctionnements, coûts, nombre d'élèves, nomination de professeurs, etc. des divers établissements français ouverts en Amérique latine.
- ¹¹ Rappelons que le 5 avril 1909, Anatole France, célèbre en Sorbonne le "génie latin" avant de s'embarquer pour l'Argentine, l'Uruguay et le Brésil.
- ¹² Gabriel Hanotaux, *Le Comité France-Amérique. Son activité de 1909 à 1920, Bibliothèque du Comité France-Amérique*, 35 p. Ce comité publiera une revue avec ces objectifs précis : *France-Amérique. Revue mensuelle du Comité France-Amérique de 1911 à 1922*. Dans cette période, d'autres revues jouèrent un rôle de diffusion de la pensée française dans la région notamment le *Bulletin et la Revue de l'Alliance française* publiés respectivement de 1913 à 1919 et de 1920 à 1941.
- ¹³ Rapporté par Charles Lesca dans un article intitulé "Histoire d'une revue" in *Hommage à Ernest Martinenche (Études hispaniques et américaines)*, Paris, Éd. d'Artrey, 1939, p. 430.
- ¹⁴ Charles Lesca, "Les oeuvres américaines de Paris. le Groupement des universités et des grandes écoles de France pour les relations avec l'Amérique latine" in *France-Amérique*, p. 103, août 1912, pp. 103-106. Cité par Guy Martinière, *Aspects de la coopération franco-brésilienne*, *op. cit.* p. 55.
- ¹⁵ Le Groupement en la personne d'Ernest Martinenche, titulaire de l'enseignement d'espagnol (son poste parisien, créé en 1906, sera transformé en chaire en 1919) de l'Université de Paris, bénéficiait de la récente réorganisation de l'enseignement des langues vivantes en France, et plus particulièrement de celui de l'espagnol.
- ¹⁶ Ce livret sera traduit en espagnol et en portugais

- en 1912. L'organe du Groupement éclaire en détail sur les multiples activités développées voir à ce sujet les rapports d'Ernest Martinenche, "L'action du Groupement [respectivement] : en 1909, en 1910, en 1911, en 1912 et depuis sa fondation jusqu'à la fin de l'année 1913" in *Bulletin de la Bibliothèque Américaine*, [respectivement] : juin 1910 pp. 3-8; avril 1911, pp. 257-263; avril 1912, pp. 193-197; juin 1913, pp. 257-262 et mai-juillet 1914, pp. 225-231.
- 17 Le premier nom de l'IFEA était "Centre français d'études andines".
- 18 Jacques Chonchol et Guy Martinière, *L'Amérique latine et le latino-américanisme en France*, Paris, L'Harmattan, 1985, pp. 91-109.
- 19 Voir : "Les organismes", parag. V, p. 240, "La Maison de l'Amérique latine à Paris" in *Encyclopédie de l'Amérique latine politique, économique culturelle*. Préface d'Édouard Bonnefous, Paris, PUF, 1954, 628 p.
- 20 Cette structure eut une durée de vie importante puisque ce n'est qu'à la fin de 1994, qu'elle fut dissoute.
- 21 Voir : "Les organismes", parag. IV, p. 239, "Le Groupe parlementaire France-Amérique latine" in *Encyclopédie de l'Amérique latine politique, économique culturelle*. op. cit.
- 22 Jacques Chonchol et Guy Martinière, *L'Amérique latine et le latino-américanisme*, op. cit. p. 125.
- 23 Pierre Cabanes, "Dans la perspective du Troisième Congrès de l'Union latine" in *Horizons latins*, avril-mai 1973, n° 27.
- 24 Dans l'introduction de sa thèse, *La conquête spirituelle du Mexique, essai sur l'apostolat et les méthodes missionnaires des ordres mendiants de la Nouvelle Espagne de 1523-24 à 1572*, Paris, Institut d'ethnologie, 1933, XIX-396 p. (Travaux et Mémoires de l'Institut d'ethnologie, 20), Robert Ricard, premier hispaniste français voué à l'américanisme, regrettait en 1932 l'état inorganique des études hispano-américaines. Il déclarait notamment : "Nous ne dissimulons pas les insuffisances de l'étude que nous présentons au public. Nous croyons cependant que nous avons droit à l'indulgence du lecteur, si celui-ci veut bien tenir compte des 'conditions déplorables' pour reprendre l'expression nullement excessive de M. Marcel Bataillon, dans lesquelles travaillent les hispanistes et, ajouterons-nous les américanistes. Pour les études américaines, en particulier on se heurte perpétuellement à l'extrême dispersion des matériaux et des publications qui empêche trop souvent les historiens d'un des continents de connaître et d'utiliser les recherches entreprises dans l'autre. C'est peut-être à ces difficultés qu'il faut attribuer la rareté des ouvrages consacrés en France à l'histoire coloniale de l'Amérique espagnole. Sauf la thèse, déjà ancienne, de M. Jules Humbert sur les origines vénézuéliennes (Bordeaux-Paris, 1905), nous ne voyons aucun travail du même ordre que celui que nous publions ici". Quinze ans après la situation sur ce plan n'avait guère changé.
- 25 Pierre Daix dans la biographie qu'il consacre à Fernand Braudel (*Braudel*, Paris, Flammarion, 1995, pp. 220 et suivantes) rappelle que le grand historien assura à la demande de Pierre Renouvin les leçons consacrées, en Sorbonne, à l'Amérique latine. Cet enseignement fut un choc pour les agrégatifs tant la manière de Braudel était singulière. Frédéric Mauro témoigne : "Ce fut un éblouissement... c'était littéralement brillant... Il avait voyagé. Il nous découvrait les nouvelles dimensions de l'histoire : l'espace. Et sa première leçon fut, je pense l'espace américain entre 1750 et 1825 ; la conjoncture qui rejetait les événements dans la pénombre ; et les structures, les structures surtout. [...] L'effet était d'autant plus merveilleux qu'après six ans de guerre et d'occupation, Braudel nous apportait une énorme bouffée d'air de l'extérieur. le fait même de prononcer les lieux étrangers dans la langue étrangère elle-même au lieu de les franciser était un procédé pour lui, un ravissement pour nous". Cette fascination de Frédéric Mauro fut partagée par ses prestigieux condisciples Marc Ferro et Pierre Chaunu.
- 26 Cf. Giuliana Gemelli, *Fernand Braudel*, Paris, Odile Jacob, 1995 p. 64.
- 27 Jacques Lafaye insiste sur l'importance de ce voyage dans l'évolution de l'oeuvre de Marcel Bataillon. "El estudio de Hispanoamérica en Francia" in *Arbor, ciencia, pensamiento y cultura*, Tome CII, n°400, avril 1979 pp. 85 [541]- 100 [556]. Marcel Bataillon revient lui-même sur ce voyage p. VII de l'introduction qu'il signe pour présenter un recueil de ses travaux sur Las Casas : "Pour aider à faire de moi un lascasien, il fallut aussi que, peu avant de partir pour l'Amérique le 'seiziémiste' que j'étais eût, grâce à Silvio Zavala, la révélation de Vasco de Quiroga, disciple de Thomas More et défenseur, comme Las Casas, des Indiens contre l'esclavage. Au cours d'un voyage de plusieurs mois, je vis, en 1948, les Indiens de la région de Pátzcuaro, où la mémoire de Don Vasco est toujours vénérée ; ceux des parages d'Atitlán et de Chichicastenango, par où Las Casas et ses compagnons missionnaires approchèrent la Tierra de Guerra qu'ils allaient changer en Vera Paz ; ceux du Cuzco et ceux de Machu Picchu qui fut peut-être le refuge de l'Inca rebelle de Vilcabamba. La vie de Las Casas et ses écrits se lièrent indissolublement pour moi, à cette Amérique qui, aujourd'hui encore, garde un visage indien, et qui parle espagnol". Cf. "Introduction", in *Études sur Bartolomé de Las Casas* réunies avec la collaboration de Raymond Marcus, Paris, Centre de recherches de l'Institut d'études hispaniques, 1965 (Thèses, mémoires et travaux n°5).
- 28 Depuis le 4 décembre 1945, date de sa leçon

- inaugurale, Marcel Bataillon occupait la Chaire de langue et littérature de la Péninsule ibérique et de l'Amérique latine au Collège de France. Il se livra lors de sa leçon inaugurale à l'inventaire de l'héritage légué à la nouvelle chaire par un siècle de travaux consacrés à la langue et à la littérature de la Péninsule ibérique et rendit un hommage particulier aux hispanistes français. Dans son recueil *Études sur Bartolomé de Las Casas* (p. VII de l'introduction) que le titre même de sa chaire avait été conçu "en préjugant de [son] intérêt pour l'Amérique". Cet intérêt, nous l'avons vu, s'amplifia après le voyage de 1948.
- 29 Marcel Bataillon, "Notre hispanisme devant l'Amérique" in *Les Langues néo-latines*, n°112, 43e année, février-juin 1949, pp. 1-7.
- 30 Jacques Lafaye, André Saint-Lu, Pierre Duviols, Alain Milhou, Raymond Marcus seront parmi les premiers hispanistes à suivre Marcel Bataillon dans cette voie. (Cf. Jacques Lafaye, "El estudio de Hispanoamérica en Francia", *op. cit.*).
- 31 Silvio Zavala, *Guía de instituciones que cultivan la historia de América*, México, Instituto panamericano de geografía e historia - Comisión de historia, 1949, 231 p.
- 32 Fernand Braudel, "Où étudie-t-on l'histoire des Amériques" in *Annales ESC*, 1951, n°6, p. 91.
- 33 Fernand Braudel était très préoccupé par l'Amérique latine depuis son séjour au Brésil. Giuliana Gemelli, dans l'ouvrage qu'elle lui consacre rappelle que du point de vue de l'enseignement "les années qui précédèrent le Second conflit mondial et celles qui suivirent virent aussi Braudel se concentrer tout particulièrement sur des sujets historiographiques concernant le Brésil et l'Amérique latine. Son engagement dans cette direction est particulièrement évident tout de suite après la guerre". Cf. Giuliana Gemelli, *Fernand Braudel*, *op. cit.* pp. 64-65.
- 34 En 1970, François Chevalier occupa cette chaire rattachée à l'Université de Paris I, après que la loi d'orientation et de recherche de 1968 d'Edgar Faure eut réorganisé l'Université de Paris.
- 35 Jacques Chonchol et Guy Martinière, in *L'Amérique latine et le latino-américanisme*, *op. cit.* reviennent longuement sur cette création. Ils montrent comment la décision de création d'un Institut consacré à l'étude de l'Amérique latine fut longuement mûrie. En effet, le Conseil de l'Université de Paris avait adopté en sa séance du 11 février 1952, sur proposition de Jean Sarrailh, la décision de créer l'Institut des hautes études de l'Amérique latine. Ratifiée en Conseil des ministres, cette création fut approuvée dans l'enthousiasme par la plupart des ambassadeurs d'Amérique latine en poste à Paris.
- 36 Cité par Jacques Chonchol, "L'Institut des hautes études de l'Amérique latine" in *Pierre Monbeig, un géographe pionnier*, *op. cit.* p. 181.
- 37 Édouard Bonnefous, dir., Pierre Gerbet, coord., *Encyclopédie de l'Amérique latine politique, économique culturelle*. Préface d'Édouard Bonnefous, Paris, PUF, 1954, 628 p. On y trouve des contributions de : Paul Arbousse-Bastide, Louis Baudin, Roger Bastide, Jean Borde, Marc Bouloiseau, Igor Bousset, Jean Cassou, François Chevalier, Pierre Deffontaines, René Durand, Henry Lavachery, Jean Meyriat, Jacques Oudiette, Marc Pieyre, Georges Poussot, Georges Raeders, Georges Sachs, Abelardo Saenz, Filoteo Samaniego, Jacques Soustelle, Michel de Toro, Jean Touchard, Angel Trapero-Ballesteros, Jean Vellard, Auguste Viatte, Jean Viet, Alberto Zerega-Fombona.
- 38 Frédéric Mauro rappelle que "l'élaboration d'une politique française à l'égard de l'Amérique latine" était "un des objectifs que s'était assigné l'Institut des hautes études de l'Amérique latine lors de sa fondation". Cf. Frédéric Mauro, "Les études historiques françaises sur l'Amérique latine, 1945-1990" in *Cahiers des Amériques latines*, 1990, n°9, p. 108.
- 39 Cf. "La France dans le monde" in *Cahiers français d'information*, 15 mars 1955, p. 23.
- 40 "Pierre Monbeig et le CNRS", un entretien avec Jean-François Picard, in *Pierre Monbeig, un géographe pionnier*, *op. cit.* p. 194. Pierre Monbeig ajoute "Comme Jean Sarrailh n'avait aucune affection pour l'Espagne franquiste, il faisait un transfert d'affection pour l'Espagne sur l'Amérique latine". Cette "affection" conduisit le fondateur à confier son Institut à des personnes de confiance : la propre fille de Jean Sarrailh devenait secrétaire générale, et la fille de Marcel Bataillon prenait en charge la bibliothèque. Avant la nomination de Pierre Monbeig, Raymond Ronze et Jean Sarrailh veillaient eux-mêmes à l'évolution du nouvel institut (Entretien avec Ramón Safon, septembre 1991).
- 41 Pierre Monbeig, Professeur en mission auprès de l'Université de São Paulo (Brésil) de 1935 à 1946 fut successivement professeur de géographie physique et humaine (1935-1937) et de géographie humaine (1938-1946).
- 42 Claude Bataillon montre comment Pierre Monbeig tout au long de sa carrière, s'est appliqué à remettre en cause les cloisonnements universitaires. (Cf. "L'Amérique latine hispanophone" in *Pierre Monbeig, un géographe pionnier*, *op. cit.*, pp. 148-149).
- 43 Claude Bataillon, "L'Amérique latine hispanophone" in *Pierre Monbeig, un géographe pionnier*, *op. cit.*, p. 149.
- 44 Claude Bataillon, *idem*, p. 149.
- 45 Avant que ne soient inaugurées les options américanistes dans les départements d'espagnol des universités françaises, l'IHEAL avait organisé un cours de licence sur les Études latino-américaines autour de Paul Verdevoye, Léon Bourdon, Élie Lambert, Roger Bastide et

- Jacques Lafaye. Cf. "El estudio de Hispanoamérica en Francia" in *Arbor, ciencia, pensamiento y cultura*, op. cit. p. 91. Jean Pierre Berthe souligne par ailleurs : "Pierre Monbeig a développé à l'IHEAL les cours et séminaires d'histoire de l'Amérique latine, à une époque où une telle spécialisation était absente en tant que telle de l'enseignement supérieur français". Cf. "Les historiens" in *Pierre Monbeig, un géographe pionnier*, op. cit. pp. 211-212.
- 46 Citer l'ensemble des enseignants ou des conférenciers serait long et fastidieux. Retenons, avec Jacques Chonchol, et à titre d'exemple les noms de Francis Ruellan, de Pierre Chaunu, de François Chevalier, de Paul Verdevoye, de Roger Bastide, de François Bourricaud, d'Alain Touraine, de Michel Rochefort, de Charles Minguet, de Maria Isaura Pereira de Queiroz, de Celso Furtado, de Gaston Leduc, d'Yves Gibert, d'Olivier Dollfus, de Pablo Trumper. Parmi les conférenciers, l'IHEAL put recevoir German Arciniegas, Miguel Angel Asturias, Josué de Castro, Silvio Zavala, Jorge Luis Borges, Alejo Carpentier, Nicolas Guillén et Pablo Neruda. Citations à partir de : "L'Institut des hautes études de l'Amérique latine" in *Pierre Monbeig, un géographe pionnier*, op. cit., p. 182.
- 47 Tout au long de la direction de Pierre Monbeig, le passage par l'IHEAL était quasiment "obligé" pour les latino-américanistes ou les futurs latino-américanistes français. Romain Gaignard, fit le voyage à Paris avant de partir faire son terrain en Argentine (Entretien avec Romain Gaignard, 19 janvier 1995).
- 48 Claude Lévi-Strauss, *La vie familiale et sociale des Indiens Nambikwara*, Paris, Société des Americanistes, 1948 ; Roger Bastide *Brésil, terre des contrastes*, Paris, Hachette, 1948.
- 49 Pierre Monbeig soutint sa thèse en 1950 sur les *Pionniers et planteurs de l'État de São Paulo*. Elle fut publiée chez Armand Colin en 1952. En 1949 François Chevalier soutenait sa thèse sous le titre *La naissance des grands domaines au Mexique (XVIe-XVIIe siècles)*. Elle fut publiée en 1952 à l'Institut d'ethnologie sous le titre *La formation des grands domaines au Mexique. Terre et société aux XVIe et XVIIe siècles*.
- 50 Jacques Soustelle avait publié sa thèse *La famille Otomi-Pame du Mexique central*. à la veille de la guerre (1937), l'année même de sa soutenance : Institut d'ethnologie de Paris, XVI-559 p. (Travaux et mémoires de l'Institut d'ethnologie n°26).
- 51 Frédéric Mauro, "Les études historiques françaises sur l'Amérique latine, 1945-1990" in *Cahiers des Amériques latines*, 1990, n°9, p. 101.
- 52 La thèse de Pierre Chaunu (12 volumes en 8 tomes) fut publiée par Armand Colin : *Séville et l'Atlantique (1504-1650)*. Préface de Lucien Febvre. Partie statistique I à VII. Paris, Armand Colin 1955-1960, 8 tomes, in 8°. (École pratique des hautes études. VIe section. Centre de recherche historique. Portes, routes, trafics, VI). Elle fut également publiée avec le concours du SEVPEN en 1960 à l'IHEAL (Travaux et mémoires de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine, n°4). Des extraits du tome VIII et les graphiques du tome VII furent édités en 1977 chez Flammarion sous le titre *Séville et l'Amérique aux XVIe et XVIIe siècles*.
- La thèse de Frédéric Mauro *Le Portugal et l'Atlantique au XVIIe siècle (1570-1670)*. *Étude économique* fut publiée à Paris par le SEVPEN : [1960], 1127 p., ill., cartes. Cette thèse fit l'objet d'une seconde publication sous le titre *Le Portugal, le Brésil et l'Atlantique au XVIIe siècle (1570-1670)*. *Étude économique*, Paris, Fondation Gulbenkian, 1982, XVI-653 p., ill. graph.
- 53 Germain Bazin, *L'architecture religieuse baroque au Brésil*, Paris, Librairie Plon, 1956-1958, 2 vol., XII - 379 + 172 - XLVI p., 180 pl. h. t.
- 54 Jean Roche, *La colonisation allemande et le Rio Grande do Sul*, Paris, Institut des hautes études de l'Amérique latine, 1959, 702 p., cart., ill., 3 pl. h.t. (Travaux et mémoires de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine, n°3).
- 55 Outre les thèses de Pierre Chaunu et de Jean Roche, l'Institut des hautes études de l'Amérique latine, suivant en cela la tradition ouverte par l'Institut d'ethnologie de Paris, édita dans sa collection "Travaux et Mémoires" un nombre très important de ces thèses. Signalons, entre autres, les thèses de Michel Rochefort *Rapport entre la pluviosité et l'écoulement dans le Brésil sub-tropical et le Brésil tropical atlantique* (1958) ; Yvonne Beigbeder, *La région moyenne du Haut Rio Branco. Étude géomorphologique* (1959) ; Denis Clair Lambert, *Les inflations sud-américaines* (1960) ; Jacques Butterlin, *Géologie générale et régionale de la République d'Haïti* (1960) ; François Bourricaud, *Changements à Puno. Étude de sociologie andine* (1962), Paul Verdevoye, *Domingo Faustino Sarmiento, éducateur et publiciste* (1964).
- 56 Cité par Eugène Berg in *La politique internationale depuis 1955*, Paris, Economica, 1989, p. 48.
- 57 Thérèse Tréfeu, Mona Huerta, "Les centres de documentation sur le tiers monde et la mémoire du temps" in *Documentaliste-Sciences de l'information*, 1993, vol. 30 n°4-5, pp. 232-242.
- 58 Jean Lacouture, *Pierre Mendès France*, Paris, Seuil, 1981, p. 183, cité par Guy Martinière, "Pierre Mendès France et les relations France-Amérique latine" in *Pierre Mendès France et le rôle de la France dans le monde*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1991, pp. 383-416.
- 59 Hernán Santa Cruz dans "Le Conseil écono-

- mique et social et la CEPAL" in *Pierre Mendès France et le rôle de la France dans le monde*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1991, pp. 417-423, insiste sur l'influence qu'eut l'action de Pierre Mendès France dans les accords de San Francisco qui virent la création de la Charte des Nations Unies sur la sécurité collective contre l'agression mais aussi dans le domaine économique et social.
- 60 Raúl Prebisch, "Cinco etapas de mi pensamiento sobre el desarrollo" in Comisión económica para América Latina y el Caribe, *Raúl Prebisch: un aporte al estudio de su pensamiento*, Santiago du Chili, CEPAL, 1987, p. 13.
- 61 Samir Amin, *L'accumulation à l'échelle mondiale*, Paris, Maspéro, 1970.
- 62 Guy Martinière, "Pierre Mendès France et les relations France-Amérique latine", *op. cit.*, p. 401.
- 63 En 1946, Josué de Castro publiait au Brésil son essai *La géographie de la faim* traduit en français en 1949. En publiant sa *Géopolitique de la faim* (Paris, Éditions ouvrières, 1952), il faisait de la notion de faim, phénomène collectif caractérisé par la carence généralisée de certains éléments nutritifs, un concept capital pour la théorie du sous-développement.
- 64 *France-Observateur*, 14 août 1952. Cet hebdomadaire était alors dirigé alors par Claude Bourdet.
- 65 Yves Lacoste se livre à une exégèse de cette expression dans son ouvrage *Unité et diversité du tiers monde : des représentations planétaires aux stratégies de terrain*, Paris, Éditions de La Découverte, 1984.
- 66 Georges Balandier, Alfred Sauvy, coord., *Tiers monde : sous développement et développement*, Paris, Institut national d'études démographiques, 1956, 393 p. [Travaux de l'Institut national d'études démographiques, cahier n°27].
- 67 Revue *Tiers monde*, n° 1 (1-2), 1960 [ISSN 0040-7356].
- 68 Jacques Freyssinet, *Le concept de sous-développement*, Paris, Mouton, 1^{re} éd. 1966 ; 2^e éd. 1970, 368 p. (Publication de la Faculté de droit et des sciences économiques de Grenoble, collection du Centre de recherche économique et sociale, série "Économie de développement", vol. n°1).
- 69 Claude Robineau, dans "La notion de développement" (in *Bulletin des anthropologues*, juin 1985, pp. 25-31) montre l'évolution du concept: jusqu'à la Seconde Guerre mondiale on ne parlait que de *mise en valeur* des territoires coloniaux. Cette approche sera remplacée après la guerre par celle de *pays sous développés* d'où sortira la notion de *développement*.
- 70 Pierre Moussa, *Les nations prolétaires*, Paris, PUF, 1959, 201 p.
- 71 Michel Vernières, "Introduction" in Choquet, C., Dollfus, O., Le Roy, E., Vernières, M., dir. *État des savoirs sur le développement. Trois décennies de sciences sociales en langue française*, Paris, Karthala, p. 14.
- 72 Tel est, en effet, le titre qu'Odette Guitard donne à son ouvrage *Bandung et le réveil des anciens colonisés*, publié aux Presses universitaires de France.
- 73 Léopold S. Senghor, "Les nationalismes d'Outre-Mer et l'avenir des peuples de couleur" in *Encyclopédie française*, T. XX, cité par Eugène Berg, *op. cit.* p. 80.
- 74 Franz Fanon, *Les damnés de la terre*, préface de Jean-Paul Sartre, Paris, François Maspéro, 1961.
- 75 Gunnar Myrdal, *Théorie économique et pays sous-développés*, traduit de l'anglais par J. Chazelle, Paris, Présence africaine, 1959. Penseur de la social-démocratie suédoise, Gunnar Myrdal propose dans une perspective pluridisciplinaire une critique fondamentale de la science économique orthodoxe. Le jury Nobel couronnera l'ensemble de son oeuvre en 1974 par le prix Nobel d'économie.
- 76 Voir Philippe Hugon, "La pensée francophone en économie" in Choquet, C., Dollfus, O., Le Roy, E., Vernières, M., dir. *État des savoirs sur le développement*, *op. cit.*, p. 49.
- 77 Nous avons déjà cité plusieurs de ces titres. Nous pouvons en ajouter quelques autres [par ordre chronologique de parution] parmi ceux qui eurent le plus de retentissement : Jean Lacouture et Henri Baumier, *Le poids du tiers monde*, Paris, Arthaud, 1962 ; Gabriel Ardant, *Le monde en friches*, Paris, PUF, 1963 ; R. Gendarme, *La pauvreté des nations*, Paris, Cujas, 1963 ; A. Sauvy, *Malthus et les deux Marx, le problème de la famine et de la guerre*, Paris, Gonthier, 1963 ; J. Austruy *Le scandale du développement*, Paris, M. Rivière, 1965 ; Y. Lacoste, *Géographie du sous-développement* ; J. Freyssinet, *Le concept du sous-développement*, Paris, Mouton, 1966 ; Pierre Jalée, *Le tiers monde dans l'économie mondiale*, François Maspéro, 1966 ; J. M. Albertini, *Les mécanismes du sous développement*, Paris, Éditions ouvrières 1967 ; Pierre Jalée, *Le pillage du tiers monde*, François Maspéro, 1969 ; C. Furtado, *La politique économique de l'Amérique latine*, Paris, Sirey, 1970 ; P. Bairoch, *Le tiers monde dans l'impasse*, Paris, Gallimard, 1974 ; René Dumont, *L'Utopie ou la mort*, Paris, Seuil, 1974 ; D. C. Lambert, *Les économies du tiers monde*, Paris, Armand-Colin, 1974 ; etc.
- 78 Les principales revues françaises spécialisées dans lesquelles ce débat s'est exprimé au fil du temps sont les suivantes : *Les Cahiers de l'ISEA* (Institut de sciences économiques appliquées) ; *Économies et Sociétés : Développement et Civilisation* (Institut de recherche et de formation en développement,

- IRFED) ; *Économie et Développement* (Centre d'études et de recherches en développement international, CERDI) ; *Économie et Humanisme* ; *Les Cahiers de l'ORSTOM* ; *Mondes en développement* (Institut des sciences mathématiques et économiques appliquées ISMEA) ; *Population* (Institut national d'études démographiques, INED) ; *Tiers monde* (Institut d'études sur le développement économiques et social, IEDES) ; *Stateco* (Institut national de la statistique et des études économiques, INSEE).
- 79 Ce dernier a en effet édité chez Karthala un "État des savoirs sur le développement", *op. cit.* Cet ouvrage qui rend compte de "trois décennies de sciences sociales en langue française" établit de nombreux "états de la question" auxquels il est utile de se reporter. Des thèses sont également engagées pour analyser cette période. Signalons en particulier celle d'Edwige Lefebvre Leclercq, *Tiers mondisme : Bridge Building and the Creation of the New Left in French Politics*, phd, Cambridge MIT (USA), 18 décembre 1992.
- 80 Jacquemot P., Assidon, E. et Raffinot M., *Économie et sociologie du tiers monde, un guide bibliographique*, Paris, L'Harmattan, 1981.
- 81 Denis Pelletier, *Aux origines du tiers-mondisme catholique. De l'utopie communautaire au développement harmonisé : Économie et Humanisme et le Père Lebret (1944-1966)*, thèse de doctorat préparée sous la dir. de M. Étienne Fouilloux de l'Université Louis Lumière, Lyon II, 1992, 2 vol., 999 p.
- 82 L'Institut de recherche et de formation en vue d'un développement harmonisé créé en 1958 fut d'abord localisé rue Saint-Honoré à Paris. Les locaux de l'IRFED sont, depuis 1966, rue de la Glacière. La revue *Développement et Civilisations* vit sa première livraison en 1960.
- 83 Denis Pelletier, "Louis Joseph Lebret, un 'tiers-mondiste concret'" in *Économie et Humanisme*, n°315, oct.-déc. 1990, pp. 81-84.
- 84 Raymond Delprat, Jean Queneau "Au jour le jour par l'écrit dans le 'combat du monde'" in *Économie et Humanisme*, n° spécial, octobre 1986, pp. 11-17.
- 85 Extrait du "Manifeste d'Économie et Humanisme" de 1942, cité par Hugues Puel "Le courant Économie et Humanisme depuis 1942. La personne, le peuple, l'économie. Les prises de position d'Économie et Humanisme in *Économie et Humanisme*, "50 ans numéro spécial, Territoires, pouvoirs, solidarités : l'humain pour exigence", oct.-déc. 1992, pp. 6-15.
- 86 Louis Joseph Lebret professa d'avril à juin 1947 à l'École libre de sociologie et de politique de São Paulo une "Introduction à l'Économie humaine". C'est dans le cours polycopié en 4 volumes rappelle Raymond Delprat dans le cahier n°3 du bulletin de l'association *Les Amis du Père Lebret* que l'on trouve dans le texte de la vingtième leçon "Aspiration à l'économie humaine" un des leit-motiv du Père Lebret : "Quand je parle de l'homme, je parle de tous les hommes". Par ailleurs, Denis Pelletier dans "Sous-développement et humanisme chrétien, un regard européen sur le Brésil" in *Cahiers de sociologie économique et culturelle (ethnopsychosociologie)*, Juin 1989, 11 pp. 63-75, revient très longuement sur ce voyage initiateur.
- 87 Raymond Delprat, "L'IRFED" in le cahier n°3 du bulletin de l'association *Les Amis du Père Lebret*, 1982, p. 3.
- 88 La première édition de ce manifeste parut sous forme de supplément de la revue *Économie et Humanisme* en novembre 1959.
- 89 D'après les sources de l'IRFED (Annexes du Cahier n°3 de l'association *Les Amis du Père Lebret*) "Origine et profession des étudiants du cycle long annuel 1958-1967" : 39% étaient français, 34% Latino-Américains, 10% Africains, 10% Maghrébins, 5% provenaient des autres pays en développement et 2% étaient des ressortissants des États-Unis. Sur la durée, la présence des Latino-Américains est constante. Marcos Guerra, Secrétaire d'État pour l'Éducation de l'État de Rio Grande do Norte (Brésil) confiait le 18 juin 1992 à Thérèse Tréfeu : "Il y avait beaucoup de Brésiliens à l'IRFED. une partie de l'élite du Minas Gerais, du Nordeste, de São-Paulo se forma auprès du Père Lebret. Même au moment du coup d'État de 1964 de nombreux Brésiliens étudiaient en France. L'influence de Lebret était complémentaire à celle de la CEPAL, prédominante au Brésil".
- 90 Composition du corps professoral de l'IRFED en 1958-1960 et 1962-1963 (Annexes du Cahier n°3 de l'association *Les Amis du Père Lebret*).
- 91 Denis Pelletier, "Louis Joseph Lebret, un 'tiers-mondiste concret'" in *Économie et Humanisme*, 1990, n°315 p. 82.
- 92 En effet, les enquêtes d'Économie et Humanisme sont contemporaines de la naissance de l'économie du développement qui voit le jour hors de l'Université, parmi les experts internationaux des commissions de l'ONU comme la CEPAL. Cette économie répond à une demande des différents pays et emprunte nombre de ses concepts à l'anthropologie et à la sociologie. La méthode d'enquête professée par Lebret rejoint les préoccupations de la sociologie empirique de son époque. Le Centre d'études sociologiques du CNRS, créé en 1948 par Gurvitch, était en relation avec Économie et Humanisme. Par ailleurs, le CNRS ne devait-il pas donner à L. J. Lebret une reconnaissance scientifique en l'accueillant au nombre de ses chercheurs ?
- 93 Marcos Guerra, Secrétaire d'État pour l'Éducation de l'État de Rio Grande do Norte

- (Brésil) confiait le 18 juin 1992 à Thérèse Tréfeu : "La façon d'aborder le développement prônée par l'IRFED a certainement influencé le CCFD mais aussi d'autres chrétiens. L'influence exercée par Ruy da Silva à la Cimade-développement en est un exemple. Ruy da Silva était passé par l'IRFED comme étudiant dans les années 1965-1966. Les catholiques et les protestants ont été marqués par cet enseignement, c'est clair."
- 94 Entretien de Marcos Guerra et de Thérèse Tréfeu, 18 juin 1992.
- 95 Titre de l'ouvrage de L. J. Lebret, publié en 1960 aux Éditions ouvrières.
- 96 Charles Antoine, Directeur de DIAL (Diffusion de l'information sur l'Amérique latine, revient dans sa "Genèse des communautés ecclésiales de base en Amérique latine", *Foi et Développement*, n°213-214, pp. 1-2, sur le rôle essentiel de ces médiateurs dans le milieu nourricier des années 1950-1960.
- 97 De 1972 à 1992, sur 200 numéros publiés, 42 articles portent sur des aires culturelles spécifiques. L'Amérique latine à elle seule totalise 24 articles, l'Afrique, 12 et l'Asie, 6 seulement in Centre Lebret, *Foi et développement*, 200 numéros, (septembre 1972-février 1992), multigr., 8 p.
- 98 Guy Georgy, "De Gaulle et l'Amérique latine" in *L'Amérique latine, vingt-cinq ans de bouleversements, 1963-1988*, p. 21.
- 99 Jean Huteau, "Le voyage de M. André Malraux a mis en lumière la ferveur extraordinaire de l'Amérique latine pour la culture française" in *Le Monde*, 10 septembre 1959.
- 100 André Ruzzkowski, "Le voyage de Monsieur André Malraux en Amérique latine" in *La Croix*, 12 septembre 1959.
- 101 André Ruzzkowski, *idem*.
- 102 "Une conférence sur l'Union latine" in *Le Monde*, 12 juillet 1963.
- 103 Guy Georgy, "De Gaulle et l'Amérique latine", *op. cit.*, p. 22.
- 104 Après s'être rendu au Mexique du 16 au 20 mars 1964, le Général de Gaulle fit une longue tournée du 20 septembre au 16 octobre en Amérique du Sud. Il visita dix pays du Cône Sud en vingt-six jours : Venezuela, Colombie, Équateur, Pérou, Bolivie, Chili, Argentine, Paraguay, Uruguay, Brésil.
- 105 Témoignage par exemple de ce point de vue les articles de A. P. Mariano, "À la faveur d'un resserrement des liens politiques, la France peut-elle accroître le volume de ses échanges commerciaux avec l'Amérique latine", in *Le Figaro*, 18 septembre 1964 ou encore celui publié par *Les Échos* "De Gaulle en Amérique du Sud - I. Une mission industrielle et commerciale française va se rendre au Venezuela. Elle prolongera sur le plan économique les effets du voyage présidentiel" in *Les Échos*, 16 septembre 1964.
- 106 Guy Georgy, "De Gaulle et l'Amérique latine", *op. cit.*, p. 32.
- 107 Rappelons par exemple l'action, en ce domaine, de deux personnalités qui ont marqué le latino-américanisme français, Paul Rivet et de Roger Caillois, soulignée, à plusieurs reprises par Jacques Chonchol et Guy Martinière dans leur ouvrage *L'Amérique latine et le latino-américanisme*, *op. cit.* Denis Rolland, par ailleurs insiste sur le rôle de la France Libre dans la régénérescence de l'image de la France dans la région in "L'image de la France en Amérique latine au XXe siècle" in Bibliothèque de documentation internationale contemporaine ; Réseau Amérique latine (GDR 26-CNRS), 1789-1989 : *La Révolution française, la Péninsule ibérique et l'Amérique latine*, Madrid, Comisión Estatal del Quinto Centenario, 1989, pp. 164-165.
- 108 Les Archives diplomatiques de Nantes recèlent de nombreux témoignages sur la joie qui suivit en Amérique latine la nouvelle de la libération de Paris. En effet, outre les témoignages des journaux, le nombre des télégrammes et autres manifestations d'amitié arrivés dans les représentations diplomatiques de la France est impressionnant. Pascal Even, archiviste responsable, en 1989 de ces archives revient sur ce point in "La Révolution française à travers les archives des postes diplomatiques et consulaires français en Amérique latine" in 1789-1989, *La Révolution française, la Péninsule ibérique et l'Amérique latine*, *op. cit.*, p. 178.
- 109 "En 1946, le nombre de Latino-Américains en France atteint son niveau séculaire le plus bas : 3791 personnes recensées soit le quart de la présence de 1931 et le tiers de celle de 1901. Seize ans plus tard avec un contingent de 6933 personnes recensées en 1962, cette communauté n'a toujours pas retrouvé le niveau des années trente" Cf. Denis Rolland ; Marie-Hélène Touzalin, "Un miroir déformant ? les Latino-Américains à Paris depuis 1945" in Antoine Marés et Pierre Milza, (dir.), *Le Paris des étrangers depuis 1945*, Paris, Publications de la Sorbonne, Paris, 1994, p. 267.
- 110 Jacques Leenhardt et Pierre Kalfon, témoignage de ce vaste mouvement dans *Les Amériques latines en France*, pp. 12-19 : "On ne lit pas l'histoire, on s'y lit. Dans les années soixante et soixante-dix, la gauche et l'extrême-gauche françaises n'ont cessé d'aller puiser dans les batailles de l'Amérique latine de quoi alimenter leurs rêves révolutionnaires".
- 111 Au cœur des événements de 1968 en France, le bastion du latino-américanisme français de la rue Saint Guillaume rendra un hommage éphémère au révolutionnaire latino-américain en devenant l'espace d'un printemps l'Institut Che Guevara. (Entretien avec Ramón Safon, septembre 1991).
- 112 Jacques Chonchol, Guy Martinière, *L'Amérique latine et le latino-américanisme en France*, *op. cit.*, p. 141.
- 113 Signalons à titre d'exemple le numéro spécial d'*Esprit* consacré à "Cuba, révolution mena-

- cée" (avril 1961). *Esprit* avait déjà abordé la question de Cuba en 1959 et 1960 avec des articles de Manuel Tuñón de Lara et de Claude Julien.
- Entre 1961 et 1967, la revue de Jean-Paul Sartre, *Les Temps modernes*, consacre six articles à Cuba : André Gorz, "Les États-Unis et Cuba", 1961, n° 182, pp. 1627-1632 ; K.S. Karol, "Castro entre deux K", 1962, n°198, p. 1072 ; Janette Habel, "Le procès de Marcos Rodriguez et les problèmes de l'unité du mouvement révolutionnaire cubain", n°219-220, pp. 491-531 ; Régis Debray, "Le castrisme, la longue marche de l'Amérique latine", 1965, n°224, pp. 1172-1237 ; David Alexander, "Vers un nouveau socialisme cubain", 1967, n°249, pp. 1501-1516 et "Cuba : un nouvel internationalisme révolutionnaire", n°250, pp. 1633-1646.
 - La revue *Annales-ESC* n'échappe pas au débat sur Cuba puisqu'elle publie en 1971 un article de Carmelo Mesa-Lago, "Domaines contemporains : le débat socialiste sur les stimulants économiques et moraux à Cuba" (n° de mars-avril, pp. 434-455).
- 114 Jacques Chonchol, Guy Martinière, *L'Amérique latine et le latino-américanisme*, op. cit. pp. 140-143.
 - 115 De ce point de vue la place réservée à l'Amérique latine par l'hebdomadaire *Témoignage chrétien* et la publication *DIAL - Diffusion de l'information sur l'Amérique latine* dirigée par Charles Antoine, a largement contribué à la sensibilisation de l'opinion publique chrétienne.
 - 116 Anette Goldberg analyse l'exil des Brésiliens tel qu'il se manifeste à trois périodes précises : après le coup d'État de 1964, après l'Acte institutionnel n°5 de 1968, point de départ de nombreuses persécutions, et après le coup d'État militaire de 1973 au Chili qui oblige les exilés brésiliens dans ce pays à trouver un autre lieu d'accueil. (Cf. "Le Paris des Brésiliens en exil" in Antoine Marés et Pierre Milza, (dir.), *Le Paris des étrangers depuis 1945*, op. cit. pp. 293-297.
 - 117 Denis Rolland et Marie-Hélène Touzalin, "Un miroir déformant ? les Latino-Américains à Paris depuis 1945" in Antoine Marés et Pierre Milza, (dir.), *Le Paris des étrangers depuis 1945*, op. cit. pp. 263-291.
 - 118 Erasmo A. Saenz Carrete dans une thèse de 3e cycle, soutenue à l'Université de Paris III et dirigée par Aubert Rabenoro en 1983, *Les cadres socio-politiques des réfugiés latino-américains en France de 1964 à 1979* donne une liste de ces comités (Cf. "Un réseau de comités" p. 379 et suivantes) et montre au travers de quels réseaux ils purent déployer leur activité militante (cf. pp. 257-350, chapitre 5 : Les partis de gauche, les églises, les intellectuels et les migrations politiques latino-américaines). L'index bibliographique (pp. 436-492) permet de repérer un grand nombre de ces structures par le biais de leurs publications conjoncturelles, matériau habituellement difficile à recenser.
 - 119 C'est au CEDIDELP (Centre de documentation international sur le développement et la libération des peuples) à Paris, que l'on trouve la meilleure collection d'affiches, tracts et autres documents édités par ces différents comités. Une grande partie de ces documents est également conservée à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC).
 - 120 Le CEDETIM fondé en 1967 devenu Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale eut son siège 14 rue de Nanteuil à Paris, 15e, jusqu'en 1995.
 - 121 Jacques Chonchol fut directeur de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine de 1982 à 1993. Son témoignage est extrait d'une allocution prononcée en janvier 1988 en l'honneur du premier directeur de l'IHEAL, Pierre Monbeig. Le texte est reproduit (pp. 179-182) dans l'ouvrage coordonné par Hervé Théry et Martine Droulers, *Pierre Monbeig, un géographe pionnier*, Paris, IHEAL, 1991, 242 p. (Collection Travaux et Mémoires de l'IHEAL, n°55).
 - 122 C'est à la suite de son exil en France que Miguel Angel Asturias, Prix Nobel de Littérature, fit don de sa collection de manuscrits à la Bibliothèque nationale et au CNRS.
 - 123 L'intégration des exilés dans la vie universitaire française fut variable. Celso Furtado put à l'IHEAL animer le Centre d'études politiques économiques et sociales, Fernando Henrique Cardoso fut intégré à l'université de Nanterre, Gustavo Beyhaut devint professeur d'histoire à l'Université de Paris III où comme Jacques Chonchol il termina sa carrière. Roberto Santana est chercheur au GRAL-CNRS de Toulouse. L'exil n'était pas toujours bien vécu. Dans un entretien accordé à Yves Lacoste pour *Hérodote*, Milton Santos déclarait : "... l'exilé est une non marchandise ambulante et qui souvent doit voyager à des milliers de kilomètres pour partager ses peines parce que ses amis sont éparpillés dans le monde. Je me souviens qu'au moment où j'ai dû quitter la France, un ami m'a dit ceci : "voilà, on n'a pas voulu renouveler votre contrat cette année". Je lui ai dit : "C'est fini d'être considéré comme un objet de charité". L'idée d'être un pensionné de l'État et en même temps un inutile provoque le doute quant à la valeur de ce que l'on est en train de faire. Un jour on m'a dit que le fait que je sois professeur associé était dû à des raisons humanitaires et qu'on les avait invoquées devant le corps académique chargé de décider les promotions des enseignants. Or, moi, je croyais que je travaillais comme tout le monde ..." ["L'itinéraire de Milton Santos. A propos de l'espace partagé in *Hérodote*, 1980 n°17 pp. 89-104].
 - 124 Ariane Gransac, Mona Huerta, "Bilan de

- l'opération de récupération des oeuvres scientifiques chiliennes en Sciences de l'homme et de la société produites en France pendant la période d'exil 1973-1990" in *Lettre à Gonzalo Figueroa Ambassadeur du Chili auprès de l'Unesco*, 17 juin 1993.
- 125 Cf. Jacques Chonchol et Guy Martinière, *L'Amérique latine et le latino-américanisme*, op. cit. pp. 187-195.
- 126 Le 7 janvier 1973, le *Journal officiel* confirmait cette création.
- 127 Le président de l'ADRAL, Jean Roche rappelle ces mots de Jacques Pigné dans le document publié à la mort du premier directeur de l'ADRAL : *Hommage à Jacques Pigné (1910-1983)*, Paris, ADRAL, 1983.
- 128 Le répertoire de l'IFSAL qui définissait la politique générale de l'organisme réunissait des acteurs de l'économie comme par exemple le président-directeur-général de la Banque Sudaméris, Jacques Vincenot ou le président de la Chambre de commerce France-Amérique latine, Jacques Oudiette ; des personnalités du monde diplomatique comme le Sous-directeur d'Amérique au ministère des Affaires étrangères, Raymond Césaire ; des responsables d'entreprises ou de sociétés françaises (Société générale, Banque d'Indochine et de Suez, Elf Aquitaine, EDF, etc.) ; des représentants d'institutions latino-américanistes comme Robert de Billy, président de la Maison de l'Amérique latine et des universitaires ou chercheurs spécialisés tels l'historien Frédéric Mauro, le géographe Claude Collin-Delavaud ou le sociologue Henri Favre.
- 129 Guy Martinière et Jacques Chonchol montrent comment le latino-américanisme s'est diffusé dans les pôles universitaires régionaux grâce à l'organisation de colloques et congrès et soulignent l'action de Frédéric Mauro à Toulouse. Bordeaux est un autre pôle actif du latino-américanisme consacré par l'organisation de journées spécialisées sur l'Amérique latine. Voir *L'Amérique latine et le latino-américanisme*, op. cit. pp. 167-170.
- 130 Le *Bulletin Hispanique* est la plus ancienne revue scientifique française consacrée aux pays de langue espagnole. Elle est issue par scission des *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, créées en 1895 et publiées de 1895 à 1898 sous le nom de *Revue des Universités du Midi*.
- 131 La première chaire d'espagnol en France avait été ouverte à l'Université de Toulouse en 1886 et confiée à Ernest Mérimée. En 1959 son petit fils Paul créa l'Institut d'études hispaniques et hispano-américaines et fonda la revue *Caravelle* avec Frédéric Mauro, Jean Roche et Georges Baudot (secrétaire de rédaction jusqu'en 1966 puis directeur de 1967 à 1994).
- 132 Perla Cohen dans la communication qu'elle fit à Anvers en 1994 rend compte de cette période. Elle mentionne en particulier les noms d'enseignants mexicains qui travaillèrent à Toulouse : Porfirio Muñoz Ledo (1965-1966) mais aussi Beatriz Garza-Cuarón, Jaime Del Palacio et Jorge Aguilar Mora. Cf. "Institut pluridisciplinaire pour les études sur l'Amérique latine à Toulouse" in Ingebord Jongblo (Éd.) ; Verónica Méndez (Éd.) ; Ludo Simons (Éd.) ; Robert Verdonk, (Éd.), *Reunión de Bibliotecas y Centros europeos especializados en México*, Anvers, UFSIA, 1995, p. 56.
- 133 Cf. Frédéric Mauro, "Le groupe d'aires culturelles de l'Institut d'études hispaniques, hispano-américaines et luso-brésiliennes de l'Université de Toulouse" in *Revue historique*, janvier-mars 1962, n°461, pp. 181-184.
- 134 Perla Cohen, "Institut pluridisciplinaire pour les études sur l'Amérique latine à Toulouse", op. cit. p. 57-58.
- 135 Les sources chiffrées sont celles données par Jacques Minot in *L'Enseignement supérieur et la recherche en France*, 2éd. Paris, ministère de l'Éducation, 1979 pp. 76 et 145.
- 136 Paul Deheuvels, *La recherche scientifique*, Paris, PUF, 1990, pp. 17-18.
- 137 Cette structure fondée par André Bouloche, ministre de l'Éducation nationale fut confiée au physicien Pierre Piganol. (*Journal officiel*, Décret du 28 novembre 1958).
- 138 Cette délégation favorisera en particulier le CNRS. Ses budgets tripleront entre 1959 et 1964. Ses effectifs doubleront et passeront en 1964 à 11 000 chercheurs et ITA (ingénieurs, techniciens et administratifs). Cf. Paul Deheuvels, op. cit. pp. 48-49.
- 139 Cf. Roland Morin, "L'histoire des dispositifs institutionnels directeurs de la politique scientifique et technique depuis 1958 en France" in *Politique, programmation, gestion de la recherche pour le développement*, Paris, IIAF, 1988, pp. 285-287.
- 140 Jean Revel-Mouroz, "Le laboratoire associé 111 : du CEPES au CREDAL" in *Pierre Monbeig, un géographe pionnier*, op. cit. pp. 183-191.
- 141 Alain Touraine, "Implications sociologiques de l'industrialisation en Amérique latine" ; Olivier Dollfus, "Rôle régional des villes en Amérique latine".
- 142 Jean Revel-Mouroz, "Le laboratoire associé 111 : du CEPES au CREDAL" in *Pierre Monbeig, un géographe pionnier*, op. cit. p. 183. A côté du CEPES deux autres centres créés au sein de l'Institut cohabitaient : le Centre d'étude technique du milieu naturel des Amériques latines et le Centre de littérature et de philologie ibéro-américaines. Le CREDAL résulte de la réorganisation de ces trois centres.
- 143 Pierre Monbeig déclarait : "Il est possible et même probable que si je n'avais pas été directeur scientifique du CNRS, je n'aurais pas pu créer le laboratoire associé [n°111] de l'IHEAL". Cf. "Pierre Monbeig et le CNRS, entretien avec Jean François Picard, in *Pierre Monbeig, un géographe pionnier*, p. 196.
- 144 Chiffres cités d'après A. Frémont, R. Héryn, et

- J. Joly (dir), *Atlas de la France universitaire*, Paris, Montpellier, Reclus, La Documentation française, 1992.
- 145 Chiffres cités par Denis Pallier dans le chapitre "Une histoire récente" in Daniel, Renoult (dir.), *Les bibliothèques dans l'Université*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1994, p. 31.
- 146 Voir Roland Morin, "L'histoire des dispositifs institutionnels directeurs de la politique scientifique et technique depuis 1958 en France" *op. cit.*, pp. 290-292.
- 147 Danielle Barret, chargée de mission au Département de recherche en coopération pour le développement auprès du ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, analyse les dispositions du PM n°4 dans une conférence prononcée à l'Institut international d'administration publique : "Présentation d'un programme mobilisateur : le PM n°4 "Recherche scientifique et innovation technologique au service du développement des pays du tiers-monde" in *Politique, programmation, gestion de la recherche pour le développement*, Paris, IAP, 1988, pp. 267-275.
- 148 Voir Roland Morin, "L'histoire des dispositifs institutionnels directeurs de la politique scientifique et technique depuis 1958 en France", *op. cit.* p. 292.
- 149 Cet institut réunissait l'ensemble des activités américanistes de l'Université du Mirail. Entretien avec Romain Gagnard, 19 janvier 1995.
- 150 Cf. Brigitte Mazon, *Aux origines de l'EHESS, École des hautes études en sciences sociales, le rôle du mécénat américain*. Préface de Pierre Bourdieu, posface de Charles Morazé, Paris, Cerf, 1988, pp. 119-141.
- 151 Cf. sur cette question Pierre Daix, *Braudel*, *op. cit.*, p. 259 et suivantes.
- 152 L'extrait de ce rapport concernant les sciences sociales est publié dans la rubrique "Débats et combats" sous le titre : "Les sciences sociales en France. Un bilan, un programme" in *Annales ESC*, mars 1958, pp. 94-109.
- 153 "Denisse nous a laissé la bride sur le cou à Dollfus, Brunet, Deyon et moi" confiait Romain Gagnard en rappelant cette période. (Entretien avec Romain Gagnard, 19 janvier 1995).
- 154 Cf. Georges Baudot, "Préface" in *Cahiers du monde hispanique et luso-brésilien - Caravelle*, numéro spécial "La recherche latino-américaniste en France (1976-1978)", 1980, pp. 7-10.
- 155 Guy Martinière, "Présentation" in GRECO 26-CNRS, GRESAL, *Guide des bases de données socio-économiques sur l'Amérique latine* par Martine Allègre, Guy Martinière, Béatrice Byé, Grenoble, Drug-Diffusion, 1981, p. 4.
- 156 Jean-Marie Martin, *Industrialisation et développement énergétique du Brésil*, Paris, IHEAL, 1966, 376 p. (Travaux et Mémoires de l'IHEAL, n°14).
- 157 Ces dossiers-pays étaient établis à partir de la presse latino-américaine. Cette action dut être abandonnée assez rapidement (1984) du fait de la disproportion existant entre la lourdeur des coûts nécessaires à l'achat de la presse quotidienne d'Amérique latine et la faiblesse des recettes réalisées en retour.
- 158 Le Comité d'évaluation des universités soulignait cela dans son rapport de 1991 : CNE, *L'Université de la Sorbonne nouvelle Paris III, Rapport d'évaluation*, novembre 1991, p. 98.
- 159 Lorsqu'en 1981 l'alternance politique amena François Mitterrand à la présidence de la République, Romain Gagnard appelé auprès d'Alain Savary au ministère de l'Éducation nationale (d'abord au cabinet du ministre puis à la DCRI) s'enquit du programme sur les aires culturelles. Celui-ci avait été enfoui et Romain Gagnard dut oeuvrer pour le ramener à la surface et le développer. Ce programme fut ensuite défendu par Joseph Goy lorsqu'il était à la Direction de la Recherche, directeur adjoint pour les sciences humaines. (Entretien avec Romain Gagnard, 19 janvier 1995).
- 160 Cf. Groupe de travail permanent Amérique latine, *Compte-rendu de la réunion plénière du 7 mars 1984*, Paris, 1984, 3 p.
- 161 Simon Nora : Alain Minc, *L'informatisation de la société. Rapport à Monsieur le Président de la République*, Paris, Le Seuil, p. 11. (Points Politique).
- 162 *idem* p. 71-72.
- 163 L'annexe n°2 "Les banques de données" a été rédigée par M. Raimundo Beca, chargé de mission à la Mission "Informatisation de la Société" du ministère de l'Industrie. Elle s'est appuyée sur les travaux d'un groupe qui a réuni MM. Arditi, Eskl, Marre, tous de la société Geste et M. Joyeux de la Mission "Informatisation de la Société" du ministère de l'Industrie. Ce groupe a bénéficié par ailleurs de la collaboration et du soutien de M. Buffet du CNRS, de Mme Morin et de MM. Michel et Chambaud du BNIST, de M. Labin, consultant au BNIST, de Mme Moreau de l'Institut français du pétrole, de M. Salmona, directeur de l'OPIDA, ainsi que MM. Treille du Cesa et Bepesford du Bureau de statistiques des Nations Unies.
- 164 Les ministères ayant en charge la recherche et/ou l'enseignement supérieur ont à plusieurs reprises dans la période changé d'intitulé. Nous employons ici les termes de ministères de la Recherche et de l'Éducation nationale bien que formellement les intitulés n'aient pas toujours été ceux-là.
- 165 Julien Cain allait rester à ce poste jusqu'en 1975. La Direction des bibliothèques de France, se vit adjoindre en 1969 la responsabilité de la lecture publique. Elle prit alors le nom de Direction des bibliothèques et de la lecture publique. Ce n'est qu'après 1975 que la Direction fut scindée (Décret du 7 août 1975). Les bibliothèques nationales et le secteur de la

- lecture publique (donc, des bibliothèques municipales) furent dévolus au ministère de la Culture qui créa une Direction du livre et de la lecture. Le ministère de l'Éducation nationale conserva, dans le cadre du Service des bibliothèques, les bibliothèques universitaires et les bibliothèques des grands établissements littéraires et scientifiques. Cf. Daniel Lindenberg, "Les bibliothèques dans les politiques éducatives et culturelles" in Martine Poulain (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques au XXe siècle, 1914-1990*, Paris, Promodis, Éditions du Cercle de la Librairie, 1992, pp. 252-271.
- 166 *Journal officiel*, Arrêté du 9 décembre 1959.
- 167 DGRST, *Rapport à Monsieur le Ministre d'État chargé de la Recherche scientifique et technique et des questions atomiques et spatiales*, Paris, La Documentation française, 1963, 52 p., multigr. (Collection Rapports officiels) [dit Rapport Boutry, texte constitutif du Comité d'étude "documentation"].
- 168 *Journal officiel*, Arrêté du 9 décembre 1969.
- 169 Madeleine Wolff-Terroine affirme que les moyens alloués au BNIST pour faire face à ces missions étaient faibles. Le Bureau se composait de 7 personnes dont six cadres et le budget ne supportait guère la comparaison avec les organismes européens similaires. Elle cite le budget alloué en Allemagne pour des objectifs analogues en 1976 : le BNIST disposait de 12 MF alors que le Bundes Ministerium für Forschung und Technologie bénéficiait 156 MF. Cf. "La politique nationale de l'information en France" in *Documentaliste Sciences de l'information*, juillet-octobre 1993, vol. 30, n°4-5, pp. 228-229.
- 170 Pierre-Yves Duchemin dans son article consacré à "La Bibliothèque nationale" in *Histoire des bibliothèques françaises. les bibliothèques au XXe siècle, 1914-1990*, op. cit. p. 683 rappelle : "La Bibliothèque nationale ressentit très mal la rupture avec la Direction des bibliothèques et de la lecture publique. Un important mouvement pour l'unité du corps des bibliothèques se fit jour, soutenu par l'angoisse latente d'une carrière encore plus fermée qu'auparavant puisque cantonnée à un seul type d'établissement."
- 171 Cf. Agence universitaire de documentation scientifique et technique (AUDIST), "L'Agence universitaire de documentation scientifique et technique (AUDIST)" in *Documentaliste*, novembre-décembre 1980, vol. 17, n°6, pp. 197-198.
- 172 Jacques-Émile Dubois fut le directeur de la Direction des recherches et moyens d'essais (DRME) devenue Direction des recherches, études et techniques (DRET) au ministère de la Défense qui joua un rôle important dans la phase de mise en place de l'information scientifique et technique au plan national.
- 173 Le secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé de la recherche faisait état de la mise en route d'un serveur central au printemps de 1978: "[...] À la suite de la réunion interministérielle qui s'est tenue le 10 mars sous la présidence de M. Jacques Sourdilte, Secrétaire d'État à la recherche, la décision a été prise de confier la maîtrise du serveur à la Société Télésystèmes agissant sous le contrôle d'un comité de surveillance interministériel. Les principaux fichiers prévus concernent les domaines de la médecine, la chimie, l'agriculture, les sciences humaines ... Ils représenteront dix millions de références accessibles constituées de fichiers français et étrangers. [...] Les utilisateurs pourront avoir accès à l'ordinateur grâce au réseau TRANSPAC, réseau public de transmission de données (PTT) dont le démarrage opérationnel est prévu pour l'été 1978". Le serveur Questel fut ouvert aux utilisateurs le 1er juin 1979.
- 174 Pierre Aigrain, Alexis Dejou, *Les échanges scientifiques internationaux sur les problèmes de réseaux et de systèmes d'information scientifique et technique. Rapport au président de la République*, non publié, mars 1979.
- 175 *Journal officiel*, Décret du 19 septembre 1979.
- 176 Mission interministérielle de l'information scientifique et technique (MIDIST), "Politique nationale de l'information en France : le rôle de la Mission interministérielle de l'information scientifique et technique" in *Documentaliste*, novembre-décembre 1980, vol. 17, n°6, pp. 195-197.
- 177 L'aide des pouvoirs publics se concentra alors essentiellement sur la création d'un centre serveur, destiné à exploiter sur le territoire national les principales bases de données nécessaires aux industriels et aux chercheurs, fut mis en place à Valbonne. L'ordinateur central était relié au réseau de transmission des PTT, Transpac et la gestion assurée par Télésystèmes. Lorsqu'il quittera la MIDIST, Jacques Michel dirigera Télésystèmes-Questel.
- 178 La MIDIST n'étant pas un organisme formateur, elle déploya son action de manière incitative en direction du ministère de l'Éducation nationale et de la DBMIST (Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique) pour faciliter une conjonction de moyens qui permette à la fois la formation à l'information et la formation à la science et à la technologie par l'information. Cf. Claudine Rozensztroch, "L'action de la MIDIST en matière de formation et de sensibilisation à l'information" in *Documentaliste*, juillet-octobre 1982, vol. 19, n°4-5, pp. 146-147.
- 179 La compétence de la DBMIST (créée par le Décret du 2 mars 1982), s'élargissait donc aux bibliothèques universitaires et aux bibliothèques des grands établissements littéraires et scientifiques (Institut de France, Mazarine, Byzantine, Académie de médecine, Muséum d'histoire naturelle et Musée de l'Homme). Ses missions furent précisées par le Décret du

- 17 décembre 1984, l'Arrêté du 20 décembre 1984 et l'Arrêté du 8 décembre 1986.
- 180 Cf. Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique (DBMIST), "L'action du ministère de l'Éducation nationale en matière d'information scientifique et technique" in *Documentaliste*, janvier-février 1984, vol. 21 n°1, pp. 33-35.
- 181 Serge Cacaly in "Les pouvoirs publics dans l'histoire des banques de données" in *Documentaliste*, mai-juin 1990, vol. 27, n°3, pp. 127-131 montre qu'à partir de 1986 le désengagement des pouvoirs publics français en matière d'IST est patent. La suppression de la MIDIST mais aussi celle de structures relais comme l'ADI, (Agence de l'informatique) le CESTA (Centre d'étude des systèmes et technologies avancés), la DIELI (Direction des industries électroniques et de l'informatique du ministère de l'Industrie), le Carrefour de la communication, le CNIC (Centre national de l'information chimique) en témoigne. Le résultat de cette politique "surtout par l'absence de ligne de coordination à l'échelon national" lui paraît donc particulièrement nuisible.
- 182 Le travail de la DIXIT aboutit ainsi à la publication à la fin de 1985 du rapport de Claude Germon, *Propositions pour la mise en valeur de l'offre française de biens et de services et le développement d'un secteur de l'information industrielle et commerciale*.
- 183 Cf. Serge Cacaly, "Les pouvoirs publics dans l'histoire des banques de données", *op. cit.*, p. 131.
- 184 Colloque "Les politiques nationales d'information" organisé à Bruxelles le 14 mars 1985 par l'Association belge de documentation.
- 185 Jean Meyriat, "La France a-t-elle une politique de l'information ?" in *Aslib Proceedings*, 1986, vol. 38, n°6/7, pp. 208-217.
- 186 Ce groupe de travail s'était réuni de mai 1984 à juillet 1985. Il réunissait l'Association des archivistes français (AAF), l'Association des bibliothécaires français (ABF), l'Association française des bibliothécaires et des documentalistes spécialisés (ADBS), l'Amicale des Directeurs de bibliothèques universitaires (ADBU), l'Association des diplômés de l'École de bibliothécaires-documentalistes (ADEBD), l'Association de l'École nationale supérieure des bibliothécaires (AENSB), l'Association générale des conservateurs des collections publiques en France (AGCCPF), l'Association de l'Institut national des techniques de documentation (AINTD). Cf. "Pour une politique documentaire nationale" in *Documentaliste*, juillet-octobre 1986, vol. 23, n°4-5, pp. 155-162.
- 187 Jean Meyriat, "Prélude à une action concertée pour une politique documentaire nationale" in *Documentaliste*, juillet-octobre 1986, vol. 23, n°4-5, pp. 151-154.
- 188 *Journal officiel*, Décret 89-778.
- 189 Cf. Jean-Michel Salaün, "Les politiques publiques en information scientifique et technique," in *Histoire des bibliothèques françaises. les bibliothèques au XXe siècle, 1914-1990*, *op. cit.* p. 507.
- 190 Cf. Jean-Michel Salaün, "Les politiques publiques en information scientifique et technique," *op. cit.*, pp. 508-509.
- 191 Les actes de ce colloque ont fait l'objet d'une double publication. La première sous forme d'actes spécifiques : *États généraux de la recherche et de l'enseignement sur l'Amérique latine en France. Actes*, Paris, IHEAL, GRECO 26, 1983, 2 vol., 826 p. ; la seconde intégrée dans la revue *Cahiers des Amériques latines*, n°27-28, 1983, 2 vol. 826 p.
- 192 Quelques mois auparavant les professionnels de l'information scientifique travaillant sur l'Amérique latine à Paris avaient été réunis par William Jackson, professeur de bibliothéconomie à l'université du Texas à Austin, au Centre culturel nord américain de Paris, alors rue du Dragon, pour une réunion plus informelle.
- 193 Guy Martinière, "Rapport d'introduction" in *États généraux de la recherche et de l'enseignement sur l'Amérique latine en France. Actes*, 1983, tome 2 p. 479.
- 194 Sous-commission 1, Documentation et banques de données ; sous-commission 2, Langues et communication scientifique ; sous-commission 3, Production et diffusion des livres et revues ; sous-commission 4, Media et manifestations culturelles.
- 195 Jean Meyriat, "Fonds documentaires et bibliothèques spécialisées sur l'Amérique latine en France" in *Cahiers des Amériques latines*, 1984, n°27-28, pp. 495-503.
- 196 Daniel Pouyllau, "Bilan de la situation de la documentation sur l'Amérique latine en France" in *Cahiers des Amériques latines*, 1984, n°27-28, pp. 505-510. Deux contributions préparaient aux débats : "La documentation latino-américaine en France de Marie Noëlle Pellegrin" in *Cahiers des Amériques latines*, 1984, n°27-28, pp. 511-528 et Nicole Percot, "Productions documentaires en France sur l'Amérique latine" in *Cahiers des Amériques latines*, 1984, n°27-28, pp. 529-539.
- 197 Claude Bataillon, "Pour une politique franco-mexicaine de l'édition et de la documentation" in *Cahiers des Amériques latines*, 1984, n°27-28, pp. 541-550.
- 198 Philippe Climent, "Coopération entre la France et l'Amérique latine dans le domaine des bases et banques de données" *Cahiers des Amériques latines*, 1984, n°27-28, pp. 551-556.
- 199 Daniel Pouyllau, "Bilan de la situation de la documentation sur l'Amérique latine en France" in *Cahiers des Amériques latines*, 1984, n°27-28, p. 505.

RÉSUMÉ
RESUMEN - ABSTRACT

Le propos de cet article est de rappeler ce qu'ont été les relations scientifiques entre la France et l'Amérique latine depuis la Seconde Guerre mondiale et de montrer parallèlement les progrès de la connaissance de l'Amérique latine en France. La mise en place du dispositif d'information scientifique et technique par les latino-américanistes français a largement contribué à la diffusion de l'image latino-américaine. L'analyse de ce dispositif et de son action sont développés dans la seconde partie de ce travail.

El propósito de este artículo es el de recordar lo que han sido las relaciones científicas entre Francia y América Latina luego de la Segunda Guerra Mundial y a la vez de mostrar los avances del conocimiento sobre América Latina en Francia. El establecimiento del dispositivo francés de informa-

ción científica y técnica por parte de los latinoamericanistas franceses ha contribuido ampliamente a la difusión de la imagen latinoamericana en Francia. El análisis de este dispositivo y su acción se desarrollan en la segunda parte del trabajo.

The purpose of this paper is to call back what were the scientific relations since the Second World War between France and Latin America and, parallelly to emphasize on the progress of the knowledge of Latin America in France. The installation of french apparatus of scientific and technical information by the french Latino-Americanists, has played a great part in diffusing the image of Latin America. The analysis of this apparatus and its action are developped in the second part of this article.

LECTURES

Patrick GUILLAUDA, Pierre MOUTERDE, *Les mouvements sociaux au Chili 1973-1993*, Paris, l'Harmattan, 1995.

Ce livre retrace avec beaucoup de rigueur les 17 années de dictature militaire (de 1973 à 1990) et le passage à une démocratie "surveillée". Celle-ci est analysée à partir de l'élection du président P. Aylwin, candidat d'un vaste mouvement d'opposition appelé de "Concertation pour la Démocratie", ensemble constitué du Parti Démocrate Chrétien, Parti Socialiste, Parti Radical et Parti Social-démocrate.

Pour mieux comprendre le Chili de notre époque les auteurs font tout d'abord une claire et cohérente présentation historique qui va de l'époque de la conquête à celle qui nous intéresse. Sont ainsi examinées la période coloniale et les principales étapes de l'ère républicaine (Chapitre 1, "l'Héritage").

Aussi bien les années de la dictature (Chapitre 2, "La période noire"; chapitre 3 "De l'institutionnalisation à la crise"; et chapitre 4, "Les affres de la transition") que le passage à la démocratie (Chapitre 5, "Une démocratie sous tutelle") sont-elles étudiées du point de vue interne au pays, en tenant compte des aspects sociaux, politiques et économiques et en mettant l'accent sur sa situation de dépendance par rapport aux grandes puissances mondiales.

En effet le Chili pendant toute l'époque dite coloniale, dépend de la vice-royauté du Pérou. C'est seulement à partir du siècle dernier (après son indépendance politique) qu'il se tourne vers la Grande Bretagne, qui le place sous sa tutelle économique jusqu'aux années 1950 où les Britanniques sont remplacés par les États-Unis d'Amérique. Ces différents types de dépendances se feront ressentir sur tous les aspects de la société : d'importants changements affectent les composantes des classes sociales. D'un point de vue économique, ces transformations se reflètent par les flux de capitaux étrangers qui vont se succéder et qui vont s'orienter

vers les principales richesses du pays. Politiquement, ils se manifestent par l'alternance des périodes des régimes démocratiques, des régimes forts et mêmes des régimes socialistes, bien qu'ils n'aient pas duré longtemps (république "socialiste" de Marmaduke Grove du 4 au 16 juin 1932).

En ce qui concerne l'époque qui va de 1973 à 1993, il faut d'abord signaler que les auteurs ont eu accès à une information bibliographique très complète. L'adéquation utilisation de ces sources leur permet d'élaborer un discours précis et convaincant à propos de tous les changements qui se sont opérés pendant cette période. Leur stratégie discursive se caractérise par un développement en forme d'éventail. En effet, si on prend l'exemple du chapitre 2 ("la période noire", c'est à dire, de 1973 à 1975), nous constatons que les auteurs examinent en premier lieu l'aspect politique en passant en revue le rôle de l'armée, l'alliance tacite avec la démocratie chrétienne et l'église. Ensuite ils font le point sur l'appui des USA et analysent les principaux aspects et problèmes économiques de la société chilienne. De là on passe à l'exposition des conséquences du coup d'État militaire pour les diverses couches sociales et à l'examen du système de répression instauré par les militaires qui leur permettra de faire face à une quelconque opposition. Enfin, le chapitre explique l'effondrement de la gauche et montre les divergences à l'intérieur de celle-ci.

Dans les chapitres suivants nous trouvons la même présentation en "éventail", c'est-à-dire l'examen, avec une logique de progression temporelle, de tous les aspects déjà évoqués ci-dessus, pour arriver à 1993, en insistant sur des phénomènes nouveaux tels que l'importance du rôle de la femme dans l'opposition à la dictature, l'application exacerbée du néolibéralisme des "Chicago Boys", les protestations de la population mapuche, la "disparition" des classes moyennes et la paupérisation des couches populaires.

L'ouvrage se termine par une chronologie qui rappelle les principales dates de l'histoire et des mouvements sociaux au Chili depuis sa "découverte", en 1536, jusqu'à l'élection de l'actuel président de la République M. Eduardo Frei Ruiz-Tagle.

Il me semble intéressant aussi de rappeler qu'un certain nombre de préjugés concernant l'Amérique latine en général, et le Chili en particulier, sont mis à rude épreuve à travers les pages de ce livre. Prenons deux exemples. Tout d'abord, celui du parti communiste (chilien), toujours considéré comme un parti qui défend (défendait) les intérêts de Moscou, qui veut étatiser le pays et en finir avec "les libertés". Or, les auteurs démontrent, preuves à l'appui, que ce parti a eu un comportement très conservateur pendant la période de l'Unité Populaire, et une action modératrice par la suite. En deuxième lieu, la démocratie chrétienne est présentée comme un parti réformateur, qui défend les intérêts nationaux et les classes moyennes. Une lecture attentive de cet ouvrage permet de constater les promesses non tenues et de déceler le rôle ambivalent joué par ce parti pendant toute la période étudiée. En effet il ne faut pas oublier que M. Aylwin a appuyé le coup d'État du général Pinochet, qu'il est devenu le premier président de l'après dictature. Aujourd'hui c'est le fils de l'ancien Président de la République (entre 1964 et 1970) Eduardo Frei Montalva, un autre démocrate chrétien, qui est au pouvoir et on ne peut que se rendre à l'évidence : ils sont dans l'incapacité de faire face aux exigences des militaires et leur politique économique continue d'être orientée par les intérêts des grandes puissances, États-Unis en tête.

Pour finir il semble indispensable de signaler que cet ouvrage est essentiel pour tous ceux qui désirent se pencher sur l'histoire du Chili sous la dictature. Malgré l'aridité du sujet, les auteurs ont fait preuve de beaucoup de maîtrise pour le rendre accessible. Le lecteur est toujours attiré par un discours qui lui donne envie d'aller plus loin pour comprendre à la fois le pourquoi et le comment d'une telle barbarie et ses catastrophiques conséquences sociales.

Ana María DIAZ-MORENO

Martine AZOULAI, *Les péchés du Nouveau Monde. Les manuels pour la confession des Indiens (XVIe-XVIIe siècle)*. Paris, Albin Michel, 1993, 261 p.

L'ouvrage s'impose par son sérieux et son érudition. A partir d'un corpus de 34 textes à l'usage des confesseurs de l'Amérique espagnole, l'auteur entreprend d'analyser la relation du missionnaire et du néophyte, le face-à-face entre les anciennes croyances et le christianisme, la dynamique des rapports sociaux et des transformations culturelles qui touchent les populations amérindiennes intégrées à l'ordre colonial. Le pari n'était pas aisé à relever et Martine Azoulai ne feint pas de l'ignorer. De prime abord, comparés aux manuels européens des XVIe et XVIIe siècles (l'auteur en utilise un échantillon fort d'une quinzaine d'exemplaires), les textes américains semblent d'une déconcertante banalité. Le genre stéréotypé auquel ils appartiennent ne laisse guère de place à l'originalité, même si l'auteur n'a pu repérer formellement de modèles européens particuliers à l'origine des manuels américains. Et de conclure au demeurant que "les stratégies missionnaires n'étaient finalement pas si éloignées d'un continent à l'autre" (p. 66). Caractérisés tout au long de la période par une certaine intemporalité, ces documents considèrent toujours le cas d'un Indien moyen, passablement stéréotypé : pénurie de missionnaires, manque de linguistes maîtrisant les langues amérindiennes, variété des populations et des cultures autochtones éloignent l'observateur des réalités concrètes. Si Martine Azoulai peut rassembler vingt-et-un manuels pour l'aire méso-américaine, elle n'en a plus que huit pour la zone quichua, un pour la Colombie, un pour la Bolivie, un pour le Paraguay, deux pour le Chili.

Ce qui importe ici, on l'aura compris, ce ne sont pas les grandes masses, les développements imposés par les découpages dogmatiques ou scolastiques mais, à la marge, les variations sur des thèmes incontournables : le détail incongru, l'incise inattendue, la digression ou encore la précision technique de l'homme de terrain. Expression obligée d'une culture cléricale savante, le manuel de confession est en effet souvent rédigé par un praticien du travail missionnaire riche d'une

longue expérience acquise en Amérique même. Encore faut-il à l'historienne surmonter un autre obstacle : à quelques exceptions remarquables, tel le "Ritual formulario" de Perez Bocanegra, les manuels américains sont souvent des textes brefs, lapidaires, secs, sans discours moraux ni analyses des possibles déviances. Il s'agit d'aller à l'essentiel, de faire utile et tout simplement, dans bien des cas, de fournir une traduction acceptable des concepts chrétiens fondamentaux, beaucoup de ces textes étant bilingues.

Au terme d'une traque minutieuse, Martine Azoulay fait d'heureuses trouvailles. Signalons par exemple, la belle lecture que l'auteur parvient à proposer du questionnaire sur le septième commandement, "Tu ne voleras point". On voit revivre sous sa plume la dualité économique d'un monde à peine intégré, par ses élites, à l'économie marchande et toujours largement fait d'échanges de proximité non monétarisés. On y voit surtout émerger, sous une lumière crue, l'incorruptible figure du cacique tenté de mettre à profit sa situation d'intermédiaire culturel et de relai social entre la communauté indigène et l'Espagnol au détriment des intérêts de ses sujets. L'évocation du questionnaire sur la foi lui inspire pareillement de séduisants développements sur les mésaventures du dogme de la Sainte Trinité parmi les néophytes (voir notamment le commentaire qu'elle propose de l'iconographie archaïsante et interdite du Christ tricéphale accompagnant l'Apología d'Ossorio). La vigueur des cultures autochtones et la souplesse de l'église sont clairement illustrées par l'évocation que fait le franciscain Gerónimo de Oré du récit du déluge : sous sa plume les trois fils de Noé, associé à leur père, font quatre, comme les quatre héros des mythes fondateurs des Andes centrales...

L'auteur est particulièrement convaincante à chaque fois qu'elle est en mesure de recouper les informations issues des manuels de confession avec d'autres types de sources, notamment les rapports d'extirpation andins ou diverses causes instruites par les notaires épiscopaux de Lima et du Cuzco. Du coup, en résulte un certain déséquilibre entre les développements qu'elle consacre au monde andin, plus riches, et les

analyses qu'elle fait pour l'aire méso-américaine, moins précises. De manière générale, l'étude aurait sans doute gagné à être poussée plus loin et plus systématiquement dans cette voie. Ainsi, si le clergé américain considère de moins en moins les traditions préhispaniques comme des idolâtries pour les qualifier de "vaines observances", ce n'est pas seulement parce que sa position s'assouplit : c'est probablement aussi que les pratiques indigènes évoluent à mesure que se consolide la société coloniale du Mexique central.

Sous-tendue par un projet ambitieux, décrypter "l'image des Indiens véhiculée par ces textes, miroir déformant, mais miroir malgré tout" (p. 12), l'ouvrage se clôt sur un constat plus modeste. La figure de l'Indien ici recomposée est avant tout celle de l'Indien fantasmé par ses vainqueurs : un païen, pour qui l'on retrouve les mots auparavant réservés aux pratiques divinatoires de l'Antiquité classique, un marginal, lointain cousin des sorciers de l'Europe, "un enfant... destiné à ne jamais grandir, voué à une fragilité qui va légitimer sa mise sous tutelle par l'Eglise", un être enfin qui se dérobe sans cesse, menant l'ultime combat du faible (p. 180). Du "christianisme américain", selon l'heureuse formule de l'auteur, peu de choses apparaissent, sinon quelques éclats fugitifs. Au bout du compte, le miroir apparaît comme brisé par la logique implacable du dogme et les enchaînements rigoureux de la scolastique. Il ne pouvait guère en aller autrement.

Ce livre agréable à lire, bien écrit où d'adroites citations redonnent aux sermons baroques une fraîcheur inespérée, constituera désormais un outil utile aux ethno-historiens des sociétés amérindiennes des Andes et du Mexique.

Pierre RAGON

Alfredo LOPEZ-AUSTIN, *Tamoanchan y Tlalocan*, México, Fondo de Cultura Económica, 1994, 261 p.

Avec ce livre, qui prolonge la démarche mise en oeuvre dans *Cuerpo humano e ideología* (1980) et *Los mitos del tlacuache*

(1990), Alfredo López-Austin précise sa connaissance de la cosmologie des anciens Mexicas : l'étude de la composition de l'être mésoaméricain, fait non d'un corps et d'une âme mais de trois substances principales l'a tout naturellement conduit à s'interroger ici sur les lieux de leur formation et de leur destination finale, le Tamoanchan et le Tlalocan. Farouche tenant de l'existence d'une religion méso-américaine dont les "noyaux lourds" auraient perduré bien au-delà du choc de la conquête à travers certaines croyances régionales, l'auteur n'hésite pas à rapprocher les apports des textes anciens et ceux de l'ethnographie contemporaine.

L'ouvrage est organisé sobrement autour de quatre chapitres. Dans le premier, l'auteur rassemble en une synthèse claire et suggestive son analyse de la matière et de la dynamique du monde telles que l'imaginaient les Mexicas : cosmogonie, flux vitaux, essences et transformation des êtres mondains sont tour à tour présentés. Avec le second chapitre, Alfredo López-Austin entre dans le vif du sujet. Mobilisant les récits mythiques recueillis à l'orée de la période coloniale, l'analyse linguistique des termes nahuas, les figures des codex, les discours et les chants sacrés des Mexicas, il rejette à nouveau la thèse de l'historicité d'un Tamoanchan originel et précise l'image du Tamoanchan mythique : lieu de la création du monde terrestre, le Tamoanchan est un arbre cosmique, pont entre le "bas" et le "haut" du poisson originel séparé lors de l'acte de création primordiale. En son tronc creux, s'entrelacent les flux contraires, igné et aquatique, chaud et froid, sec et humide qui remontent ou descendent au sein de l'univers. En le rompant, les dieux brisèrent le fragile équilibre des forces qui s'enlajaient au sein de l'hélice hélicoïdale à neuf tours formée par les forces opposées. Ils provoquèrent leur propre chute à la surface terrestre et perdirent l'éternité ; dès lors prisonniers de la mort et de son corollaire, le sexe, ils donnèrent naissance aux êtres terrestres, condamnés à se reproduire.

Avant de brosser le portrait du Tlalocan

(la partie froide et humide) de l'univers, Alfredo López-Austin fait le détour de l'analyse ethnographique, en l'occurrence indispensable selon lui. Il commence par établir le patron général d'un modèle à partir des croyances de six groupes méso-américains relativement peu touchés par le christianisme et très différents entre eux, les Huicholes, les Tzotziles et un ensemble de quatre populations de la Sierra Norte de Puebla. Sans doute, trouvera-t-on quelques bons esprits pour critiquer la démarche : il n'en reste pas moins que ses résultats recourent partiellement ceux obtenus au terme des deux chapitres antérieurs, ce qui tendrait à la valider.

Le portrait finalement brossé du Tlalocan des anciens Mexicas est plus complexe et plus riche que l'image traditionnellement donnée. Lieu aquatique et monde d'une certaine mort, le Tlalocan est avant tout l'entrepôt des "graines" (ou "coeurs") des êtres mondains en gestation. Précipitant leur sortie, par un acte de type sexuel, le chaud vient y embrasser le froid et les précipite dans la course du temps terrestre. Racines et partie humide du tronc de l'arbre cosmique, le Tlalocan est la matrice du monde.

Loin de passer sous silence les thèses adverses, l'auteur les critique minutieusement afin de mieux éclairer la signification de ses propres choix. Grâce à la maîtrise d'une méthode sûre développée avec érudition, il est toujours convaincant. Tout, sans doute, n'est-il pas définitivement dit. La spécificité des multiples âmes des êtres vivants et la logique de leur différents destins post mortem apparaissent mal ; on trouve trop de références au Mictlan pour que ce nordique séjour des morts demeure hors du champ de l'étude. En raison de son ambition même, ce travail ne manquera sans doute pas d'être attaqué. Sans doute constitue-t-il une vision préliminaire, trop "lisse". Il n'en reste pas moins que nul jusqu'à présent n'était parvenu à rassembler autant de fragments dispersés d'un puzzle bien embarrassant.

L'étude dépasse assurément, -et de loin-, tout ce qu'on lit ordinairement sur le sujet.

Pierre RAGON